

armor

magazine

Bloavezh
mat

- **A l'ouest du nouveau !**
- **Humour de Jean Kergrist**
- **Energie et confort**
- **Paris-sangsue**
- **Le nello-réalisme**
- **La migration des truites**

Spéciales

DOUARNENEZ
LOUDÉAC
CENTRE-EST
BRETAGNE

M 1064 - 252 - 20,00 F



Janvier 1991

Au bureau, au fond du garage, sous le cerisier...

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

Ne tendez plus l'oreille !!! tendez le bras !..



PRIX EXCEPTIONNEL
950 F TTC

Téléphone sans fil
Portée 360 m (en lieu plat)

Matériel destiné à l'export - Non agréé PTT
GARANTIE : 6 mois tous vices de fabrication (sauf piles).

Pensez... fin d'année,
prévoyez... cadeau utile !

REGITOP - Département VPC - 87, rue de Sèvres - 75006 PARIS - Tél. : (1) 42.84.04.01

Bon de commande à envoyer à : REGITOP - Département VPC - 87, rue de Sèvres 75006 PARIS - Tél. : (1) 42.84.04.01 - Fax : (1) 42.84.03.12

Quantité	Prix unitaire	Montant	Nom
			Prénom
			Adresse
Paiement à joindre à la commande : <input type="checkbox"/> Chèque bancaire ou CCP (au nom de REGITOP) <input type="checkbox"/> Mandat lettre Aucune commande "contre-remboursement" ne sera prise en compte.			Tel. : _____ Date : _____ Signature : _____
Montant de la commande Rajoutez votre participation aux frais d'envoi. Commande de moins de 2000 F = 50 F. Commande de plus de 2000 F : _____		Total à payer : _____	(Envoi sous 15 jours)

Janvier/Genver 1991
23e année - N° 252
Prix : 20 F

armor
magazine

En couverture :
sculpture de Nello
(voir page 24)

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Michel Philipponeau - Paris et le désert français. 40 ans plus tard - les nouveaux risques 4
 Yann Poulver - A l'ouest, du nouveau ? 5
 Christian Guionnaire - Le catalan, langue officielle de la Communauté 6
 La convention du monde rural 6
 Hervé Le Bourne - Lettre ouverte à René Remond 6
 M.M. Dieulangard - Quel scrutin aux élections régionales ? 6
 La journée des Bretons de l'année 7
 Pierre Fenard - Les assises nationales de la coopération décentralisée 8
 Nantes en Bretagne - pour un referendum 8
 Raymond Leterre - Compter en nombre d'affaires perdues ou gagnées 9
 Henri Lévyer - Parlement européen : le déséquilibre français 12
 Radiocom : 10 000 abonnés 12
 Fraidelis investit 16 MF 13
 France-Telecom - autonomie 13
 Création de Ouest-Synnergie 14
 Priorité à la qualité 15
 René Sauvageur - Cofratel en pointe 15
 Le fuselage d'Airbus A 340 15
 Air-Vendée fonce 16
 La Poste demain 16
 Deux nouveaux navires pour Brittany Ferries 16
 L'économie sociale 16
 Dossier : Energie et confort 17
 Jean Peuzat - Faire participer l'intelligence et l'esprit d'initiative 33
 Douarnenez, un bastion de la conserverie 38
 Le rayonnement de Matra Communication 43
 Didier Chevar - Loudeac veut jouer pleinement son rôle de pôle urbain 49
 Une nouvelle usine de galvanisation 54
 Evolution à Orléans 54
 Un nouvel atelier pour la Sérupa 56
 De Loudeac à Pontivy par le fer 59
 Michel Guégan - Beaucoup de régions regardent notre manière de faire 61

sommaire



Bloavezh mat !

CULTURE ET SPECTACLES

Jospineries 20
 Dindard parle sur le dynamisme culturel 20
 Coiffes et costumes du pays de Rennes 20
 Les livres 21
 Sindbad ar martolod 21
 Yann Bouessel du Bourg - Reun an Hir, priz Roparz Hemon 21
 Les lectures de Yann Brekilien 22
 36-15 Dastum 23
 Celtica 91 23
 Les laureats de la création 23
 Le train du livre 23
 Bilinguisme 23
 Les dix ans du "Pays de Dinan" 23

Les arts 24
 J. Rouquier à Barbizon 24
 Pierre Noyal - Du Nello-réalisme à la sculpture 24
 Hervé Beurel 25
 Les expositions 25
 Palmiers de l'architecture 25
 Le droit à la langue 25
 André-Georges Hamon - Jean Kergrist 26
 L'Anglais noir 27
 Les succès de la Folle Pensée 27
 Marionnettes enchantées 27
 Escapes culturelles 28
 Quintette à vent de Bretagne 28
 Les chœurs du Thabor 28
 Disques 29
 Les festivals de cinéma 29
 La magie Melaine 29
 Agenda 30
 Programmes 30
 Le Chasse-Mâre : une nouvelle race d'aventuriers 47
 Claudine Glot - Le centre de l'imaginaire arthurien 69

ART DE VIVRE

Débat autour du Port-Rhu 36
 D.M. Baell - Le Musée du Bateau à Douarnenez 45
 ALDE : le savoir-faire plutôt que les banderolles 57
 Kader Benferhat - Au chevet de la Rigole d'Hilvern 58
 La Transat 6.50 59
 Petit alevin deviendra truite 70
 Gastronomie 71
 Eliane Deshayes - Règle d'or : le silence 71
 Le Champéard 91 71
 Petites annonces et immobilier 72
 Tro Brezh 73
 Emigration 73
 Daniel Trehic - Tennis au féminin à Nantes 73
 Carnet 73
 Courrier 74

Spéciales

DOUARNENEZ
32 à 47



LOUDEAC
48 à 59



CENTRE-EST
60 à 69



PARIS ET LE DÉSERT FRANÇAIS QUARANTE ANS PLUS TARD :

Les nouveaux risques

Les premiers résultats du recensement de 1990 confirment les craintes d'un retour au déséquilibre Paris-Provence, lié à l'abandon d'une politique active de décentralisation inspirée par le "Gravitéisme", dont il est de bon ton de se gausser dans les salons parisiens et les bureaux ministériels.

La croissance annuelle de la population de l'Île-de-France, tombée à 0,28 % de 1975 à 1982, s'éleva de 0,7 % de 1982 à 1990, alors que la population provinciale, comme celle de la Bretagne, tombe de 0,6 à 0,4 %.

La croissance parisienne gagne les départements limitrophes qui enregistrent des gains annuels de plus de 1 %. L'extension de la "carte orange" à l'ensemble de la région Île-de-France et déjà réclame par les villes que le T.G.V. met à moins d'une heure de Paris témoigne de cet étalement dans l'espace de l'agglomération parisienne.

DES ANNÉES DELOUVRIER...

Ce revirement de tendance correspond à une reprise de la politique des "années Delouvrier" qui, à partir de 1963, mettait un terme à la politique inspirée par Jean-François Gravier avec l'action de Claudius Petit, Pierre Mendès-France, Pierre Pflimlin, René Pleven.

En 1963, Paul Delouvrier, délégué général au District de Paris, dans un "Livre blanc" sur l'agglomération parisienne, observe qu'avec l'ouverture des frontières "les métropoles entrent en compétition et seuls demeurent sur les rangs quelques grands centres... Paris, métropole européenne et mondiale, pour conserver sa place dans un monde en progression rapide et en mutation continue, chaque année doit la reconquérir". Rien ne doit gêner l'expansion de Paris qui, pour faire le poids par rapport à Londres, New York ou Tokyo, peut atteindre 16 millions d'habitants à l'horizon 2000. La création de villes nouvelles, de grandes infrastructures, permettrait d'améliorer les conditions de vie d'une population dont la progression liée à la croissance naturelle serait d'ailleurs inéluctable. Le Général de Gaulle ne pouvait être que sensible à ces thèmes associés à la grandeur de la France. P. Delouvrier conte comment, à l'Elysée, le Général "reste debout devant des cartes comme devant un champ de bataille, manœuvre des villes nouvelles comme des divisions cuirassées" et rassure le Délégué général inquiet des réactions des Français "qui n'ont pas l'habitude de l'urbanisme". La réponse est simple : "Eh bien, Delouvrier, tout se fera à l'Elysée".

Cependant P. Delouvrier vient en Bretagne pour convaincre le CELIB, qui prépare alors son projet de loi-programme, que le développement de Paris permettra ultérieurement l'essor de la Bretagne. Il m'est aisé de réfuter ses arguments démographiques : stopper l'immigration des jeunes réduirait aussitôt les excédents naturels et surtout les jeunes Bretons de la nombreuse génération d'après-guerre ne peuvent attendre les

hypothétiques retombées de l'hypertrophie parisienne. Celle-ci a été heureusement limitée, mais les conditions de vie des Franciliens se sont-elles améliorées ?

... A LA RÉVISION DU SCHEMA DIRECTEUR

Un quart de siècle plus tard un nouveau "Livre blanc" doit servir de base à la révision du schéma directeur.

Pas plus qu'au temps du Général de Gaulle, l'Elysée ne peut se désintéresser de l'avenir de la capitale. Mais le nouveau Préfet de la Région Île-de-France aura une tâche plus difficile que celle du Délégué général au District. C'est que les lois de décentralisation justifient l'expression d'égoïsmes locaux qui se manifestent tant à l'intérieur de la région, entre départements et communes riches et pauvres, qu'entre la région Île-de-France et l'ensemble du pays.

Les élus d'Île-de-France s'efforcent de convaincre l'Etat qu'à l'heure de l'Europe, les thèmes qui avaient servi à justifier la politique Delouvrier sont plus que jamais d'actualité. Comment attirer vers la France les quartiers généraux européens des multinationales, sans renforcer encore les atouts de la seule ville française comparable aux autres grandes métropoles mondiales ? Déjà, en 1985, sous la pression des élus d'Île-de-France, le gouvernement était revenu sur la politique d'agencement des implantations économiques inaugurée par P. Mendès-France en 1965. Les effets ont été immédiats. La proportion des bureaux "en blanc" construits en Île-de-France passe de 26 % en 1982 à 42 % en 1988. Le système centralisé de circulation, après les routes royales, les chemins de fer et les autoroutes s'applique aujourd'hui au réseau ferroviaire à grande vitesse et provoque la création de centres d'affaires aux points d'interconnexion.

Mais lorsque le président du Comité de décentralisation, Jacques Voisard, dénonce les effets du laxisme de l'administration, le président du Conseil Régional d'Île-de-France, Pierre-Charles Krieg, dénonce la "énorme réglementation ou un contingentement généralisé des bureaux qui ruinerait notre chance de devenir la région capitale de la grande Europe". Veut-on diminuer le pouvoir attractif de Paris, lié au fait que l'Île-de-France, avec 18,8 % de la population française, concentre 27 % de la valeur ajoutée, 30 % des emplois tertiaires, 35 % des emplois des industries de haute technologie, 40 % des cadres supérieurs et 55 % des chercheurs ?

Et lorsque J. Voisard estime "qu'il faut avoir le courage de renoncer à des postulats qui font de l'Île-de-France le champ réservé à l'implantation

des activités du tertiaire supérieur", P.Ch. Krieg s'insurge contre ces "réappropriations des vieux démons" qui s'appuient sur les "cartes territoriales" des géographes du G.I.P. Reclus.

Et cependant cette hyperconcentration ne provoque pas seulement des crises urbaines auxquelles remèdiera difficilement le traitement social des quartiers ; elle limite aussi le pouvoir attractif d'une ville aussi prestigieuse que Paris pour les activités "internationalement mobiles" qui, en Europe, préfèrent les agglomérations de moins de 2 millions d'habitants aux mégapoles que sont Londres et Paris.

La révision du schéma directeur ne devra pas seulement s'appliquer à rétablir les équilibres géographiques à l'intérieur de l'agglomération et à limiter sa croissance pour éviter des crises graves et renforcer son attractivité, mise en péril par son hypertrophie. Elle doit susciter la décentralisation d'activités qui n'ont aucune raison de se perpétuer à Paris, du type "phares et balises", mais surtout des grandes écoles, des centres de recherche qui permettront aux capitales d'accéder véritablement au rang "d'Eurociétés".

Les liens sont donc étroits entre l'aménagement de la Région parisienne et une relance de la politique de la DATAR. Encore faut-il que les "contrats d'objectifs" que la DATAR élabore pour une douzaine de villes à vocation européenne s'intègrent bien dans les contrats de plan, que ces villes préfèrent la complémentarité à la concurrence, qu'elles s'appuient sur le réseau urbain de leur zone d'influence, qu'elles ne gaspillent pas leurs ressources et celles que l'Etat consacre au développement régional, dans des opérations de prestige, au nom de la modernité. ■

MICHEL PHILIPPONNEAU



journal national breton
fédéraliste européen
mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F
B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cedex
C.C.P. RENNES 1132-86 J

A l'ouest du nouveau !

A la fin des années 50, le CELIB lançait un formidable défi : faire rattraper à la Bretagne un siècle de retards accumulés, dus à ses propres erreurs et aux contraintes venues d'ailleurs. Mais il n'y a pas de fatalité de l'échec pour qui s'y refuse. C'était le thème de l'ouvrage fondamental que René Pleven présentait en 1961 sous un titre lapidaire mais éloquent : "Avenir de la Bretagne".

Aujourd'hui, Bertrand Cousin* apporte une sorte de prolongement à ce livre dans un document d'une grande densité : "Bretagne : à l'ouest, du nouveau !" (éditions Jean Picollet). D'une lecture aisée, marquée par la clarté de l'analyse, il est très complet ; je regrette simplement qu'il ait trop peu pris en compte le problème de la Loire-Atlantique, l'importance considérable qu'aurait économiquement son retour dans le giron breton dont on l'a arrachée contre toute logique, toute justice.

On la retrouve pourtant tout au long d'une partie historique exceptionnellement riche pour un ouvrage à primauté économique. En près de 80 pages, Bertrand Cousin présente un excellent raccourci de l'Histoire bretonne, celle que l'on cache à nos enfants : rappelant que notre pays fut un des plus riches d'Europe et qu'il attira de ce fait l'invasion des Romains avant d'exciter plus tard la convoitise de la Couronne de France. On doit tirer des enseignements de l'Histoire mais savoir la dépoussiérer sans la trahir ni la renier. "Tout ce que nous faisons, tout ce que nous sommes, est l'accomplissement d'un travail séculaire", écrivait déjà Renan et, dans le même esprit, Bertrand Cousin suggère : "quel symbole serait l'insultation du Conseil Régional au Parlement de Bretagne dans les locaux de ce prestigieux édifice qui abrita les Etats de Bretagne !".

* Conseiller municipal de Brest, directeur général adjoint du groupe Hersant, il a été député des Côtes-d'Armor (86-88) et maire-adjoint de Brest (83-88).

L'Histoire nous était devenue hostile depuis 1789, nous avions été écartés des développements du XIX^e siècle : le réveil est venu à l'aube de la seconde partie du XX^e à l'initiative du CELIB, comme je l'ai rappelé plus haut, du MOB, de Kerdal'h et de quelques autres. Cela s'est traduit par les implantations industrielles, la bataille du rail, la révolte des tracteurs, le désenclavement routier, l'extraordinaire essor de l'agro-alimentaire, le renouveau culturel.

Voici que viennent d'autres temps, d'autres exigences. La seconde partie du livre est consacrée, "ce livre qui se veut être une première pierre posée pour la construction d'une église. Modeste chapelle ou superbe cathédrale ? Cela dépendra de chaque Breton".

Après un "état des lieux" très lucide, notamment quant aux inquiétudes que fait naître l'avenir de l'agriculture, Bertrand Cousin souligne les atouts à exploiter pour réussir nos lendemains : la déserte du TGV et les aménagements à en tirer, un aéroport aux normes internationales à Brest (mais pourquoi oublier celui qui est à l'étude entre Nantes et Rennes ?), un tourisme qu'il faut résolument gérer en professionnels tout en respectant un environnement qui est une de nos richesses, les pôles technologiques, la formation et l'enseignement supérieur, l'Arc atlantique... sans oublier notre culture qui est un des meilleurs garants du succès ("le breton doit disposer des mêmes droits et des mêmes prérogatives que les autres langues vivantes").

B. Cousin privilégie manifestement pour cela la Région (il est fort réservé à l'égard du département, création artificielle, échelon administratif de trop) dont il souhaite voir s'accroître le poids car on y retrouve "les symboles qui expriment l'âme d'un peuple". Il estime qu'il faut aller à l'essentiel en préservant la personnalité, l'identité bretonnes : "si elle s'en

donne les moyens, la Bretagne peut prendre une place de premier ordre dans l'Europe de demain" à la condition d'éviter la dilution dans un grand ouest sans âme et de pratiquer une solidarité vitale entre le haut et le bas pays. Mais il n'y a pas de conquête économique sans une volonté politique, claire, rigoureuse, absolue, de même qu'il faut qu'apparaisse une nouvelle journée de grands managers de la trempe des Ducassou, Gouvenec, Leclerc, Kocher, Lichou et de ceux-là qui surent faire alliance depuis 40 ans avec les élus pour susciter l'aide. Faut-il inventer un successeur au CELIB ?

Dans sa conclusion, Bertrand Cousin écrit que "l'avenir, probablement, est outre-Atlantique, vers cet énorme marché nord-américain foisonnant d'inventions, de créations, de défis. La Bretagne doit être un trait d'union entre l'Europe et l'Amérique". Pour le grand dessin qui doit être notre exigence, "il faudra à la Bretagne des conquérants crédibles et combattifs, sachant proposer, convaincre, agir", enrichis de trois vertus fondamentales : la curiosité, l'initiative, la cohésion.

C'est au service de ce grand dessin que ce livre de haute volée nous convie ; dès aujourd'hui, il entraîne à la réflexion dans la perspective des élections régionales de 1992. ■

YANN POILVET



Le catalan langue officielle de la communauté

Le Parlement européen a adopté, le 11 décembre 1990, par 182 voix contre 1 et 3 abstentions, le rapport de Mme Reding (démocrate-chrétienne luxembourgeoise) qui devrait faire du catalan une nouvelle langue officielle de la Communauté.

Dans sa résolution finale, le Parlement européen demande au Conseil et à la Commission exécutive d'agir en vue des objectifs suivants :

- la publication en catalan des traités et des textes de base des Communautés ;
- la diffusion en catalan de l'information publique relative aux institutions européennes.

- l'inclusion du catalan dans les programmes établis par la Commission pour l'apprentissage et le perfectionnement des langues européennes ;

- l'utilisation du catalan dans les relations orales et écrites avec le public au bureau de la Commission des Communautés européennes dans les Communautés autonomes concernées.

Même s'il faut attendre la

réponse que le conseil et les Commissions donneront à la résolution du Parlement, cette dernière crée un précédent.

C'est un encouragement pour tous ceux qui, en France, luttent pour l'officialisation des langues minoritaires sur le territoire où elles sont employées (corse, breton, basque, occitan, alsacien, flamand... et catalan).

CH. GUYONVARCH

La convention du monde rural

La Gacilly a accueilli la Convention du monde rural, un rassemblement d'une ampleur exceptionnelle qui déplaça plusieurs milliers de personnes, de nombreux élus, un ancien Premier Ministre, un ancien Président de la République. Voici quelques déclarations caractéristiques :

YVES ROCHER

"Il y a aujourd'hui davantage de souffrances. Jadis le monde agricole était pauvre mais il n'était pas endetté. Aujourd'hui, des difficultés parfois insurmontables assaillent les agriculteurs. Il existe une grande attente. Je sais que les solutions ne sont pas faciles à mettre en œuvre. Mais il faut résoudre ce grave problème, apporter une réponse à la détresse de milliers d'agriculteurs".

ALAIN MADELIN

"Le monde rural qui se défait, c'est un peu de l'identité de la France qui se défait. Qui dira le coût social d'une agriculture en faillite ? Qui dira le coût de l'environnement dans un monde rural déserté ?".

RAYMOND MARCELLIN

"Le développement du monde rural est un élément indispensable et sain de l'équilibre social français. Or, au lieu de viser à la meilleure représentation du territoire, les réformes voulues par l'actuelle majorité ont pour objectif premier la modification des lois électorales au détriment du monde rural".

V. GISCARD D'ESTAING

"Elu d'une circonscription rurale je suis frappé par l'indifférence qui touche les agriculteurs. Il existe des dizaines de milliers d'entreprises agricoles en difficulté. Dans quel autre secteur d'activités pourrait-on assister à des faillites sans rien faire ? Il faut s'inspirer des exemples que vous donnez ici".

V. Giscard d'Estaing et Yves Rocher (Ph. M. Duval/Les Infomédias)



Quel scrutin ?

Nous avons publié dans notre précédent n° les textes des parlementaires qui ont répondu à notre enquête sur le thème "Pour ou contre le scrutin proportionnel régionalisé ?". La réponse de Marie-Madeleine Dieulangard, députée PS de la Loire-Atlantique, nous était parvenue hors délais. La voici :

"Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'adaptation éventuelle du mode d'élection des conseillers régionaux et je vous en remercie. Vous avez le mérite de soulever deux questions importantes, une liée au mode de scrutin proportionnel, l'autre à la constitution de listes recoupant l'entité géographique soumise à l'élection. A la première question, je répondrais favorablement au scrutin proportionnel. Celui qui existe actuellement pour les Municipales me paraît être juste ; en effet, ce système proportionnel qui accorde une prime majoritaire allie au mieux l'exigence d'une majorité stable et la représentation des diverses minorités. Je pense donc qu'il serait souhaitable d'élargir ce mode de scrutin à l'élection régionale.

La deuxième question est plus complexe. En effet, la logique voudrait que, pour une élection régionale, les listes soient effectivement régionales ; ce point de vue peut être défendu. Mais il faut alors poursuivre cette logique jusqu'au bout, c'est-à-dire instaurer ce système pour les élections générales, un conseiller général n'est-il pas un élu du département, mais également revêtir entièrement le mode de scrutin des Législatives car un député n'est-il pas un élu national ?

Vous voyez que le problème est ardu et je ne pense pas qu'actuellement ce système pour la classe politique française soit préparée à suivre cette réforme jusqu'à son terme".

MARIE-MADELEINE DIEULANGARD

BRETAGNE EUROPE

Lettre ouverte

Monsieur René Rémond
172, avenue de la Mairie, 75014 Paris

"Monsieur, Nous avons lu avec beaucoup d'attention votre "Point de vue" dans Ouest-France du 30 novembre. Sans votre réputation de professeur en Science Politique nous n'aurions guère pris la peine de vous répondre. (...)

On peut débattre longuement de l'idée de Nation ; elle n'est pas simple. Mais comment peut-on nier l'existence d'un Peuple au nom d'une sémantique abusive, au nom de l'idéalisation d'un Etat ? Lequel Etat à prétention à une Université unilatéralement décriée - et à une défense des Droits de l'Homme qui lui ont fait traîner ses guêtres - et nos hommes - de rizières en djebels, pour ne citer que ses raids humanitaires les plus récents.

L'existence d'un Peuple Corse - ou Breton - Monsieur, ne dépend ni de votre prétention à la "politologie", ni de quelconques textes législatifs - dont le rôle devrait être de garantir les identités, pas de les détruire -, elle est simple évidence.

Evidence contestée seulement par ceux dont l'idéologie fait résumé, il y a peu, par ce principe lapidaire : "Ein Reich, ein Volk, ein Führer".

Au nom de ce principe - que vous semblez adopter - se sont commis tous les crimes contre les peuples, par le sang (génocides) ou par le refus des droits les plus élémentaires, dont - avant tout - celui d'être nommé (ethnoïdies)...".

le président

HERVÉ LE BORGNE



Dans la Salle des Conférences du CMB, de g. à dr. : A.G. Hamon, Kofi Yamgnane, Yann Polivet, Louis Lichou, Yves Rocher, Edouard Leclerc, Michel Caradee (photos Alain Garssec)

La journée des Bretons de l'Année

Sur l'initiative de l'un d'entre eux, Louis Lichou, les Bretons de l'Année se sont retrouvés le 3 décembre au Relecq-Kerhuon, au siège du CMB, autour d'un repas amical auquel ils étaient presque tous présents : outre notre hôte, Yves Rocher, Glemmor, Per Denez, Edouard Leclerc. Nous avons invité Michel Caradee en souvenir de son fils Luc disparu en mer. Tous félicitèrent le Breton de l'année 90, Kofi Yamgnane, que nous avons présenté dans notre précédent n°. Annie Carval, Louis Le Penec, appelé outre-mer au dernier moment, et Vincent Bolloré, en déplacement à l'étranger, s'étaient excusés. Ce fut, comme le souligne Kofi, une rencontre chaleureuse et enrichissante d'hommes dont la Bretagne peut être fière. Merci à Louis Lichou de l'avoir suscité, à Jean Bannier et à ses collaborateurs de l'avoir remarquablement organisé. ■

LE MESSAGE DE FELICITATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

Pour le rayonnement du peuple breton

"C'est avec un réel plaisir que j'ai appris la nouvelle de votre élection comme "Breton de l'Année" par le journal Armor magazine.

Cette belle récompense qui vous honore, et à travers vous le Togo votre pays d'origine, vient couronner plusieurs années d'efforts, de don de soi, de réussite et d'engagement personnel au service de l'homme.

Au nom du peuple togolais, son Parti d'Union Nationale, le R.P.T. et en mon nom personnel, je voudrais vous féliciter très chaleureusement pour cette belle réussite que vient confirmer le choix fait par le Comité éditorial et les lecteurs du magazine Armor, de la Bretagne.

C'est là, d'une part, une grande marque de confiance que le peuple breton tout entier nourrit à votre endroit et d'autre part, une grande responsabilité, qu'il vous confie, pour mieux assurer son rayonnement et affirmer son identité".

Fait à Lomé, le 4 décembre 1990

GENERAL GNASSINGBE EYADEMA
Président-Fondateur du R.P.T.
président de la République Togolaise

Je me souviens encore de ce matin du 22 septembre 1964 lorsque j'ai débarqué en gare de Brest par le train de nuit en provenance de Paris : le vent, la pluie froide et ces marins qui n'en finissent pas d'aller et de venir dans ce grand hall. Oui, il faisait froid sur Brest pour le jeune étudiant africain qui avait mal à son Togo natal !

Je me souviens aussi que juste quelques années plus tard, à la recherche d'un copain à Tregu, j'ai eu cette conversation prémonitrice avec une vieille dame sur le seuil de sa porte :

- Vous n'êtes pas du coin, vous ? me dit-elle

- Non, madame. Mais comment l'avez-vous deviné ? En effet, je suis de la Forêt-Fouessant. C'est le pays de mon épouse !

Je me souviens enfin de la restitution de ce message laissé à la mère d'un ami absent lors de mon passage, à Loxuduy "Madame, dites-lui simplement que Kofi est passé. Le message

KOFI YAMGNANE L'acceptation de l'autre

Je me souviens encore de ce matin du 22 septembre 1964 lorsque j'ai débarqué en gare de Brest par le train de nuit en provenance de Paris : le vent, la pluie froide et ces marins qui n'en finissent pas d'aller et de venir dans ce grand hall. Oui, il faisait froid sur Brest pour le jeune étudiant africain qui avait mal à son Togo natal !



Kofi avec des journalistes

était devenu : "Ton ami Le Goffic est venu te chercher".

Ainsi donc on pouvait déjà être noir, s'appeler Le Goffic et revendiquer d'être de la Forêt-Fouessant !

La greffe avait pris et l'enracinement avait bel et bien commencé.

L'ancrage familial et professionnel, le giron d'un tissu dense de vrais amis bretons, j'accueille sans réserve de la population de Saint-Coulitz... ont fait le reste... même si je sais que par nature l'arbre reste toujours fragile... et... j'entends ici le ricanement des indécramants donneurs de leçon : "Ils sont fous, ces Bretons".

NON, Messieurs. Assurez-vous d'abord de la justesse de votre propre ricanement !

CE TITRE DE

"BRETON DE L'ANNÉE"

J'en suis fier et je le revendique par reconnaissance pour le peuple breton, ce peuple fier de voyageurs, de paysans, de marins, dur à la tâche, et dont l'amitié et la confiance se méritent.

J'en suis fier et je le revendique en hommage à la population de mon village de Saint-Coulitz pour qui être noir n'est ni un verrou, ni une tare.

J'en suis fier et le revendique pour saluer ce peuple de France pour qui l'assimilation ou l'exclusion ne sont pas les seuls chemins vers la paix sociale.

Ce titre de "Breton de l'Année", témoignage de la solidarité et de l'acceptation de l'autre, je l'offre aussi à tous les exclus : les malades, les handicapés, les vieillards, les immigrés, les démunis.

Je l'offre enfin en partage aux peuples opprimés dans leur liberté, battus dans leur dignité, tenés dans leur existence.

M. Polivet, en me confiant ce titre cette année, vous avez eu une généreuse idée... et, au nom de tous ceux-là, je vous remercie profondément, vous-même, vos collaborateurs ainsi que tous les lecteurs d'Armor magazine.

Puisse mes concitoyens de Saint-Coulitz mesurer autant que moi l'immensité de l'hommage qui leur est rendu...

A greiz kalon. ■



A.G. Hamon, Kofi Yamgnane, Yann Polivet, Louis Lichou

98 92 43 24

Sérigraphie Kan Ar Mor
Z.I. de Lannugat - 29100 DOUARNENEZ

Impressions sérigraphiques sur tous supports plats
(Papier - Autocollants - Polystyrène)
Spécialisée dans la quadrichromie,
le grand format et l'utilisation des encres UV
(Devis gratuit sur simple demande)

Les assises nationales de la coopération décentralisée

L'apparition depuis 1986, à la faveur de la décentralisation du concept nouveau de coopération décentralisée permet des relations de développement Nord-Sud, de région à région, de département ou de commune à commune. L'essor de la coopération décentralisée n'est-ce pas un axe de l'acte des Etats à résoudre l'un des problèmes majeurs du siècle : la pauvreté croissante des pays du Sud ?

Préparés par des colloques régionaux, les 1ères assises nationales ont eu lieu à Rennes en novembre. Ce n'est pas un hasard : la cité a su tisser de par le monde une quantité impressionnante de réseaux. Les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor ont, eux, engagé des relations de coopération décentralisées dès 1986. Ils sont souvent cités comme pilotes (Tunisie pour les Côtes-d'Armor, Mali pour l'Ille-et-Vilaine).



Lors des assises, Jacques Pelletier a signé une convention entre le Cameroun et la France.

Elles ont permis de réfléchir à la coopération décentralisée. Le ministère participera à la mise en place de ces nouveaux organismes techniquement et financièrement.

La ou l'Etat a fait faillite, les régions réussissent-elles à imposer une nouvelle dynamique de développement ?

Quelle est l'articulation possible des initiatives entre l'Etat, la région, un département, une ville ? Quels sont les critères d'identification des partenaires ? Les ONG présentes ont apporté quelques restrictions au climat d'euphorie ambiante. Ainsi le représentant du CCFD a indiqué : "N'y a-t-il pas un danger d'émission, la machine financière suivra-t-elle devant une multitude de projets ?". "N'y a-t-il pas un risque de désengagement en Afrique à la suite des appels au secours des pays de l'Est ?". La coopération décentralisée est un concept trop récent pour répondre à ces questions légitimes.

DES OUTILS DANS LES REGIONS

Au colloque de Rennes, le ministre Jacques Pelletier a annoncé la mise en place d'un fonds d'études d'identification et de faisabilité de projets permettant un développement régional des pays concernés. Il a aussi révélé que son ministère était favorable à la mise en place dans les régions qui le souhaitent d'outils d'informations rela-

Nantes en Bretagne : pour un référendum

Patrice Pellen, responsable fédéral de l'UDB pour la Loire-Atlantique, nous fait parvenir la déclaration suivante :

Le sondage ISEO, effectué du 15 au 26 novembre 1990 sur un échantillon de 574 personnes de l'agglomération nantaise, ne peut encore une fois laisser indifférent les élus et décideurs.

Seulement 9 % de la population estime que Nantes n'est pas bretonne. A contrario, on peut donc en conclure que les Nantais, dans leur grande majorité, se considèrent bretons.

Ce sondage vient renforcer celui effectué en janvier 1986, à la demande de FR3, où 63,34 % des opinions exprimées étaient favorables au rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

Il est donc encore une fois prouvé que le découpage régional actuel ne correspond pas à la volonté de la population et ceci malgré de coûteuses et répétées campagnes publicitaires visant à légitimer les Pays de Loire.

En conséquence, la Fédération de Loire-Atlantique de l'Union Démocratique Bretonne demande que la question du rattachement de la Loire-Atlantique au reste de la Bretagne soit définitivement tranchée par un référendum d'initiative populaire sur l'ensemble de la Bretagne.

PIERRE FENARD

L'Europe des peuples

Le groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen, qui regroupe les autonomistes dont Max Simonet pour les peuples de l'Etat français, enregistre l'arrivée d'un 15e membre, Pedro Canavaro, secrétaire général du Parti rénovateur démocratique du Portugal. Celui-ci a décidé de quitter le groupe socialiste, ou il siègeait depuis son élection en 1989, pour développer le projet politique de son parti au Portugal qui se fonde sur un renforcement des autonomies régionales.

Avec ce nouvel apport, l'un des plus petits groupes parlementaires s'avère être aussi le plus international puisqu'on y trouve aussi bien des Danois qu'un Andalou, une Ecossaise qu'un Corse, un Flamand qu'un Sardo. L'Europe des peuples et des régions libres et solidaires est vraiment l'Europe de tous et le groupe Arc-en-Ciel mérite plus que jamais son nom.

L'image de Nantes

Michel François, Conseiller municipal subdélégué, dans une lettre à ses collègues de l'Assemblée communale, leur envoie un extrait d'un des plus grands quotidiens mondiaux. Il écrit notamment : "Notre municipalité s'interroge sur l'image de Nantes, notamment sur le plan international. Pour certains, cette image est une absence d'image, tout serait à créer. Il y a sûrement du vrai dans cette opinion. Prenant ma part de cette réflexion, je crois néanmoins utile de verser au débat l'extrait ci-joint du New York Times. Pour situer

Brittany's Rich Capital



Nantes a une réputation de riche capitale. Sa zone d'attraction

Nantes, cette feuille fait au plus simple, en partant du constat : Pas de chance pour les "Pays de la Loire" !... Mais nous pouvons encore fermer les yeux pendant des années devant notre miroir. Continuons d'éviter comme la peste le mot Bretagne. Lui préférer celui d'ouest, si riche de mémoire collective et tellement plus évocateur hors de l'Hexagone. Et dépenser beaucoup d'argent pour construire une image trouble..."

PR 29

La Fédération finistérienne du Parti Républicain a renouvelé ses instances pour deux ans. Ont été élus au bureau départemental : Président - Jean-Yves Le Borgne, Conseiller Régional de Bretagne, Conseiller municipal et communal de Brest. Vice-présidents - André Cosson, maire de Lampaul-Plouarzel ; Gilles Caroff, adjoint au maire de Morlaix ; Gwendal de Bergovin, Quimper ; Yvette Toulgat, Quimper. Trésorier - Gérard Castel, Conseiller municipal et communal de Brest. Membres - Régis Hébert et Jacques Rolland, Brest ; Xavier Simon-Quéré, Conseiller municipal de Concarneau. S'y ajoutent les membres de droit.

2, rue Pierre Puget, Brest - 08 43 40 31.

R.P.R.

Quelle Europe ?

Lors de son conseil national du 5 décembre, le RPR a adopté un "manifeste pour l'union des Etats de l'Europe" qui se termine ainsi : "Le moment est venu de proposer aux Français un grand dessein européen, nous devons construire la Grande Europe de 500 millions de citoyens, principal pôle de développement et de prospérité de la planète, espace exemplaire de démocratie, amie et alliée des Etats-Unis, vivant en pleine intelligence avec l'Union Soviétique, capable d'assurer, dans le respect de ses alliances, sa sécurité collective, soucieuse enfin de contribuer à la solution des grands défis du vingt et unième siècle.

Une telle Europe ne peut naître que de la volonté des peuples, de la solidarité des nations, de la force des Etats.

Parce qu'il s'agit de l'avenir de la France et de l'avenir de l'Europe, c'est aux Français eux-mêmes de choisir la voie. C'est aux Français, par référendum, de dire maintenant l'Europe qu'ils veulent !"



187^e CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

par Raymond Lettrre

Compter en nombre d'affaires perdues ou gagnées

C'est en session extraordinaire, à la fin de ce mois de janvier, que le Parlement engagera le débat sur "le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République" (chro. n° 185).

Philippe Marchand l'a confirmé à Rennes le 13 décembre : "et ce sera dans de bonnes conditions car les commissions spéciales de l'Assemblée Nationale et du Sénat ont travaillé très sérieusement au projet".

Les Bretons suivront encore avec intérêt extrême les deux autres points à l'ordre du jour de cette session extraordinaire : la réforme de la DGF (dotation globale de fonctionnement) et, suite à leur vœu (chro. n° 186), le statut spécial accordé à la Corse. Particulièrement significatif, le Comité interministériel d'aménagement du territoire / CIAT du 6 décembre a engagé dix programmes pluriannuels de prospective régionale, assortis de 33 MF et créé un GNAI / conseil national d'aménagement du territoire de 40 membres : dix représentants de l'Etat, dix des collectivités territoriales, dix socio-économiques, dix personnalités qualifiées.

Il convient de s'y arrêter un peu avant de poursuivre le compte rendu de la quatrième session du comité économique et social GES et du conseil régional CR.

METROPOLE PILOTE

Parmi les dix programmes prioritaires confiés à la DATAR, figurent en bonne place le devenir de la façade atlantique, en lien avec l'Arc Atlantique, le fonctionnement économique des villes et l'avenir des espaces ruraux. Ceux-ci et celles-là font la vedette de tous les discours et colloques, les départements et les régions mobilisant moins les énergies. Leur heure reviendra, à l'approche des élections regroupées en mars 1992.

Enregistré à l'Assemblée nationale le 27 juin dernier le projet de loi organisant la conciliation des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux, a été adopté le 21 novembre par 293 voix contre 270. La loi du 11 décembre est parue au JO du 13.

Le Conseil constitutionnel est cependant saisi. Face à ce changement des règles du jeu, le Conseil d'Etat avait déjà émis des réserves : avec des mandats de 7, ou 6, ou 4 années aux Conseils généraux, électeurs et élus seraient un effet négatif devant la loi !

La disparition des départements réglerait le problème. Pierre Méhaignerie l'a de nouveau

suggéré au colloque de Rennes le 13 décembre. Présent à la tribune, Jean-Pierre Dupont, délégué à la DATAR, n'a pas exclu l'hypothèse d'école, mais en ironisant : "ils ne sont pas nés ceux qui en prendront la décision !".

Pour 1991, le CIAT dispose de 100 MF pour les aides à l'investissement industriel dans les zones rurales. Six Régions bénéficieront de ce dispositif, la Bretagne n'est pas sur la liste. Il est vrai que l'OID se poursuit jusqu'en 1992 et que le FEDER fera une priorité du "passage de l'agriculture au rural" (chro. n° 186). Gattans imaginent un Ministère du Rural, comme il y a un Ministère de la Mer ou comme vient d'être créé le 19 déc. un ministère de la Ville.

Rennes en revanche figure, avec Nantes-St-Nazaire, parmi les douze aires métropolitaines pour lesquelles le CIAT du 6 novembre a décidé l'élaboration de CHARTES D'OBJECTIFS. Le ministre Jacques Chérèque devait en féliciter le 10 décembre ; il serait venu poser la première pierre du Centre européen de recherche développement du japonais Canon, mais les firmes interdirent à son avion de quitter la Loire. Les techniciens fonctionnaient bien et le préfet lut le texte.

Il y était précisément, lui préfet, invité à rassembler les partenaires concernés par l'élaboration de la charte d'objectifs de Rennes : la ville, le district, le département, la Région, les socio-professionnels, "tous ceux qui ont déjà réfléchi au rôle international de Rennes, métropole pilote".

TOUS UNIS

Le colloque de Rennes des 13 et 14 décembre, organisé à l'occasion du XXe anniversaire du DISTRICT aux 28 communes, avait précisément pour thème "les agglomérations françaises à la recherche de leur identité". Pierre Marchand, qui se contenta de lire un papier de "technocrate", fit réagir vivement sur sa conception d'agglomération, appuyée sur "la théorie du faisceau d'indices".

Edmond Hervé s'engagea vivement : "c'est le couple République-Ville qui vaincra l'obscurantisme et le désordre. Depuis 15 siècles, le communal est le meilleur lieu de synthèse et de prospective ; il faut le renforcer en associant aux élus et services techniques, des CES locaux".

Pierre Méhaignerie parut penser plutôt Région, puisque "le département est un échelon de trop", bien que s'y vive profondément "la tère des solidaires entre zones urbaines et zones rurales". Ce n'est pas une question

de coût cet échelon de trop, mais cela fait désordre. "le citoyen ne s'y retrouve plus".

Tous les échelons en tout cas doivent œuvrer ensemble. "La nouvelle génération des contrats de plan, insista Jean-Pierre Dupont, ne sera pas seulement Etat-Région, mais avec toutes les collectivités locales". Ce ne sera pas pour en simplifier leur préparation ; les Préfets devront jouer de diplomatie et de patience.

Plaisant toujours pour un Grand Ouest s'appuyant sur l'axe stratégique des deux métropoles Nantes et Rennes, Pierre Méhaignerie suggéra de "œuvrer dans l'ouest notre propre COMITÉ DE DÉCENTRALISATION à l'égard de nos grandes agglomérations... et particulièrement pour l'extrême-ouest : créer une zone d'entreposage... celle-ci relevant du gouvernement à cause de ses conséquences juridiques et fiscales".

Rennes-Nantes-Brest-Angers poursuivirent leurs réflexions communes, c'était la dernière fois à Nantes le 23 novembre, ce sera à Angers au printemps, à Brest à l'automne. Après le congrès national des 107 villes moyennes à St-Nazaire le 13 septembre, les quatre de la Région, Quimper-St-Brieuc-St-Malo-Vannes, ont en revanche Philippe Marchand à St-Brieuc le 8 novembre : "nous avons notre mot à dire en aménagement du territoire, notre conférence permanente doit être interloquée dans la préparation des contrats de plan".

Lorient était avec les quatre le 30 août à Vannes. Une charte de développement économique du pays de Lorient a été élaborée. La Région consulte le 5 novembre à autorité son président à la signer. Ce sera chose faite le 17 janvier, avec le ministre Jacques Chérèque. Celui-ci était venu à Brest le 6 juillet lancer le technopôle de Brest-Iroise.

Les plus petites villes ne restent pas inactives. Chargé d'étude par Jacques Chérèque, Philippe Meyer poursuit ses consultations près des moins de 20 000 habitants. Il a déjà fait part de "propositions pour le maintien, le développement et l'évolution du service public dans les communes rurales et les petites villes".

De leur côté Carhaix-Loudac-Plorerm-Pontivy entendent aller de conserve sur le même chemin d'aménagement du territoire. Après une 1ère réunion à Pontivy début septembre, ils se sont retrouvés un mois après à Loudac.

Le 15 septembre était encore crêpe, à St-Etienne-en-Cogles, l'Association des structures de développement local du grand ouest de Bretagne, Normandie, Pays de la Loire. Dépassant aussi les clivages des départements et des régions, le Pays de Redon avance, depuis le 17 octobre, dans une reorganisation administrative cohérente. Un représentant de Jacques Chérèque a participé à la dernière séance, le 12 décembre, avec le Préfet de Région et trois sous-préfets concernés.

T SANS GV

"TGV BRÉTANNE" : c'est sur ce titre du rapport du président que se fit l'unanimité au CR, dans les quelques minutes qui suivirent les douze coups de minuit le 5 novembre (chro. n° 186). En réalité, il s'agissait de donner un AVIS à la Direction des transports terrestres du Ministère de l'Équipement sur un "projet de schéma directeur national des liaisons ferroviaires à grande vitesse".

Il y était bien question, parmi les 15 "projets de lignes nouvelles", du "TGV Bretagne", mais comme "prolongement du TGV Atlantique du Mans à Rennes" (chro. n° 183). Ce fut là le noyau du débat : pouvait-on appeler "TGV Bretagne" un T qui décrochait GV à Rennes ?

Particulièrement virulents parmi la vingtaine d'intervenants, les Finistériens se sentaient soutenus par l'assemblée : "c'est un projet anti-breton, menaçait Michel Morvan, qui va provoquer une 3ème bataille du rail". Pour Bernard de Cadénet, "le schéma proposé est une insulte". Jean-Yves Le Borgne reprit le mot pour exprimer l'outrage qu'il ressentait. "On nous laisse des demeures géographiques, déplore Adrien Kerveles, de là à nous prendre pour des demeures mentales !". "Ou commence la Bretagne ? où finit-elle ? plaïda Georges Lombard : plutôt que de compléter le TGV pour toute la Bretagne, qui accroche au réseau européen". Yvon Bourges s'y avait inséré dans son propos liminaire.

Au Conseil Général du Finistère, le 29 octobre, Georges Lombard avait même relancé l'idée d'une ligne nouvelle à travers la Bretagne Centrale. "c'est non, sans appel, et je le comprends", commenta Bernard Schier à la fin du rapport de sa commission, ce qu'il faut maîtriser, ce sont les effets prévisibles et imprévisibles du TGV sur l'économie bretonne. Plutôt que l'étude du CES sur le tunnel (voir infra), mieux vaudrait mesurer l'impact des nouvelles liaisons et de l'interconnexion à Paris.

L'ouverture de la gare européenne des TGV à Massy s'est faite le 29 septembre, les TGV Atlantique et Sud-Est s'y rencontrent, en attendant les TGV Nord et Est en 1994 : 100 millions d'Européens en seront à moins de 3 heures.

Le 20 novembre les douze affectaient 60 M d'écus à 7 grands travaux d'infrastructure, dont les TGV, au nord Paris-Colonne-Londres-Amsterdam, et dans le sud Séville-Trieste, Porto-Madrid.

Mais "qu'on ne s'y trompe pas", insista le rapporteur, notre interlocuteur c'est l'Etat, non la SNCF, qui doit bien se plier aux décisions politiques."

AFFAIRE D'ÉTAT

Ce fut la 1ère observation de Roger Le Prohon : "c'est l'Etat et son gouvernement qui sont en cause, non la SNCF !". Il donna d'emblée les vrais dimensions des enjeux, dans l'espace et dans le temps, et fit distribuer une carte illustrant un scénario pour un réseau européen de TGV.

"Regardez bien le schéma italien, il irrigue jusqu'à l'extrémité du talon, Otrante, et franchissant le détroit de Messine, il atteint Palerme. Et nous arriérons à Rennes ! De plus, selon les normes européennes, GV veut dire au delà de 200 km/heure : c'est le minimum pour filer aux deux points Ouest-Bretagne."

Ce n'était pas directement l'objet de la consultation, qui se limitait aux 156 km de Le Mans-Rennes pour 6,5 milliards de F. Mais, reprit Roger Le Prohon : "c'est l'aménagement du territoire pour 30 à 40 ans qu'on engage ce soir, notre horizon dans le meilleur des cas est 2005-2010, et plutôt 2025-2030. Rappelez-vous le Plan Routier Breton". Réfléchi de longue date, obtenu de longue

lutte, la marque en effet profondément notre Région.

Autre ténor du débat, Claude Champaud gardait la même vigueur qu'au temps du "livre blanc" en 1977, sur la politique ferroviaire en Bretagne (chro. n° 37). Il reprit un argument qu'il avait déjà utilisé en mars 1989 (chro. n° 168) : "la Région a des créances ; l'Etat lui a fait un mauvais réseau, à l'économie ! L'Etat se doit de respecter la continuité territoriale jusqu'aux extrémités de la presqu'île".

Il revint sur le GV : "il faut être réaliste et ne pas parier de 200 km/h. Entre Brest et Guingamp : ou l'on construit une ligne nouvelle et elle permettra les 300 km/h, ou on améliore ce qui existe et l'on reste à 100 km/h". Sur la ligne sud, la SNCF avait chiffré : 200 km/h serait possible sur une soixantaine de km, moyennant 215 MF de travaux, pour un gain de 4 mn 30 sec. environ : time is money ! "Le problème, pour le président du groupe "transport par fer", est de savoir si l'Etat apporterait sa contribution, et à quel taux, pour des lignes nouvelles, au titre de l'aménagement du territoire. Seule, la Région ne pourrait en supporter le poids".

EXIGE

Des 135 minutes de débat sortit l'important AVIS, qui l'on convient de reproduire dans son intégralité, pour une chronique, en y soulignant le mot comminatoire : EXIGE !

"Le Conseil Régional de Bretagne approuve le projet de ligne à grande vitesse du Mans à Rennes tel qu'il est défini au projet de Schéma Directeur National des liaisons à grande vitesse auquel devra être intégré le contournement de Rennes.

Considère que le projet intitulé TGV Bretagne qui consiste uniquement en une ligne Le Mans-Rennes est inacceptable en l'état (celle-ci ne pouvant être considérée que comme une tranche fonctionnelle de l'ensemble) et EXIGE :

Que soit retenu, dans le cadre du Schéma Directeur, l'aménagement en liaison à grande vitesse des lignes Rennes-Brest et Rennes-Quimper et que les études devant en définir les modalités techniques soient engagées immédiatement.

Que les lignes Rennes-St-Malo et Landerneau-Quimper soient électrifiées dans les meilleurs délais.

Que soit modernisé et électrifié l'axe Bretagne-Bordeaux par Nantes afin de favoriser les relations avec le Midi de la France et au delà vers la Péninsule Ibérique par la façade atlantique.

Que les relations par express soient maintenues avec les régions voisines et que la concentration de l'activité voyageurs de la SNCF sur le réseau TGV n'ait pas pour effet de laisser à la charge de la Région certaines dessertes, notamment de rabattement sur le TGV".

D'AUTRES SONT AU AGUETS

Après le long rapport de Michel Macé au CES une semaine plus tôt, neuf intervenants avaient déjà insisté sur l'impérieuse nécessité d'atteindre Brest et Quimper, "l'au delà de Rennes" selon Marie-Thérèse Roger, en vrai TGV ; l'intérêt pour Yvonne Goanec, de "ne pas penser tout TGV", mais de se soucier des liaisons avec la Normandie et le Sud-Ouest.

Face à la confusion du texte proposé, Alain de Gouville supplia d'aider l'essentiel : "on nous consulte sur un schéma qui est un véritable challenge national, où la Bretagne figure dans les priorités, disons qu'il clairement.

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 10

D'autres régions qui n'ont pas été retenues sont aussi aguees".

Michel Macé avait exprimé l'une des réflexions fortes de sa commission : "un tel schéma est un élément déterminant de l'aménagement du territoire national, et même européen, c'est indiscutable".

Le 23 novembre, les présidents de CES des Régions de l'Arc Atlantique insistaient ensemble : c'était leur premier avis commun - sur cet aspect, et réclamaient des compléments à inscrire au schéma directeur : rattachement avec le nord et le sud de l'Europe, notamment par une ligne des estuaires, des lignes transversales...

Au total, 1 000 km de lignes, dont 400 par TGV, étaient proposées : "rapportées aux 11 000 km, dont 4 500 pour TGV, de l'actuel schéma, les exigences des régions de l'Arc Atlantique sont loin d'être démesurées, alors que l'enjeu même est un développement équilibré du territoire national".

Au Croisot, le 12 octobre, villes et régions intéressées ont créé l'association européenne des villes TGV : c'est Redon qui y représente l'Ouest.

COLIS SUR ROUTES

Inévitablement, surtout au CES, le dossier, après l'entrée en service d'hiver le 30 septembre, fut l'occasion de repenser des arrêts TGV, des correspondances, des petites gares, des usagers et des cheminots. "La remise à plat de la desserte régionale, reconstruit Yvon Bourges, a conduit à beaucoup de revendications qui, même dans le cadre d'obligations de service public ou d'impératifs d'aménagement du territoire, ne peuvent être toutes satisfaites".

Les discussions pour un nouveau conventionnement des TER, transports régionaux de voyageurs, suivent leurs cours. La Région entend toutefois clairement "fixer les limites de son effort financier et négocier avec la SNCF sur les mécanismes permettant de s'y tenir".

*

Le président du CR évoqua aussi, bien sûr, la fermeture de certaines gares de trafic marchandises : 44 sur une centaine devraient être abandonnées le 28 janvier 1991. "Certes, en ce domaine la SNCF n'a pas de devoirs de service public... mais pour certaines entreprises le transport par fer est la seule solution possible".

Interpellé par députés et sénateurs, appuyés par diverses manifestations, le ministre n'a pas exclu de faire réétudier le dossier par la SNCF, en particulier Questembert-La Brohinière, mais à condition que les industriels concernés s'engagent sur un trafic suffisant de marchandises, et pour un temps assez long.

En même temps l'Etat assigne à la SNCF des obligations d'équilibre financier. Or il revient très cher de faire le ramassage de wagons isolés pour constituer des trains entiers. De plus, constate la SNCF, "la politique d'aménagement du territoire poursuivie depuis plus de 20 ans par les élus régionaux, en favorisant notamment la création d'un réseau routier de qualité sans péage, a amplifié le développement des entreprises de transport routier de marchandises de toutes tailles".

Certains comptent d'une autre façon, en encombrant excessif des routes, en danger de produits véhiculés, en sécurité des usagers près des camions !

Quelques jours avant la séance, le 23 octobre, la SNCF avait précisément fait visiter à la presse les nouvelles installations du SER-NAM, trafic messagerie, à Vern-sur-Seiche près de Rennes. Fonctionnel, avec un tapis mécanique capable de déplacer des colis jusqu'à 1,5 tonne, esthétisme dans un environnement ingrat, il est capable de "traiter" 2 000 colis par jour, soit près de 400 tonnes.

Conçu pour donner une meilleure qualité de service à la clientèle de 13 départements de Bretagne, Basse-Normandie, Pays de la Loire, plus l'Indre-et-Loire, le SER-NAM modernisé permettra une meilleure productivité, source de développement. Raccourci au rail, surtout vers Nantes, il n'y envoie que 5 % de son trafic, les autres 95 % prennent la route par semi-remorque et autres véhicules.

TARDIF ET PRÉMATURÉ

En 1993 peut-être cas "routiers" emprunteront-ils le tunnel sous la Manche, ent'ouvert le 30 octobre, raccourci le 1^{er} décembre par le tunnel de service, inauguré normalement le 26 janvier, en attendant l'achèvement des deux tunnels majeurs.

Pourtant le kilomètre terrestre est beaucoup plus coûteux que le kilomètre maritime. Mais Euroutunnel pourrait bien engager une guerre tarifaire, qui ne ferait qu'accroître son effet entonnoir.

C'est bien afin de mesurer au mieux le double phénomène que le CR avait confié au CES une étude : "l'impact du lien fixe sur l'avenir du trafic maritime transmanche en Manche occidentale".

Dès mars 1986 Yvon Bourges la souhaitait (chro. n° 136). A vrai dire, René Pleven l'avait déjà lancée en mars 1974 : "ce n'est pas quand le tunnel sous la Manche sera réalisé qu'il faudra se poser des questions, mais bien dès maintenant" (chro. n° 5).

Seize ans plus tard, les 95 pages du rapport de Michel Philipponeau arrivaient juste avant que les tunneliers ne se rejoignent. Désormais le tunnel est fait ! L'étude arriverait-elle trop tard ? Elle permet en tout cas de disposer de données contrôlées. Mais au CR, et ce fut la seule allusion, Bernard Schier dit crument qu'il aurait préféré une étude sur l'impact des TGV (voir supra).

René de Foucauld avait pourtant organisé une matinée quelque peu solennelle pour la présentation du rapport au CES par Michel Philipponeau. Pour la 1ère fois le Préfet de Région et le Président du CR "honoraires de leur présence" - une réunion du CES. Edouard Lacroix recut en remerciement la première médaille du CES en fin de séance, ainsi qu'Yvon Bourges. Furent de la même façon récompensés de leur déplacement : René Couanau de St-Malo, Michel Morvan de Roscoff, Alexis Gouvernec président de la Brittany Ferries, les deux présidents des commissions compétentes des CES de Haute et Basse Normandie, qui apportèrent, pourtant de sévères correctifs au rapport.

Il fallait bien, en trois heures, donner la parole à tous ceux qui siégeaient à la tribune, et un peu aux 73 membres présents. L'apport le plus attendu était évidemment celui du principal intéressé, Alexis Gouvernec, qui balaya prestement les deux conclusions dominantes : "il est prématuré de parler de guerre tarifaire, car on ignore le prix du tunnel. De plus le client choisit non le tarif, mais la rapidité ou la mini-croisière".

Il en profita pour demander à la Région de l'aider à obtenir des compensations. Pour une loyale concurrence, la BAI doit bénéficier "du

même système fiscal, du même système social". Des syndicalistes protestèrent ; Alexis Gouvernec s'expliqua : "je ne critique pas les charges sociales, mais je mets en cause l'origine des fonds pour les supporter : l'armement SNCF reçoit de 30 à 100 MF de l'Etat, la Brittany Ferries doit payer 50 MF de plus que les Anglais chaque année".

SUR FOND PROPRES

Quant à l'effet d'entonnoir, il en fit un argument publicitaire, l'associant au stress-tunnel qui fera fuir nombre de passagers ; Dunkerque et Boulogne disparaissant, on viendra chercher les bateaux à Cherbourg ou en Bretagne. Michel Morvan fit aussi connaître la création d'une ligne de cars San Sebastian-Roscoff-Cork, et une autre en projet pour Plymouth par Saint-Malo. René Couanau confirma : il en vint très vite au goulot de sa rade, en passe de devenir un goulet accessible sans rade.

Dans la résolution finale adoptée à l'unanimité, tout était axé sur ce port : "longtemps fermé aux Anglais, reconnu le député-maire de la cité corsaire, mais qui ne demande qu'à s'ouvrir". Le CES dégagait quatre priorités : le dérochage, un grand navire, des routes express et des trains électriques venant du début par Nantes.

Un dossier de presse malouin développait début décembre les travaux nécessaires et leurs incidences pour ce projet de 135 MF d'extension du terminal car-ferro (chro. n° 183). Fin novembre les fouilles archéologiques ont commencé. Au mieux le dérochage commencerait au printemps et la rampe serait accessible en 1992. Quant au bateau, il n'est pas prêt d'être commandé. Après le contrat du 23 mai pour le "Normandie" (chro. n° 181), un deuxième a été signé le 20 septembre par la BAI avec les chantiers finlandais Masa Yards : ce sera pour Cherbourg-Poole. Pour faire face la BAI augmente son capital de 25 %, sans faire appel de nouveau à la Région par la SABEMEN, qui la sauva en 1982 (chro. n° 87, 88, 91). L'IPRO, Institut de Participation de l'Ouest, refusa alors de rentrer dans le capital (chro. n° 92) : en novembre 1990, il fait le pas avec les SDR de Bretagne, Normandie, Picardie, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, pour 25 MF. Jacques Boullau annonça que peut-être viendrait se joindre un organisme financier du sud-ouest de l'Angleterre : ce serait de l'inter-région aux dimensions de l'Arc Atlantique.

Britany-Ferries comptait aussi sur une aide de l'Etat à la construction et à la modernisation de la flotte marchande. Le 5 décembre, le ministre de la Mer Jacques Mellick a créé la déception en n'accordant que 13 MF à l'armement breton, dont les effectifs ont pourtant augmenté de 58 % en trois ans, l'emploi devant être le critère majeur. Ambroise Guélec avait été plus généreux en 1986 (chro. n° 142). Devant le CES en tout cas, ce 29 octobre, Edouard Lacroix ne put qu'assurer de ses

efforts, afin de "comprimer les délais de dérochage", et Yvon Bourges rappela que "tout désenclavement restait prioritaire pour la Région".

BIENT DES KM ENCORE !

Après la mer et le fer, AVCC à mer et le fer, les ROUTES occupent toujours une grande place dans les débats sur les investissements, l'aménagement du territoire. Elles sont en effet essentielles pour drainer les trafics vers les cars-ferries de Roscoff et St-Malo, par des quatre voies.

Le CES estima utile d'associer une "considération" à son avis sur le TGV : "accélération et la réalisation rapide de la liaison routière de la RN 164 en Bretagne Centrale représente une impérieuse nécessité". Par son 38e vœu, le 6 novembre, pratiquement le même depuis septembre 1979 (chro. n° 180), le CR a concrétisé l'instance supplique ; le président avait reçu la veille le Finistérien Jean Hourmant, encouragé par les conseillers de Bretagne centrale.

Fin novembre, le 1^{er} numéro d'une lettre d'information a été adressée à tous les maires de l'itinéraire et, devant le Conseil Général du Finistère, Yvon Bourges a redit la détermination du CR. La déviation de Causel reste toujours sujette à constatactions, mais l'étude régionale en cours devrait permettre une décision très bientôt.

*

Le 23 novembre, à Poitiers, la conférence des présidents de l'Arc Atlantique, cinq plus deux associés, s'est "inquiétée des tergiversations concernant le passage de l'autoroute Nantes-Nort dans le Marais Poitevin". Le Ministre de l'Environnement plaide pour le nord, les élus vendéens veulent le sud ; qui tranchera ? Une variante du sud est à l'étude.

A Paris, le 13 décembre, le consortium de la ROUTE DES ESTUARIES a soutenu le tracé sud. Il a insisté pour que, par cette route, les usagers puissent aller s'engouffrer dans le tunnel sous la Manche, dès son entrée en service ! La cohérence n'était pas en rendez-vous !

Entre Nantes et Rennes les jonctions s'améliorent. Après l'ouverture, le 17 décembre, de 10,5 km entre Pont-Péan et le super-échangeur sur la rocade sud de Rennes, il reste tout de même encore une vingtaine de km à deux voies entre les deux "capitales".

De Rennes vers la Normandie le fuseau privilégié (chro. n° 175 et 181) a été arrêté le 21 novembre, lors d'une réunion présidée par le préfet. Ce sera une bande de 1 km, longeant l'actuelle RN 12 de Rennes à Romagné, puis à l'est de St-Etienne-en-Coplis vers St-James. Restent à trouver des réponses aux réserves concernant la faune, la flore et le bruit dans la traversée de la forêt, et la circulation notamment à la périphérie de Rennes.

*

Vers St-Malo la quatre voies a gagné 6,5 km le 27 novembre. Vers Lorient il faudra



La façade de la nouvelle aérogare de Rennes conçue par le cabinet Brajon, Nicolas, Ressausseier
ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 11

attendre six mois pour en ouvrir 7,6 km jusqu'à Pélau. Entre Vannes et Ploemel les 19,1 km d'Éven ne seront que pour 1992. Tout sera de nouveau détaillé dans le BP 91, tant le programme régional que le plan routier breton.

* Si l'on voit des "rues de Paris" dans la plupart des agglomérations, de Paris, entre le périphérique et l'autoroute, on ne voit guère signalées les citées bretonnes. Des conseillers régionaux ont pourtant observé que des villes d'autres régions sont indiquées, à l'unanimité le 6 novembre, le CR a donc adopté un vœu "demandant qu'il soit remédié à cette carence".

TOUR DE PISTES

TGV et autoroutes n'empêchent pas de pressentir l'avenir des aéroports. Bien qu'il n'ait pas été retenu au schéma national, celui de Notre-Dame-des-Landes (chro. n° 180) fait l'objet d'une étude financée en novembre par le département de Loire-Atlantique. Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine soutient le projet. Céléstin Blévin a plaidé au CR, et le 18 octobre devant le Comité Régional des Transports, pour Vannes-Meucon qui voit transiter chaque 40 000 passagers par an ; il a pensé aussi à Belle-Ile, moins bien servi que Ouessant.

A Brest, Brit-Wave a mis sa ligne de fret vers Montréal en "stand by". Mais Gulpuyas dispose désormais de sa piste de 3 100 mètres (chro. n° 172). La compagnie australienne TNT a cessé aussi la ligne fret Valence-Quimper-Londres-Colonne.

Depuis le TGV, Lannion était le seul à enregistrer une augmentation ; la Région sera sollicitée pour améliorer les équipements. Saint-Brieuc n'a au contraire cessé de baisser, et le retrait de la TAT a porté un coup cuisant fatal ; mais Brit-Air prend le relais.

A Morlaix, Brit-Air va ouvrir une école de pilotage avec un simulateur de vols pour ATR 42 et 72, que TAT avait en projet pour Dinard, mais a abandonné. De plus, et la Région y participe, Flojean disposera d'un système d'aide à l'atterrissage ; il faudra également prolonger la piste d'au moins 160 mètres.

Avec l'aide de la Région aussi, Rennes modernise son aéroport. De nouvelles liaisons ont été créées vers Barcelone via Nantes, et Lille à défaut de Bruxelles. Mais le Département refuse de financer un allongement de 300 m de la piste, misant plutôt pour les gros porteurs sur le futur Notre-Dame-des-Landes.

* Dans le compte rendu d'utilisation des crédits d'équipements publics au cours de 1989, présenté par le préfet à la 4^e session de la Région, le chapitre aviation civile est particulièrement satisfaisant : 98 % des 28,18 MF de crédits, en faveur des équipements aéroportuaires et de la navigation aérienne, ont été consommés.

Il n'en était pas de même pour toutes les rubriques des 535 pages du rapport. Paul Houdeu s'en est étonné au CES : "pourquoi tant d'écarts ?", ainsi que André Bellard au CR : "la baisse des taux de consommation des crédits se confirme" : 91 % en moyenne en 1989, contre 95 % l'année précédente, et 97 % en 1987 !

RAYMOND LETERTRE

Parlement européen

Le déséquilibre français

Dans sa brochure "Clés pour l'Europe", le ministère français des Affaires Européennes publie de précieuses indications sur la représentation de la France au Parlement Européen. La carte de ce pays rendant compte des implantations des élus révèle une répartition fondamentalement inégale de ceux-ci. Les conséquences néfastes de ce déséquilibre méritent la réflexion. La réforme du mode de scrutin responsable de cette situation devra certes attendre l'échéance de 1994 pour être appliquée... Encore faut-il dès maintenant préparer un système moins injuste dans sa conception et moins pernicieux dans ses effets.

DISPARITÉS SCANDALEUSES

Dans l'état actuel des choses, le mécanisme électoral en vigueur fait que les habitants résidant à l'Ouest d'une ligne Rouen-Montpellier ne sont représentés que par 25 députés, alors que ceux vivant à l'Est de cette diagonale disposent de 55 élus à Strasbourg. Il faut aux régions de l'Ouest plus de 850 000 habitants pour "disposer" d'un député européen. Il suffit de 605 000 habitants aux régions Est de l'hexagone pour avoir un représentant à Strasbourg. En revanche, la région parisienne a un député européen pour 425 000 habitants.

L'origine de ces disparités s'explique en partie par le système électoral en vigueur et du fait de la perversité qui permet, ou plutôt qu'appelle son application. Pour les élections au Parlement européen, le gouvernement français a en effet décidé que la France ne comporterait qu'une seule circonscription, la France étant "une et indivisible". Au nom de l'égalité, on élit à la proportionnelle intégrale nos "représentants" au Parlement Européen. Chaque parti connaît, grâce aux sondages et pratiquement à un point près, son audience dans le pays. Il sait dès lors et même avant les élections combien de sièges il remportera sur la liste de 81 noms qu'il constitue. Les instances centrales de chaque formation politique peuvent donc placer en position d'être élus à coup sûr les candidats les mieux en cour. La répartition géographique à l'échelle nationale, parfois réalisée théoriquement sur la liste des 81 candidats, n'a en réalité aucune importance, la probabilité que la liste entière soit élue étant nulle. Des lors, seules comptent les premières places, pour lesquelles les dosages internes au parti pèsent plus que la répartition géographique des candidats éligibles. Les plus proches du "Bon Dieu" sont naturellement les moins éloignés géographiquement de l'Etat-major parisien, d'autant qu'il leur est matériellement plus aisé de participer assidûment à telle ou telle commission du parti, événement organisée à Paris. On trouve là l'explication des 24 députés de la région parisienne, pratiquement "designés pour être élus".

La faiblesse de la représentation des régions de l'Ouest, caractérisées par l'importance de l'agriculture et les difficultés bien connues de ce secteur, a pu se révéler dommageable, au moins à deux occasions connues. La session du Parlement de Strasbourg du 13 mars 1990, consacrée aux difficultés de l'agriculture, a connu un taux

particulièrement élevé d'absentéisme, puisque 116 députés seulement sur 518 y assistaient*.

L'INDISPENSABLE RÉFORME

Parmi les Britanniques, les Allemands, les Belges, etc., tournés vers le concret et imprégnés de réalisme, la représentation française au sein du Parlement européen ne se passe pas forcément du poids de ses 81 élus. Ceux-ci représentent en leur élection, plus que leurs électeurs avec lesquels le contact n'existe pratiquement pas... Éclairant à cet égard est le fait qu'en fin de législature ou en début de campagne européenne, ce sont les secrétaires généraux ou les présidents des partis hexagonaux qui rendent compte globalement - et surtout de Paris - du mandat exercé par leur groupe d'élus européens.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du désintérêt de la population à l'égard de telles élections... ni du taux élevé d'absentéisme qui sanctionne l'inadaptation d'un mode de scrutin, plus profitable aux intérêts des partis qu'à ceux de la population.

1994 verra le terme d'une législature européenne de 5 ans, marquée par les avancées économiques et institutionnelles de 1993. L'entrée de la France dans le marché unique et ses nombreuses implications économiques et sociales offriront au Parlement européen un champ d'intervention et d'influence d'une importance sans précédent. Il est grand temps que la France dote ses représentants au Parlement européen d'un mode d'élection qui ne sacrifie pas à la fois les élus et leurs électeurs aux convenances des partis. L'élection des 81 députés français au scrutin uninominal par circonscriptions régionales paraît le seul apte à garantir l'indépendance des élus et leur prise directe avec leur électoral et les réalités locales du pays. Sans une réforme de cette nature, la représentation française au Parlement européen ne bénéficiera ni de la considération indispensable, ni de l'assise populaire et territoriale propre à faire de ses membres des élus à part entière. ■

HENRI LÉCUYER
Ancien Administrateur Principal au Fonds Européen de Développement Régional (FERDI)

* Élu, en principe, au titre de la Haute-Normandie, Laurent Fabius, président de l'Assemblée Nationale, n'a jamais voté une seule fois au Parlement de Strasbourg ! Mais, apparemment, il évase les importants revenus du mandat !

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 12

économie

FRAIDELIS : Radiocom 16 millions de francs investis à Torcé sur le marché des produits traiteurs

Fraidelis S.A., diversification dans le secteur "traiteur" de la société Vivico, elle-même spécialisée dans le négoce et la transformation de viande et de volailles (160 MF de CA en 1990, dont 50 % à l'export), investit 16 millions de francs à Torcé, près de Vitré, dans la construction d'une usine de produits de "charcuterie pâtissière".

75 EMPLOIS SUR TROIS ANS

Opérationnelle en janvier 91, l'usine de Torcé comptera en phase pionnière un effectif d'environ 30 salariés et créera 40 nouveaux postes à l'horizon 1993.

Fraidelis fabriquera ainsi 2 500 tonnes par an de pizzas, croques-mousmeurs, roulés, croissants-tourtes et lasagnes sous la marque Arc-en-Frais. Son CA prévisionnel est de 25 millions de francs en 1991. Le volume de ses ventes devrait évoluer successivement à 35 MF l'année suivante puis à 50 pour son troisième exercice.

Pour imposer sa marque "Arc-en-Frais" auprès de ses cibles ciblées, la grande et moyenne distribution comme les grossistes, Fraidelis bénéficie d'un contexte porteur. En effet, le marché national de la charcuterie pâtissière affiche une progression annuelle de 10 à 12 %. Fraidelis devrait capter quelque 2 % de ce marché.

Présente dans un premier temps auprès des professionnels du grand

District Urbain de Dinan Concours

Le District Urbain de Dinan mène depuis plusieurs années une réflexion sur son développement économique. L'un des axes retenus est d'aider les porteurs de projets conduisant à la création d'entreprises.

Les activités de celles-ci, de types industriels, tertiaire ou artisanal, devront présenter de réelles qualités de fiabilité et d'innovation. Le meilleur projet recevra un prix de 60 000 F. La remise aura lieu au printemps 1991 à Dinan lors des "Journées Economiques" qui constitueront également l'un des axes retenus pour mettre en avant les potentialités économiques de la région.

Dossier de candidature à retourner au District Urbain de Dinan à l'Hotel de ville avant le 25 janvier. ■

Radiocom 10.000 abonnés

Le cap de 10 000 abonnés au réseau Radiocom 2000 vient d'être franchi en Bretagne. France Télécom a marqué cet événement le 12 décembre en organisant une manifestation à Rennes et à Quimper aux sièges de la Direction régionale et des Directions opérationnelles. En fait, deux abonnés étaient "fêtes" : le lauréat de la DOT de Quimper est la Société de transports Lorcy (Lorient), celui de la DOT de Rennes, la Société A.I. Industries (Châteaubourg).

Le passage de ce cap concrétise les efforts qu'a entrepris France Télécom depuis plusieurs mois pour rattraper son retard sur cer-

tains pays comme la Suède ou la Grande-Bretagne. Le radiotéléphone est un des services de radiocommunications avec les mobiles. Le téléphone fonctionnant déjà dans les TGV d'aujourd'hui. Demain la gamme s'élargira avec Pointel, premier téléphone personnel portable, et la mise en service du téléphone dans les avions.

Enfin il faut rappeler la radiomessagerie ; Eurosignal fonctionne depuis 1983. Alphapage, d'abord ouvert sur l'agglomération de Rennes en octobre 1989, sera étendu à celles de Brest, Dinan, Dinard, Saint-Malo en avril 1991 et Lorient et Vannes en juin 1991. ■

France Télécom

autonomie

Brest Accord ACX Montedison

La société Montedison (holding industriel de Ferruzzi) et la société ACX (Aéro Composite Xavier-Joubert) de Brest ont signé un accord de collaboration au terme duquel Montedison prend une participation importante dans la société bretonne. Il permet aux deux parties de développer ensemble le secteur des matériaux à haut contenu technologique.

Cet investissement en Bretagne représente pour Montedison un important pas en avant dans sa stratégie de développement des matériaux à haut contenu innovant qui lui permet d'élargir son savoir-faire dans la technologie des composants structuraux.

La Ville de Brest, les autorités locales et la société Geris, du groupe Thomson, ont jusqu'ici contribué au développement de AAC. L'accord conclu, qui a pour conséquence d'apporter l'appui technique et industriel de Montedison, permettra à la société de poursuivre son propre développement dans les secteurs de première importance que sont l'énergie, les transports et la défense. ■

Le 1^{er} janvier 1991, France Télécom s'est doté d'un nouveau statut qui lui donne une plus grande autonomie financière. C'est le Crédit Industriel de l'Ouest (du Groupe CIC-Union Européenne) qui sera chargé du traitement de ses opérations de trésorerie en Bretagne, notamment celles générées par le système des prélèvements automatiques. Ce mode de paiement représente 45 % de la facturation téléphonique pour les quatre départements de la région administrative, ce qui correspond à 3,5 millions d'avis de prélèvement par an. Ce sont donc des sommes considérables qui sont en jeu. Les banques du groupe CIC-UE vont être amenées à gérer un parti importante du flux des 225 milliards de F par an que constituent les mouvements de trésorerie de France Télécom. Pour

René Guincourt, directeur à Rennes



la région, le montant des flux s'élève à près de 7 milliards dont environ 3 seront traités par le CIO. Ce choix s'est fait à la suite d'un appel d'offre international. Le groupe CIC-UE a bâti son offre sur trois concepts originaux : la transparence de la tarification au travers de la forfaitisation des services ; le partenariat (à la réduction des coûts et progrès techniques et associant les contractants dans une charte d'assurance-qualité) ; la régionalisation privilégiant la compétitivité et la responsabilité des acteurs sur le terrain. ■

Kompass Bretagne

La nouvelle édition du Kompass régional "Bretagne" 1991 vient de paraître ne comportant malheureusement, comme les précédentes, que les 4 départements de la région administrative. Il répertorie 2 345 entreprises et comporte quatre grands types d'informations complémentaires : physiologie régionale (institutions), entreprises, index des entreprises par code APE, produits fabriqués ou distribués dans la région. Prix 711,60 F TTC (22 av. F.D. Roosevelt, Paris 86). ■

Crédit Mutuel Réalité du Livret Bleu

Conçu pour répondre aux besoins de base des épargnants soucieux de se constituer une épargne de précaution disponible à tout moment, le Livret Bleu du Crédit Mutuel fait aujourd'hui l'objet d'attaques incessantes. Montré du doigt par le front uni et virulent de la communauté bancaire dans son ensemble comme le "privilegé" à abattre, responsable de tous les maux qui rongent les marges des établissements financiers français, le Livret Bleu est, une fois de plus, au cœur du débat. Une fois de plus et, sans doute, une fois de trop. Concernant l'avenir du Livret, le Crédit Mutuel français a choisi de rester serein mais réaliste, ouvert à la négociation mais ferme sur ses convictions. Devant l'assemblée générale de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le président Etienne Pflimlin et le vice-président délégué Georges Couduy, également vice-président du Crédit Mutuel de Bretagne, ont tenu, loin des querelles, à clarifier les choses.

"Ces attaques virulentes, répétées et monomaniaques de concurrence" constituent pour le président Pflimlin un "mauvais feuillet", qui, pour faire de l'audience, utilise des arguments aussi sophistiqués que truqués et destinés, non pas "à dénoncer un soi-disant privilège, mais plutôt à s'opposer à une institution originale et qui dérange".

LE NOUVEAU DÉSORDRE ÉCONOMIQUE

Dans le contexte actuel d'une baisse sensible et généralisée des résultats des banques françaises, le "Livret Bleu ne sera pas l'arbre qui cache la forêt", ont répété les responsables de la 5e banque française par l'importance des dépôts, et qui connaît aujourd'hui, comme toutes les autres banques, un moindre développement. Les problèmes sont donc ailleurs. Ils ont pour nom concurrence et anarchie des taux, modifications des comportements des épargnants, montée des risques... Dans ce nouveau désordre économique, le Livret Bleu d'aujourd'hui n'est plus le Livret Bleu d'hier; il ne constitue plus un produit d'appel susceptible, par sa généralisation, de reoxygéner les banques françaises. "Le Livret Bleu représente désormais 42 % de nos ressources, contre 63 % il y a 10 ans", a rappelé Etienne Pflimlin. En outre et contrairement à quelques idées fausses largement répandues, le Crédit Mutuel connaît les mêmes contraintes de marché, les mêmes exigences de fonctionnement et les mêmes dispositions fiscales que les autres banques. On peut rappeler, par exemple...

Etienne Pflimlin, président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, et Georges Couduy, vice-président délégué.

Les responsables du Crédit Mutuel, "les négociations vont reprendre. En sachant que le "dossier" Livret Bleu ne sera pas bâclé et que l'avenir, l'originalité et le dynamisme du Crédit Mutuel ne sont pas négociables".

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 14



Ouest Synergie

Le Crédit Mutuel renforce la coopération dans le grand ouest

Trois Groupes de Crédit Mutuel de la moitié ouest de la France viennent de créer un G.I.E. qui leur permettra de mettre en commun des moyens techniques mais aussi commerciaux. Le Crédit Mutuel de Bretagne, celui de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest (dont la circonscription s'étend jusqu'à Limousin) et celui du Sud-Ouest (qui va d'Angoulême à Bordeaux jusqu'à la frontière espagnole) ont, en

effet, décidé de renforcer leur coopération dans divers secteurs. "Les présidents de ces trois groupes, respectivement Louis Lichou, Louis Oger et Roger Doche, ont signé à Paris cet accord qui donne naissance à Ouest-Synergie, nom donné à ce Groupement d'Intérêt Économique qui pourrait très rapidement rejoindre le Crédit Mutuel d'Anjou et qui s'inscrit dans l'axe "Arc Atlantique".

Deux grands domaines de recherche et d'action ont, dans l'immédiat, été confiés à Ouest-Synergie: la technologie et l'activité commerciale. En ce qui concerne l'information et la télématique, les Groupes du Crédit Mutuel concernés ont pour objectif de parvenir rapidement à l'uniformisation des systèmes, des matériels et des procédures. Tout cela dans un souci d'efficacité pour parvenir à des économies d'échelle, en même temps qu'une augmentation des capacités d'études, de conception et de développement.

Le siège du CMB

Depuis plusieurs mois, des rumeurs aussi persistantes que non fondées courent sur un transfert éventuel du siège du C.M.B. Dans une déclaration, celui-ci met nettement les choses au point:

"Le Crédit Mutuel de Bretagne conservera dans le Finistère l'ensemble de ses instances de décision, direction générale comme services centraux. Aucun transfert de moyens ou de compétences en Ille-et-Vilaine ou ailleurs n'a été envisagé."

Actuellement, le Groupe emploie dans le Finistère 1 800 personnes, dont la moitié dans son siège de la région bretonne où sont réunis tous les organes de décision ainsi que les moyens les plus élaborés comme le centre informatique et une salle des marchés ultra-modernes.

Profondément attaché, par nature et par vocation, à l'équilibre régional, le C.M.B. n'entend pas modifier son implantation. La seule opération envisagée est l'installation, au centre de Rennes et dans le cadre d'un vaste projet municipal d'urbanisme, de sa Direction départementale d'Ille-et-Vilaine actuellement implantée dans la banlieue rennaise, à Chantepie, où est aussi juridiquement situé, depuis toujours, le siège social d'une des sociétés du Groupe (Fédération). Cet immeuble abrite également les délégations que les principales filiales du Groupe doivent voir sur la place de Rennes.

Space

Le commissaire général du Space (salon de la production agricole / Carrefour européen), J. Touzel, a fait connaître les résultats de l'enquête menée auprès des 40 000 visiteurs (dont 700 étrangers) et les 440 exposants.

Pour les visiteurs (les 2/3 ont moins de 40 ans) 77 % considèrent Space comme un outil d'aide à la décision, 84 % donnent une note bonne ou très bonne pour l'organisation et la qualité des stands, 86 % expriment l'intention de revenir.

Chez les exposants, 80 % jugent de manière positive le positionnement du Salon, 90 % considèrent comme bonnes et très bonnes les prestations administratives et 81 % les prestations techniques.

Space se déroulera à Rennes les jeudi 12, vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 septembre. ■ Space, BP 1339, 35013 Rennes - 99 33 81 10.

PROMOCEB

Priorité à la qualité

Lancée à l'initiative de la Région et de la CRCI, l'opération Promoceb, dont l'objectif est de mener d'ici 1993 une centaine d'entreprises à la certification, a réussi son démarrage. En quelques mois, Promoceb a atteint un seuil qui crédibilise sa démarche d'aujourd'hui. Après une première phase consistant à créer l'existence et l'identité de Promoceb et informant les industriels de l'opportunité qui s'ouvre à eux, elle a réussi le challenge de réunir, à travers un cycle de rencontres dans les diverses CCI 600 chefs d'entreprises venus témoigner de l'intérêt qu'ils portent à la qualité et à la démarche de certification.

Mobilisation importante et preuve que la qualité est bien aujourd'hui au centre des préoccupations actuelles des chefs d'entreprises bretons qui, représentant de grandes entreprises comme des PME/PMI, ont participé massivement à ces réunions portant très techniques.

Promoceb vient donc de gagner son premier pari: celui de se faire connaître, mais surtout reconnaître des industriels qui, ayant accueilli favorablement l'idée et le projet de Promoceb, s'investissent aujourd'hui et acceptent de s'entendre critique leur organisation "qualité".

La deuxième vocation est celle de la formation et de l'audit. Promoceb propose aujourd'hui la mise en place d'actions de formation à deux niveaux: le premier, terminé, qui avait pour objectif de former une vingtaine de consultants destinés à intervenir au sein de l'entreprise; le deuxième en direction des responsables de la qualité dans l'entreprise.

Déjà près de 60 entreprises, conscientes que la réussite passe par les compétences internes, ont inscrit un de leurs cadres à cette formation.

AUDIT GRATUIT

Point fort de l'opération Promoceb, une vaste étude évalue le niveau d'Assurance Qualité des entreprises bretonnes, 200 industriels ont saisi cette opportunité. Ils ont ainsi souhaité qu'un état des lieux en matière de qualité soit réalisé au sein de leur entreprise. Cette opération permettra de créer une véritable banque de données riche de résultats synthétiques, analysés par secteurs d'activités. ■

Contact: Yves Quéffelec - 99 25 41 05.



Aéropatiale Avions:

Le fuselage d'Airbus A340

Aéropatiale Saint-Nazaire vient de livrer les éléments du fuselage du premier quadricopteur européen, l'Airbus A340. Cet ensemble, constitué des parties avant et centrale de l'appareil (dont les principaux composants proviennent d'Allemagne, d'Australie, du Canada ainsi que des usines Aéropatiale de Nantes et de Meaulte), représente un tronçon de 37 mètres de long dirigé sur Aéropatiale Toulouse pour assemblage final, au sein de la récente usine Clément Ader.

Cette nouvelle fabrication permet à Saint-Nazaire de renforcer son rôle en matière d'assemblage et d'équipements de gros tronçons d'avions; elle a exigé la construction d'un nouveau hall de 17 000 m² (coût: 100 MF) dans le cadre d'un programme d'investissements

de l'ordre de 400 MF sur quatre ans.

La réalisation de cette partie de fuselage marque, notamment, un élargissement important de la politique de coopération internationale d'Aéropatiale Avions. En effet, outre ses partenaires traditionnels du consortium européen, Airbus Industrie (Deutsche Airbus, British Aerospace et C.A.S.A.), sont associés également à la construction de l'Airbus A340 des partenaires tels que Canadair au Canada et A.S.T.A. (Australia) ainsi que Korean Air (Corée du Sud) et Soko (Yougoslavie).

Fin octobre, l'Airbus A340, dont le premier vol est prévu en automne 1991, avait fait l'objet de plus d'une centaine de commandes et options enregistrées auprès de douze compagnies aériennes. ■

Air-Vendée fonce

La compagnie Air Vendée compte désormais 5 destinations françaises au départ de Nantes. Après Rouen et Le Havre deservies des 1986, Clermont-Ferrand a vu le premier appareil Air Vendée se poser le 9 avril 1990 sur son aéroport d'Aulnay, avec l'ouverture de la liaison Nantes-Clermont-Geneve. Debut novembre, deux nouvelles relations Nantes-Limoges et Nantes-Rennes ont été ouvertes.

L'AVENTURE EUROPEENNE

L'aventure européenne avait commencé en 1985 avec Nantes-Le Havre-Bruxelles, 1990 apporte deux nouvelles destinations vers des métropoles européennes: Amsterdam et Genève.

Air Vendée représente donc aujourd'hui une alternative pour les hommes d'affaires qui souhaitent éviter la plate-forme parisienne: pari réussi puisqu'aujourd'hui...

La SAAB 340 B qui sera mise en service en avril 1991.

Cofratel en pointe

Quand on est leader du Grand-Ouest dans le domaine de la communication (voix - image - données, écrits) ainsi que dans celui de la sécurité et de la gestion des bâtiments, on se doit de savoir faire passer son message. Cofratel-Ouest n'a pas manqué à cette opportunité et l'inauguration de ses nouveaux locaux à Saint-Gilles, près de Rennes, fut une réussite. Jacques Corrier, le directeur général, MM. Mahé, directeur du centre d'exploitation de Rennes, Robin et Quatrebert (services sécurité de Nantes) ont donné toutes précisions à l'attention des lecteurs d'Armor magazine...

L'entreprise créée en 1947 à Nantes ("Le Réseau Téléphonique Nantais") n'a cessé de s'agrandir: Vannes puis Quimper (1969), Rennes en 1972, St-Brieuc... Avec 10 centres en Bretagne elle emploie 150 personnes pour quelque 10 000 clients: usines, hôpitaux, services, administrations, etc. et particuliers. Plus de 40 de ses employés sont des techniciens et ingénieurs de haut niveau.

Cofratel-Ouest vient de réaliser un holding en absorbant la partie "téléphonie" de Roiret, une entreprise performante, spécialisée dans l'électricité, bien connue dans la région Rhône-Alpes. Fidèle à la politique hexagonale de ses implantations (Téle-Nav), Cofratel-Ouest n'a cessé de s'étendre à l'étranger, cette entreprise de pointe, Cofratel-Ouest a valeur d'exemple pour les industriels et les commerciaux bretons. Marcel Dauterive, maire de Saint-Gilles, et son conseil, ainsi que les nombreux visiteurs, ont pu s'en rendre compte. Tous furent très intéressés et apprécièrent cet ajout supplémentaire et sécurisant au service d'un spécialiste de la communication et de la sécurité. ■

RENÉ SAUVAGET

Formemploi

Le Salon Formemploi (Formation Professionnelle et Rencontres Emploi) se tiendra les 7, 8, 9 février à Lanester (hall des expositions du Pays de Loire).

Formemploi a pour finalité de créer un courant d'informations sur la diversité accrue des moyens de formation, l'investissement financier étant de moins en moins une obstacle. Les professionnels de la formation rencontreront les utilisateurs. ■

Idées Forées, 5, av. du Parc, 95022 Cergy - 39 78 39 61.

**Club des créateurs
d'entreprises de Rennes**
**Bernard Violette
à la barre**

A l'occasion de l'assemblée générale du Club des Créateurs, Gilles Baraille, son président, a passé le relais à Bernard Violette, pdg de la Société L. B. M., assisté de deux vice-présidents : Yvonnick Morice (formation) et Claude Neven (communication et opération Oscar). La manifestation fut marquée par 3 temps forts.

- La remise des trophées : prix de la tenacité pour M. Rialland, spécialiste de la carrosserie industrielle à Crevin ; prix de l'innovation technique pour M. Morice, de l'entreprise Lithos, fabricant de circuits imprimés installés à Vire ; prix du développement à M. Melot, de "Creation Technique" (construction de machines pour l'emballage) du Val d'Isère.

- Désormais, le Club des Créateurs d'Entreprises devient le partenaire de l'Oscar du Manager en l'honneur, dès 1991, le 1^{er} Oscar du Créateur d'Entreprise.

- Une conférence-débat, sur le thème "quelques pièges à éviter dans la création d'entreprise" animée par Gilles Copin, professeur de finances à Sup de Co - Lyon, auteur de l'ouvrage "L'itinéraire financier du Créateur d'entreprise".

Le Club des Créateurs, qui compte 70 adhérents, accueille tous les ans en moyenne 100 personnes soucieuses de s'informer et de se former à la création d'entreprise. ■

Une salle des ventes à Nantes pour la B.N.P.

La BNP investit dans le Grand Ouest pour permettre aux entreprises régionales un accès plus simple aux services internationaux. La Salle des Marchés BNP de Nantes dispose d'équipements très sophistiqués et de cambistes de haut niveau. Opérationnelle depuis la mi-novembre, elle relie d'ores et déjà le potentiel économique des Régions Pays de Loire - Bretagne aux principales places financières.

Les entreprises peuvent y traiter leurs opérations de change, de couvertures de risques, d'emprunts en devises, pour des montants non restrictifs et à des conditions identiques à celles pratiquées pour des gros volumes au niveau national. Face à la concurrence internationale, nos entreprises peuvent donc appréhender, à chances égales, les marchés européens et mondiaux. ■

Quels enjeux pour l'économie sociale ?

L'économie sociale doit-elle avoir vis-à-vis des Ressources Humaines des approches ou des réponses différentes de celles des entreprises ? Quelles bases théoriques ou idéologiques peuvent légitimer ces approches particulières ? Comment articuler logiques professionnelles et logiques militantes ? Quels sont les enjeux pour l'économie sociale face à l'ouverture des frontières, l'Europe de 1992 et le développement de l'information et de la communication ?

C'est pour apporter des réponses à ces questions que l'ADECAMB (Association pour le Développement Coopératif Associatif et Mutualiste de Bretagne) organise une journée de réflexion sur le thème : "Mobilisation des Ressources Humaines dans l'Economie Sociale" le 31 janvier 1991 à la Maison du Champ de Mars à Rennes. Cette journée s'inscrit en amont d'un colloque d'audience nationale sur le même thème qui se déroulera en janvier 1992 à Rennes.

ADECAMB, M. Rivalland, 6, av. Gaston Berger, 35043 Rennes - 09 33 51 09.

La Poste demain

La Poste change de statut au 1^{er} janvier 1991. Dotée d'une personnalité juridique propre, elle n'est plus une administration mais devient un exploitant autonome de droit public.

En réunissant, début décembre, à Saint-Malo ses 600 cadres supérieurs du Grand Ouest, la Poste a souhaité leur faire participer activement à la mise en application de la réforme. Elle leur a ainsi donné le moyen de pratiquer une information complémentaire descendante auprès de tous les personnels afin qu'aucun problème d'interprétation de la loi ne puisse être possible.

L'ensemble des questions posées et correspondant aux préoccupations des postiers et du devenir de la profession a été groupé autour de 200 questions.

La journée interrégionale s'est déroulée autour de 4 grands thèmes débattus lors de 4 tables rondes : les relations avec les clients ; les relations avec les partenaires ; l'organisation interne de la poste ; la gestion des ressources humaines. Par cette participation, la Poste a offert à ses cadres un pouvoir de proposition, de suggestion.

La loi du 2 juillet 1990 renforce les missions de service public de la Poste. Le transport du courrier reste sa première grande mission.

Deux nouveaux navires pour Brittany Ferries

La Brittany Ferries devrait accueillir, au printemps 1992, deux nouveaux navires. Un contrat a, en effet, été signé entre la compagnie bretonne, présidée par Alexis Gourvenne, et les chantiers finlandais Masa-Yards.

La première unité, baptisée pavillon français, assurera la ligne Caen/Ouestreham-Portsmouth. Elle pourra accueillir 2 120 passagers et proposera 710 couchettes et 300 sièges Pullman. Sa capacité véhicules, 620 voitures (soit 140 remorques de 12,2 m ou 330 voitures et 89 remorques) permettra de répondre à la demande sans cesse accrue de cette ligne, tant en fret qu'en passagers.

161 mètres de long, 26 m de large, 27 000 tonnes de jauge brute, une propulsion de 4 x 4400 kW, soit 24000 CV, pour une



vitesse de 21 nœuds, telles sont les caractéristiques de ce nouveau navire qui s'appellera "Normandie".

La deuxième unité, baptisée "Barileur", battant également pavillon français, assurera, en 4 h, la liaison Cherbourg-Poole, ligne exploitée par Truckline, filiale de Brittany Ferries.

Ce navire mixte, fret et passagers, a une capacité de 118 remorques en configuration fret, 270 voitures et 70 remorques en configuration passagers et pourra accueillir 1 200 passagers. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes : 151 m de long, 23,3 m de large, 1 440 m de longueur de roulage, 4 x 3100KW de propulsion soit 16850 CV, une vitesse en service de 19,5 nœuds. Il permettra lui aussi de répondre à une demande sans cesse croissante sur la Manche. Comme sur tous les navires de la compagnie, les passagers pourront bénéficier du confort Brittany Ferries : salon de 350 sièges Pullman, 140 couchettes pour les chauffeurs, restaurant à la carte, restaurant self-service, bar, piste de danse, salon de thé-vienniserie, boutiques...

Avec ces deux contrats, le montant total du marché passe entre Masa-Yards et Brittany Ferries est de l'ordre de 1,3 milliard de francs. ■

L'OUEST, L'ALTERNATIVE AU TUNNEL

"Le Nord aura son tunnel, l'Ouest, avec Brittany Ferries, à ses quatre ponts", déclare Alexis Gourvenne, président du groupe Brittany Ferries, qui animera, avec son directeur général Christian Micheliou, une conférence-débat le jeudi 10 janvier à 11 h 15 à Paris, Hôtel George V, sur le thème "L'Ouest, l'alternative au tunnel".

En 1990, Brittany Ferries représente 15 % du trafic Transmanche et plus de 50 % des échanges Transmanche à l'ouest du Pas-de-Calais, l'ouest dont le marché touristique connaît depuis 5 ans une croissance deux fois plus rapide que celle du détroit. Il apporte 4 milliards de recettes aux régions de l'Arc Atlantique. ■

DOSSIER

ENERGIE ET CONFORT

La crise du Golfe Persique a fait resurgir il y a quelques mois une préoccupation que l'on avait presque oubliée : celle des économies d'énergie. Tout à coup, la hausse du prix du pétrole nous a rappelé combien il était important de bien maîtriser ce problème et que toute négligence en ce domaine pouvait entraîner des conséquences parfois lourdes. Tout le monde est concerné : l'entreprise, la collectivité locale et même le particulier.

Certes, beaucoup d'initiatives ont été prises pour réduire ici et là les dépenses énergétiques et de nombreuses campagnes de mobilisation ont porté leurs fruits. Mais le gisement des économies n'est pas épuisé, loin s'en faut, et les efforts doivent être poursuivis.

Dans ce dossier, nous allons nous attacher, en collaboration avec l'Association Française pour la Maîtrise de l'Energie, à proposer quelques pistes pour une meilleure maîtrise de l'énergie dans l'habitat. ■

D'abord un diagnostic

Il est évident qu'avant d'entreprendre toute action, un diagnostic thermique réalisé par des professionnels s'avère indispensable.

Des solutions existent toujours pour réduire les besoins de chaleur, grâce à une isolation mieux adaptée, ou pour utiliser cette chaleur plus rationnellement en adoptant une installation et une énergie qui correspondent véritablement aux besoins.

Quelles solutions choisir ? C'est justement la raison d'être d'un diagnostic thermique. Il permet :

- de choisir, chiffres en mains, les travaux les plus nécessaires, les plus rentables ;
- de ne pas oublier d'intervention importante, parfois peu coûteuse ;
- de ne pas entreprendre de travaux peu utiles ou trop chers.

Le coût de cette étude est faible en regard des économies généralement possibles, tant sur la consommation d'énergie que sur les investissements envisagés.

Il faut savoir, enfin, que des subventions peuvent être accordées qui diminuent la facture globale. ■

Une bonne isolation

Vous pouvez avoir l'installation la plus sophistiquée et la plus performante du monde, si l'isolation est insuffisante ou mal faite, vous gaspillerez inutilement de l'énergie et par là-même de l'argent.

Quand on parle isolation, on pense en premier lieu parois vitrées qui, si elles sont réceptives de

chaleur en été, deviennent sources de déperdition de chaleur en hiver. Il convient donc de veiller à leur bonne isolation :

- par des double-vitrages

- ou par des sur-vitrages.

En même temps, le calfeutrage et éventuellement la pose de volets contribuent à assurer une bonne isolation.

LES MURS AUSSI

Les murs des habitations construites avant la réglementation thermique de 1974 sont peu résistants au passage de la chaleur. Cela peut entraîner, outre des consommations de chauffage excessives, un certain inconfort. L'isolation est donc une intervention intéressante à envisager.

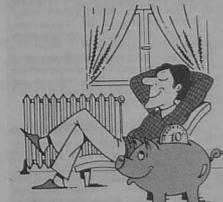
Elle peut se concevoir par l'intérieur ou par l'extérieur.

par l'intérieur : elle présente l'avantage d'être peu onéreuse mais comporte quelques inconvénients :

• la nécessité de poser des canalisations et corps de chauffe

• la difficulté de traiter certains points (poutres de fenêtres, plinthes...)

• l'impossibilité de corriger certains ponts thermiques.



le peuple breton
Pour comprendre et vivre la Bretagne d'aujourd'hui
Pobl Vreizh
Abonnement : 140 F, ou plus
B.P. 301 - 22304 Lannion Cedex

- par l'extérieur : elle présente de nombreux avantages :

- la remise à neuf de la façade
- la protection des murs vis-à-vis du gel, de l'eau, du soleil...
- la correction de ponts thermiques
- le maintien de la surface habitable sans diminution
- etc...

PLANCHER, COMBLES...

Dans une maison dont la dalle du plancher est coulée directement sur terre-plein, il peut être intéressant d'isoler cette paroi. Deux techniques : isoler par la périphérie les fondations de la construction ou isoler le plancher lui-même. Il s'agit pour les deux cas d'utiliser un isolant d'épaisseur variable.

Autre cible pour l'isolation, les combles habitables, c'est-à-dire des pièces situées sous une

toiture inclinée qui nécessitent le chauffage. L'isolation dans ce cas est simple et relativement peu coûteuse : elle consiste à poser un matériau isolant (fibres minérales, polystyrène, polyuréthane...). Le travail terminé, la finition se fait avec des plaques de plâtre, frisée, particules...

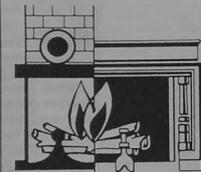
Il serait faux de penser que l'isolation des combles perdus (ceux qui ne sont pas occupés) n'est pas utile. Son absence peut engendrer des pertes inutiles de chaleur. Là, le matériau choisi peut être posé directement sur le plancher du comble.

Enfin, les vides-sanitaires sont eux aussi sources de déperditions de chaleur et doivent être isolés.

On le constate, et la liste n'est pas exhaustive, l'isolation d'une maison est primordiale avant d'envisager toute tentative pour économiser l'énergie.



LE CREDIT AGRICOLE AU SERVICE DES ECONOMIES D'ENERGIE



3 SOLUTIONS

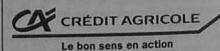
DE FINANCEMENT POSSIBLES

1 - VOUS DISPOSEZ D'UN PRÊT EPARGNE-LOGEMENT
Vous êtes titulaire d'un compte Epargne-Logement depuis 18 mois ou d'un Plan Epargne-Logement depuis 5 ans. Selon le montant de vos intérêts acquis, vous pouvez obtenir, sous certaines conditions, un PRÊT EPARGNE-LOGEMENT qui vous permettra, de financer jusqu'à 100 % du coût de votre projet.

2 - VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN PRÊT CONVENTIONNÉ
Votre Résidence principale a plus de 10 ans et vous souhaitez en améliorer le confort. Vous pouvez bénéficier d'un PRÊT CONVENTIONNÉ qui vous permet de financer jusqu'à 90 % du coût de votre projet.

3 - VOUS CHOISISSEZ UN FINANCEMENT BIEN ADAPTÉ : "LE PRÊT TOUT HABITAT"
Le financement facile, ça existe ! Avec le prêt "tout habitat" ! Il vous permet de financer facilement votre projet et de choisir des mensualités bien adaptées à votre budget en étant vos remboursements jusqu'à 7 ans.

REDUCTIONS D'IMPÔTS
Celui qui veut s'engager dans des travaux d'économie d'énergie peut bénéficier d'une réduction fiscale. La dernière lettre du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine informe les propriétaires que les réductions d'impôts accordées pour des travaux sont reconduites pour trois



Les solutions performantes

- le fioul avec une chaudière mixte.

- la maison bioclimatique gaz : le chauffage et l'eau chaude sont assurés par une chaudière mixte instantanée à haut rendement.

- la maison bioclimatique électrique : le chauffage est assuré par des convecteurs sur programmation. L'eau chaude sanitaire est assurée par un chauffe-eau à accumulation alimenté en heures creuses.

- le confort gaz : chauffage et eau chaude sont produits grâce à une chaudière mixte dont l'émission se fait par plancher chauffant basse température.

- la maison solaire active : le chauffage se fait par un plancher solaire direct en zone nord. Le système comporte un ballon solaire, des capteurs et des convecteurs électriques pour l'appoint.

- le bois : combustible économique, il peut avoir de très bonnes performances à condition de choisir son installation avec soin. Il existe plusieurs types de chaudières à alimentation manuelle ou automatisée. ■

Les aides financières

ans, à condition d'effectuer les travaux avant le 31 décembre 1992 et de ne pas dépasser un certain revenu imposable.

Les travaux concernent les améliorations effectuées dans des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1982 et sont soumis à des contrôles de qualité. Pas question d'utiliser n'importe quel matériau, par exemple.

Les réparations importantes, comme le remplacement d'une chaudière, peuvent, elles aussi, permettre des réductions fiscales.

Si vous avez souscrit un emprunt pour de tels travaux, les intérêts peuvent être déduits en partie.

Si vous avez un projet, il ne faut surtout pas hésiter à vous renseigner. L'interlocuteur le mieux placé pour répondre à toutes vos questions est l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie qui peut être consultée sur Minitel 3615 et 3616 code AFME, par téléphone au numéro vert de l'Agence 05 111 333 ou auprès de l'Agence régionale, 33, bd Solferino, BP 196, 35004 Rennes Cedex - 99 30 04 04. ■

19/21 janvier

Un salon à Rennes

À la suite du premier choc pétrolier en 1973, les pouvoirs publics ont incité les Français à maîtriser leurs consommations.

Dès 1983, consciente de ce problème, la Ville de Rennes a mis en œuvre une politique globale visant à économiser l'énergie dans tous les domaines de sa responsabilité.

À ce titre, elle a entrepris un ensemble de travaux pour économiser l'énergie dans l'habitat.

Tout d'abord en mai 1983, signature d'une convention entre la Ville de Rennes et le FACT-ARIM pour l'ouverture d'un "Guichet Énergie". Sa mission : informer les propriétaires,

locataires, syndicis, en leur apportant toutes les directives, conseils en matière d'économie d'énergie, ainsi que des diagnostics thermiques conduisant à des travaux d'économie et de confort thermique.

Dans le cadre de ce guichet, tous les deux ans, l'un des temps forts de l'action d'information en direction du grand public a pris la forme d'un Salon des économies d'énergie.

Ce salon se tient à la salle omnisports en plein centre de Rennes et accueille environ 3 000 à 4 000 visiteurs.

Les récents événements du Golfe ont réactualisé le problème des économies d'énergie. Brutalement, nous nous retrouvons confrontés avec une énergie plus chère, et qu'en sera-t-il de l'approvisionnement ?

Certains utilisateurs ont investi dans de l'isolation ou dans des équipements performants et modifié leur comportement d'usage.

Cependant, le parc de chaudières est encore très vétuste et certaines sont peu performantes et énergivores. Les énergies sont encore très mal réparées et mal utilisées.

C'est pour toutes ces raisons que la Ville de Rennes a mandaté une fois de plus le FACT-ARIM d'Ille-et-Vilaine pour cette quatrième édition. ■

La S.E.O. Oscar du Manager d'Ille-et-Vilaine

À fin d'encourager les entreprises du département, et montrer qu'elles sont capables de réussites exemplaires, la Jeune Chambre Économique de Rennes a créé en 1986 un concours : l'Oscar du Manager d'Ille-et-Vilaine.

Cette année, c'est la Société d'Étanchéité de l'Ouest, créée en 1978 par un niçois devenu breton, Richard Sirezi, qui a été récompensée.

Spécialiste de l'étanchéité, la protection des bâtiments contre toutes sortes d'intempéries, la SEO a montré sa technicité et son savoir-faire.

Elle poursuit aujourd'hui de nouvelles ambitions : réussir le développement de la toute jeune filiale SEO Carabes et prendre pied sur le marché espagnol où les pourparlers sont déjà bien avancés. ■



Pierre Mahagouret félicite Richard Sirezi, directeur de la S.E.O. À droite, le lauréat 1989, Christian Tortelier, de la Société Hydatis

FORMATION SPÉCIALISÉE

Culture et Promotion Ouest met en place une formation technique "d'ouvrier qualifié en installation thermique option énergies renouvelables". Elle dure deux ans. Actuellement à la phase de recrutement, elle s'adresse à des moins de 25 ans ayant une bonne habileté manuelle, une expérience de travail en installation thermique ou un intérêt pour les techniques nouvelles.

Closure des inscriptions le 15 janvier.

Rens. : Nadine Vallant au 96 29 30 09 - CPO, 23, rue Marcel Sanguy, 22110 Rostreven.

BULLETIN D'ABONNEMENT

OU DE REABONNEMENT

à découper ou à recopier et à renvoyer à :
Pont Saint-Jacques - B.P. 419
22404 LAMBALLE CEDEX

M. _____
Profession _____
Adresse _____

souscrit à un abonnement d'un an à "ARMOR magazine" à partir du mois de _____ et verse 175 F t.t.c. (ordinaire) ou 350 F (soutien) - Etranger : 240 F par _____
- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691 - 70 Y Rennes
* Rayer les mentions inutiles.

MAINTENANCE EN EQUIPEMENTS THERMIQUES

Des formations gratuites et rémunérées vous sont proposées dans les Centres de Formation de l'AFPA :

AURAY - QUIMPER - RENNES - ST-BRIEUC

Pour tout renseignement :

afpaa N° VERT : 05 05 74 74 afpaa
ou 36-14 code AFPA

culture sevenadurez

Unvaniezh ar gelennerien brezhones

Jospineries

Une première manifestation locale de l'Union des Enseignants de Bretagne vient d'avoir lieu à Vannes et à Auray afin d'honorer de Lionel Jospin, ministre de l'Éducation, une négociation globale au sujet de l'enseignement du breton. L'Union demande qu'un plan de développement soit mis sur pied, dans la concertation, comme il a été fait pour le corse. Une manifestation nationale est prévue à Lorient le samedi 26 janvier. Si cette campagne était insatisfaisante, la pression trait en augmentant dans les mois suivants.

Ce qui a été possible pour le corse l'est pour le breton. Ce que les Bretons réclament, c'est l'équité. Jospin n'a-t-il pas déclaré : "Je veux mettre l'enseignement des langues régionales sur un pied d'égalité" ?

Or, en 1991, il accorde 14 postes de corse et un seul de breton, soit 14 fois moins de postes quand il y a 16 fois plus d'habitants en Bretagne ! Les Bretons ne demandent pas l'impossible, seulement la justice et ils feront ce qui sera nécessaire pour l'obtenir.

Les prix des écrivains de l'Ouest

Grand prix du roman de la Ville de Rennes à Jean-François Coateur pour "La Danse des Masques" (Éditions Albin Michel). Prix des écrivains de l'Ouest à Françoise Le Roux et Christian-J. Guyonvarc'h pour "La Civilisation Celtique" (Éditions Ouest-France) et l'ensemble de leur œuvre. Prix du grand ouest à Georges Minois pour "Les Religieux en Bretagne sous l'Ancien Régime" (Ed. Ouest-France). Prix Korrigan à Jean Roland pour "Le bain des pages" (Éditions Tequi). Grand prix de poésie à Jules Besret.

Expolangues

Expolangues se tiendra comme chaque année à la Porte de Versailles du 7 au 11 février en présence d'un stand "langue bretonne" financé par l'Institut Culturel de Bretagne (Skol Uhel ar Vro) et réalisé grâce au concours d'associations œuvrant pour le breton en région parisienne : expositions, réalisations, documentation, présence de maisons d'éditions en langue bretonne, média, enseignement...

Dinard parie sur le dynamisme culturel

Sous l'impulsion de son maire Marius Mallet, la ville de Dinard investit beaucoup dans le culturel. Avec succès si l'on en juge par les retombées médiatiques. Et la reprise du casino par le regretté Lucien Barrière peut ainsi trouver une partie de sa justification : la ville est gagnante et attire les gagnants. A sa réputation retrouvée de station balnéaire cote, Dinard ajoute désormais celui de fleuron de l'art. Outre son Mal Culturel, le Festival du film anglais a connu d'entrée l'impact espéré. Et les expositions au Palais des Congrès ont été remarquables, telles celles sur les coquillages et le vol des oiseaux.

Le Conseil municipal, conscient, par ailleurs, du retour en force de la littérature potémique, a décidé de parer chaque année un prix de poésie.

Le premier Prix est allé à l'écrivain binais Christian Quéré (montant 4 000 F). Autre poète apprécié, le professeur rennais René Clôtre a reçu, lui, outre un

chèque, un magnifique tableau du peintre Michel Simon-Le Breton, un des animateurs de la SPAF bretonne.

Le Prix André Bourcois-Macé, créé par son fils en faveur des jeunes poètes, a été décerné à Eric Gilard, 17 ans de Grans (56) et Caroline Martin, 13 ans (Saint-Brieuc). Les deux autres prix furent attribués aux deux extrêmes... par l'âge : Alexandra Dolé, de Pacé, a 9 ans ; la doyenne, Mme Kern-Brouard, d'Erquy, a 102 ans.

Jean-Pierre Colignon, "Monsieur Langue Française", fier de son origine bretonne, journaliste au Monde et collaborateur de Bernard Pivot, présidait le jury, près du maire et de son adjoint, M. de la Fournière, me faisant l'honneur de m'associer à cette cérémonie. Une seule ombre vint obscurcir la journée : la disparition récente d'André Maury, vice-président du Comité de Défense de la Langue Française, membre du jury, et dinardais. Un homme de bien, charmeur et fin lettré dont dont gardérons le souvenir.

RENÉ SAUVAGET



Le mandat des poètes à Christine Guénant

Christine Guénant, poète depuis l'enfance, continue son chemin dans l'écriture. Prix Charles Yldrac de la Société des Gens de Lettres pour "Un ange à la fenêtre", prix de la ville de St-Brieuc ainsi que celui de Clôtreau, le travail de cette vannetaise continue d'être sollicité de plus en plus par le milieu littéraire.

Fondé par Pierre Béarn, le "mandat des poètes" est une œuvre de solidarité qui encourage le talent créateur des poètes isolés.

Actuellement, Christine, qui vit en campagne, en marge du monde médiatique, a de nouveaux projets d'ouvrages.

Christine Guénant, "Les Cours", La Bouquière, 33340 Luffré.



Coiffes et costumes du Pays de Rennes

Organisée par l'association Gizoù, le Cercle celtique et les Archives municipales, une exposition sur les "Coiffes et costumes de l'ancien comté de Rennes" se tiendra du 18 janvier au 10 février aux Archives, près de l'avenue Jules Ferry à Rennes. C'est une évocation précise des modes du XIXe siècle paysannes au cours du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle.

L'accent sera essentiellement mis sur des communes très représentatives de par la particularité de leurs "Guises" : bassin de Rennes, pays d'Outre-Ille, pays de Rance, de Fougères, de Viré, de La Guerche, pays de Redon, de Bain, de Montfort.

Outre coiffes et costumes l'évocation des modes se fera par la présentation de tableaux et gravures (Charpenier, Laisné notamment). Par ailleurs l'évocation des modes sera présentée à travers l'œuvre littéraire d'écrivains tel Paul Féval... Enfin un cycle de trois conférences se déroulera à la fin de chaque semaine. Une consacrée au costume, l'autre à la vie et à l'habitat en pays de Rennes au XIXe siècle, la troisième sera un concert de chants et musiques en pays gallo. Entrée gratuite.

L'enclos paroissial

"Profane et sacré de l'enclos paroissial" est le titre d'un film vidéo bilingue qui dépeint la sculpture religieuse des XVIIe et XVIIIe siècles alors que la Bretagne connaissait un essor économique sans pareil. Les sculpteurs de l'époque nous font revivre pleinement le climat religieux. Ils nous transportent dans un monde de formes qui n'appartient pas à la banalité du quotidien.

Ce film vidéo est en souscription 345 F chez l'auteur Gérard Léhévre, 12 rue du Giacret, 35200 Rennes (parution fin janvier).

LIVRES

B.D.

Le voleur d'humains, par Jean-Pierre Dirick - C'est le 1er album des aventures de l'inspecteur Klebs, une série éditée au profit de la SPA. Cette fiction est née de l'imagination débordante et du crayon magique de Dirick. Mais l'auteur se garde bien d'affirmer que "toute ressemblance avec des personnages existant ou ayant existé ne serait sur fortuite...". (Ed. Dargaud et Société Protectrice des Animaux, Berthier, 75017 Paris - 59 F.)

Le Londres de Peter Pan

Inspire d'un texte célèbre, le Peter Pan de Loisel a l'ambition de nous entraîner non pas sur les traces d'un personnage singulier mais au sein de "cette substance commune à tous les enfants", autrement dit dans l'univers de l'enfance. Ce monde est si complexe, si dense et si riche, que le roman de James Barnes, immergé dans l'idéal familial et bien pensant de la société anglaise de ce début de siècle, ne pouvait prétendre à explorer les contours. C'est pourquoi Loisel amplifie ce qui n'était qu'abordé par le romancier anglais.



Le génèse de Peter Pan, premier tome de la série "Londres", obéit à ce souci de dresser un tableau aussi large que possible de la nature complexe des enfants. C'est pourquoi Loisel décrit l'enfance sous le mode de l'exces qu'elle l'engendre ou qu'elle subisse. Le "18e-24e", dont parle James Barnes, est décrit par Loisel comme le moteur, le mode de fonctionnement de ce

monde à jamais perdu pour les adultes. (Ed. Vents d'Ouest, 40 93 01 01.)

Les aventures de Kiki, le singe vert

Sur un texte et des illustrations d'Olivier Ripert, un sympathique petit grincé invite à une découverte de l'Afrique, la flore, la faune, les charmes puissants de cet immense continent, ses multiples attraits, mais aussi ses dangers. (65 F, Ed. Elor.)

Prix Roparz Hemon

Reun an Hir

Le "Prix Roparz Hemon" a été décerné à Reun an Hir pour son ouvrage "Dre hent ce hent" (Par un chemin ou l'autre). Cet ouvrage, œuvre de toute une vie, est sans doute un des plus importants qui aient été écrits en Bretagne depuis un demi-siècle et c'est la seule raison qui lui vait été couronné par le nouveau prix Roparz Hemon. Le fait qu'une étude de cette qualité ait été écrite en breton est un signe de la vitalité et de la maturité de notre langue. Il faut souhaiter qu'il soit bientôt traduit en anglais ou en français tant il nous paraît devoir être utile à tous ceux qui, en Bretagne, exercent une responsabilité quelconque, aussi bien dans le domaine politique qu'économique, les deux étant étroitement liés. Quoiqu'il soit pour l'essentiel consacré à la création et au développement des chemins de fer en Europe, plus particulièrement en Bretagne, il en dépasse largement le cadre. C'est un remarquable panorama de l'histoire des communications maritimes (longtemps les plus faciles et les plus sûres), routières, ferroviaires et aujourd'hui aériennes, avec des échappées vers l'avenir. Elles conditionnent le développement d'un pays dont les difficultés économiques tiennent principalement à l'absence chronique de dessertes qui lui soient propres, ses différents continents, Rome plus Paris n'ayant été qu'un fonction de leurs intérêts particuliers et non ceux de la population.

Ainsi, au lieu d'une voie ferrée centrale et d'une autoroute centrale qui domine les pays de la péninsule bretonne, commandent, ce depuis le siècle dernier établi deux axes de communications, assez près des côtes au nord et au sud, écartelant la Bretagne en deux fractions, condamnant l'intérieur à un déclin rapide. Les créations en Sasse-Bretagne d'un réseau à voies étroites, initiative à peu près unique en son genre et qui peut se présenter comme une tentative pour remédier à cette situation, se révélera finalement ardue et coûteuse à un développement rationnel de l'économie bretonne.

Ajoutons que cet ouvrage passionnant, bourré d'anecdotes et baigné d'un discret humour, se lit comme un roman. D'une haute valeur technique, il est écrit en cette langue précise et limpide, d'une grande aisance et d'une grande clarté qui est l'appareillage de véritables érudits et des hommes de science.

Très abondamment illustré, il fait passer en revue une impressionnante série de trains et de locomotives du temps passé tous plus étincelants et sympathiques les uns que les autres, tels que notre enfance les a vus défilés, halelants et traînants. De nombreuses cartes et des graphiques complètent l'ensemble. (Ed. Mor Yezh, Lannvéron, 233 p., 150 F.)

Y. BUESSSEL DU BOURG

Né à Brest en 1921, ingénieur en 1939, Reun an Hir a séjourné 20 ans au Gabon où il supervisa les transports maritimes et fluviaux des marchandises destinées à l'exportation ; puis il assura 15 autres années la direction de la ligne maritime entre Calais et la Grande-Bretagne avant de prendre sa retraite à Plogastel en 1983, se consacrant désormais à l'enseignement de la langue bretonne.

Le quôteur de mémoire

à du affronter différentes épreuves qui ont fait de lui un professeur de lettres classiques et un écrivain de renom international ; comment il a dominé les hasards et les nécessités de son existence

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 21

par Yann Poilvet

Yakari an indian bihan

Hag anavezout a rit anezhañ ? Ma ne rit ket, gouzennit ketou digant ho mah, ho m'ere'h, ho niz... pe digant kement bugel yaouank, Yakari a zo mignon d'al loened, kazzad a ra ganto. Troou kaer a c'hoarvez gantañ, ar ur re vevañ diskouezet brav et levriou ha bremañ et c'haezdigou video. (Ed. Kemp Yimp Dev.)

Brume sur le Mézenc

Traverser le Mézenc, avec tout le matériel de camp, transporté grâce aux fameuses "charrettes de

Sindbad ar Martolod



"Sindbad ar Martolod"

"Sindbad ar Martolod" est le 8è ouvrage présenté dans la collection "Skol ar Louarn" ("l'école du Renard") destinée en principe aux adolescents, mais qui contient parfois de petits chefs d'œuvre.

De même que Daniel Defoe fut inspiré par la tragique aventure du marin écossais Selkirk, qui lui donna l'idée de son Robinson Crusoé, de même les voyages fantastiques de Sindbad ont été inspirés de son origine dans les souvenirs d'un voyage réel exécuté vers l'an 1000, sur les quais sont venues se cristalliser d'innombrables traditions et légendes venues de différents pays d'Orient, et dont certaines ressemblent étrangement nos propres traditions.

Cet ouvrage captivant, dont l'excellente traduction de Martial Menard est un brio et qui a su conserver l'enchantement et le mystère, nous fait espérer qu'il nous donnera encore en notre langue quelques autres de ces contes des "Mille et Une Nuits" si chers à notre enfance.

(Éditions An Here, Kerynès, 23480 Ar Roparz Kerhuon, 55 F, 147 p.)

patrouille", voilà l'objectif, assorti d'un esprit de compétition entre les différentes patrouilles. Ainsi débute une aventure très dure, dramatique... Un roman passionnant et enrichissant de Pierre Delac (176 p., 79 F, Ed. Elor, Si Vincent-sur-Oust).

★ LE TEMPS DES CELTES, des Romains, des Germains, par M.P. Pedrizec et E. Krähenbühl - Des grandes migrations de nos ancêtres au royaume de Clovis, plus de 1 000 ans s'écoulent, marquant un bond étonnant dans l'histoire de l'humanité. Les oppri-

ture pour se consacrer à l'inventaire, de village en village, des caractères de la culture bretonne, comment sans relâche, il a poursuivi sa quête et quelle méthode il a mise au point pour fouiller la mémoire de notre civilisation celtique ; le quôteur de mémoire nous fait savoir éblouamment la démarche si originale de l'auteur devenu lui-même conteur, le conte étant la forme la plus achevée de l'oralité. (Ed. Plior, Coll. Terre Humaine)

diams, les druides, les routes romaines, le Dieu des chrétiens, les barbares, la terre, la pierre, le vin, les artisans... D'un grand brassage d'ou naissai, sans qu'on le sache encore, ce qui allait devenir l'Europe. (Ed. Nathan).

*** ROMÉO ET FORTUNA** - par Robert Masson et Michelle André - Illustrations de Sibylle de Fischler. L'histoire de Roméo et de son ami Roméo restera dans la mémoire des petits. Ils comprennent, à travers elle, comment ils peuvent prévenir les maladies en menant une vie saine et en apprenant à se nourrir. (65 F. *Télévision*, 9, rue Dappuytren, Paris).

ROMANS

*** LA FILLE DÉMANTELÉE**, par Jacqueline Harpman - Un portrait à la Folcoche - la haine profonde que ressent Edmée s'exprime dans une passion dévorante qui suit les pages d'un roman pas toujours facile à suivre. (Ed. Stock).

SOUSCRIPTION

* Le premier tome (lettres A et B) du grand DICCIONARI FRANCO-OCÉANIC de Christian Rapin est en souscription jusqu'au 31 janvier 1991 au prix de 150 F (+ 15 F de port). Il contient tous les registres du vocabulaire depuis celui de la civilisation traditionnelle jusqu'à celui des technologies nouvelles. CIP Rapin 4574, 39 K Bordeaux. Adresse : C. Rapin, 47340 Sauvagnas.

PRATIQUE

*** BIEN GÉRER VOTRE ÉPARGNE** - Dans ce guide de 200 pages qui présente les principaux placements mis à notre disposition, Alain Fournier donne sur chacun une information très complète en détaillant les conséquences financières et fiscales, des conseils adaptés à chaque situation. (50 F (franco) ou *Chasseur Français*, 14, rue Jean Rey, 75015 Paris).

*** TÉLÉ-CALORIES** par Martine Allain Regnaud - Ni terrorisme alimentaire, ni morale... mais des conseils pour nous aider à acheter intelligemment et à tenir un compte précis de nos plats alimentaires par la présentation de TFL. (Ed. TFL).

HUMOUR

*** LAISSEZ CHANTER LE PETIT !** par Pierre Perret - La vie, les farces, les chansons, les passions d'un des grands de la chanson contemporaine. C'est évidemment plein d'humour, de poésie aussi. (Ed. J.C. Lattes).

SPIRITUALITÉS

Czestochowa

L'espoir s'appelle Marie, nadjiza ma na imie Maria... En août de chaque année, des centaines de milliers de pèlerins, des Polonais entraînant derrière eux des jeunes de toute l'Europe et du monde entier, se mettent en marche vers N.D. de Czestochowa. Préface par le polono-breton Jean Offredo, cet album de F. Giovannoni, V. Malin et J. Szot se présente comme un reportage sur la foi en marche. Des témoignages réfléchis ou pris sur le vif, illustrés par des photos poignantes en noir et blanc ou en couleur. (Ed. Mame).

*** PSYCHOLOGIE SACRÉE**, par Jean Houston - L'union avec le bien-être de l'âme - le moyen de se préparer à bâtir, ensemble, un autre monde, un nouvel âge. (Ed. Dangles).

DOCUMENTS

*** LA MACÉDOINE**, par Henri Vlek - De 1466 à nos jours, ce tome II vient à point alors que, en Makédonija comme ailleurs, la réalité nationale reprend vigueur. (Ed. La Bretagne réelle, Merdrignac).

*** ÉLOGE DE L'HUITRE**, par Louis Gay - L'huitre, fête et gastronomie ; c'est à la fois manger et boire la mer. Son histoire remonte à l'Antiquité et ses vertus, autant que ses "propriétés", sont connues du monde entier. Un livre passionnant à servir avec un vin blanc sec et frais. (Ed. Gentiana, 96 p., 79 F).

BIOGRAPHIES

*** JOSÉPHINE BAKER, une américaine à Paris**, par Phyllis Louis - L'histoire d'une fille de St-Louis (Missouri) qui, à force de charme, de vitalité et d'humour a su accéder au rang de vedette internationale. Avec un cœur gros comme ça. (Ed. Fayard).

*** PIAF L'INOUBLIABLE**, par Marcelle Roulher - Ce superbe album, largement illustré, fait revivre celle qui fut la chanteuse préférée de plusieurs générations. (Renaudot).

POÉSIE

*** Deux nouveaux recueils illustrés** dans la collection Le Vent : LA GOUTTE BLEUE, par Alain Le Roux - L'ARCHE DU CADOR, par Marcel Quéré (Ed. An Amzer, 27, allée Morvan-Lebesque, 29280, Plouzane).

*** VENTS ET MAREES**, n° 41 - L'Université populaire de St-Nazaire, une nouvelle de Pierre Chironneau, des poèmes. (abonnement 80 F - 17, rue du Port, St-Nazaire).

Les lectures de Yann Brekilien

La source et le secret

En introduction à son recueil "La Source et le secret", Charles Le Quintric confie avoir dû s'écarter plus de poèmes. Il est heureux qu'il n'ait pas tenu cette (mauvaise) résolution, car c'est nous qui aurons été punis, car "La Source et le secret" c'est, sans tomber dans le dithyrambe, sublime. Après avoir lu ces poèmes, je suis resté comme ébahi. Seulement je suis bien incapable de dire d'où vient cette magie. Pourtant l'auteur prend la peine de nous expliquer de façon très brillante, dans son introduction, ce qu'est la poésie, mais je n'en demeure pas moins stupéfait qu'avec des mots un poète puisse créer une telle magie. Une musique quasi céleste. Les vrais poètes sont rares - Charles Le Quintric est un des grands parmi les grands. La consécration qu'il vient de recevoir avec le prix Goncourt de poésie n'est pas usurpée. (Charles Le Quintric, La Source et le secret, 249 pages, Ed. Albin Michel, 150 F).

Les sorciers du bout du monde

Cette œuvre intéressante à lire, plain de vie, pas mal écrit, avec juste ce qu'il faut d'humour. Mais, en définitive, plutôt décevant. Fanch Guillerm n'est un illusionniste, comme il est du métier, il s'intéresse beaucoup à la sorcellerie à travers le monde. Il nous promène des lettres-chamans d'Afrique Noire aux lakhs du Sri-Lanka et des médecines-ménages d'Extrême-Orient, sans oublier les sorciers de nos campagnes bretonnes. Il fait pression de foi nationaliste : pourquoi pas ? Lui n'est mieux placé que pour savoir que les tours de magie les plus spectaculaires ne sont que des supercheries. Pourtant, on referme le livre avec un sentiment de malaise, le sentiment que l'auteur, en faisant semblant d'être sur le point de nous livrer un grand secret, nous a bel et bien rousés. Le livre commence par la narration d'une audience du tribunal de Chateaulin ou était jugé, en 1956, une affaire de sorcellerie - eh bien il n'y a pas besoin de poursuivre longtemps la lecture de ce texte pour être certain que Fanch Guillerm n'a jamais mis les pieds dans un tribunal correctionnel (par contre, le fait dont il est parti est bien exact : il y a effectivement eu une affaire de sorcellerie au tribunal de Chateaulin et ce qui est amusant, c'est qu'à l'époque j'en ai le dossier, mon collègue le juge résident, qui savait que je m'intéressais à tout ce qui concerne la civilisation paysanne, m'ayant invité à venir en prendre connaissance). En somme, les "Sorciers du bout du monde" est un livre plaisant à lire, évocateur de civilisations lointaines, mais qui, en ce qui concerne les sorciers et la magie, nous laisse sur notre faim. (Fanch Guillerm, Les Sorciers du bout du monde, 335 pages, Ed. La Pensée Universelle, En vente chez l'auteur, 12, rue Jules-Ferry, 29200 Brest, 124,20 F).

Notes de fer

Notre compatriote Gilbert Mercier a exercé assez longtemps en Lorraine ses fonctions de journaliste pour avoir connu le peuple des mineurs, descendants d'immigrés italiens. Les Notes de fer sont le roman d'un jeune ouvrier, Mario, fils de l'ancien leader syndicaliste de Fendrol, le "grand" Rallone, mort d'un accident du travail. Mario a une âme de révolté et un non-conformisme qui détone dans ce milieu de syndicalistes moutonniers. Et voilà que Mario et Delphine, la secrétaire du syndicat, plus cultivée que lui, s'appréhenent l'un de l'autre. Delphine essaie de civiliser un peu son amant, jusqu'au moment où c'est lui qui commence à la soumettre à sa volonté. Le jour où il pressent qu'elle peut lui échapper, c'est le drame. L'ouvrage est un beau roman, imprégné de l'âpreté de la vie ouvrière et les psychologues des personnages sont dessinés avec beaucoup de vigueur. (Gilbert Mercier, Notes de fer, 171 pages, Ed. Pierron, Sarreguemines, 72 F).

Le carnet de notes d'Alain Guél

Un recueil de pensées d'Alain Guél est toujours un régal. Le second tome de son carnet de notes est de la même veine que le premier. Je suppose que l'auteur se promène en permanence carnet dans sa poche, notant au passage les faits, occasions, touchants, absurdes ou affligeants qui lui tombent sous la main. Ceux qui restent désober la comédie humaine, mais aussi ceux qui font la grandeur de l'homme. Il y a la prétentieuse jeune Noire, nièce de Léopold Sédar Senghor, qui parle un excellent français - domestique - le conducteur de moissonneuse qui ne sait même pas reconnaître les diverses espèces de blé ; l'aveugle traqué par des chiens qui court après les billets de banque évanouies. Mais il y a aussi le bel exemple que donne le fils de riche qui va se faire et se faire de main pécheur, tout en payant lui-même ses études. Et puis des cas curieux, telle l'histoire touchante de ce jeune ado adoptif par un particulier du Saïra qui, devenu un grand lion et retourné à la liberté, revient un jour chercher son ancien maître pour lui montrer, avec fierté, sa lionne et leurs petits qui viennent de naître. Plus disparaté pour de bon. (Alain Guél, Carnet de notes 2, 169 pages, Ed. Ere).

Prix de Poésie du Ponant

* L'ACADEMIE DU PONANT attribuera ses 46 prix de poésie en avril. Les récompenses seront offertes par les municipalités de Vitré et de Châteaugiron et par l'Académie. Le concours est ouvert jusqu'au 31 janvier à tous les poètes francophones, à tous les genres d'écriture poétique, sans aucun support réglementaire. Académie du Ponant, Hôtel de Ville, 35410 Châteaugiron, avec enveloppe timbrée.



36.15 Dastum

Dastum vient d'inaugurer la première base de données télématique accessible au grand public portant sur notre patrimoine ethnologique, réalisée dans le cadre du groupement de recherche Dastum Université de Rennes 2, avec l'aide du Centre Interuniversitaire de Calcul de Bretagne.

Accessible par le 36.15 code DASTUM, la base offre, dans un premier temps, la possibilité de consulter les références des 18 000 cartes postales et photographes rassemblées par les bénévoles et correspondants de l'association. Cette documentation iconographique touche l'ensemble des domaines de la vie culturelle (architecture, métiers, activités agraires et maritimes, costumes, vie sociale, musique et danse, etc.) et l'ensemble des départements bretons, Loire-Atlantique comprise.

Le train du livre

La Fureur de Lire" vient de trouver un heureux prolongement avec l'initiative conjointe de "Gaillard Jeunesse" et de la MAIF de proposer un lieu interactif à un jeune public. But : sensibiliser à la lecture pour la jeunesse. Moyens : un train un peu spécial qui se veut celui du rêve et de l'émotion. Des voitures ludiques entraînent dans les ambiances du Petit Prince ou de Vingt Mille Lieues sous les mers. Une approche pédagogique comme l'histoire du livre de la pensée de l'écrivain à la mise en place en librairie... Ce train qui se veut de revalorisation de l'image du livre, et le fait bien, s'est arrêté à Rennes et Nantes en rassemblant plus de 3 000 jeunes lecteurs dans chacune de ces villes.

NOUS PARLONS BRETON POURQUOI PAS VOUS ?

Un stage intensif de breton aura lieu le samedi 26 et dimanche 27 janvier au Château de la Brantais à Saint-Malo. Il est ouvert à tous les niveaux : débutant, 1ère, 2ème, 3ème années, licence. L'accueil des stagiaires aura lieu le samedi. Le stage se terminera à 18 h le dimanche. (Rens. : 99 38 75 83 (8 h) ou secrétariat de S.A.L.E., 6, rue Hoche, 35000 Brest).

Les lauréats de la création

Le Conseil Régional de Bretagne a décerné à quatre artistes bretons les prix 90 de la création artistique :

* Jean-Pierre Jacquet, homme de théâtre, est un "revenant" qui vient de rejoindre Rennes après avoir passé quelques années en Pologne. On lui doit "Juvenilia" et "Bakakari". Il prépare actuellement "Frydryk" de Gombrowicz.

* Melane Favennec, lui, a plusieurs cordes à son arc : la chanson, la musique, le théâtre, la bande dessinée. Il est certainement l'un des grands créateurs contemporains et se livre n'est qu'une juste reconnaissance.

* Nicole Le Garrec est une "madame cinéma" bretonne. Connue pour ses courts-métrages "militants", elle a pris depuis quelques années la direction de l'Atelier Cinématographique de Bretagne et s'est tournée personnellement vers le documentaire. Son petit dernier "Les enfants daubhins" a fait l'objet d'une diffusion dans le magazine télé Ushuaia.

* Claire Lucas est un sculpteur breton qui joue avec la matière pour qu'elle ne soit pas nature morte mais source de vie.

Le train du livre

La Fureur de Lire" vient de trouver un heureux prolongement avec l'initiative conjointe de "Gaillard Jeunesse" et de la MAIF de proposer un lieu interactif à un jeune public. But : sensibiliser à la lecture pour la jeunesse. Moyens : un train un peu spécial qui se veut celui du rêve et de l'émotion. Des voitures ludiques entraînent dans les ambiances du Petit Prince ou de Vingt Mille Lieues sous les mers. Une approche pédagogique comme l'histoire du livre de la pensée de l'écrivain à la mise en place en librairie... Ce train qui se veut de revalorisation de l'image du livre, et le fait bien, s'est arrêté à Rennes et Nantes en rassemblant plus de 3 000 jeunes lecteurs dans chacune de ces villes.



Kendalc'h

Dances traditionnelles de Bretagne pour les enfants

Ce document a été réalisé par la Commission audio-visuelle pour la Commission Enfants de Kendalc'h. Plusieurs groupes présentent 42 danses traditionnelles de différents terroirs de Bretagne. L'ouvrage, cassette et livret, constitue une méthode analytique qui facilitera l'enseignement de ces danses. Elles ont été filmées de manière à faire découvrir le pas et les styles. C'est donc un outil de travail efficace et agréable qui communique l'envie de danser.

* Nicole Le Garrec est une "madame cinéma" bretonne. Connue pour ses courts-métrages "militants", elle a pris depuis quelques années la direction de l'Atelier Cinématographique de Bretagne et s'est tournée personnellement vers le documentaire. Son petit dernier "Les enfants daubhins" a fait l'objet d'une diffusion dans le magazine télé Ushuaia.

* Claire Lucas est un sculpteur breton qui joue avec la matière pour qu'elle ne soit pas nature morte mais source de vie.

Affiches

L'atelier du Thabor lance ses 46 concours d'affiches conjointement avec l'association A.R.T. et la B.P.O. Les affiches sont à déposer à l'atelier, 3 rue, place Saint-Melaine à Rennes, avant le 28 janvier. Le jury sera présidé par Alain Le Quercier. Quatre prix de 5 000, 3 000 et 1 000 F récompenseront les meilleures réalisations. L'affiche première sera éditée. (Rens. 99 63 73 97 ou 99 29 79 79).

Les 10 ans de Dinan

En 1980 paraissait le premier n° de la revue "Les Pays de Dinan". Le dixième vient de sortir des presses mais, si l'on tient compte des hors-séries, cela représente une belle aventure en 15 volumes et 25 000 exemplaires menés de main de maître par Loïc-René Vibert.

Au sommaire du tome 10 (256 pages, couverture d'Yves Flech) : Hommage à Robert Service, par Jacques Petit - Le Marquis de Langie, pamphlétaire et "mauvais garçon", par Patrick Delon - Agri-ent de renseignement pendant l'occupation allemande, par le Général Eugène Brand - La Grande Guerre au quotidien par Jean Peppin - Un des grands manoirs bretons : le Château de Hac au Quind - Le Sarcophage du prieur Saint-Malo - A la découverte de la statuaire dinannaise, par Marie-Jeanne Prie, etc. "Les Pays de Dinan" - Bibliothèque municipale, Mairie de Ferron, 22100 Dinan, 99 39 04 65.



Celtica 1991

Alors que nous approchons de 1992, date du Marché Unique Européen, il peut être intéressant de faire le point sur les cultures minorées d'Europe. C'est dans cet esprit qu'est organisé Celtica 91 au Pays de Galles. Tout au long de l'année, les langues et les cultures celtiques (art, musique, histoire, littérature) seront mises en valeur à travers de multiples manifestations.

Le Comité Bretagne-Pays de Galles / Breizh-Kembre tient à la disposition des personnes intéressées par cet événement renseignements et documents (cartes, brochures, etc.) - envoi contre 10 F en timbres. Contact : Bretagne-Pays de Galles, BP 41, 56611 Arradon.

Bilinguisme

300 personnes, dont 40 invités extérieurs à la Bretagne, ont participé à la 46^e Rencontre Nationale de la F.L.A.-REP, organisée par l'APPEB à Douarnenez, sur l'enseignement des langues régionales à l'école publique.

Les objectifs de ce colloque ont été atteints : il a permis de détailler les expériences de classes bilingues publiques en Bretagne, au Pays Basque, en Occitanie, et de souligner les résistances à leurs ouvertures en Corse, en Alsace et en Catalogne.

Il a souligné également l'hétérogénéité de la formation dans les Ecoles Normales, dans les différentes régions. Devant une demande croissante de la part des parents d'élèves, la formation d'instituteurs bilingues est urgente. Le retard de la France par rapport à d'autres pays européens est flagrant, retard qui ne sera plus visible à partir de 1992.

Il a montré que, à l'aube du 21^e siècle, les langues du territoire français ne doivent pas être considérées comme un patrimoine à préserver, mais comme un capital à mettre au service des enfants, pour leur formation et leur insertion sociale.

Village bilingue pour enfants inauguré à l'ouverture du colloque : il est libre par suite complété (10 maisons) pour être livré (idéalement). Rens. 98 92 28 10.



ARTS

La turbulence de Claude Fauchère



"Claude Fauchère nous projette dans une turbulence de formes dont la pureté s'arrête au seuil de l'abstraction, avec des milliers d'éclats lumineux, il géométrise un monde dansant sous un soleil multiple". J.P. Chopin (Galerie Flore, St-Brieuc, jusqu'au 15 janvier).



Didier Morel en mouvement

Didier Morel, né en 1963 à Vitré, habite Noval-sur-Vilaine; célibataire, il est employé géomètre et pratique la photo sérieusement depuis 4 ans. Il déclare: "Quel paradoxe que de vouloir fixer une image, là où le mouvement et la vitesse sont rois. Tel un chasseur toujours aux aguets, l'objectif doit scruter un regard complexe, un mouvement esthétique que seul le sport peut produire à maison si l'on prend le temps de s'y investir". (Gal. Diaph, St-Jacques-de-la-Lande, du 15 janvier au 14 février).



Du Nello-réalisme à la sculpture...

il n'y a qu'un pas que Nello franchit de main de maître...

Depuis cinq ans, presque six, Nello pratique la sculpture et certains ne le savent pas encore car sa peinture a d'abord porté sa notoriété. Elle peint depuis 25 ans au moins...

A.M. - Comment passe-t-on de la peinture à la sculpture ?

Nello - Bien que cela paraisse totalement différent comme moyen d'expression, il y a pour moi une certaine logique, comme un besoin indéfectible d'approcher la troisième dimension. En peinture, on donne l'illusion du volume grâce à la technique (perspective, matières, etc.), c'est la première étape; ensuite j'ai éprouvé le besoin d'intégrer à la peinture des matériaux véritables, apportant, par leur relief, un plus grand réalisme.

A.M. - Par exemple ?
N. - Par exemple, un de mes personnages, complètement imaginaire, comme d'habitude, porte un pantalon et des bretelles attachées à des boutons; au lieu de peindre les plis du pantalon, j'habille carrément le personnage à l'aide de papiers imprégnés de résine et j'obtiens de vrais plis en relief. Après une longue étape de séchage, je reviens peindre ce même pantalon. Au lieu de peindre les boutons, je colle au pantalon de vrais boutons de nacre, etc., c'est une sorte de réalisme à ma façon.

DES BILLETS SOUS LES CORDES DU VIOLON
A.M. - C'est ce qu'on pourrait appeler le Nello-Réalisme ?
N. - Tout à fait. Je retiens le nom !

A.M. - Vous poussez très loin cette idée, puisque dans une toile intitulée "la manche", nous avons intuitivement l'impression qu'il y a de véritables billets de banque sous les cordes du violon...

N. - Ce sont des vrais billets.
A.M. - N'y a-t-il pas un peu de provocation dans votre démarche ?
N. - Non, je ne le pense pas; lorsque vous utilisez de vrais boutons pour tenir des bretelles, une vraie ceinture pour attacher une jupe, un vrai mégot pour un fumeur ou de la vraie feuille d'or pour un bijou, comme c'est le cas depuis de nombreuses années dans ma peinture, il est logique d'utiliser



L'étrange, huile de vrais billets quand c'est nécessaire.

A.M. - Et cela était nécessaire ?
N. - Oui, je dirais même indispensable. En "Nello-réalisme", l'utilisation des vrais billets fait qu'on est déjà familiarisé avec l'objet; alors l'interrogation portera sur le pourquoi de l'objet, et là nous ne touchons plus à la forme mais au fond. C'est du moins ce que j'espère susciter.

A.M. - Pour en revenir à notre point de départ, comment arrive-t-on à la sculpture quand on est un peintre ?

N. - Comme je viens de vous le dire, à force de toucher au relief des matériaux sur une toile, un jour on décide de faire le tour de l'objet.

PASSER DERRIÈRE LA TOILE

A.M. - C'est à dire ?
N. - De voir ce qui se passe derrière.

Le clown et le petit huile



rière. Sculpter, pour moi, c'est voir ce qu'il y a derrière la toile. Si la toile vous montre un homme de face, la sculpture vous le montre aussi de dos et encore de profil, et par dessus, et par dessous. La sculpture montre ce que la toile vous cache, et cela, c'est quelquefois précieux quand on a envie de ne rien cacher.

A.M. - Est-ce qu'un artiste se cache pour créer ?
N. - Dans mon cas, oui. C'est paradoxal, mais j'ai besoin de me cacher pour ne rien vous cacher. Picasso disait "quand je rentre dans l'atelier, je laisse mon corps dans le couloir"; moi, quand j'entre dans l'atelier, je laisse dehors, non seulement mon corps, mais aussi mon esprit, mon intellect, car je pense que, créer, c'est oublier, peut-être pour mieux se rappeler...

A.M. - Nous allons méditer là-dessus !

PIERRE NOYAL

Les prochaines expositions de Nello

- Dans son atelier du Pré-St-Gervais - Paris Porte des Lilas - 38, av. du Belvédère (16) - de 97h 38 50 jusqu'au 28 février

- Strasbourg, exposition prévue en mars.

- Quiberon, 27, rue de Port Maria (97 30 42 94) de 9h à 19h jusqu'au 28 septembre

- Pont-Aven, 28, av. du Gil de Laumière (98 06 19 15) de 9h à 19h jusqu'au 14 septembre.

J. Rouquier à Barbizon

Jacques Rouquier a fait l'acquisition d'une seconde galerie, cette fois dans la région parisienne, à Barbizon, un autre village de peintres à une demi-heure de Paris. Cela signifie dix millions d'habitants à proximité, des visiteurs du monde entier.

Cette galerie ouverte depuis la fin juin connaît un succès qui surpasse par sa rapidité. J. Rouquier garde bien sûr la galerie de Pont-Aven rue Lomenech.

EXPOS

BREST - Galerie Janus - Sophie Buisson - Bibliothèque municipale - Alain Gauther illustrateur et afficheur.
DAOULAS - Abbaye - archéologie du livre médiéval.

DINAN - Au Préluce - Armelle Musnier - Gal. St-Sauveur - Alain Marec - GUILVINEC - Centre des loisirs - un siècle de biquodnières

LANDERNEAU - Kerandren - le pavé de Landerneau et de Daoulas expose LANDEVENEC - Abbaye - un village au temps de Charlemagne

LANNION - L'Imagerie - photos d'Hervé Beurel

LORIENT - Maison de la mer - Posti donne vie marine

MORLAIX - Musée - Jean-François Auburtin

NANTES - Art'othèque - Picasso, Guernica - 42 études sur papier

Musée Dobrée - voyages à la Chine 1817-1827 - Manor de la Touche - la révolution française - Muséum - un musée dans sa ville

PARIS - Musée de la Marine - salon de la marine - 28, av. du Belvédère, le Pré-St-Gervais - Nello, peintures et sculptures

PERROS-GUIREC - Gal. du Linkin - Christophe Roux, Jacques Piquery

PONT-AVEN - Gal. du Veneur - peintures de Katali le Goaring et de Varban Christov, sculptures de Yeva - Centre - Gauguin - Thierry Diezaco - Jean Gavard - Sylvie Rocheroux pastellistes

QUIMPER - Gal. Artem - Radical collection - Le Quartier - la compagnie des objets - CMB - Terre-à-Dieu - la navette, sculptures de Robert Clavier et Philippe Lavry

RENNES - Gal. Artialis jusqu'au 19 Juin - Yves André gravures, à partir du 22 - estampes - Gal. Contrast - Buchaviez, Decaux, Riccardi, Souza, Herrera, Rossbach - Gal. Hali - les artistes de la galerie - Gal. Jobbe-Duval - Chochon - Esp. Sciences et techniques, Colombia - voyage au cœur des matériaux - Grand-Huit - H2 eau - Université Rennes 2

Aiden - Campbell, Douglas, Hall - Wallace photographes canadiens - La Criche - Allan Seichas - Archives music - coffres et costumes de l'ancien comté de Rennes 1800-1950 - Gal. J. Durrieu - Van Peening peintures - Gal. Orons - Michel Pagnoux, Marie Jaunet - Ecole des beaux-arts - Guy Lozach - le cartilage - Le Triangle - peintures de Jean Fleck, photos de Claude et Marie Josée Garnet

ST-BRIEUC - Gal. Flore - Claude Fauchère - Créati agricole, champ de mars - Anne Yvonne Denoual - Banque de Bretagne, rue Michelet, Barthélémy, Bourhis, frères Bonnet, Nouvi, le Fur, Quidu

ST-EVARZEC - Manor du Moustoir - les peintres en Cornouaille

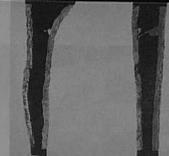
ST-GOAZEC - Domaine de Trevaux - crèches du Noël et natiivités - STHERBLAN - Onyx - Amateurb Lanoe, peintures 1989-1990

ST-JACQUES-de-la-Lande - Gal. Diaph - Didier Morel, photos du sport

ST-NAZAIRE - Maison du Peuple - Kells, trésor de l'art celtique en terre d'Irlande

ST-POL-de-Léon - Maison Prébenédicte - peintures

VANNES - Cour des notaires - Vannes hier et aujourd'hui - La Cohue - qui achètent les musées ?



Hervé Beurel

"Depuis quelques années, explique le tennais Hervé Beurel (né à Pontivy en 1960) mes travaux s'organisent en séries de grands tirages photographiques noir et blanc, où s'inscrivent dans le blanc du papier des formes en suspension, à égale distance de deux techniques: le geste pictural au pinceau et la précision technique de la prise de vue photographique. A partir de mes photographies d'un site mégalithique, je révèle les intrèques de ce monument, tandis que les blocs de pierre qui les délimitent restent blancs. Cette "découpe" dans le "paysage" présente un caractère géométrique et frontal, mais paradoxalement contient toutes les propriétés illusionnistes de la photographie (proche-lointain, flou-net, ombre-lumière, etc.), ce qui installe une ambiguïté spatiale".

L'inscription de l'interspace dans le blanc du papier fait apparaître dans la multiplicité des plans (aspect tridimensionnel de la photo) le procédé d'élaboration (travail du pinceau dans un espace bidimensionnel). On obtient alors un effet de balancement entre proximité, frontalité d'un côté et distance illusionniste de l'autre, induisant un questionnement de ce que l'on voit.

Le blanc qui tend à envahir tout l'espace, à moins qu'il ne soit repoussé par l'apparition de la forme, ne constitue pas "un fond" où serait placée "la figure", mais crée un espace réservé, protégé. D'une certaine façon, ces espaces "en creux" renvoient au manque signalé, qui prend corps et pour ainsi dire "existe". (Lannion, L'Imagerie, 2 février-16 mars).

Jacques Dollé

De son atelier parisien, Jacques Dollé déploie de nombreuses activités artistiques: ses toiles sont exposées en permanence dans plusieurs galeries: Artialis, 17, rue du Chapitre à Rennes; Art et Créations (Marie-Christine Clemenceau) 1 bis, avenue Capitaine Destorges à La Baule; Ror Volmar, 6, rue de Niromesnil à Paris; Reveç-Gallant Inc, 735 A, avenue de l'Épée, Outremont, Montréal H2V, 3V (Canada); Ecole française au Japon.

Du 3 au 20 février il participera à l'exposition de groupe "Le cheval d'Éon", 25, rue du Moulin d'Ysnard à Salon de Provence.

Le droit à la langue

La revue belge "Le Fouron", qui défend l'autonomie des Fournons et la langue française, publie un texte intéressant et plein de bon sens...

Un Européen intelligent (tout homme qui n'est pas un jacobin borné !) défend les langues et cultures là où elles se trouvent.

L'UFCE, dont le dernier président européen était un Breton défendant la langue bretonne, Pierre Le Monne, lance des actions pour la défense du français au Val d'Aoste, dans les îles Anglo-Normandes et aux Fournons.

Demandons tout simplement la réciproque à un gouvernement français dont le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, a répondu, il y a peu, à un député breton, par écrit, que l'article 40-4 du code de procédure pénale impose "l'usage de la seule langue française devant les tribunaux". Au même moment, les représentants politiques de la France ratifient le contraire devant les organisations européennes. Aucune pudeur !

Voici des extraits de la correspondance du président Jose Hapart au Premier Ministre belge Wilfried Martens et à divers ministres: "L'Europe est en pleine mutation et tout le monde se rend compte qu'une des difficultés parmi les plus importantes est la coexistence sur un même territoire de personnes de religion, de race, de culture ou de langue différentes.

Il est utile, pour bien préparer l'avenir, de trouver des microcosmes territoriaux qui pourraient devenir ce que l'on pourrait appeler des laboratoires d'intégration moderne par la cohabitation harmonieuse de peuples différents

Yann-Vari Perrot

Le souvenir de l'abbé Yann-Vari Perrot assassiné en 1942, non pas pour une prétendue collaboration avec les autorités allemandes de l'occupation, comme on le sait parfaitement, mais plus simplement en raison de son prosélytisme catholique et breton, a été évoqué le 12 décembre à la chapelle Saint-Jacques de Bannalec. A l'occasion de l'anniversaire de sa mort tragique. La messe dite à son intention et à celle de tous les patriotes disparus qui ont souffert à cause de leur militantisme rassemble, ceux et celles qui l'oublient pas. La langue bretonne, pour la préservation de laquelle l'abbé Perrot s'est tant battu, a été la seule employée durant cet office. Doue d'e Bardolano / H.C.

dans un climat de tolérance optimale.

La Commune de Fournons est toute désignée à cet égard. La docteur d'un statut bilingue, bi-régional, c'est-à-dire d'un statut équitable respectant les droits des gens dans leur différence en faisant de leur spécificité une richesse plutôt qu'un motif de division, cela serait de nature à servir de référence pour d'autres situations similaires dans d'autres régions d'Europe. (...)

Si nul n'a le monopole du droit et de la vérité, chacun a le devoir de rendre la vie de l'autre la plus agréable possible quel que soient les efforts personnels demandés aux responsables politiques" ■

Palmarès Tiez Breiz architecture

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine publie une plaquette du Palmarès de l'architecture, opération réalisée avec le concours actif de l'Ordre des Architectes et de l'Association Tiez Breiz.

Pour cette 4^e édition, le Département n'avait fixe aucun thème afin d'avoir un panorama plus large de la création en Ille-et-Vilaine et d'ouvrir le palmarès au domaine du paysage. 60 opérations ont été examinées par le jury, présidé par Louis de la Forest, premier vice-président de l'Assemblée.

Les 6 opérations lauréates: Maison de retraite de Dol-de-Bretagne, Résidence H. Rebuffé à Fougeres, Gendarmerie de Béchère, Relais du Prieuré à Dinard, Immeuble de bureaux à Clesnay-Rennes, Salle des Fêtes de La Selle-en-Lautré.

Deux mentions spéciales: Immeuble rue du Chapitre à Rennes, Maison expérimentale à Rennes-Beaulieu.

Les 8 opérations mentionnées: Maisons de ville à Lougeres, Maisons groupées à Rennes, Maison Guimondard-Somani à Noval-sur-Seiche, Locaux d'activités "la Poterie" à Rennes, Salle de sports de St-Grégoire, Aménagement du centre bourg à Bain-de-Bretagne, L'Atelier communal de St-Méen-le-Grand, Elargissement du pont de Terront à Novaultou. ■

• L'association des "Rencontres Poétiques de Bretagne" organise un concours pour l'attribution du PRIX BROUILLANDE 1991. Participation gratuite. Rens contre env. 30, rue Vassétoir, Rennes.

projecteurs

Jean Kergrist

Comédien. Il l'est. Et grand. Dans la forme comme dans le fond. Pourtant, cet ancien chercheur de Dieu se tient en marge après avoir connu les grands succès de la décentralisation dramatique. Clown, il se déclare, mais Jean Kergrist l'est-il vraiment ?

De toutes façons, ce grand talent autonome et qui se veut indépendant est une des indémentables richesses de notre patrimoine culturel vivant. Ses jeux de réflexions nous émoustillent ou nous confortent dans leur humour décapant. C'est pourquoi nous sommes allés à sa rencontre. Pour jouer à qui perd gagne. Comme lui.

Armor Mag - Vous êtes un homme de réflexion, d'analyse et de contestation. Pourquoi avoir choisi de faire le clown ?

Jean Kergrist - Parce que j'essaie aussi d'être un homme d'humour. Rire, c'est prendre du recul. C'est jouer avec les idées, même les plus sérieuses ; c'est démythifier les institutions, même les plus utiles. C'est en quelque sorte voir plus loin que le bout de son nez et se projeter au-delà des lendemains qui chantent.

A.M. - Vous êtes aussi homme de terrain et vous cherchez à créer des spectacles en rapport avec une certaine actualité, en tout cas une certaine situation socio-psychologique. Comment fécondiez-vous vos "clowneries" ?

J.K. - Elles tombent comme un fruit mûr quand je les ai bien nourries de ma séve. Je m'intéresse à tout : la philosophie, la politique, l'écologie, la science... J'aime lire, voyager, discuter. Comme rien ne se perd, donc tout se transforme. Quand j'étais au noviciat des Dominicains, il y avait un frère convers qui avait l'art de tout récupérer. Il ne tombait pas une branche d'arbre dans le jardin sans que le lendenain on ne la retrouve dans la soupe. J'utilise un peu la même technique : à un moment ou à un autre tout se retrouve dans mes spectacles.

A.M. - Contrairement à ce que peuvent croire certains, ceux-ci sont écrits, même s'ils laissent une certaine place à l'improvisation.

Quelles sont les étapes de la création de vos spectacles ?

J.K. - En fait, ils ne sont pas toujours totalement écrits, mais toujours fortement structurés. Dès le départ j'essaie d'affronter mon idée scénique et mon texte à un public. Ces embryons de spectacles (qui ne durent parfois pas plus d'un quart d'heure ou vingt minutes) s'étoffent par la suite. Si le sujet est assez costaud, cela peut parfois faire un spectacle d'une heure trente ou deux heures. Mais tous les essais de mes spectacles sont loin d'être transformés. Parvenu au stade final le texte de mes spectacles est aussi précis qu'une partition musicale. C'est aussi, généralement, à ce stade, que je décide de ne pas le jouer.

A.M. - Quel est celui qui vous semble le plus abouti ?

J.K. - Les gens pensent que c'est "Le Clown Atomique" que j'ai joué plus de mille fois dans tous les pays d'Europe jusqu'à saturation. J'étais devenu "le clown atomique", et j'aurais pu me retrouver à quatre-vingt-dix ans jouant toujours ce même spectacle.

Pour moi, le plus abouti est "Le Clown Agricole". Je l'ai créé il y a dix ans et je le joue toujours avec la même fraîcheur. Le texte n'est pas totalement clos. J'ai l'impression en le jouant d'y célébrer mes racines paysannes, tout en me projetant très loin en avant sur une terre (je veux parler du globe, mais aussi de la planète) enfin habitable parce que respectée par ses locataires.



Photo: G. F. / Ag. P. / A. M.

A.M. - Vous avez été un comédien en cour, avez fréquenté les plus grands - Planchon et Marchal, qui est-ce qui vous a amené un jour à tout quitter pour prendre la route ?

J.K. - Les cordons ombilicaux sont indispensables à condition qu'ils soient un jour coupés. Planchon m'a appris la rigueur de l'école brechtienne et m'a ouvert à la signification sociale et politique du théâtre. Marchal (avec qui je suis resté huit ans) m'a appris le plaisir du jeu, la jubilation d'un texte dans la bouche. Je me suis construit entre ces deux pôles, tentant malgré tout de fuir la lourdeur de l'institution théâtrale.

A.M. - Alors, vous avez créé votre Théâtre National Portatif : quelles sont en sont les forces et les faiblesses ?

J.K. - Ce qui fait ma faiblesse est aussi ma force. Par la force des choses, je suis complètement en marge de l'institution, menant depuis quinze ans mon entreprise sans sponsors ni subventions. C'est le gage de ma liberté ; c'est aussi une situation de fragilité car je ne dépends financièrement que de mon public. Le jour où je ne plais plus, je n'existe plus. Je peux aussi me retrouver à la merci d'un critique grégon ou de mauvaise foi, qui, abusant de sa position dominante, déciderait de me faire la peau. Mais cette fragilité me donne des ailes.

A.M. - Après "Molupté Lambda", pièce dans laquelle vous

taillez quelques croupières aux régents parisiens des modes et règles artistiques, quels vont être les héros de votre réflexion comico-critique ?

J.K. - Pour l'instant, je suis sur deux pistes : la guerre du Golfe, riche en paradoxes, donc forcément théâtrale, et le problème des déchets, sujet qui m'est familier (la plupart de mes accessoires viennent des décharges) et qui va devenir le problème de société numéro un.

Au fond, les deux sujets se rejoignent un peu : c'est une façon d'analyser une société à travers ses deux bouts : le pétrole d'un côté, les déchets de l'autre ; sous-produits d'une société qui cherche, comme les chats, à cacher sa crotte.

A.M. - Quel est le vrai rêve de Jean Kergrist ?

J.K. - Je pourrais dire "mourir sur scène comme Molière" mais vos lecteurs risquent peut-être de ne pas apprécier cet humour macabre, alors disons... arrêter un peu mes tournées, faire mon cidre et mon miel en écrivain des contes à dormir debout... vous voyez que même mes rêves sont contradictoires. ■

Propos recueillis par A.G. HAMON

Jean Kergrist Chez Vous : - "Le Missionnaire" : film version vidéo 1 h 05, 115 F port compris. - "Grand Bal à Saint Lubin", comtes, 120 pages, 50 F port compris. Contact : Jean Kergrist, Penvern Vras, 22110 Glomel.

RETROSPECTIVES

L'Aigle Noir

L'Aigle Noir a survolé Rennes, Brest puis Saint-Brieuc. Que dis-je survolé, étanisé, pris dans ses rets des publics multiformes et multi-âgés qui ne demandaient qu'à vivre ou revivre une histoire de la chanson en voie de disparition. Nous avons reçu des chansons imprégnées de notre propre histoire, nous avons d'abord individuellement des épisodes d'une création tellement forte qu'elle porte aujourd'hui par delà les âges les sceaux de la tradition, de la qualité et d'une humanité en question. Barbara est apparue hors du temps, passant le message d'une génération à l'autre sans souci de plaire ou de déplaire. L'important était ailleurs. L'Aigle Noir avait tracé son vol et sa voix, au-delà de ses insupportables manières, n'existait que dans sa personnalité, son histoire, sa dimension universelle. Chacun a communiqué à la Barbara de son cœur et de sa sensibilité.

justice, mais aussi les rapports de classe d'une société en mal de générosité. Dans ce mélodrame où tout s'articule autour d'un diable d'ange, le théâtre joue son rôle avec virtuosité. Tout apparaît magique : le jeu des acteurs, la mise en scène habile qui provoque, touche toujours dans le mille pour une récompense individuelle du spectateur, des décors sortis d'un conte pour enfants. Et le public d'en redemander car le théâtre populaire est là. "Mille Francs de Récompense" de Victor Besson a joué comme un révélateur à Rennes. Une redécouverte d'un vrai moment de bonheur. Simple, vrai, lumineux. Pour avoir fait part dans ces colonnes des interrogations d'Emmanuel de Vericourt sur sa venue à Rennes, je peux dire aujourd'hui que son pari sur "Rennes Ville Européenne du Théâtre" est en voie d'être gagné. Benno Besson sera un allié sûr ! (Théâtre National de Bretagne, Rennes).

Auto-longitude

In'est pas interdit de vouloir changer toutes les règles et de décrire un bonheur "qui échappe à notre vocabulaire". Encore faut-il convaincre ! Ce n'est pas le spectacle "Al Dente" de la Compagnie Longitude qui aura tenté les rares spectateurs de leur création. Roni Gernsey et sa compagnie implantée à Pace nous ont proposé une intellectualisation de tous ces concepts. Alors, à force de ne pas toujours comprendre et de ne jamais trouver "la sensualité d'une aventure corporelle intense" annoncée par le chorégraphe, chacun a choisi sa longueur individuelle et portative pour y déposer ses rêves. (Le Triangle, Rennes).

Bravo Besson



Ph. Jürg Bühnen

Les bonheurs subalites

Le Théâtre National de Bretagne danse dans le plaisir. Il n'est actuellement que de se présenter dans la salle de la rue Saint Hélier pour connaître de vraies trames de satisfaction. Un des derniers invités en date : Jean-Claude Gallotta et "Les Mystères de Subal" a dû subir de longues minutes les rappels d'un public heureux. Comment aurait-il pu en être autrement à la réception active d'un spectacle total qui allie danse, théâtre, musique et mémoire dans le jeu ! Totalemment contemporain ce Victor Hugo de "Mille Francs de Récompense" revisité par Benno Besson qui pose avec acuité les rapports à l'argent, à la

La danse ici trouve une place originale. Elle s'intègre dans une conception globale de la création. Alors chacun de s'essouffler dans la quête de ses connaissances propres de la chorégraphie. Mais puisque Jean-Claude Gallotta se montre résolu et novateur, pourquoi ne pas prendre au premier degré les bonheurs subalites. (Théâtre National de Bretagne, Rennes).

Marionnettes enchantées



Ph. Salzburger / Marionnettes theater

Pettites ces divas, et pourtant grandes et superbes. A elles seules, dans leurs prestations exceptionnelles, elles disent toutes les qualités du spectacle d'opéra et donnent envie de mieux "pénétrer" cet art musical hors du commun. Les marionnettes de Salzbourg qui ont donné à Rennes "La Fillette Enchantée" de Mozart ont émerveillé le public, ont joué un rôle pédagogique essentiel, et démontré que ces poupées-là pouvaient constituer un art à part entière. Au plus haut niveau. Chacun est reparti séduit, le bonheur au cœur.

GUIDE

Musiques de Bretagne

La Bretagne est riche d'acteurs liés au monde de la musique : musiciens eux-mêmes, sonoritiers, éclairagistes, agents artistiques, lieux de spectacles, etc., des adresses multiples qu'il conviendrait de répertorier. C'est ce qu'a fait l'année dernière le Centre de Création Musicale de Brest en créant un guide des musiques de Bretagne. La deuxième édition est en gestation et doit comprendre encore davantage de renseignements pratiques : comment rédiger une annonce de concert, comment préparer une tournée ? Ceux qui veulent figurer dans ce guide 91 doivent prendre contact au 98 44 13 39. ■

THÉÂTRE

Les succès de la Folle Pensée

Le dramaturge brichon Roland Fichet est prolifique. Après avoir joué *Plage de la Libération* sur diverses scènes bretonnes, il vient de terminer l'écriture d'une nouvelle pièce *Suzanne* qui sera jouée au CAC de St-Brieuc les 10 et 11 mai 1991. Comme pour ses autres pièces, la trame de ses œuvres s'inscrit en Bretagne. "J'écris sur les mentalités en voie de disparition, j'aime les muants" a coutume de répéter Roland Fichet. Suzanne met en scène un auteur dramatique et une comédienne de 1961 à 2001. Deux évoluent dans une commune du Morbihan (Ménacé) où la décadence, la perte d'identité sont plus fortes qu'ailleurs. Le parallèle avec le propre destin de Roland Fichet est évident. L'auteur devient ainsi lui-même sujet de réflexion comme acteur du siècle. Cette façon qu'a Roland Fichet d'écrire sur lui-même irrite parfois les detracteurs de Folle Pensée, mais l'homme n'a que 40 ans et on le sent souvent se cherchant entre littérature et écriture dramatique. De toute évidence, il est en train de réaliser une œuvre de création en Bretagne. Depuis 2 ans, il accumule en tout cas les honneurs : une autre de ses pièces "La chaîne de l'ange rebelle" est jouée à l'Odéon du 8 janvier au 3 février 1991. L'an passé "De la palette pour mémoire"



Roland Fichet dans la lecture spectacle de sa nouvelle pièce "Suzanne"

a été traduite et jouée en Tunisie. Il vient de recevoir une demande de traduction en roumain de "Plage de la Libération" et de "Suzanne" en arabe. Reconnu par ces traductions, il reste à Roland Fichet à trouver l'accroche avec la population brichonne. Comme Gallotta de son vivant, Fichet a des relations passionnelles et compliquées avec sa ville d'adoption Saint-Brieuc où il s'est installé il y a 10 ans. Celle-ci ne lui a pas accordé jusqu'à présent la reconnaissance qu'il attend. ■

PIERRE FENARD

RENCONTRE

Escales culturelles

Après quelques moments de silence, la péniche-spectacle "L'Arbre d'Eau" refait surface. Des avaries ? Non point. Mais un toilettage nécessaire pour une embarcation qui depuis plusieurs années fait la preuve de son "indispensabilité".

Loins des projecteurs et des sons intempestifs, les architectes ont laissé la place aux artisans pour donner à la péniche ce confort supplémentaire qui permettra aux spectateurs et aux acteurs de s'y sentir encore plus "chez eux". Car l'histoire de "L'Arbre d'Eau" est une histoire de convivialité, de parcours en commun dans la musique, le conte, le théâtre, ou tout simplement la vie. Au gré des escales d'accueil, des liens ont été tissés dans sa cale.

PENICHE SPECTACLE



Ph. Gérard Pivrot

Des janvier 1991, la péniche-spectacle reprend ses bonnes habitudes de spectacles de fin de semaines ouverts aux artistes de la région, mais aussi aux personnalités reconnues d'ailleurs. A la tête de ces rencontres, l'esprit de découverte et du voyage dans la qualité de l'expression. Dans cette programmation on retiendra pour exemples : Gilles Servat, le Quintet de Clarinettes d'Eric Marchand, les Fives, Fabienne Pralon... Mais pour ne rien cacher, le mot, notamment dans l'expression du conte, sera particulièrement présent tout au long de la saison. Une fête de plus, poésie, jazz, humour, chanson cohabiteront tout au long de soirées qui permettront des surprises. Dans leur expression propre, mais aussi dans le mélange des complexités inattendues.

Car la péniche-spectacle se veut aussi carrefour des dialogues, havre de paix pour des rencontres professionnelles ou des séminaires. Ainsi, au fil de l'eau, à Rennes ou sur les canaux, elle pourra accueillir des groupes désirant trouver la chaleur d'un abord, l'originalité d'une situation, le calme d'un lieu, la possibilité d'une réflexion ou d'un partage. Avec, pourquoi pas, la fête en prime dans la complexité d'artistes. L'Arbre d'Eau étend de nouvelles racines. A saisir dans la mouvance de sa navigation nécessaire.

A.G. HAMON

LA SAISON 91

Janvier

- CONTE - vendredi 11 (20 h 30) : Nacé Kerne
- JAZZ - vendredi 18 (20 h 30) : le Quintet de clarinettes avec Dominique Jouze, Eric Marchand, Michel Aumont, Dominique Le Bozec et Bernard Subert
- CHANSON - vendredi 25 (20 h 30) : Gilles Servat

Février

- JAZZ - vendredi 1^{er} (20 h 30) : Jazz Time Trio
- CHANSON - du jeudi 7 au samedi 9 (20 h 30) : Fabienne Pralon
- CONTE - mercredi 13 (20 h 30) : Jean Bourdin
- MUSIQUE CAJUN - vendredi 15 (20 h 30) : Le chat qui va nu pieds avec Eric Martin (mélodion, chant), Hervé Bertio (violon), Pierrick Lemou (guitare, violon, chant)

Mars

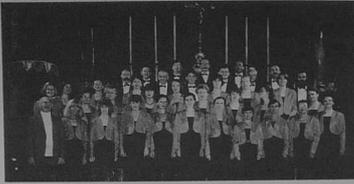
- JAZZ VOCAL - samedi 9 (20 h 30) : K. Me et les Gargons avec Camille Segland (chant), Gilbert Bescond (guitare), Patrick Craff (basse), Jacques Le Jolic (batterie)
- JAZZ - vendredi 16 (20 h 30) : Oiseau rare avec Patrick Manet (contrebasse), Thierry Bouyer (guitare), André Lesgouates (batterie), Nobby Clarke (saxophone)
- HUMOUR-CHANSON - mercredi 20 (20 h 30) : Sestila. Deux jeux de mots laids à faire sortir Bobby Lapointe de tout ce qui secoue. Il ne reste rien. Une seule règle : faire rire.
- CONTE - samedi 23 (20 h 30) : Mimi Barthélémy raconte les contes de Héli.
- CABARET - jeudi 28, vendredi 29 (20 h 30) : Oasis avec Charlotte Trimmitt (chant), Hugues Chartreux (chant, guitare, piano, accordéon)

Avril

- THÉÂTRE - vendredi 5 et samedi 6 (20 h 30) : Le Fétichiste par Pascal Dubois, texte de Michel Tournier.
- CONTE - vendredi 12 (20 h 30) : Susane Acquinier.
- HUMOUR MUSIQUE - vendredi 19 (20 h 30) : Classic Busker.

MUSIQUE

Chœurs Le Thabor de Rennes



Les Chœurs "Le Thabor" disposent de deux formations différentes, dirigées toutes deux par Eugène Béré. • La Chorale "Le Thabor", créée en 1974 : Composée de 50 membres, elle a interprété les grandes œuvres du répertoire baroque, classique, romantique et contemporain : les "Oratorios de Noël" de Bach et Schütz, "Judas Macchabées" de Haendel, "La création" de Haydn, "Requiem" de Cherubini, "Elias" de Mendelssohn, "Requiem" de Fauré et Duruflé, "El Canto General" de Théodorakis... Ses nombreux concerts l'ont amenée en Bretagne, Normandie, Poitou, Savoie, mais aussi en Italie et en Belgique. Les 12, 13, 14 et 19 avril 1991 elle interprétera le "Roi David" d'Haendel à Rennes, Loudéac et Saint-Brieuc.

• L'Ensemble vocal "Le Thabor", constitué en 1987 : il est composé de 16 membres et se consacre particulièrement à l'interprétation de la musique du 16e au 18e siècle (Renaissance et Baroque). Depuis sa fondation, il a interprété des œuvres de Palestrina, M.A. Charpentier, M.R. Delalande, H. Schütz, A. Michna...

Il a participé aux "Rencontres de musique ancienne" organisées à Dinan par l'Arcodam en 1989 et 1990.

Il a représenté la Bretagne au salon "Musica 1990" qui s'est tenu au Grand Palais à Paris en avril 1990.

Cet "Ensemble vocal" peut assurer des concerts "a capella" ou avec un ensemble instrumental spécialisé dans ce style de musique.

Quintette à vent de Bretagne

Tous les cinq sont musiciens et tous les cinq sont enseignants... Ils ont une même passion : les instruments à vent et ont décidé de s'unir, en 1988, pour former "Le quintette à vent de Bretagne". Tous titulaires de premiers prix de musique, ils proposent un programme très éclectique, puisant leurs thèmes chez des compositeurs comme

Cambini, Danzi... de qui satisfont un large public. La quintette à vent est composée d'une flûte (Alain Ehrlich), d'un hautbois (Cyrille Colas), d'une clarinette (Thierry Leroy), d'un cor (P-Yves Courris) et d'un basson (Bernard Reiff). Tous ces musiciens ont déjà eu l'occasion de se produire dans des concerts en Bretagne et ailleurs. ■

Tel. 98 52 10 32.



DISQUES

Dan ar Braz

L'un des plus étonnants créateurs de notre Bretagne contemporaine. Il ne fait pas de bruit. Il est là simplement quand il faut. Présent, original, fort dans ses propositions et ses réalisations. Chacune de ses productions est un moment important de la création musicale. Rappelons-nous... Mais au-delà de la mémoire, intégrons les nouvelles données de l'ami Dan avec son compact enregistré en anglais (pour ce qui est de la voix !) et en Angletterre. Il y dévoile ses amitiés pour Donovan, Richard Thompson, Paul Brady et Sandy Denny et propose très simplement au public une soirée de partage autour d'une chanson qui lui fait plaisir, qu'il a envie de dire, de jouer, d'offrir comme un cadeau personnel. Dan ar Braz ne veut pas être un chanteur au sens classique du terme. Il l'est, très simplement parce que sa musique, magique dès qu'il ose toucher une corde de l'un de ses instruments, accompagne les pensées qui naissent de sa pensée, de ses émotions, de ses rencontres. Et alors, tout bascule, dans sa voix domine présentement autant que soule, dans sa sincérité, dans son ambiance originale, dès qu'il éleve la voix s'allument d'étranges lumières qui vous donnent envie de baisser les voiles pour une communion de pensée, d'amitié, à faire immédiatement Baladin, ami sincère, porteur d'une musique participative et grand voyageur de l'intérieur. Dan ar Braz avec "Songs" vient chez nous rencontrer chacun de ses auditeurs pour vivre totalement l'espace temps d'un vrai plaisir. (AMCD 14 Keira Music).



Ph. Yvan Le Gall

cas chez des gens de grand renom !) et appuyée sur une musique dont les orchestrations de Christian Desbordes savent faire pulser les sentiments. Première approche, premiers bonheurs. A suivre... On n'a pas tellement de voix féminine à se mettre à l'oreille en Bretagne ces temps-ci. (IDE 627 - Harmonie Distribution).

Ph. 1201, le CD ou 801, la cassette. François Guillard, Hervé Bès, 2000 Plouézenn.

Rééditions

Encore de bonnes nouvelles du côté des rééditions. Trois compacts aujourd'hui : le syncope "Bal Breton" des Sonerien Du, une façon comme une autre de revivre avantageusement ses plus jeunes années (Arflok CD 308 Diffusion Brezhez) ; l'un des plus anciens "Dialloù Ar Menez", magnifique moment d'intimité avec son histoire personnelle dans les fulgurances de Yann ar Menez, Melaine Favennec, Yann Erwan ar C'horr, Mikael Sohier, Tangy Le Doré et Yann Goadou. Un vrai bonheur autant qu'un regal... (Arflok CD 318 Diffusion Brezhez) ; les éducatrices du bon Yvon Etienne, aussi tendre que balaise dans un "Résumé des chapitres précédents" qui nous fait courtir de la Roche à ses thèmes les plus intimistes. Un bon parcours dans la voix d'un bon gros dont l'humour nous est nécessaire (Pharell PL 90).

A.G. HAMON

DOUBLAGE CASSETTE SERVAT

Suite à l'effacement involontaire d'un enregistrement, recherche pour doublage de cassette vidéo, personne ayant enregistré sur FR3 Bretagne dans le courant de l'été la diffusion partielle du concert de Gilles Servat, effectué dans le cadre des jeux régionaux et nationaux.

Michel Olivier, 2, impasse des Camélias, 29280 Locmaria Plouzané. Tel. 98 48 90 51.

PORTRAIT

La magie Melaine

Je ne veux plus me battre pour défendre mes chansons, je veux les chanter. Les chansons, ce presque rien qui nous bouge... Voilà le nouveau Melaine Favennec. Décidé. Fier de sa création. Peu prêt à négocier des contours indéfinis. Certain de son bon droit à dire son essentiel dans un partage sans fard.



Ph. Leonard de Silva Tapador

Favennec est un grand. Combien de fois faudrait-il le redire avant que cette vérité ne devienne un luxe d'expression ? Je ne sais, mais nos reditons. Contre vents et marées. Contre les tenants d'un marché de la culture qui ne tient pas assez compte de ses créateurs les plus éminents, parce que les plus dérangeants. Contre les grands médias qui oublient l'essentiel. Contre Melaine lui-même, touché dans sa pudeur.

Favennec est un homme de temps et de tempérament qui baigne dans son indépendance, ses racines d'hier et de demain, qui invente et fait surgir, provoque et accueille. Sans jamais se délester de lui-même. Jamais. Et c'est de toutes facettes que naît la magie Melaine. Une magie qui emporte, fait des ravages dans les âmes et les corps. C'est un trépan qui sublime l'instinct.

A.G. HAMON

CINÉMA

Festivals, festivals

Les Festivals de cinéma annoncent déjà la couleur pour cette année 1991.

• A Brest, on prépare le 5^e Festival du court-métrage qui aura lieu du 18 au 21 mars et qui permettra aux différentes productions d'éclaircir dans sa ville. Au programme, des films d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, de Bretagne, des films sur la danse et beaucoup de rencontres entre public, réalisateurs, scénaristes.

• C'est Inverness en Ecosse qui accueille du 18 au 22 mars le 12^e Festival du film et de la télévision des pays celtiques. Il recueille des productions de cinéma, de télévision et de vidéo dans une compétition qui

oppose des réalisateurs des pays celtiques. Trois axes principaux pour ce festival 91 : une Europe des langues (séminaires sur les langues minoritaires), le cinéma et la télévision d'aujourd'hui et l'expérience partagée (conférences données par des réalisateurs).

• Pour la Bretagne, les inscriptions pour ce festival doivent être envoyées à Daoulagad Breizh, BP 6, 29172 Douarnenez.

• Le 14^e Festival de Douarnenez sera consacré aux peuples autochtones d'Australie. Pendant une semaine, du 25 août au 1^{er} septembre, Douarnenez sera une vitrine du cinéma et de l'audiovisuel avec des projections, des débats, des stages, des animations, des expositions.

AGENDA

8^e CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION

Création, interprétation, improvisation : trois concours pour harpe celtique auront lieu à Dinan les 29 et 30 juin 1991. Cette rencontre annuelle de très grande qualité est précédée d'une première sélection le 20 mai pour les compositions.

Rens. : E. Affolter, La Galerie, 22490 Flower - Tél. 96 86 84 94.

2^e FESTIVAL DE L'HUMOUR

En juillet 1989 plus de 2 000 spectateurs ravis et enthousiastes ont accueilli à bras ouverts le premier Festival de l'Humour. Elmer Food Beat, les V.R.P., Albert Meslay, Joyet & Roll Mops et les autres ont déferlé sur les vieux quartiers de St-Brieuc : une vraie révolution !

La seconde édition de cet événement estival original, convivial et grand public aura donc lieu du 19 au 27 juillet 1991 à St-Brieuc.

Animations de rues, spectacles gratuits, concerts, spectacles en cabaret, créations, expositions, surprises... L'insaisissable "Championnat du monde du bruit qui compte".

SENS INTERDITS

La bulle gonflable du Théâtre Itinérant de Bretagne monte ses treteaux parking du Champ de Mars à Rennes du 14 au 24 janvier et présente deux spectacles. L'un destiné aux scolaires : "La Légende du Pays Noir" et l'autre au tout public "Sens interdits" de Michel Ecofard. Un spectacle pas tout à fait comme les autres.

Il y a est question de vous, de moi, de l'autre. Des gens et de leur différence, L'un est aveugle, l'autre sourd, le troisième paralysé et le dernier muet. Il y a le handicap. Mais il y a surtout la vie, les luttes, le pouvoir des chefs, mais aussi le pouvoir des uns par rapport aux autres.

Sur le plateau tournant du théâtre, c'est la vie qui déroule ses interdits pour mieux se protéger. De qui ? De quoi ? A chacun sa réponse, à chacun ses sens interdits, à chacun sa façon de les contourner.

Mis en scène par Michel Ecofard et Paul Le Diore, "Sens interdits" est interprété par Eric Ferrat, Alain Mueller, Sophie Marchand, Sonia Zinck, Vincent Graal et Paul Le Diore.

Contact : M-Laura Delaunay - 99 31 21 31.

PROGRAMMES

CÔTES-D'ARMOR

SANT-BRIEUC C.A.C. - 12 janvier - Le Galanescu - Quartier Pent Théâtre 20 h 30 - les 17, 18 et 19 : "La Menagerie de Verre" de Tennessee Williams par le Théâtre Varsa de Bruxelles (Grand Théâtre Louis Guilloux, 20 h 30) - 26 - Pierre Palmade (Grand Théâtre Louis Guilloux, 20 h 30) - 2 février - Hélène Delavault (Poist Théâtre, 20 h 30) - les 5 et 6 - Chausus de l'Armée Rouge (Grand Théâtre Louis Guilloux, 20 h 30)

Concert Jeune Public par l'Orchestre de Bretagne - 17 janvier - Vitré - 19 - Chantiers-de-Bretagne - 20 - Rennes - 21 - Lannion - 22 - Brest - Au programme - conte musical sous la direction de Marc Sphaer



FINISTÈRE

QUIMPER - 11 janvier - récital piano Sylvie Vicquien - 12 - "La station debout" - 19 - Ballets du Sud - 26 - Orchestre Régional Rhône-Alpes/Pat Taliec - les 1^{er} et 2 février - "Les noces titanesques du Désir de Crebillon fils" - les 6 et 7 - "Deux Labichés dans une armoire" - 14 - Martial Solé (jazz) - Miguel Ange Estrella - Théâtre municipal - les 22 et 23 janvier - "Les caprices de Marianne" d'Alfred de Musset par le Théâtre du Toren

BREST - Le Quartz - 9 et 10 janvier - "Richard III" de W. Shakespeare (20 h 30) - 11 - Eric Le Lann Quintet (21 h) - 15 - Dee Dee Bridgewater (21 h) - 18 - "Dom Juan" par l'Orchestre et le Corps de l'Opéra Eclairé (20 h 30) - 20 - Musique des Equipages de la Flotte (16 h) - 22 - Musique du XX^e siècle par l'Orchestre de Bretagne sous la direction de Marc Sphaer (14 h 30 et 20 h 30) - 24 - La Madeline, Proust en forme (20 h 30) - Sixun, concert au Vauban organisé par le Centre de Création Musicale (21 h 30) - 27 - Concert de l'Harmonie Municipale (16 h) - 29 et 30 - Duo Monner-Schävis - 31 - Scottish Chamber Orchestra sous la direction d'Ivor Bolton (20 h 30) - 3 février - Ensemble Instrumental de Brest (16 h) - les 7, 8 et 9 - Ballet de l'Opéra de Paris (20 h 30) - 8 - Louis Schävis-Ser (21 h) - du 12 au 16 - Cirque de Moscou (20 h 30 sauf le 14 à 14 h 30)

MORLAIX - Centre culturel Ange de Guernisac - 18 janvier - Ensemble Baroque Les Mystérieuses faillies des manages, 21 h - 29 - Brassens Toujours (Théâtre, 21 h) - 12, février - Jordi Betran (Théâtre, 21 h)

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 30

ILLE-ET-VILAINE

RENNES - Le Grand Hut - du 15 au 19 et du 23 au 26 janvier - Les merluttides du désir - 30 - J. Bowman Scottish Chamber (20 h 30)

Centre Culturel Le Rallye - 15 janvier - Boris Sverdlou contera pour les enfants des contes fantastiques slaves et russes (10 h et 14 h 30) - 22 et 23 - spectacle enfants avec le Théâtre de Papier de la Cie Gamin Troussobouf de Nantes - "Le Petit Poucet en Arménie" - "Il était une fois un bûcheron qui rencontra une bûcheronne dans la forêt... les oiseaux gazouillaient, les arbres respiraient..." (20 h 30 le 22, 10 h et 15 h le 23) - 23 - conférence "Le Christianisme" Musée de l'Europe (20 h 30) - 25 et 26 - film animalier de Laurent Charbonnier "La montagne aux ours" - 2 et 3 février - spectacle danse par l'Atelier Danse de Thérèse Parly (20 h 30 le 2 et 16 h le 3) - 5 - Contes fantastiques par Boris Sverdlou - du 6 au 9 - Diaportama "Rouge libre, les Trois Amériques à vélo" - 14 - Conférence "Guerre, Paix, Nation"

M.J.C. Rennes Centre - 3 et 4 janvier - spectacle Théâtre Enfant "Gourde Magique" de Jean de la Fontaine (10 h et 15 h) - 11 - Cabaret Théâtre Chants soirée surprise autour d'une galette des rois - 18 - "La Voce" avec Christian Legall et Anne Thomas - 23 - Spectacle Théâtre Enfant (10 h 15 et 15 h) - du 23 au 27 - Festival du Théâtre amateur - 30 - "Phil le téniste ou Phil le joueur" par le Théâtre de l'Eclair (10 h 15 et 15 h)

L'Arbre d'eau, péniche spectacle - 11 janvier - "Kaiser Kazer" - contes (20 h 30) - 18 - le Quintet de Clannet avec Avoine, Marchand, Aumont, Le Bozec et Subert (20 h 30) - 25 - Gilles Sarvat (20 h 30) - 1^{er} février - Jazz Time Trio (20 h 30) - du 7 au 9 - Fabienne Pralon (20 h 30) - 13 - Jean Bourdin, contes (20 h 30) - 15 - musici-comique "Le chat qui va au paradis" (20 h 30)

Parking du Champ de Mars - du 14 au 24 janvier - "Sens interdits" et "La Légende du Pays Noir" par le Théâtre de la Chênière sous chapiteau gonflable

REDON - Manival' Cinéma - du 16 au 22 janvier - "Excalibur" de John Boorman - du 6 au 12 février - "Cin blanc, le cheval sauvage" et "Le voyage en ballon" d'Albert Lamorisse

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES - Maison de la Culture de Loire Atlantique - 9 janvier - "La folie des ments" de et avec Jean-Pierre Chabrol (Espace 44) - 11 - les Opéras de l'Armée Rouge (Espace 44) - du 14 au 19 - "Avant la retraite" de Thomas Bernhard avec Denise Gence, Suzel Gotfre et Victor Garviev (Espace 44) - 21 - Alexis Weissenberg (Espace 44) - les 22 et 23 - "La Madeline Proust" par Laurence Semonnin (Espace 44) - 24 et 25 - "Nijnaki, clown de Dieu" de Maurice Béjart avec Jorge Donn et Cipe Linkovsky (Espace 44) - 29, 30, 31 et du 1^{er} au 9 février - "Quelque part dans cette vie" d'Israel Horowitz (Espace 44) - 11, 12 et 13 - Ballet de l'Opéra de Paris Garnier "Coppélia" (Espace 44)

OPPEL - 11 janvier - A. Bruckner Be symphonie sous la direction d'Emile Tobakov (21 h) - 26 - Rachel Yakov sous la direction de Marc Soustron (Auditorium du conservatoire, 21 h) - 9 février - Pierre Almyrai, violon sous la direction de Marc Soustron (Auditorium du conservatoire, 21 h)

Opéra de Nantes - 5 janvier - Tempo (20 h 30) - 18, 19, 20 et 22 - Ciboulette (20 h 30 sauf le 20 à 14 h 30) - 21 - Mère Injure l'année prochaine (20 h 30) - Conférence "Albert Herring" (17 h) - 9, 10 et 12 février - Albert Herring (20 h 30) - 11 - Mabelle perd la bougie (20 h 30)



Leon la France - à St-Morbihan

SANT HERBLAIN Onyx - 15 janvier - Bless par la Compagnie Christine Bastin - 26 - Flora Theophane - 31, 1^{er} et 2 février - Vibratores - SAINT NAZAIRE - Maison du Peuple - 6 et 7 février - Les caprices de Marianne" d'Alfred de Musset (20 h 30 le 6 et 10 h et 14 h le 7)

MORBIHAN

VANNES P.A.C. - 8 janvier - La Flûte enchantée de Mozart (20 h 30) - 16 et 17 - connaissance du monde "Du Né au Zambèze" (17 h 15 et 21 h) - 22 - Ballet Théâtre Espagnol Raphael Aguilar (20 h 30) - 26 - Sixun Ivriettes jazz - 29 - "Le malade imaginaire" par les Cabaniers (20 h 30) - 30 et 31 - connaissance du monde "du royaume du Mont Blanc" (17 h, 15 et 21 h) - 1^{er} février - "La tour nelly" (20 h 30)

LORIENT Plateau des Quatre Vents - 24 et 25 janvier - Les caprices de Marianne" d'Alfred de Musset (21 h le 24 et 10 h et 14 h le 25)

Théâtre Quai Ouest - du 17 au 19 janvier - Deux labichés dans une armoire" par la Compagnie Les Matériaux (20 h 45) - 26 - "Répètes", danse, par la Compagnie Contre-Jour, chorégraphie de Odile Duboc (20 h 45)

DYE IRA A BOURGES

C'est un groupe rock celtique de Carnac qui a remporté la préselection du Printemps de Bourges à Lorient

Dye a réduit le public et gagné la partie haut la main : ce groupe, composé de deux Français et de deux Irlandais, a su marier avec bonheur musique rock et influences celtiques.

D'autres formations participent à cette rencontre régionale - Road 66, Camille et les garçons, Les locataires, Lydio Vendredi, Kesako, etc...

L'Europe de l'Ouest passe par nous.

Francis, Anglais, Irlandais, Espagnols et Portugais empruntent régulièrement nos lignes. Embarquant le plus souvent avec leur voiture ou leur camion, s'il s'agit de fret.

Nos lignes ? 6 chemins maritimes naturels indispensables. Entre la France, l'Angleterre et l'Irlande. Et entre l'Angleterre et l'Espagne.

L'idéal, en somme, pour passer de l'Europe de l'Ouest continentale à celle d'Outre-Manche. Ou inversement.

L'idéal, aussi pour voyager dans l'agrément le plus total sur nos navires : 7 paquebots ferries et 3 bateaux spécial fret, au départ de 9 ports stratégiquement bien situés. Groupe Brittany Ferries / Truckline : 150.000 passagers transportés en 1989. Et 2.200 personnes à votre service. Plus qu'un réseau, nous sommes l'une des forces vives de l'Europe.

Brittany Ferries **Truckline**

1^{er} transporteur français sur la Manche.

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 31



A DOUARNENEZ
Le Centre Nautique Municipal de TRÉBOUL

- STAGES DE VOILE
groupes, individuels, internat-externat
- CLASSES DE MER
- CLASSES DE PATRIMOINE MARITIME
- DÉCOUVERTE DE LA VOILE
TRADITIONNELLE

Renseignements

Centre Nautique Municipal de TRÉBOUL
B.P. 1 — TRÉBOUL — 29175 DOUARNENEZ Cédex
Tél. 98 74 13 79



Un grand ensemble poissonnier
DOUARNENEZ
PORT DÉPARTEMENTAL



A la pointe de l'Europe Bleue

Concedant : Conseil Général du Finistère
Concessionnaire : C.C.I. QUIMPER - 145, avenue Keradennec - 29000 QUIMPER
Pêche côtière : 2 marchés - Le matin : DOUARNENEZ - L'après-midi : AUDIERNE

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 32

SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par
Anne-Edith Poilvet et Jacques Le Souder

- "Faire participer l'intelligence et l'esprit d'initiative", *editorial de Jean Peuziat.*
- Histoire : au temps des Phéniciens, *par Michel Mazéas.*
- Contrat Ville-Habitat : une première dans le Finistère.
- Le Port-Rhu : un projet grandiose pour la renaissance d'un site.
- Contre le projet : les questions de l'opposition, *par P. Bocco.*
- Industrie : toujours un bastion de la conserverie (COBRECO, Paulet, Chanterelle).
- Le port : en cinquième position.
- Centre Hospitalier : un projet d'établissement.
- Le CAT de Douarnenez : toute sa place dans le paysage économique et social.
- En pointe : le rayonnement de Mtra Communication.
- Le Chasse-Maree : une nouvelle race d'aventuriers.
- Musée du Bateau : bientôt toute sa dimension, *par Denis-Michel Boell.*



Z. A de Bréhuel - B.P. 158
29171 DOUARNENEZ Cédex
Tél. 98 92 71 11 - Fax 98 92 24 90

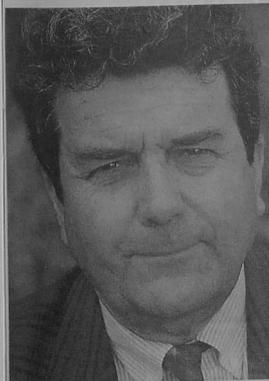
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
RÉSEAUX
ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Spécial DOUARNENEZ

"Faire participer l'intelligence et l'esprit d'initiative"

Le canton de Douarnenez regroupe six communes, Douarnenez, Poullan, Pouldergat, Le Juch, Plogonec, Guengat. Il compte 25 335 habitants. Les découpages administratifs ne correspondent pas toujours aux réalités humaines et économiques. C'est tout à fait le cas pour ce canton.

Par Jean Peuziat



Douarnenez, Poullan, Pouldergat, Le Juch, sont mitoyens au plan de l'habitat, pour le travail et aussi pour l'accès aux équipements culturels. Les populations se déplacent vers la commune centre et la collaboration entre les associations est importante. Un syndicat intercommunal de travaux réunit aussi ces communes.

Les communes de Plogonec et de Guengat sont géographiquement et économiquement tournées vers Quimper qui est plus proche. Par contre, Kerlaz, qui jouxte Douarnenez à l'Est, est rattachée à Châteaulin située à 26 km, alors que les populations vivent en lien avec Douarnenez au niveau scolaire, emploi, culturel et social.

Ces situations ne correspondent plus aux réalités du moment. Les grands projets d'aménagement, mis en route à Douarnenez, vont permettre certainement une action plus concentrée des communes. L'association, ou une réalisation importante, permettra, dans un avenir proche, le développement du tourisme, des activités économiques, de l'emploi. Populations et élus croient aux réalités qui se mettent en place, plus qu'à des projets nebuleux.

PÔLE EUROPÉEN EN CONSERVERIE

Les activités essentielles et traditionnelles de ce pays de Douarnenez dépendent de l'agriculture et de la pêche. Douarnenez, depuis plus d'un siècle, est aussi la ville de la conserve du poisson, activité qui a su, par une production de qualité, passer des caps difficiles face à la concurrence étrangère. Cette activité continue à progresser.

Témoins, ces usines neuves et les tonnages importants travaillés qui font de ce secteur le pôle européen le plus important de production de conserve de poisson en boîtes métalliques. Il n'y a plus les nombreuses usines d'antan, mais les trois grandes unités Petit Navire, Chanterelle, Cobréco, qui produisent plus que les 24 usines du début du siècle et fournissent beaucoup plus d'heures travaillées. Cette activité entraîne toute la chaîne des activités en amont et en aval : fabrication d'emballages métalliques, déchargement des bateaux congélateurs, etc...

Le port, depuis quelques années, a su évoluer. La création de quai, terre plein, entrepôt frigorifique, amélioration du slipway, développement de la construction et réparation navale, projet de restructuration

des ateliers de marée, mise en place d'organismes de gestion d'armement, ont accru son activité.

Douarnenez a su mettre en valeur sa situation, son port accessible en tout temps, 24 h sur 24. 520 marins, embarqués sur des chalutiers, palangriers, côtiers, travaillent sur 140 bateaux.

Comme dans tout organisme qui vit, les difficultés liées aux approvisionnements, aux défaillances d'armement peuvent se présenter, mais l'interprofession, les collectivités responsables, les hommes et les femmes qui y travaillent savent que la volonté unanime de développement est un gage de réussite.

LE POISSON = 2 100 EMPLOIS
Les investisseurs y sont sensibles, de nouvelles entreprises arrivent et d'autres projets se précisent.

Le port, l'industrie dépendant du poisson, c'est actuellement 2 100 emplois. Le



Douarnenez - un breton - Terre de l'île

port, c'est aussi 740 m de quai, 6 000 m² de Halle à marée, 26 magasins de marée, des équipements modernes de déchargement du poisson et le personnel nécessaire à toutes ces activités.

Douarnenez a équipé et créé un port de plaisance : actuellement 600 places d'accueil et des projets de développement. Sur les zones industrielles et d'activités, des usines performantes : Matra Communication, une fabrique de tubes étirés.

Douarnenez compte aussi des équipements sanitaires, sociaux, culturels, scolaires de qualité. Un centre de Thalasso-thérapie.

Il y a aussi le projet de Port Maritime Traditionnel du "Port-Rhu", créateur à Douarnenez d'un nouvel environnement et porteur d'une image de marque pour tout le pays douarneniste et ses industries existantes et à venir.

Projet réalisé avec la participation de l'Etat, la Région, le Département, la Ville, des organismes privés, ce grand port traditionnel des côtes de France, grand projet sur l'Arc Atlantique, est déjà le vecteur d'un développement important de notre pays dans un ensemble Pointe du Raz, Douarnenez, L'ocronan, Quimper, mais aussi de tout l'Ouest Breton, et européen.

Douarnenez : un site, un port, une baie, un pays qui, tout en conservant un environnement de qualité, a su créer les conditions du développement, garder et promouvoir ses activités traditionnelles, mettre en place

les équipements culturels, sociaux, sanitaires. Faire participer l'intelligence et l'esprit d'initiative de ceux qui croient à la place de la Bretagne dans l'Europe qui naît.

Voilà ce qui est en route. Douarnenez et son canton vous accueillent ■

JEAN PEUZIAT
Conseiller Général



La ville aux trois ports.

Histoire

Au temps des Phéniciens...

Par Michel Mazéas

Il y a quelques milliers d'années, des ébres qui nous ressemblaient déjà vivaient ici. Ces premiers occupants sont sans doute présents très tôt et ils évoluent sur place vers un type d'homme qui sort peu à peu de sa gangue primitive.

On retrouve parfois une trace énigmatique laissée par cet ancêtre lointain. Ainsi, en 1965, à l'entrée du Port-Rhu, un sablier recraie dans sa cale deux calottes crâniennes parmi des débris de bois et de poterie. Une étude rapide montre qu'il s'agit d'un homme de 35 ans et d'une femme de 50 ans. Leurs indices céphaliques (I.C. = 76,6) attestent qu'il s'agit d'un type humain original, non préhistorique, mais précédant pourtant l'apparition du type brachycéphale qui n'apparaît en Europe qu'à partir du 2^e millénaire avant Jésus-Christ.

Sommes-nous en présence des premiers occupants, mésocéphales atlanto-méditerranéens, du début des temps historiques, appartenant au type des homo sapiens supérieurs qui ont vécu ici ? Sont-ils le produit d'une évolution originale qui s'est faite dans le creuset d'un isolat humain particulièrement adapté à ces rivages ?

On a, bien sûr, envie de répondre oui, car qui ne désire se singulariser, au moins par ses ancêtres ?

Une autre thèse serait celle de voyageurs phéniciens en route vers des îles de l'étaim et qui auraient fait naufrage à l'entrée du port... Toujours est-il que c'est le temps de l'expansion de la civilisation des mégalithes qui se développe à partir du 3^e millénaire avant J.-C. et à laquelle nous devons nos menhirs, nos dolmens et quelques sépultures.

INTERMÈDE

Parmi ses sépultures, quelques-unes ont posé des problèmes. Les petits tumuli du bronze ancien (vers - 1500) ont livré un mobilier (dont le style serait crétois) commercialisé probable-

ment par les Phéniciens. Le cuivre arséné, que l'on a reconnu dans les objets de bronze, indiqueraient leur provenance espagnole.

L'intermède phénicien de l'histoire de Douarnenez n'est pas sans fondement. Une baie abritée des tempêtes de surrît n'était pas un abri négligeable sur la route de l'étaim, surtout si elle est située au débouché des voies terrestres du plomb argentifère des Monts d'Arree que les Phéniciens recherchaient pour les Egyptiens, les Mesopotamiens dont ils étaient les courtiers à travers le monde antique. Créant comptoirs et entrepôts sur leurs routes maritimes, ils allaient d'escale en escale, moitié commerçants, moitié pirates.

Entre tous leurs comptoirs, les plus connus sont Carthage en Tunisie et Gades en Espagne, aujourd'hui Cadix. Ces noms ont pour origine le mot phénicien "Gad" qui signifie "entrepôt". Nous avons ici un lieu qui s'appelle Port-Cad. Faut-il franchir le pas qui nous permettrait d'affirmer que dans la toponymie s'est aussi inscrit et transmis jusqu'à nos jours cet intermède phénicien qui flatterait assez la mémoire d'une ville, au souvenir des hardis marins que furent les hommes de Tyr, Sidon et Biblos. ■

MICHEL MAZÉAS
Maire de Douarnenez

★ Extrait d'un texte consacré à l'histoire de Douarnenez, par Michel Mazéas.



Depuis la nuit des temps, une grande aventure maritime



OFFICE PUBLIC COMMUNAL DE DOUARNENEZ

44, rue Duguay-Trouin
29174 DOUARNENEZ Cédex
Tél. 98 92 45 01



Immeuble "LES GLACIERES" - DOUARNENEZ

Construction de logements locatifs sur DOUARNENEZ et le Cap Sizun

- Logements réalisés : 1.367
- 3 commerces
- 1 foyer personnes âgées
- Logements en cours : 13
- Logements en projet : 64
- + 2 foyers pour handicapés

Contrat Ville-Habitat

Une première dans le Finistère

En paraphant récemment le protocole d'accord du contrat Ville-Habitat, M. Sabornin, le préfet, et Michel Mazéas, maire de Douarnenez, ont coiffé sur le fil Brest (CUB), Quimper, Morlaix, Landerneau... autres villes finistériennes candidates à ce type de contrat afin d'améliorer leur tissu urbain et social.

Nul doute que cette signature jette un précieux

point entre Douarnenez et l'Etat, lequel devient un partenaire de choix pour l'aide à la réflexion et au financement du vaste programme de réaménagement urbain. Car le dossier Port-Rhu est devenu le grand projet finistérien d'ici à l'an 2000.

Du reste, en apportant son soutien au projet du Port-Rhu, Michel Rocard a entrouvert les portes des subventions ministérielles et d'une recherche de crédits supplémentaires.

Mais ce contrat Ville-Habitat, mis en place par le gouvernement actuel, ne se limite pas au Port-Rhu. L'acquisition de l'île Tristan, la réhabilitation du quartier de la gare SNCF... figurent aussi parmi les préoccupations des élus.

Le jour de la signature du protocole d'accord, tous les intervenants ont été unanimes : ce contrat est la "chance" de Douarnenez. ■

Un projet grandiose pour la renaissance d'un site

Douarnenez et son port traditionnel de cabotage, le Port-Rhu, offrent par leur histoire maritime et par leur apport à l'imaginaire collectif (légende de la Ville d'Ys, légende de Tristan et Iseult) le site le plus légitime pour la création d'un Port-Musée et la mise en valeur d'un authentique patrimoine traditionnel. C'est le grand projet qui mobilise actuellement les énergies locales. Point de vue et arguments des promoteurs.

L'implantation à Douarnenez des Editions du *Chasse-Maree* a développé depuis dix ans un énorme intérêt pour le patrimoine maritime, son histoire, ses techniques, et actualisée une culture de la mer. La France, en effet, dispose de 5 700 km de côtes qui constituent une composante essentielle de ses richesses passées, mais aussi de son avenir. Une sensibilisation à ce patrimoine s'imposait dans un contexte où la valorisation des spécificités tant régionales que nationales représente un atout incontesté de développement.

Autour de l'action du *Chasse-Maree* se sont créées des Associations pour la mise en valeur du Patrimoine Maritime, un Musée du Bateau a été constitué (1985).

A partir de ces éléments est né le projet du Port-Musée du Port-Rhu. Projet ambitieux qui propose :

- une extension du Musée existant en Port-Musée, les bateaux seront donnés à voir à flot, dans une infrastructure portuaire traditionnelle ;
- une réhabilitation des métiers traditionnels de la mer qui se perpétueront dans un environnement authentique.

La mise au point du projet par la Ville a suscité des équipements muséographiques complémentaires développés ci-après, et la création d'aménagements liés à la mer, à la connotation plus touristique (aquarium, Maison des Produits de la mer...). L'ensemble contribuera au développement de la Ville de Douarnenez en intégrant le Port-Rhu dans les activités industrielles (Port de pêche) et tertiaires (plaisance - balnéothérapie) existantes.

Douarnenez, ville aux trois ports, symbolisera ainsi la Bretagne et la mer.

CRÉATION D'UN PORT-MUSÉE
Comme les hommes ont besoin d'air, les bateaux ont besoin d'eau. Un musée peut mon-

trer des technologies, des techniques. Mais pour les bateaux, l'air et la manière de vivre ne peuvent être restitués que dans leur élément, sur la mer.

Au Port-Rhu, riva naturelle qui s'assèche à marée basse, sera créé un bassin à flot qui, par l'effet d'un seuil-barrage écartant la marée à mi-hauteur, maintiendra un tirant d'eau suffisant pour les bateaux, tout en ménageant un margage de deux à trois mètres.

Sur ce plan d'eau permanent seront aménagés :

- un port de pêche traditionnelle ;
- un port de cabotage ;
- un port de yachts.

Des bateaux prestigieux et spectaculaires (bricks, goélettes) seront montrés et visités, apportant au site l'attrait de l'aventure.

Ce plan d'eau, ses bateaux et ses animations (chantier naval, cordete, vivier...) seront accessibles par barques qui mèneront les visiteurs de site en site, leur donnant ainsi la possibilité d'être eux-mêmes sur l'eau.

Le Musée du Bateau ouvert au public depuis 1986 dispose d'une collection unique en France. Le thème en est "le bateau" dans son ensemble, sans limite historique ou géographique.

La collection actuelle est constituée en majorité de bateaux européens, français et bretons, ainsi que des objets (documents, vêtements, matériel de pêche...) liés à ces bateaux. Deux possibilités d'approche sont données au visiteur :

Une approche technologique qui permet la découverte des grands modes de construction : clin, franc-bord, bateaux de peau, bateaux cousus, flouteurs... ; des techniques de propulsion et de navigation.

Une approche ethnographique en contrepoint aux aspects technologiques, permet d'aborder la vie à bord et à terre, les métiers, l'environnement.

Le Musée disposera d'un centre de documentation offrant aux chercheurs de toutes origines : une bibliothèque (ouvrages de référence, thèses, études...); un centre d'icongraphie (plans, photographies, vidéos) ; un centre d'accueil et de travail.

S'ajoutera un lieu pédagogique pour les groupes scolaires (écoles, classes de patrimoine...).

La surface actuelle du Musée (4 000 m²) sera doublée.

ANIMATIONS

Les animations du Port-Rhu sont réparties sur les deux rives de la rivière. La rive droite est, côté aval, mobilisée par les ports et les bateaux traditionnels. La rive gauche boisée permet des présentations plus réalistes d'activités maritimes anciennes.

Au delà des équipements à caractère muséographique, tout l'environnement du Port-Rhu est traité en accompagnement du Port-Musée : port de plaisance, village lacustre, aquarium, maison des produits de la mer, l'Écran, librairie maritime, Quartier de l'Enfer, la baie... autant de composantes maritimes qui feront l'objet du plan grand soir.

Cet ensemble, dans sa première phase de réalisation, sera inauguré à l'issue des fêtes de Brest 92, où Douarnenez-Port-Rhu accueillera toute la flottille qui viendra éterniser le Port-Musée par une fête dont l'Écran sera le premier garant.

Après cette première phase à réaliser pour l'été 1993, le Port-Rhu trouvera en lui-même la dynamique de son développement. Il est certain qu'en matière de muséographie, les suggestions, les initiatives et les participations ne manqueront pas. Il appartiendra aux promoteurs d'en canaliser le développement dans le souci de l'authenticité des équipements. Club-house et village lacustre pourraient alors s'inscrire dans cette deuxième phase.

Par ailleurs l'élan touristique suscité par la fréquentation du site entraînera un développement du secteur hôtelier, para-hôtelier, tertiaire et résidences secondaires. La Ville et la S.E.M.



PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

Le Port-Rhu se constitue à travers une Société d'Économie Mixte qui permet de compléter les participations publiques par les financements et la logique du privé. Des banques participent au financement. Des groupes nationaux (Compagnie Générale des Eaux, C.I.S.E., S.A.U.R.) ont souhaité s'intégrer dans l'équipe de conception, conduisant à une structure de S.E.M. sécurisante : Ville de Douarnenez, Département, C.C.I. Finistère, Le Chasse-Maree, Groupement des partenaires privés, le G.I.E. de Douarnenez.

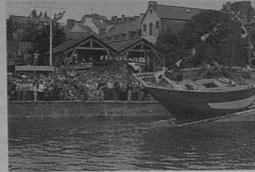
Cette structure peut accueillir par la suite les autres partenaires privés désireux de s'investir dans cet aménagement pour un équipement spécifique, en gestion directe ou intégrée.

Ce partenariat conduit pour une première phase de réalisation à un programme d'investissement de 79 millions de francs (1).

devront en mesurer les opportunités, favoriser les initiatives et les rendre possibles par une politique foncière adaptée.

Ainsi le développement du Port-Rhu et des équipements touristiques seront un facteur puissant de dynamisation de toute l'économie de Douarnenez et des communes environnantes. ■

(1) • Contrat de Plan Etat-Région	19,89 MF
• Autres subventions	8,00 MF
• Apport de la Ville	10,00 MF
• Apport partenaires privés	18,00 MF
• Emprunt de la S.E.M.	22,11 MF



Une longue tradition de construction navale.

Contre le projet

Les questions de l'opposition

Au nom du GRIL (Groupe de réflexion et d'initiatives locales de Douarnenez), Pascal Boccou, également conseiller municipal, s'interroge sur le projet du Port-Rhu. Estimant que "la Bretagne n'est pas à vendre", Pascal Boccou parle d'un "projet démesuré et mal maîtrisé". Voix de l'opposition.

Ce projet a initialement vu le jour sous la forme d'un document rédigé par les responsables du Chasse-Maree, de la F.R.C.M. et de l'association douarnenaise Treizour, document présenté à la municipalité de Douarnenez en mars 1987. Depuis cette date, de nombreuses études techniques et une étude touristique ont été menées, sans pour cela répondre aux questions que se posent les Douarnenistes sur certains points essentiels.

Les conséquences financières et fiscales - Quels choix induira ce projet dans les investissements municipaux alors que les exigences sont déjà si nombreuses pour améliorer l'équipement, le fonctionnement et la gestion de la ville ? Quelle pression fiscale supplémentaire directement liée à ce projet ?

Les conséquences économiques - Ce projet est présenté comme vital pour le développement économique de la ville. L'exemple des parcs de loisirs ou des sites analogues n'est guère concluant : la ville n'aura-t-elle pas au contraire à supporter des charges de fonctionnement très lourdes ? Compte tenu de la lourdeur des investissements à réaliser, quel rapport peut en tirer Douarnenez, notamment en terme de création d'emplois permanents ?

Les conséquences écologiques - La riva du Port-Rhu est un exutoire où, par le jeu des marées, se font en permanence des échanges entre l'eau de mer et l'eau douce des rivières qui se jettent dans l'anse de Poulhavid, au fond de la riva. Des recherches scientifiques récentes ont permis de mieux connaître l'intérêt et la fragilité de ces espaces et d'évaluer les menaces que leur dégradation ou leur disparition font peser sur les équilibres biologiques du littoral et sur les ressources halieutiques. (...)

Le financement du projet - Aucune étude de rentabilité n'a été réalisée. Les dépenses de fonctionnement sont très mal cernées et aucune prospective sérieuse n'a été présentée.

Les propositions - Nous disons que le Port-Rhu est un quartier qu'il faut aménager et mettre en valeur. Cet aménagement passe par la mise en valeur des richesses architecturales et naturelles du site. Ce quartier, en respectant la vie de ses habitants, peut voir s'implanter, autour du musée existant, des activités commerciales et artisanales, sources de fréquentation et d'animation dans ce secteur.

Il n'est pas besoin pour cela de chambouler tout le site, ni surtout de construire un barrage contraire au respect d'un patrimoine maritime naturel. L'exemple catastrophique du Port de Plaisance de Trebeurden est tout à fait révélateur.

Nous pensons que le respect de l'authenticité et de l'histoire de ce site est un bien meilleur atout touristique qu'une mise en scène approximative, touristique et mal maîtrisée et qui soit à la dimension des potentialités de Douarnenez. ■

Pour le G.R.I.L.
PASCAL BOCCOU

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 37



Le village lacustre offre des séjours "les pieds dans l'eau" à proximité du Port-Musée.

Toujours un bastion de la conserverie

Au lendemain de l'invention du procédé de conservation des aliments en boîtes métalliques (par Nicolas Appert en 1796), les conserveries se développèrent à la cadence grand "C" durant la première moitié du 19^e siècle. La première industrie bretonne fut installée à Nantes, par Joseph Colin, en 1824. Puis le littoral sud de la Bretagne vit l'implantation de nombreuses conserveries. Douarnenez, jusque là réputée pour l'industrie des presses, dut toutefois patienter jusqu'en 1853 pour accueillir sa première conserverie (Clairian, à Tréboul), usine rachetée peu de temps après par la famille Chancerelle. Aujourd'hui, thon, sardines, maquereaux, coquilles, saumons, salades... sortent sous des marques aussi prestigieuses que "Petit Navire", "Connétable", "Arok". Les trois entreprises douarnenistes (Ets Paul Paulet S.A., Cobréco S.A. et Wenceslas Chancerelle) exercent donc un poids considérable sur l'économie et l'image locales. Carte de visite de chacun de ces leaders de la conserverie. ■

La COBRECO (Arok)

La COBRECO est le dérivé de l'Compagnie BREtonne de la COquille Saint Jacques ; société anonyme au capital de 6 120 000 F ; siège social : Z.I. de Lannugat, 29100 Douarnenez. Direction : F. Moreau, Pdg ; F. Gourlaouen, Directeur Général ; P. Henry, Directeur Commercial. Effectif : 100 personnes sur un seul site industriel. Chiffre d'affaires : 120 millions de francs.

L'entreprise s'appuie sur deux lignes de produits qui constituent ses métiers de base :
- les conserves de coquilles Saint-Jacques au naturel ou préparées (au beurre, à l'Américaine, aux petits légumes, par exemple). L'équivalent de 4 500 tonnes de coquilles St-Jacques a été traité en 1990 ;

- les conserves de thon : fabrication de thon albacore en tranches (3 300 tonnes en 1990). Les machines à faire les tranches (brevet exclusif) ont été conçues au sein de l'entreprise ; elles



permettent la présentation, dans les boîtes, d'une "véritable tranche de thon" homogène et en un seul morceau, d'un aspect complètement différent de celui des produits similaires traditionnellement mis sur le marché.

Parmi les autres produits, l'entreprise propose également des conserves de sardines - à l'huile ou préparées -, des conserves de maquereaux marins ou cuisinés, des "beurres" à base de crustacés ou de poissons.

L'entreprise diffuse ses produits, sous différents marques, dans la quasi-totalité des enseignes commerciales. En outre, des contrats de remplissage ont été signés avec plusieurs grands distributeurs désireux associer leur nom à un produit de qualité. La société vend également ses produits, en gros boîtes, aux réseaux de restauration collective.



Son activité est étendue à travers toute la France.

Tous les achats font l'objet d'un suivi qualitatif ; un déchargement n'est accepté qu'après avoir subi des tests concernant la qualité et le rendement des produits proposés.

S'agissant des installations, l'investissement total est de l'ordre de 32 millions de francs.

Points importants de la nouvelle installation :
• Bâtiment de 8 500 m², sur un terrain de trois hectares.

• Chambre froide autorisant l'entreposage de 1 000 tonnes de matières premières.

• Les investissements en matériel portent essentiellement sur l'amélioration du processus de fabrication permettant une polyvalence des chaînes de production et de faire face aux forts volumes saisonniers :
- coquille au quatrième trimestre de l'année civile,

- thon : 50 % du tonnage de mai à juillet,

- autres poissons : en fonction des arrivages des pêches. ■

Paulet (Petit Navire)

L'activité principale est la fabrication et la vente à la grande distribution de conserves de thon, maquereaux, sardines et aliments pour animaux domestiques. La gamme des produits comprend :

- Les thons :**
- Thon blanc ;
- à l'huile, à l'huile d'olive, au naturel.
Thon Albacore :
- aux aromates, à la catalane, à l'escabèche, à la grecque, américaine
- naturel
- au citron
- à l'huile, olive, arachide, tomate, aux herbes de Provence.

Les maquereaux :
- Classiques : entiers ou filets, au vin blanc et aromates.
- Spécialités : filets au ketchup ou à la sauce moutarde, ou encore à l'Italienne, à l'Espagnole.

Les sardines :
- à l'huile d'arachide, olive, piquantes, au citron, à la tomate.
- filets de sardines, sans peau et sans arêtes à l'huile tournesol, ou olive aux herbes de Provence.

Les salades marines :
- Produits lancés en 1988, composés d'une boîte de thon ou saumon en sauce (curry, aux

herbes, cocktail, oseille) et d'une boîte d'accompagnement légumes.

Saumon au naturel
Colin au naturel

Depuis le 1^{er} novembre, la société commercialise désormais du surimi, en bouches ou bâtonnets.

Les aliments pour animaux :
- aliments pour chats à base de poissons en gelée. Commercialisation sous la marque Chathan.

Marques commerciales :
- Petit Navire
- H. Parmentier pour tout ce qui concerne les sardines, hormis les sardines sans peau et sans arêtes et les sardines fraîches qui sont commercialisées sous la marque Petit Navire.

L'effectif de la société est de 351 personnes. Le marché français de la conserve de poissons est en progression (+ 5,4 %). Il représente 1 milliard de boîtes et 5,4 MM FF de chiffre d'affaires annuel.

Les consommateurs français sont attirés par le côté naturel (source de santé) des produits de la mer. De plus, les études de marché montrent un intérêt croissant pour les produits de la mer, au détriment de la viande.

Sur le marché des conserves de poissons, le thon occupe largement la première place (50 % du marché total poissons), et ce, grâce à l'accroissement du thon au naturel et le développement des "spécialités". Mais il faut préciser



que les prix du marché baissent dramatiquement et la lutte est vive sur le terrain où les conserves fabriquées en France subissent tous les jours les attaques des produits d'importation, notamment de l'Est asiatique ; ceci dans un système de distribution française très dynamique du fait d'une forte concentration (7 groupes de distributeurs se partagent environ 92 % des ventes du marché national).

"La très forte concurrence des produits d'importation nous oblige à une vigilance toujours plus grande qui s'exprime notamment par la recherche permanente d'une qualité irréprochable. Un programme d'amélioration de la qualité est en place dans la société pour mobiliser chacun de ses membres à accomplir un travail sans défaut. D'autre part, la société a entrepris un plan d'investissement de l'usine de Douarnenez dans le but d'amener cette unité de production aux standards européens lors de l'ouverture du Marché Commun en 1993" souligne la direction. ■

Chancerelle ("à l'ancienne")

Créée en 1853, dès la découverte de l'appertisation, la conserverie Wenceslas Chancerelle représente un des plus beaux fleurons de la profession qui a connu une diminution régulière des établissements (en 40 ans, leur nombre est passé de 136 à une vingtaine).

Entreprise familiale depuis sa création, la société est implantée sur le port de Douarnenez.

Le tonnage réalisé (plus de 4 000 tonnes de poisson) place la conserverie Wenceslas Chancerelle en 7^e position nationale (les 10 premières conserveries réalisent 90 % du chiffre d'affaires de la profession).

Plus de 130 années d'activité n'ont pas entamé la volonté des dirigeants de privilégier une fabrication de qualité, basée sur une préparation à l'ancienne de produits haut de gamme.

La qualité de la production provient :

- du choix des matières premières,
- des méthodes de fabrication utilisées : maintien de la "préparation à l'ancienne", en grande partie élaborée manuellement. Comme autrefois, la sardine fraîche est triée une à une à la

main, puis étérée, vidée, séchée, frite à l'huile d'arachide et mise en boîte manuellement (technique deux fois et demie plus longue que la fabrication industrielle par cuisson à la vapeur).

- d'une main d'œuvre locale traditionnellement orientée vers les métiers de la mer,

- de l'utilisation d'huiles de premier choix (olive vierge extra, arachide...),

- de la qualité recherchée des sauces d'accompagnement (armoricaine aux crustacés, moutarde, tomate à l'huile d'olive...).

Cette recherche de qualité permet de proposer des produits scrupuleusement contrôlés et harmonieusement présentés.

Sardines, thon albacore, thon blanc et maquereaux se présentent dans un emballage soigné et homogène, permettant la mise en place de linéaires efficaces et attrayants.

De la boîte individuelle 1/15^e jusqu'au 3/1, l'éventail des conditionnements assure une commercialisation complète et une fidélisation de la clientèle, dans un secteur (conserves de poisson) dont les rayons demeurent parmi les plus rentables de la distribution.

La Conserverie Chancerelle s'attache à déterminer un niveau de prix en adéquation avec ceux pratiqués par les concurrents, afin de ne jamais dépasser le "seuil psychologique d'achat".

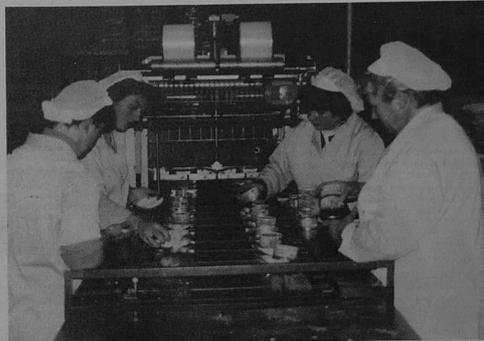
La société Chancerelle (souhait pour une part importante de son activité (20 % du chiffre d'affaires) la clientèle de spécialités en restauration commerciale (restaurants, pizzerias, brasseries, self-services...) en proposant des produits en tous points similaires à ceux présentés en petit conditionnement (matières premières, méthodes de fabrication identiques).

La conserverie Wenceslas Chancerelle s'est lancée depuis 1985 dans un programme important d'extension des bâtiments et de modernisation du matériel : 3 500 m² supplémentaires permettent à l'usine :

- de doubler sa surface de fabrication avec désormais un total de 10 000 m²

- de se doter d'un matériel à la pointe de la technique

- de réorganiser sa production dans l'optique d'un gain de productivité, tout en conservant le niveau de qualité et de tradition à sa fabrication. ■



Commerce et industrie

Un port de pêche en cinquième position

Douarnenez, grand centre européen de mareyage de poisson, est le 5^e port de pêche de France en tonnage débarqué, 13 000 tonnes par an pour 20 milliards de centimes. Le port comprend 6 000 m² d'exposition, 3 halls à marée, 1 entrepôt frigorifique de 14 000 m³. Dix-huit magasins CCI et 3 magasins privés travaillent et expédient, sous 24 h, le poisson dans les grands centres de consommation de l'Hexagone ainsi que dans de nombreux pays européens.

Deux-cent-quarante personnes travaillent dans les ateliers du port (électricité, électronique, froid, mécanique), 500 marins sont employés par les flottilles semi-industrielles ou artisanales et 120 dockers déchargent de nuit les bateaux. La CCI emploie 45 salariés et assure la vente, l'emballage et le traitement des données ainsi que la livraison du poisson et le lavage des bacs.

Elle met à la disposition des flottilles un slip-

way, d'une puissance de 420 tonnes, pouvant accueillir des bateaux de 47 m pour une largeur de 8,50 m et 1 remorqueur. Le port est accessible par tous les temps 24 h/24, il offre aux pêcheurs des facilités d'accueil, de réparation et d'entretien.

Plus de 15 000 tonnes

Voici les principales espèces débarquées à Douarnenez et leur tonnage 1989 (derniers chiffres connus). A noter que la production totale de la criée atteint 15 544 tonnes pour une valeur de 187 191 000 F.

Cardine : 367 tonnes, cabillaud : 2 100, carrelet : 57, chien : 237, chat (roussette) : 129,



Un million de tonnes de sardines débarquées annuellement à Douarnenez

dorade : 1, églefin : 381, élingue : 442, encornet : 178, lieu jaune : 165, lieu noir : 2 738, limande sole : 62, lingue : 726, lotte : 874, merlan : 743, merlu : 270, raie : 361, maquereau : 214, langoustine : 628, bar : 52, sardine : 998, thon germon : 501

Centre Hospitalier

Un projet d'établissement

Le Centre Hospitalier de Douarnenez, avec ses 431 lits, a plusieurs pôles d'activités :

- un pôle de services de médecine et de spécialités médicales (cardiologie, gastro-entérologie notamment)
- un pôle de services de chirurgie générale, digestive et vasculaire et à orientation orthopédique
- un pôle de spécialités chirurgicales (ophtalmologie, O.R.L.)
- un pôle obstétrique et gynécologique médicale et chirurgicale
- un plateau technique (urgences, radiologie, échographie, bloc opératoire, réanimation)

- un service de convalescents et de rééducation
- un pôle de services d'hébergement de personnes âgées.

Les services administratifs, généraux et techniques concourent au bon fonctionnement de l'établissement, dans le cadre à la fois de la réglementation et d'une recherche constante d'amélioration de la qualité des prestations aux patients.

Ce Centre est un établissement public de santé. A ce titre, il est soumis à la tutelle de l'Etat. Son Conseil d'Administration est présidé par le Maire de la ville. Son Directeur est nommé par le Ministre de la Santé.

L'Hôpital de Douarnenez, on le constate, comprend des disciplines diverses, générales ou spécialisées, de court, de moyen et de long séjour, ce qui permet à la population environnante de bénéficier d'un accueil et d'une prise en charge hospitalière à proximité de son lieu de vie, dans un environnement médico-technique et hôtelier de qualité.

DES PROJETS

Trois objectifs principaux ont été définis pour les prochaines années :

- s'adapter à l'évolution des besoins
- soutenir les activités en croissance
- poursuivre la modernisation des locaux et des équipements

D'ores et déjà l'infrastructure technique a été consolidée et modernisée. C'est ainsi qu'un nouvel autocommutateur vient d'être installé. Opérationnel depuis le 13 décembre, il permet de

transmettre la voix, l'image et les données numériques. Chaque malade, chaque personne hospitalisée dispose d'un poste téléphonique et peut être appelée en direct, grâce au système de la Sélection Directe à l'Arrivée.

L'autonomie électrique a également été renforcée.

L'informatique se développe comme outil de gestion et comme moyen de communication interne ou externe.

Un plan pluriannuel de formation continue du personnel a été élaboré à partir d'une volonté affirmée d'améliorer la qualité des prestations hospitalières et hôtelières. Les actions prévues visent à optimiser les techniques et méthodes, l'accueil, l'animation, la gestion et la sécurité.

Un projet d'établissement, en cours d'élaboration, définira prochainement les orientations pour les cinq années à venir. Fondé sur un projet médical, il devrait permettre à l'établissement de consolider ses acquis. Soulignons, parmi les axes du projet :

- le développement de l'ophtalmologie, de la chirurgie orthopédique et de la chirurgie digestive et vasculaire
- le développement des spécialités médicales
- le renouvellement des équipements médicaux
- la diversification des solutions offertes aux personnes âgées, de l'hospitalisation complète à l'hospitalisation partielle de jour ou temporaire limitée à quelques jours, aux placements familiaux dans des familles d'accueil. La reconstruction du Pavillon Marhic permettra d'accroître ces évolutions.

CAT de Douarnenez

Toute sa place dans le paysage économique et social

Le Centre d'Aide par le Travail de Douarnenez a été créé en 1972. Il est le premier "enfant" de l'association Kan ar Mor qui, depuis, a essaimé d'autres maisons et instituts à Audierne, Quimper, Mahalon, Carhais... (1). Placé sous la tutelle de la DDASS, reconnu par la COTOREP, le CAT de Douarnenez occupe un hectare sur la zone de Lannugat et accueille aujourd'hui 71 ouvriers répartis en cinq ateliers.

La différence d'une entreprise classique, un CAT est confronté à deux missions, l'une structurelle, l'autre économique. Frédéric Escudé, le directeur du Centre d'Aide par le Travail de Douarnenez, définit parfaitement la vocation de l'établissement : "Notre double rôle est d'accueillir et de procurer du travail à des handicapés, de 19 ou 20 ans jusqu'à l'âge de la retraite. Le monde économique dans lequel nous nous situons nous amène à rechercher les créneaux les plus intéressants. C'est nous exerçons un travail lucratif, il nous faut aussi réinvestir pour garantir l'emploi".

Le premier atelier mis en place fut celui de la "maçonnerie-béton". Cette unité fabrique des bordures de trottoirs, des poteaux de clôture, des dalles en béton vibré. Elle construit aussi des murs, des garages. Une partie de l'équipe (une dizaine de personnes au total) réalise pour le compte de particuliers ou d'administrations divers travaux de petite maçonnerie.



Derrière les fourneaux du CAT

Fanch GRIFFON

PORCELAINE - CRISTAUX LISTES DE MARIAGE

4, rue Duguay-Trouin
29100 DOUARNENEZ
Tél. 98 92 18 17

En 1975, s'ouvrit l'atelier "coquilles" dont la vocation est le metoyage de coquilles St-Jacques vides pour le compte d'un conservier qui utilise ces coquilles comme élément promotionnel de conserves de noix de coquilles St-Jacques. Vingt-trois personnes traitent annuellement six millions de coquilles en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande, pour la grande partie.

La diversification des activités du CAT est également passée par la création d'un atelier "Espaces verts" où neuf ouvriers assurent l'entretien de différentes surfaces, aussi bien pour le compte de particuliers que pour celui d'administrations et autres collectivités locales. Capable d'interventions en débroussaillage de bois, cette équipe possède aussi des talents de création, (témoin les belles réalisations exécutées dans la région douarnennaise).

SÉRIGRAPHIE EN POINTE

Mais l'atelier le plus étonnant du CAT est probablement celui de sérigraphie. Equipe de machines qui permettent de suivre l'évolution technologique importante dans ce secteur, il répond avec compétitivité aux demandes des plus pointues de la clientèle. Cet atelier (qui abrite 17 personnes) est particulièrement spécialisé dans l'impression d'affiches papier grands formats, de vinyl autocollant et de tous supports plats. L'équipement moderne permet de travailler avec des encres UV. "Notre atelier sérigraphie peut donner dans un CAT, mais il est connu et reconnu dans toute la Bretagne pour la qualité de son travail" souligne Frédéric Escudé.

Enfin, le dernier-né de la zone de Lannugat est le restaurant. "Créé en 1988, il répond à une logique, précise encore le chef d'établissement, puisqu'il nous fallait déjà assurer les repas de nos pensionnaires. Nous avons donc cherché à étendre nos prestations et, depuis 1989, nous gérons le restaurant d'entreprise de la COBRECO venue s'implanter sur le site. Nous livrons par ailleurs la fourniture de 40 repas quotidiens dans une école locale. Au total, nous confectionnons et servons 210 repas par jour". Et Frédéric Escudé ne cache pas que cette activité (synonyme de 13 emplois) a encore une belle marge de progression devant elle : "Notre projet est d'étendre la capacité du CAT via une extension de la restauration".

Pour ce faire, il devra, comme pour les quatre autres ateliers, s'incarner en véritable chef d'entreprise : contact de clientèle, études de marchés... Une démarche commerciale qu'il

appuiera du label "travail de haute qualité". "La garantie de l'emploi de toutes ces personnes suppose une bonne vitalité économique mais l'une de mes théories est de dire que les CAT trouveront de plus en plus leur place dans la société". ■ J.L.S.



L'atelier sérigraphie, l'un des plus performants de l'unité

(1) Institut médico-éducatif, château de Loqueffret à Audierne ; CAT de Cap Scaun, Mahalon ; les Ateliers du Puber, Carhais ; les Foyers Kan ar Mor, Carhais ; Foyers Kan ar Mor, Douarnenez ; le Service d'Accompagnement Social, Douarnenez ; I.A., Douarnenez ; CAT, Quimper ; Maison Perce-Neige, Audierne.

* L'hébergement des personnes du CAT se répartit ainsi : 50 % au foyer de l'association, 10 % chez eux, 20 % au service de domiciles et 20 % chez leurs parents. À noter aussi que les travailleurs qui atteignent un certain seuil de fatigue sont dirigés vers un atelier alternatif, bénéficiant d'un soutien éducatif et ont un travail de travailleur à mi-temps.

* CAT de Douarnenez, 21 Lannugat, BP 67, 29172 Douarnenez. Tél. 98 92 16 51.



Quatre cent trente et un lits sur les trois sites de Coataner, Le Clos et Les Planches ; 32 praticiens et internes, 500 agents.



Pour tous renseignements : siège, 115, avenue de la Gare - B.P. 17 - 29173 DOUARNENEZ Cédex
Téléphone 98 74 01 98 - Télécopie 98 74 32 65

Etre un enfant handicapé mental est une différence qui nécessite un accompagnement médico-éducatif adapté. L'Association et son personnel accompagnent pas à pas le développement des enfants et l'évolution de leurs besoins à l'âge adulte.

Les enfants participent à la vie économique de notre région et sont assurés du soutien nécessaire dans la vie quotidienne. Certains, habitant un appartement ou une unité de vie accèdent, peu à peu, à une véritable autonomie, ils bénéficient encore de l'accompagnement de l'association pour maintenir ce mode de vie.

Les efforts pour l'avenir porteront sur l'organisation d'une palette de réponses pour le temps de la retraite. De nouvelles places en CAT, en ateliers protégés, seront nécessaires.

Un accueil en maison de retraite dont la proximité des foyers permettra l'utilisation des services collectifs tels que restaurants ou blanchisserie, ménagera les relations entre tous les résidents.

Assurer la continuité des actions menées pour les enfants et les adultes handicapés mentaux suppose une solidarité et une responsabilité à tous les niveaux.

Les efforts de l'Etat, du Conseil Général, des communes, de la Direction du Travail doivent être maintenus, développés. La générosité, le dynamisme, la compétence et la détermination de notre association, sont le gage authentique d'une action qui mérite l'attention et la participation de ceux qui sont solidaires, et croient à l'histoire différente, mais belle, de chaque personne.

Pour que chacun vive sa vie et laisse la trace de son histoire. ☺

CENTRES D'AIDE PAR LE TRAVAIL

- ★ CAT DOUARNENEZ - Zone Industrielle de Lannugat - Tél. 98 92 16 51
Sérialographie, atelier coquilles, restauration, maçonnerie béton, espaces verts
- ★ CAT MAHALON - Tromelin - Tél. 98 74 53 74
Atelier "ferme" : volaille, œufs, fromage
- ★ CAT CARHAIX - Z.A.E. Pont Herbot, rue Duguay-Trouin - B.P. 119 - 29270 CARHAIX
Tél. 98 93 31 87 et 98 93 75 62
Atelier blanchisserie, espaces verts, sous-traitance, restauration, cartonnerie
- ★ CAT QUIMPER - Z.I. de Kergonan - 5, rue Fanch Begot - 29000 QUIMPER - Tél. 98 94 65 50
Sous-traitance, filets à grimper, montage lignes de pêche, emballage filtres et mise en sachets joints et rondelles, mise sous pli de documents, atelier espaces verts, filets sport
- ★ Association intermédiaire Kan Ar Mor - 115, avenue de la Gare - 29100 DOUARNENEZ
Tél. 98 74 33 33
Service entretien et nettoyage, prestations, petits travaux chez les particuliers, travaux occasionnels chez les artisans.

En pointe

Le rayonnement de Matra Communication

Matra Communication, société mère de la Branche Télécommunications du Groupe Matra - regroupant l'ensemble des participations et filiales de Matra Communication dans ce domaine, y compris M.E.T. (Matra Ericsson Télécommunications) - a réalisé en 1989, filiales comprises, un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de francs, avec un effectif de plus de 7 000 personnes. L'outil industriel se déploie sur 7 sites en France et à l'étranger.

Matra Communication, qui a été en 1989 son 10^e anniversaire, est devenue la deuxième activité du Groupe Matra.

Numéro 2 des Télécommunications en France, Matra Communication est présent sur les secteurs stratégiques des télécommunications : postes téléphoniques, communication de l'écrit et de l'image, radiocommunications et réseaux et communication d'entreprises. M.E.T., couvrant les activités de communication publique.

Depuis 1988, Matra Communication a poursuivi son développement européen en s'implantant dans les principaux pays par la création ou la prise de contrôle d'entreprises industrielles et de réseaux de distribution. Matra Communication est aujourd'hui présent en Belgique, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Norvège, en Angleterre et en République Fédérale d'Allemagne.

Depuis août 1990, Matra Communication est également présent aux Etats-Unis, grâce au rachat de la Société Intecom.

Matra Communication déploie parallèlement une stratégie d'alliances avec des partenaires, leaders mondiaux du secteur dans le domaine de la communication publique : Ericsson (Suède), dans le domaine du radiotéléphone - également Ericsson ainsi qu'Orbital (Grande-Bretagne) et Telettra (Italie), dans le domaine de la communication de l'écrit avec Matsushita (Japon) pour la télévision.

Dans le domaine du radiotéléphone pan européen, Matra Communication a été retenue, avec ses partenaires, dans 5 pays : la Grande-Bretagne, la France, la Suisse, l'Italie et l'Espagne. Matra Communication a été également retenue en Grande-Bretagne avec British Aerospace pour l'exploitation d'un réseau PCN.

Matra Communication est partie prenante dans le grand projet européen Race et participe aux travaux de recherches dans le domaine de la communication à large bande et du transport d'image.

568 PERSONNES A DOUARNENEZ

Les chiffres de l'établissement de Douarnenez montrent avec éloquence l'impact de Matra dans l'économie locale.

- 19 500 m² couverts
- 568 personnes - 20 ingénieurs, 58 techniciens
- Volume de production annuel : 800 000 heures dont 220 000 heures/machines
- Consommation annuelle de 1 920 tonnes de poudre à mouler dont 1 800 tonnes d'ABS* et 120 tonnes de différentes matières (polycarbonate, polyamide, polystyrène, noryl, delrin...)
- Parc de 600 moules
- 30 presses à injecter de 12 t à 400 t
- 20 robots de démoulage.

Les activités :

- Production des pièces moulées pour toutes les usines du groupe.
- Production de câbles et de cordons.
- Equipement et test des cartes de terminaux (RNIS, Pabx, télécopieur, minitel, postes dédiés, postes sans fil, T.D.V. et portables).
- Production des postes (téléphoniques dédiés numériques et des postes sans fil).
- Production de la gamme des produits Communication de l'écrit et de l'image
- Modem, télécopieur...
- Codeurs, decodeurs, transcodeurs, correcteurs, D2 Mac...
- Terminaux RNIS
- Production de radio-mobilités

• Intégration de gammes d'autocommutateurs de petite capacité

• Fabrication de badges de contrôle d'accès, report de puces.

On y recense quatre grands métiers : moulage par injection, cablerie extension, équipement et test de cartes, assemblage et test de produits (petits systèmes et terminaux). Les compétences de l'unité de Douarnenez sont la voix, les données, l'image et la radio. ■

* ABS : Acrylo Butadiène Styrene



Crédit Mutuel de Bretagne
une banque à qui parler

Télécopie armor magazine
96 31 22 12



J. Herveau - A. Sireur - Photo - Douarnenez

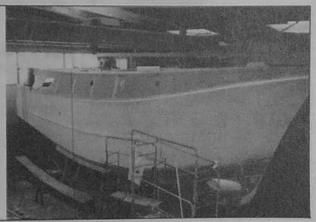
Chantier Naval de Douarnenez

Terre-plein du Port

Tél. 98 92 15 60

Télex 941 140

Fax 98 92 10 79



Bientôt toute sa dimension

L'un des objets les plus étonnants et les plus émouvants pour les visiteurs du Musée du Bateau est un simple morceau d'épave, long d'à peine cinq mètres. La pièce de quille massive supporte une douzaine de membrures auxquelles sont fixés quelques éléments de bordage. On distingue sur la charpente longitudinale la place de l'emplanture d'un mât et, ici et là, les traces ou les restes des boulons d'assemblage. Ce squelette, découvert dans une tourbière au fond de la baie de Douarnenez, est tout ce qui reste des milliers de chaloupes qui ont pratiqué la pêche sardinière à la voile au début du siècle en Bretagne.

Les grèves bretonnes offrent encore, en quelques points privilégiés, le spectacle fascinant de carcasses de bois émergeant du sable et du fond des vastes, ultimes vestiges de flottilles de voiliers de travail qui ont assuré à cette région maritime située à la pointe occidentale du continent européen une partie de sa prospérité.

C'est dans ces cimetières de bateaux qu'il y a un peu plus de dix ans quelques passionnés ont entrepris d'examiner, relever, collecter ces documents si précieux au plan technique. Certains de ces hommes qui ont attaché à l'oubli, en interrogeant les derniers témoins de la navigation de travail à la voile, une partie du patrimoine maritime français, sont les créateurs du tout jeune Musée du Bateau : autour de l'association Treizour, ce sont les amateurs de la Fédération Régionale pour la Culture Maritime et de la revue d'histoire et d'ethnologie maritime Le Chasse-Maree. Après quatre ans d'animation d'un premier musée centré sur l'identité maritime locale, cette équipe a fondé en 1985 avec l'appui de la municipalité de Douarnenez, port de pêche de 17 000 habitants, un musée destiné à mettre en valeur l'exceptionnelle collection de bateaux de petite et moyenne dimensions rassemblée en quelques années.

Cette collection est unique en France par sa diversité comme par le nombre d'unités : près de deux cents à ce jour. La grande majorité sont des bateaux de travail, d'une taille généralement comprise entre six et dix mètres, utilisés naguère pour la pêche côtière et fluviale, le transport de marchandises à faible distance, le passage de rivières ou de bras de mer, ou encore le service de plus grands navires. (...)

GRANDEUR RÉELLE

La principale originalité du Musée du Bateau est de présenter presque uniquement les bateaux en grandeur réelle, en ne recourant que rarement à des modèles à échelle réduite. La vieille conserverie de poisson reconstruite pour abriter les expositions, habilement restaurée par un architecte respectueux de la mémoire du bâtiment, offre des volumes permettant de présenter avec leur voilure établie la plupart des unités d'une longueur inférieure à dix mètres. Le visiteur est donc d'abord surpris par le foisonnement des couleurs, voiles teintées en brun, ocre, bleu ou rouge, coques vernies ou peintes, et parfois richement décorées dans le cas des bateaux portugais.

Son parcours le conduit librement d'un espace à l'autre, parmi des coques qu'il peut toucher et contempler sous tous les angles, de la cartène au sommet des mâts grâce à de multiples niveaux de circulation, des rampes et des passerelles. (...)

Dès sa création, le musée s'est voulu non seulement un espace d'initiation pour un large public, mais aussi un lieu de transmission des savoirs et des savoir-faire relatifs au bateau, construction et navigation. Le centre de formation des Ateliers de l'Enfer, installé depuis l'origine au rez-de-chaussée du bâtiment, reçoit chaque année une vingtaine d'apprentis qui construisent, par petites équipes, trois ou quatre unités toutes très différentes, répliques de celles

conservées par le musée ou reconstituées d'après plans et enquêtes orales.

Chaque lancement est l'occasion d'une fête populaire qui attire, outre la population locale, des passionnés venus de très loin. Ce sens de la fête, les Douarnenaises ont su l'insuffler dans les deux grands rassemblements de voiliers traditionnels organisés en 1986 et 1988. Pour sa troisième édition, ce rassemblement coïncide, en 1992, avec l'inauguration du port-musée. Ce grand projet d'aménagement vise à créer, au cœur de la ville, un espace muséographique d'animation permanente autour du patrimoine maritime. Sur la rive droite, urbanisée, s'étendront les présentations à flot de dizaines de navires de pêche, de commerce et de plaisance qui prolongeront les expositions du musée couvert, dont la surface aura doublé ; sur la rive gauche se développeront, dans un site naturel préservé, les activités artisanales (constructeurs, voiliers, forgerons, cordiers, poulières, gréeurs...) qui offriront une animation permanente, ponctuée par les lancements et les navigations expérimentales.

Et c'est sur le nouveau plan d'eau ainsi créé en aménageant la ria en bassin à flot, que le musée trouvera toute sa dimension nautique. Créé pour abriter les derniers objets témoins de la civilisation de la voile au travail, le Musée du Bateau aura été aussi, grâce au port-musée, un atout pour le renouveau du vieux cœur marin de Douarnenez, mais surtout l'un des instruments de la renaissance en France d'une véritable culture maritime. ■

DENIS-MICHEL BOELL
Conservateur du Musée du Bateau



L'histoire et la légende se confondent dans la mer.

Lire en rubrique sportive :

TRANSAT 6,50...

La course partira de Douarnenez



Le succès public ne se démentit pas : de 19 000 visiteurs en 1986, la fréquentation s'est élevée à 48 000 en 1990 : plus de 27 % d'augmentation en moyenne chaque année ! Si le nombre des estivants va croissant, les groupes scolaires et de personnes âgées assurent au printemps et en automne une activité permanente. (Photo M. Theriault)

MUSEE DU BATEAU à DOUARNENEZ

A la découverte du patrimoine maritime :

la plus belle collection

de vrais bateaux de toute la France

Une visite passionnante et de qualité



OUVERT TOUS LES JOURS - Tél. 98 92 65 20

Place de l'Enfer

CISE OUEST

- * Gestion des services eaux et assainissement
- * Travaux publics - Pose de canalisations
- * Etudes et travaux hydrauliques
- * Cartographie informatisée

Agence départementale :
Rue du Menhir - Z.A. du Guirric
29120 PONT-L'ABBÉ - Tél. 98 82 73 10



QUINCAILLERIE DE MARINE

Vous recherchez l'introuvable ?
Ou nous l'avons,
ou nous l'aurons...

- ACCASTILLAGE POUR VIEUX GRÉEMENTS
- ARTICLES CULINAIRES POUR BATEAUX
- PULLS MARINS "CAPTAIN"
- ARTICLES DE DÉCORATION MARINE

Catalogue sur simple demande

MENGUY-MAGUET
Place de la Résistance — 29100 DOUARNENEZ
Tél. 98 92 00 97 Fax 98 92 27 60

POLYARMOR

Emballages en polystyrène expansé

DOUARNENEZ
Z.I. de Pouldavid
Tél. 98 92 47 10
Télécopie 98 92 10 82

LORIENT
Rue Maurice Le Léon
Tél. 97 37 29 87

POLYARMOR, SPÉCIALISTE DANS LA FABRICATION D'EMBALLAGES

La société Polyarmor, créée en 1968, fait partie du groupe Isoibox Technologies, filiale à 100 % de la société Shell. Depuis 22 ans, Polyarmor est spécialisée dans la fabrication d'emballages en polystyrène expansé, destiné au conditionnement du poisson. Découvert en 1952, le polystyrène expansé est un matériau cellulaire thermo-plastique, comprenant près de 98 % d'air, ceci lui confère une extraordinaire légèreté. Aujourd'hui, cette matière a acquis ses lettres de noblesse dans tous les secteurs de

l'industrie. Ces emballages répondent aux normes les plus sévères d'hygiène, de propreté et de sécurité. Polyarmor s'adresse aussi bien aux mareyeurs qu'aux fabricants de saumon fumé et s'engage sans réserve sur une notion de qualité du produit fini, du service, du délai qui, grâce au concours efficace d'une organisation de logistique performante, effectue les livraisons prévues en temps et en heure. Polyarmor est en parfaite adéquation avec les

besoins et les rythmes d'activité des professionnels de la mer : ceci fait depuis de nombreuses années la notoriété du groupe Polyarmor employé 23 personnes. Implantation géographique du groupe Isoibox Technologies (350 salariés) : Polyarmor (29) Douarnenez - Coporex (44) St-Nazaire - Isoibox Technologies, siège (92) Nanterre - Isoibox Technologies (34) Montpellier, (29) Bannalec, (78) Limetz, (17) St-Sauveur. ■

MENGUY MAGUET, POUR LES PASSIONNÉS DE LA NAVIGATION

Les amateurs de vieilles coques désirent restaurer ou reconstruire un bateau à l'identique soit parfois en mal de trouver l'objet rare. Menguy Maguet offre désormais aux passionnés de la navigation d'autres fois la possibilité de trouver ce qu'ils cherchent. C'est ainsi que la célèbre quincaillerie de Marine, consciente de ce problème, a eu l'idée d'éditer un catalogue très complet, répertoriant une gamme variée d'objets aussi précieux que rares, bon nombre

de références proposées sont introuvables chez les autres quincailliers de Marine.

Pêcheurs et plaisanciers y trouveront des produits correspondant à leurs exigences. Pour la construction : carvelles, vissière ; pour l'accastillage : poulies, chaînes, cordages, serrurerie ; pour l'entretien : peintures, vernis, produits spéciaux et pour l'armement : réchauds, marmittes à café, vaisselles de bord

ainsi que, pour les nostalgiques, des éléments de décoration.

La quincaillerie de Marine Menguy Maguet livre dans le monde entier et s'engage, si une pièce venait à manquer, à remuer ciel, terre et... mer pour la trouver, voire la fabriquer.

Le catalogue de l'introuvable est adressé sur simple demande. ■

LE NAUTISME, ENJEU D'UNE VILLE

Cette année 91, le Centre nautique de Tréboult fête ses 30 ans. Beaucoup de bougies pour l'histoire d'une volonté municipale de développer la pratique de la voile et la découverte maritime. En 1975, Douarnenez fut elle-même la première commune de France à instituer la voile scolaire pour ses enfants du primaire. Depuis 16 ans, 250 écoliers chaque semaine s'initient à la voile autour de l'île Tristan. Les actions du Centre nautique, encouragées par la

municipalisation en 1986, se définissent selon deux axes : pour les Douarnenais, la voile scolaire, la voile extra-scolaire, le soutien aux manifestations nautiques qui font le renom de Douarnenez et surtout une forte pratique de compétition sanctionnée par un double titre de champion de France Junior en dériveur "420". Le Centre est aussi une structure de qualité qui organise des stages d'été en internat et externat pour les groupes et les individus, toute

l'année des classes de mer et surtout, action unique en France, des classes culturelles "Patrimoine maritime".

Ces séjours, agréés par la DRAC, sont le fruit d'une collaboration avec le musée du bateau et font découvrir aux écoliers et lycéens les richesses de notre passé maritime au sein d'un environnement privilégié. ■

Henri ANSEL et Cie MARÉE - Tous les produits de la Mer

Nouvelle Criée
B.P. 77

29173 DOUARNENEZ Cédex
Tél. 98 92 42 55
Fax 98 92 18 05
Télex 940 153



Succursale à ST-GUÉNOLE

"CELTIC MARÉE"
B.P. 24
29132 PENMARC'H
Tél. 98 58 85 72
Fax 98 58 80 01
Télex 941 197

Le Chasse-Marée

Une nouvelle race d'aventuriers

Tous les passionnés de la mer et des bateaux connaissent le Chasse-Marée. Ils y sont même abonnés. Remis autour d'une équipe rédactionnelle captivée par son sujet, les auteurs de cette revue sont les meilleurs dans leur spécialité. Historiens, ethnologues, architectes navals, marins de métier, plaisanciers confirmés, journalistes, tous aiment la mer et tous naviguent. Dans chaque numéro, ils s'attachent à faire vivre le littoral d'hier et d'aujourd'hui. Histoire d'un titre qui fêtera ses dix ans le 1^{er} août prochain.

Comment faire pour combler le vide qui ronge le monde de la pêche ? Comment s'y prendre pour sauver un patrimoine maritime qui, dans quelques années, risque de tomber dans un irréparable oubli ? Deux questions qui amenent François Puget, Bernard Cadoret et quelques-uns de leurs amis amoureux de la mer à fonder *Le Chasse-Marée* en août 1981. "Notre idée initiale consistait à traiter les bateaux de travail et les communautés littorales, explique François Puget, directeur de la revue. Des le départ, nous avons affichée la volonté de faire du beau et l'ambition d'une grande diffusion".

Les chiffres donneront raison aux initiateurs du projet. Le numéro 1 se vend à 7 000 exemplaires, le numéro suivant est tiré à 12 000 exemplaires et le numéro 3 entre dans le circuit des NMPP (Nouvelles Messageries des Presses Parisiennes). Les trois cents abonnements réalisés à la force du poignet lors de la première parution sont multipliés par dix à la fin de la première année. Le numéro quatre affiche une couverture et un cahier en quadrichrome. Un an plus tard, *Le Chasse-Marée* trouve sa véritable vitesse de croisière en passant de la parution trimestrielle à huit numéros par an. Aujourd'hui, il est tiré à 36 000 exemplaires (42 000 en etc), compte 16 000 abonnés et de nombreux fidèles lecteurs ont tenu à posséder la collection complète puisque le numéro 1 a été demandé 30 000 fois depuis dix ans !

Dès le départ, *Le Chasse-Marée* avait travaillé sur la diversification de ses produits. Outre sa célèbre publication, il s'est aussi lancé dans l'édition de livres, posters, disques... tous des ouvrages de référence pour le monde maritime. En 1986, en même temps que 100 000 personnes défleurent sur les quais de Douarnenez pour assister au rassemblement de 350 bateaux traditionnels, *Le Chasse-Marée* lance *Ar Men* dans les kiosques. Partie de quatre copains, l'équipe compte aujourd'hui trente personnes dont six à la rédaction du *Chasse-Marée*, cinq à celle de *Ar Men*, trois maquettistes, un service informatique, un département vente par correspondance...

UN CONTENU ÉTOFFÉ

Depuis le premier jour, *Le Chasse-Marée* n'a pas dérogé à sa philosophie. "Grâce à une recherche systématique de documentation d'une confrontation de souvenirs, de récits vécut, ou rapportés, nous abordons le pourquoi et le comment de la vie des hommes de la mer", rapporte François Puget.

Une incomparable revue de collection



A ces articles de fonds et à ces études, s'ajoute une inestimable documentation expliquant la relation de l'homme avec son milieu : "Les bateaux sont, par excellence, des objets issus de la mer. Nous les examinons, les analysons, pour mieux en expliquer les fonctions, la construction et les manœuvres à travers des monographies précises".

Autre sujet fort de la revue : l'Iconographie. Ici, l'image épouse et enrichit le texte. Parfois,

Puget. Nous devons aussi promouvoir des actions qui touchent les jeunes. En juillet 1992, nous irons dans faire la fête à Brest. Grâce au soutien de la Marine Nationale et de la ville de Brest (qui nous octroie 1,5 MF) nous bénéficierons d'infrastructures exceptionnelles avec le port militaire et les trois bassins de commerce". Mais la résonance de cette manifestation (dont le budget global avoisine les 18 MF) ira bien au delà de la raie. Avec l'aide d'Ouest-France, Le



L'assemblée des plus beaux bateaux d'Europe

les photos et documents d'époque ont demandé des années de recherche. Dans chaque numéro, le lecteur découvre aussi un plan détaillé pour modéliser, correspondant à un bateau original. Apprécies sont également les pages consacrées aux artistes. Elles permettent de faire connaître de jeunes peintres ou photographes contemporains et de faire découvrir les portraitistes de navires. Enfin, les rubriques "Nouvelles de la mer" et "Courrier-questions-reponses-perles années" constituent une précieuse info-service.

L'AMORCE D'UN MOUVEMENT

Folle de la mer, et surtout convaincue qu'il existe un riche patrimoine à sauver, l'équipe du *Chasse-Marée* ne recule devant rien, pas même le gigantisme. Après l'organisation du rassemblement de 350 bateaux et 100 000 personnes à Douarnenez en 1986, répétée en 1988 (800 bateaux, 300 000 personnes), elle s'en va jeter l'ancre dans la raie de Brest en 1992. "Le bateau traditionnel intéresse le gens, confirme François

Chasse-Marée a lancé un concours national pour que revive la mémoire des bateaux des côtes de France. "Depuis longtemps, nous avons investi toutes nos forces et notre passion dans ce mouvement. Nous ne voulions pas nous y résigner. Nous avons donc décidé de frapper un grand coup et décrété une mobilisation générale des énergies et des cœurs. L'objectif : sauver en trois ans l'essentiel de notre mémoire littorale et armer cent voiliers pour rappeler que la France est un grand pays maritime". Un bateau dans chaque port ! Ce défi extravagant est pourtant en passe d'être réussi. Pour l'heure, 80 dossiers sont sur le point d'aboutir et 50 bateaux sont en chantier.

Du 10 au 18 juillet 1992, en Irroise, en raie de Brest et en baie de Douarnenez, 1 500 voiliers de toute l'Europe (et un million de spectateurs attendus) viendront saluer cette flottille envoi-vante et presque irréalisable, et témoigner que le passé ne meurt jamais tout à fait. ■ J.L.S.

■ *Le Chasse-Marée*, BP 159, 29171 Douarnenez, Tél. 98 92 42 55, Fax 98 92 18 05. (Possibilités d'abonnement au catalogue 1991).

BRETAGNE EXCURSIONS

VOYAGES COLLIER



FRANCE et ÉTRANGER

45, rue de La Chèze — 22600 LOUDEAC — Tél. 96 28 22 13

Crédit Mutuel de Bretagne

une banque à qui parler

LOUDEAC CENTRE HOSPITALIER

AU SERVICE DES COMMUNES DU PAYS DE LOUDEAC

Un maillon de plus dans la chaîne du maintien à domicile des personnes âgées :
LE PORTAGE DES REPAS

Si l'hôpital est généralement connu pour sa mission d'urgences et de soins aux malades et aux blessés, on connaît moins une mission de service public à laquelle la loi soumet également les hôpitaux : LA PREVENTION.

Comment faire pour éviter les hospitalisations ou un placement en cure médicale ?

S'agissant des personnes âgées, comment faire pour éviter qu'elles aient recours à une structure d'hébergement collectif ? Il incombe alors pour l'hôpital de développer des formules alternatives à l'hébergement en institution comme par exemple les soins infirmiers à domicile déjà créés depuis quatre ans dans le Canton de Loudéac, seul service sur le département à dépendre directement d'un Centre Hospitalier.

Depuis novembre 1990, un maillon supplémentaire vient d'être ajouté à la chaîne du maintien à domicile des personnes âgées : le **portage des repas** créé pour servir toute la population du Pays de Loudéac et qui fonctionne à partir des cuisines du Centre Hospitalier, lesquelles répondent dans ce domaine à toutes les règles d'hygiène et de salubrité vérifiées par les Services Vétérinaires Départementaux.

Bien évidemment, il ne s'agit pas du restaurant à la maison : ce service s'adresse plutôt aux personnes âgées dont la maladie ou le handicap ne nécessite pas une hospitalisation, également à celles souffrant de fatigue physique ou morale pour lesquelles un placement serait peut-être envisagé si cette prestation n'existait pas.

Ce service se veut aussi un soutien temporaire destiné à permettre, le cas échéant, à la personne âgée de retrouver une certaine autonomie.

En bref, il s'agit d'éviter la charge du repas à celles ou à ceux qui ne peuvent s'y consacrer, le service répondant aussi aux exigences importantes d'équilibre alimentaire du sujet âgé. Pour cela, les compétences diététiques du Centre Hospitalier sont aussi utilisées.

Outre les moyens de fonctionnement de l'Hôpital, ce service a pu être créé grâce aux aides à l'investissement consenties par le Conseil Général et les communes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Pays de Loudéac (SIDERAL).

Puisse ce service aider les bénéficiaires à rester le plus longtemps possible là où elles le souhaitent le plus : dans leur village, leur quartier, leur maison.

N'EST-CE PAS LA AUSSI LA MISSION HOSPITALIÈRE !

Renseignements et inscriptions au 96 25 32 08.

SOMMAIRE

- Cahier spécial préparé par Anne-Edith Polivet et Jacques Le Souder*
- «Jouer pleinement notre rôle de pôle urbain», un entretien avec Didier Chouat
 - Sédéral : l'impact de l'animation économique
 - Loudéac-Pontivy Plus : idées et propositions
 - Crise d'identité : redéfinir les espaces
 - Création : une usine de galvanisation et une soixantaine d'emplois
 - Restructuration : un nouveau rôle pour Oïda
 - Extension : un nouvel atelier pour la Serupa
 - Défense de l'environnement : le savoir-faire plutôt que les banderoles
 - Une association au chevet de la Rigole d'Hilvern, par Kader Benterhat
 - Initiative : De Loudéac à Pontivy, par le fer.

Spécial LOUDEAC Loudieg

«Jouer pleinement notre rôle de pôle urbain»

Situé au carrefour routier de la Bretagne Centrale, le Pays de Loudéac constitue un réel pôle de développement économique. Certes, la fragilité qui caractérise cette région oblige les élus à tenir un discours revendicatif qui, au fil du temps, pourrait s'apparenter à un constat de faiblesse et noircir l'image d'un terroir pourtant bien vert. Mais davantage que de crier famine, il s'agit de donner toutes ses chances à cette région par ailleurs bien servie par un environnement de qualité. Comme le souligne le député-maire de Loudéac, vice-président du Conseil Général des Côtes-d'Armor, Didier Chouat, "le Pays de Loudéac n'est pas perdu dans les terres mais, au contraire, a une position centrale à défendre". Autrement dit, sans minimiser certaines faiblesses qui demandent à être corrigées, notamment au prix d'une solidarité intercommunale, Loudéac joue l'offensive.

Un entretien avec Didier Chouat



Didier Chouat : "La décentralisation a créé un bouillonnement intense".

Armor magazine - L'été dernier, un article de presse, relatant un manque de matière grise à Loudéac, a jeté un vif émoi chez les élus. Vous contestez donc cette version ?
 Didier Chouat - Plus exactement, l'article traitait de la fuite des cerveaux de Loudéac. Je pense qu'il était, volontairement ou pas, un peu caricatural, illustration comprise.
 Ce qui est vrai, c'est qu'à Loudéac, nous avons des difficultés pour fixer une population de techniciens d'encadrement. Deux raisons à cela. La première, qui n'est pas spécifique à Loudéac, se situe au niveau national, voire européen : l'industrie française manque de techniciens et de cadres. Partant, des villes de la taille de Loudéac sont les premières pénalisées par cette carence. La seconde est plus locale puisque ces cadres en passe de s'établir à Loudéac éprouvent des difficultés à trouver des logements adaptés. Ces deux raisons ont-elles un effet cumulatif ? Peut-être... Ceci dit, il convient aussi de relativiser puisque, récemment, deux entreprises qui ont eu à recruter leur directeur pour Loudéac sont parvenues à trouver ces logements.
 A.M. - Le problème existe néanmoins. Avez-vous une parade pour y remédier ?
 D.C. - Nous pouvons intervenir surtout au niveau du cadre de vie : activités de loisirs, sports, équipements, commerce...
 A.M. - Vous estimez donc que l'appareil commercial n'est pas suffisamment fort ?
 D.C. - Il n'est pas encore ce qu'il devrait être.

"BESOIN D'UN LOOK URBAIN"
 A.M. - Le nouveau schéma d'urbanisme, en cours d'élaboration, contribuera-t-il à donner plus d'étoffe à la ville ?
 D.C. - Justement, nous avons confié au cabinet Axial, de Nantes, une étude dont l'objet consiste à définir les possibles actions à conduire en matière d'urbanisme. Nous parvenons aujourd'hui à la phase des propositions. L'étude démontre qu'il y a des potentialités pour que Loudéac ait davantage un visage de ville, notamment en effectuant un réaménagement du centre.
 A.M. - L'étalement du centre-ville ne semble pas offrir beaucoup de possibilités ?
 D.C. - Beaucoup de choses sont faisables. Par exemple, y réduire la circulation routière sans pour autant en faire un espace exclusivement piétonnier. Il y a véritablement moyen de créer une ambiance de ville. D'autre part, nous avons la possibilité de développer nos surfaces de verdure et de plantations. N'oublions pas que nous possédons la plus grande forêt domaniale de la région. L'idée consiste donc à établir un trait d'union entre la ville et cette forêt.
 Enfin, cette étude montre aussi que Loudéac possède des équipements intéressants : Palais des congrès, gymnase, salle omnisports, piscine... En fait, le besoin le plus important est une piste d'athlétisme. Nous allons l'inscrire parmi nos projets.
 A.M. - Loudéac s'apprête donc à changer de visage ?
 D.C. - Loudéac a besoin d'un look urbain.

Bien sûr, toutes ces réalisations devront être éradiées dans le temps. J'en profite pour préciser que ces actions seront conduites par la Ville mais qu'il conviendra également que les propriétaires privés participent à cette opération d'urbanisme.

"DANS DIX ANS, LES SEULS INTERLOCUTEURS"

A.M. - Parlons économie et intercommunalité. Le SIDERAL (1) a un an. Quel bilan peut-on dresser au terme du premier exercice ?
D.C. - Nous avons la chance de connaître un bon démarrage puisque nous avons "sidéralisé" une nouvelle zone d'activités de 26 hectares au sud de Loudéac. La société Galva Industries s'y installe actuellement.

L'enseignement majeur que l'on peut tirer au terme de cette première année est que nous sommes devenus rapidement opérationnels et que nous pouvons désormais gérer des choses concrètes. Et les communes comprennent qu'on peut en faire plus lorsqu'on regroupe ses forces. Le SIDERAL a, par ailleurs, entamé une étude pour un programme local de l'habitat sur l'ensemble du Pays. Au printemps prochain, le Syndicat organisera un forum sur l'environnement avec la mise en place d'un observatoire. Car si l'environnement reste un problème planétaire, il est bon que des structures comme la nôtre servent de relais.

A.M. - Côté loi, la carte du SIDERAL, telle qu'elle est dessinée actuellement (quatre cantons incomplets) vous satisfait-elle pleinement ?
D.C. - Naturellement, on peut regretter que quelques communes restent sur la touche. Mais rien n'est définitivement figé. St-Caradec, qui a beaucoup investi pour accueillir une entreprise l'année dernière, est en position d'attente. St-Barnabé est en bonne voie pour y adhérer. Quant à Langast, on ne comprend pas très bien les raisons de son refus. Enfin, St-Hervé a demandé à sortir du Syndicat.

Reste que le SIDERAL ne peut que se féliciter d'avoir anticipé sur la loi Joxe. Dans dix ans, l'Etat, les Régions et les Départements ne reconnaîtront comme interlocuteurs que les groupements de communes.

A.M. - L'intercommunalité, ce n'est pas que l'action économique ?
D.C. - Non. La création récente d'une Mission locale pour l'Emploi est aussi un exemple de l'intercommunalité.

A.M. - Pourquoi cette initiative ?
D.C. - Depuis 1982, Loudéac et Pontivy disposaient chacune d'une Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (P.A.I.O.). Mais toutes ces P.A.I.O. n'avaient que des moyens réduits pour fonctionner. Or, en octobre 1989, l'Etat a créé des zones de Crédi-Formation, accessibles seulement aux agglomérations de 100 000 habitants. Nous nous sommes rapidement aperçus combien le sud du département avait besoin de ces nouvelles mesures. Pour atteindre le seuil des 100 000 habitants, nous avons joint la carte de l'intercommunalité avec le Pays de Pontivy. Le sous-préfet de Pontivy a remarquablement persuadé les élus de l'opportunité d'une telle démarche. Ça n'a pas été facile au niveau administratif, compte tenu de la présence de deux départements. Mais avec de la volonté, on y arrive toujours et, aujourd'hui, Pontivy et Loudéac ont leur Mission locale pour l'Emploi qui concerne 140 000 habitants répartis sur quatorze cantons dont sept dans le Morbihan et sept dans les Côtes-d'Armor. But de cette structure qui va disposer de moyens plus importants : s'occuper des jeunes de 16 à 25 ans qui sont en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

"GROUPE DE PRESSION"

A.M. - Autre forme de solidarité intercommunale : les maires de Bretagne centrale se regroupent pour mieux se faire entendre ?
D.C. - En septembre dernier, à l'initiative de Jo Lécuyer, les maires de Pontivy, Ploermel, Carhaix et Loudéac ont effectivement décidé de créer un groupe de pression pour donner davantage de poids à leurs problèmes communs. Le n'empêche de préciser que le mot "pression" doit être considéré dans le bon sens du terme.

A.M. - Quelle en était la motivation ?
D.C. - Les résultats du dernier recensement font apparaître des difficultés particulières en Bretagne centrale. A partir de certaines observations, il nous paraît important que les Pouvoirs Publics aident ces villes à remplir pleinement leur rôle de pôle urbain.

A.M. - Qui sont vos interlocuteurs ?
D.C. - Nous venons d'avoir une première réunion de travail en présence de l'Etat et de la Région, représentée par son président. Yvon Bourges. Et je dois dire que notre initiative est très bien perçue. Deux éléments positifs sont à retenir de cette première entrevue. Nous avons obtenu l'assurance qu'un certain nombre de dossiers économiques seront examinés de près dans

A.M. - Revenons à Loudéac, et plus précisément sur les quais de sa gare SNCF. Ou en est le chemin de fer à Loudéac aujourd'hui ?
D.C. - Nos inquiétudes ne sont pas dissipées. Certes, depuis la Toussaint, la Région a mis en place, au niveau voyageurs, deux liaisons quotidiennes par autocar et deux liaisons week-end par train. Mais nous sommes toujours en attente de la mise en étude de l'aérotaxi léger sur la ligne St-Brieuc-Pontivy. Donc vigilance ! Vigilance aussi quant au trafic marchandises. La SNCF a décidé de supprimer dans une quarantaine de gares bretonnes les wagons isolés. A Loudéac, notre trafic annuel est de 4 000 tonnes en wagons isolés et de 40 000 tonnes en trains complets. Je comprends parfaitement les arguments de la SNCF mais l'ennui est que cette suppression de wagons isolés a provoqué une rétrogradation de catégorie à la gare et a causé la perte de deux emplois. Par conséquent, nous avons atteint la limite basse du maintien de la gare SNCF à Loudéac.

A.M. - Toutes ces menaces et tracasseries ne semblent cependant pas affecter le moral des décideurs du Pays de Loudéac ?
D.C. - C'est vrai. Ici, je dois souligner le travail réalisé par l'association "Loudéac-Pontivy Plus" qui joue un rôle très intéressant de mobilisation des milieux économiques. Ses animateurs croisent ferme au développement de leur région.

Malgré la grisaille qui règne en Bretagne centrale, nous enregistrons, dans l'ensemble, un bon esprit entre élus et entre responsables économiques. Ceci ne nous empêche pas, lors des joutes électorales, de nous affronter à la loyale ; c'est le propre de la démocratie. Mais ce bon esprit est un signe d'esérance. ■

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?
D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

D.C. - Une chose est sûre, depuis 1982, la décentralisation crée un bouillonnement intense. Des actions vont dans tous les sens et on parfois des caractères disparates. Il faut que cette phase de bouillonnement se décente. Des lors, il peut se produire que le paysage politico-administratif soit différent d'une région à une autre. Encore une fois, ce sont les hommes qui décideront et ce n'est pas plus mal. Mais attention, il faudra veiller qu'au bout du compte, ces résultats ne viennent pas entraver les initiatives économiques.

A.M. - Cette mutation suppose aussi que l'Etat politique retrouve la réalité du terrain ?
D.C. - Vous avez raison. Le monde politique doit impérativement se débarrasser de ses turbulences et de ses "affaires" qui minent la démocratie. En d'autres termes, cet élu doit redevenir davantage un politique qu'un politicien.

A.M. - Un bon esprit entre élus ?
D.C. - Revenons à Loudéac, et plus précisément sur les quais de sa gare SNCF. Ou en est le chemin de fer à Loudéac aujourd'hui ?

D.C. - Nos inquiétudes ne sont pas dissipées. Certes, depuis la Toussaint, la Région a mis en place, au niveau voyageurs, deux liaisons quotidiennes par autocar et deux liaisons week-end par train. Mais nous sommes toujours en attente de la mise en étude de l'aérotaxi léger sur la ligne St-Brieuc-Pontivy. Donc vigilance ! Vigilance aussi quant au trafic marchandises. La SNCF a décidé de supprimer dans une quarantaine de gares bretonnes les wagons isolés. A Loudéac, notre trafic annuel est de 4 000 tonnes en wagons isolés et de 40 000 tonnes en trains complets. Je comprends parfaitement les arguments de la SNCF mais l'ennui est que cette suppression de wagons isolés a provoqué une rétrogradation de catégorie à la gare et a causé la perte de deux emplois. Par conséquent, nous avons atteint la limite basse du maintien de la gare SNCF à Loudéac.

A.M. - Toutes ces menaces et tracasseries ne semblent cependant pas affecter le moral des décideurs du Pays de Loudéac ?
D.C. - C'est vrai. Ici, je dois souligner le travail réalisé par l'association "Loudéac-Pontivy Plus" qui joue un rôle très intéressant de mobilisation des milieux économiques. Ses animateurs croisent ferme au développement de leur région.

Malgré la grisaille qui règne en Bretagne centrale, nous enregistrons, dans l'ensemble, un bon esprit entre élus et entre responsables économiques. Ceci ne nous empêche pas, lors des joutes électorales, de nous affronter à la loyale ; c'est le propre de la démocratie. Mais ce bon esprit est un signe d'esérance. ■

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

Sideral

L'impact de l'animation économique

Titulaire d'une maîtrise en Droit et d'un DESS "Aménagement du Territoire", Patrick Delavaud a travaillé dans le cadre d'un stage au Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (C.E.T.E.) de l'Ouest sur la coopération intercommunale et le développement économique. Il y a notamment étudié l'action de Syndicats de communes ou de Districts des Pays de Loire. Recruté par le SIDERAL en avril dernier, en qualité d'animateur économique, Patrick Delavaud s'est vu confier une double mission : l'animation des groupes de travail (commission économique) et gestion des dossiers internes au Syndicat ; établissement des contacts auprès des entreprises et accueil des porteurs de projets.

Armor magazine - Quelles sont les règles du jeu au sein du SIDERAL ?

Patrick Delavaud - Dans le prolongement de la mise en place du SIDERAL, il y a un an, il a été nécessaire de codifier les règles d'intervention du Syndicat dans le domaine économique. Une modification des textes constitués, en même temps qu'elle précise le mode de répartition des charges entre les communes pour les questions économiques, donne compétence au SIDERAL pour toute implantation d'entreprise créant au moins dix emplois, quelle que soit la commune concernée. Enfin, une convention a été élaborée, prévoyant et organisant les reversements de taxe professionnelle par les communes ayant bénéficié, sur leur territoire, d'implantations d'entreprises financées par le SIDERAL. Avec ce dispositif, pour l'heure en cours d'approbation, le Syndicat disposera d'un cadre réglementaire lui permettant de travailler efficacement et par-delà, de mener à bien l'ensemble de ses missions vis-à-vis des entreprises.

A.M. - Quelles sont ces missions ?
P.D. - Partenaire des entreprises, le SIDERAL mène une action pouvant revêtir plusieurs formes. Par sa connaissance des multiples dispositifs d'aides aux entreprises, il a vocation à recueillir l'information auprès des industriels ayant un projet d'investissement. Il est également susceptible, si ce projet se concrétise, d'abonder les aides départementales. Gestionnaire d'un fichier des terrains et bâtiments vacants à usage industriel, le Syndicat est en mesure de trouver des

solutions aux problèmes d'implantation ou d'extension des entreprises, que ce soit sur le plan foncier ou sur le montage financier de l'opération. Enfin, l'accueil des créateurs d'entreprises figure parmi les priorités du SIDERAL, sous la forme d'un appui à la définition du projet et d'une orientation ultérieure vers les partenaires compétents dans les domaines juridique, financier, commercial...

A.M. - Quel bilan le SIDERAL peut-il dresser au bout d'un an d'existence ?
P.D. - La jeunesse du SIDERAL explique que de nombreuses actions se déclinent encore en terme de projet. Cependant, la volonté des communes s'est traduite récemment par la décision de financer à hauteur de 80 % l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle au sud de Loudéac et l'implantation d'une entreprise de galvanisation devant créer une soixantaine d'emplois d'ici à trois ans.

En se dotant de sa propre zone d'activités et en aidant à la réalisation d'un projet important, le Syndicat vient de concrétiser le travail engagé depuis des années.

Mais cette action, pour spectaculaire qu'elle soit, ne doit pas faire oublier que c'est également sur le terrain, en lien avec les entreprises locales et les partenaires institutionnels, que doivent s'imaginer des solutions, s'échanger des informations, ceci pour élever le niveau de formation et maintenir un tissu économique vivant et dynamique.

Des lors inscrite dans une perspective de développement intégré, l'animation économique est l'un des éléments qui permettra, en complément des actions aussi diverses que l'habitat, l'urbanisme, la culture, le tourisme, les services à la population... de contribuer à rendre le Pays de Loudéac attractif sur les plans humains et professionnels. ■

A.M. - L'aménagement des zones industrielles retient-il l'attention du Syndicat ?
P.D. - Justement. L'une des missions essentielles de l'animateur économique sera, dans les mois à venir, d'encadrer la réflexion sur un schéma d'aménagement des zones industrielles. Cette démarche vise à définir une politique cohé-

rente de valorisation des sites, lesquels, de par leur localisation, sont susceptibles d'intéresser les investisseurs.

Concomitamment, devrait être mis en œuvre un travail de promotion économique auquel le SIDERAL espère pouvoir associer les entreprises locales dans cette phase de réflexion.

A.M. - Quel bilan le SIDERAL peut-il dresser au bout d'un an d'existence ?
P.D. - La jeunesse du SIDERAL explique que de nombreuses actions se déclinent encore en terme de projet. Cependant, la volonté des communes s'est traduite récemment par la décision de financer à hauteur de 80 % l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle au sud de Loudéac et l'implantation d'une entreprise de galvanisation devant créer une soixantaine d'emplois d'ici à trois ans.

En se dotant de sa propre zone d'activités et en aidant à la réalisation d'un projet important, le Syndicat vient de concrétiser le travail engagé depuis des années.

Mais cette action, pour spectaculaire qu'elle soit, ne doit pas faire oublier que c'est également sur le terrain, en lien avec les entreprises locales et les partenaires institutionnels, que doivent s'imaginer des solutions, s'échanger des informations, ceci pour élever le niveau de formation et maintenir un tissu économique vivant et dynamique.

Des lors inscrite dans une perspective de développement intégré, l'animation économique est l'un des éléments qui permettra, en complément des actions aussi diverses que l'habitat, l'urbanisme, la culture, le tourisme, les services à la population... de contribuer à rendre le Pays de Loudéac attractif sur les plans humains et professionnels. ■

A.M. - L'aménagement des zones industrielles retient-il l'attention du Syndicat ?
P.D. - Justement. L'une des missions essentielles de l'animateur économique sera, dans les mois à venir, d'encadrer la réflexion sur un schéma d'aménagement des zones industrielles. Cette démarche vise à définir une politique cohé-

rente de valorisation des sites, lesquels, de par leur localisation, sont susceptibles d'intéresser les investisseurs.

Concomitamment, devrait être mis en œuvre un travail de promotion économique auquel le SIDERAL espère pouvoir associer les entreprises locales dans cette phase de réflexion.

A.M. - Quel bilan le SIDERAL peut-il dresser au bout d'un an d'existence ?
P.D. - La jeunesse du SIDERAL explique que de nombreuses actions se déclinent encore en terme de projet. Cependant, la volonté des communes s'est traduite récemment par la décision de financer à hauteur de 80 % l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle au sud de Loudéac et l'implantation d'une entreprise de galvanisation devant créer une soixantaine d'emplois d'ici à trois ans.

En se dotant de sa propre zone d'activités et en aidant à la réalisation d'un projet important, le Syndicat vient de concrétiser le travail engagé depuis des années.

Mais cette action, pour spectaculaire qu'elle soit, ne doit pas faire oublier que c'est également sur le terrain, en lien avec les entreprises locales et les partenaires institutionnels, que doivent s'imaginer des solutions, s'échanger des informations, ceci pour élever le niveau de formation et maintenir un tissu économique vivant et dynamique.

Des lors inscrite dans une perspective de développement intégré, l'animation économique est l'un des éléments qui permettra, en complément des actions aussi diverses que l'habitat, l'urbanisme, la culture, le tourisme, les services à la population... de contribuer à rendre le Pays de Loudéac attractif sur les plans humains et professionnels. ■

A.M. - L'aménagement des zones industrielles retient-il l'attention du Syndicat ?
P.D. - Justement. L'une des missions essentielles de l'animateur économique sera, dans les mois à venir, d'encadrer la réflexion sur un schéma d'aménagement des zones industrielles. Cette démarche vise à définir une politique cohé-

rente de valorisation des sites, lesquels, de par leur localisation, sont susceptibles d'intéresser les investisseurs.

Concomitamment, devrait être mis en œuvre un travail de promotion économique auquel le SIDERAL espère pouvoir associer les entreprises locales dans cette phase de réflexion.

A.M. - Quel bilan le SIDERAL peut-il dresser au bout d'un an d'existence ?
P.D. - La jeunesse du SIDERAL explique que de nombreuses actions se déclinent encore en terme de projet. Cependant, la volonté des communes s'est traduite récemment par la décision de financer à hauteur de 80 % l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle au sud de Loudéac et l'implantation d'une entreprise de galvanisation devant créer une soixantaine d'emplois d'ici à trois ans.



La gare SNCF de Loudéac a rétrogradé d'une catégorie et perdu deux emplois. La cote d'alerte est atteinte.

le but d'une attribution éventuelle de subventions, au même titre que pour les zones fragiles. M. Lacroix, le préfet de Région, s'est dit prêt à défendre un dossier de réseau de villes.

Nous allons continuer à travailler ensemble afin de conforter le pôle urbain de nos villes. Les thèmes ne manquent pas : le désenclavement routier, le maintien et la modernisation des Centres Hospitaliers, etc...

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

A.M. - On peut s'étonner que d'autres villes de Bretagne centrale (par exemple Rostrenen) ne fassent pas partie de votre groupe ?

D.C. - Là encore, rien n'est figé. Mais il nous fallait bien commencer ! C'est vrai, rien ne dit que nous sommes quatre pour l'éternité.

JACQUES LE SOUDER

(1) SIDERAL : Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Région et de l'Agglomération de Loudéac.

* 21 communes :

- Canton de Loudéac (toutes les communes, sauf St-Caradec) : Loudéac, Hémontsur, La Motte, St-Maudan, Trévé.

- Canton de La Chèze (toutes les communes, sauf Plémet et St-Barnabé) : La Chèze, Coëtlogon, La Ferrière, Le Cambout, La Prénoyère, Plumieux, St-Etienne du Gué de l'Isle.

- Canton de Ploëussaint, deux communes : Ploëussaint, Grasson.

- Canton d'Uzel, toutes les communes : Uzel, Allenneu, Grèce-Uzel, Le Guillio, Merléac, St-Hervé, St-Thélo.



L'économie loudéacienne est sur les bons rails. Seul le train.

Arrivée

Un assistant parlementaire

Un nouvel assistant parlementaire exerce auprès de Didier Chouat. Jacky Le Bihan, loudéacien d'origine, vient se joindre à Maryse Le Coq, chargée du secrétariat. Agé de 28 ans, Jacky Le Bihan a suivi sa scolarité à Loudéac. Ses études universitaires en Administration Économique et Sociale (A.E.S.) et en Communication l'ont conduit successivement de Rennes à Bordeaux. Après une première expérience professionnelle à la Boutique de Gestion de Bor-

deaux, Jacky Le Bihan était jusqu'à octobre chargé de mission à la mairie de Montluçon dans l'Allier.

Permanence : 40, rue de La Chèze à Loudéac (tél. 96 28 24 93) du lundi au samedi midi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Compte tenu de l'éten-

due de la circonscription, un bureau a été aménagé à Lamballe, 11, rue Pasteur (tél. 96 31 24 09). Didier Chouat ou l'assistant parlementaire y assure une permanence le jeudi après-midi. ■

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 51



**24, rue de La Chèze
22600 LOUDÉAC
Tél. 96 28 00 98**

★ **INTERNAT
EXTERNAT
DEMI-PENSION**

★ **6^e à la 3^e**

★ **BAC A1, A2, B, C, D**

★ **LANGUES
Anglais - Allemand
Espagnol - Latin**

★ **B.T.S. COMMERCE
INTERNATIONAL
Anglais - Allemand
Italien - Espagnol**

★ **COURS DU SOIR
pour adultes
Anglais - Espagnol**

Loudéac-Pontivy Plus

Idées et propositions

Ils sont quarante, comme à l'Académie. Mais leur credo est de promouvoir l'identité economico-culturelle de la Bretagne sensible. Les quarante industriels qui composent l'association "Loudéac-Pontivy Plus" jettent toutes leurs forces et leurs idées pour un meilleur accueil des communications, de la formation et de la maintenance dans cette région. Pour mieux favoriser l'obtention des équipements et des moyens de leur réussite collective, ces quarante chefs d'entreprises n'ont pas hésité à inviter François-Henri de Virieu, l'automne dernier, au cours d'un show qui a réuni un joli parterre de personnalités. Au menu de ce débat, qui avait pour théâtre la petite commune de St-Gonny, les enjeux du développement de la Bretagne centrale. Des enjeux qui, selon les organisateurs, passent par l'aménagement d'un véritable axe routier nord-sud à travers la Bretagne, un coup d'accélérateur à la

modernisation de l'axe central en direction de Châteaulin, une vraie piste en dur pour l'arc-drome de Pontivy avant l'ouverture du Marché Unique, une meilleure réflexion au sujet de la gestion de la ligne ferroviaire St-Brieuc-Auray et le désenclavement télématique dans le bassin de Pontivy. S'agissant des voies aériennes, Jean Le Calvez, pdg des transports du même nom, s'est fait l'ardent avocat d'un authentique aéroport international pour la Bretagne. "Et la logique voudrait qu'il soit dans cette région centrale, connecté avec une ligne TGV" a argumenté Jean Le Calvez.

Invités à cette journée, de nombreux maires, députés, préfets et sous-préfets ont écouté attentivement les requêtes et les propositions de "Loudéac-Pontivy Plus". Ils ont même appuyés la démarche des industriels. Les discours sont donc convergents. Reste à attendre les actes. ■

Publi-rédactionnels

Un BTS Commerce international au lycée St-Joseph

"Tu brasses des affaires et rencontres des hommes", telle pourrait être la devise de cette première promotion d'étudiants en B.T.S. "Commerce International" qui s'est mise en route le 10 septembre dernier au Lycée St-Joseph de Loudéac. Vingt-quatre jeunes gens et jeunes filles (18-21 ans), originaires des départements bretons, constituent l'effectif de départ qui devrait être plus que doublé l'an prochain.

La création de ce B.T.S. répond à des besoins manifestés au sein des entreprises de la région : elle élargit la liste des formations proposées par les établissements d'enseignement du bassin Loudéac-Pontivy au niveau supérieur. La section accompagne désormais le B.T.S. "Gestion et Comptabilité des Entreprises" qui fonctionne depuis deux ans.

Le B.T.S. Commerce International a pour objectif de préparer des personnels qualifiés : commerciaux et techniciens spécialisés dans les activités de l'import-export. Par conséquent, les études doivent permettre aux jeunes d'acquies les compétences qui les rendent capables d'analyser l'environnement

international, de proposer des choix d'actions, de vendre et d'acheter à l'étranger.

Invités à participer au Forum "Loudéac-Pontivy Plus" à St-Gonny, le 12 octobre dernier, les étudiants ont pu prendre la mesure des projets d'un chef d'entreprise appartenant à cette association et de leur volonté affirmée de parvenir à désenclaver le Centre-Bretagne pour y développer des activités de dimension significative.

L'AECL (Association des Etudiants en Commerce International de Loudéac) a effectué des visites d'entreprises (Cofimo, Couëdic-Madrie, etc.) et commencé à réaliser des études de clientèle. Deux séjours pédagogiques, l'un à Paris (au Salon International de l'Alimentation), l'autre à Bidingen (Allemagne) ont donné aux jeunes l'occasion de découvrir la dimension internationale et européenne du monde des affaires.

Des actions variées, toujours riches en enseignements et sources d'expérience, restent à entreprendre dans les mois qui viennent. ■

Le pari formation

Permettre à des demandeurs d'emploi, de la région Loudéac-Pontivy, souvent peu qualifiés, d'occuper des postes de travail qualifiés, que les entreprises de la région de Loudéac-Pontivy, ont du mal à pourvoir est le pari engagé, grâce à la mission "Nouvelles Qualifications". En effet, l'opération "Traque-Formeur sur métaux" a permis aux entreprises et aux organismes de formation de se rencontrer, de parler le même langage, en un mot de s'approprier, tout en faisant collaborer les organismes de formation, AFPA et GRETA entre eux. Cette opération, organisée en alternance (Entreprise/Centre de formation) stimule les entreprises pour s'approprier la formation de leur futur personnel grâce à un tuteur qui suit, conseille et aide le stagiaire à apprendre son métier et stimule les centres de formation pour adapter leurs méthodes et contenus aux besoins réels de l'entreprise. Ce sont 15 personnes qui se sont embarquées dans ce navire, qui n'est pas une galère, même s'il faut par moment ramer ! Ici les mener à un diplôme et surtout un emploi dans leur entreprise d'accueil. Au milieu du voyage, tout le monde est encore à bord et rien ne laisse présager l'accident de parcours. Gageons que le bateau arrivera à bon port. Le pari est en passe d'être gagné. ■



**LOUDÉAC
96 28 05 14**

**La formation qui accompagne
le développement économique**

Crise d'identité

Redéfinir les espaces

Depuis les années 1980, Loudéac doit faire face à une inversion de tendances : l'industrie est fragilisée, la population n'augmente plus, le commerce du centre décline, l'effet de carrefour est moins sensible, quelques friches et des logements vacants apparaissent dans l'hypercentre, l'automobile est omniprésente, la médiocrité du traitement des espaces publics, la structure urbaine peu affirmée, l'environnement insuffisamment mis en valeur, ternissent la qualité de vie qui pourrait se dégager de Loudéac. La commune et son député-maire en tête se sont penchés avec le bureau d'étude Axial, sur le devenir de la commune, avec deux volontés : redonner un rôle de pôle économique et culturel et améliorer le confort et l'art de vivre. Le Plan de développement en cours d'élaboration doit dégager plusieurs principes d'aménagement. Pour permettre la réalisation de ces axes, plusieurs thèmes sont abordés.

Densifier la ville. La plus grande partie de l'habitat aggloméré de Loudéac (hormis le quartier de St Bagan au nord ouest) se situe dans un rayon de 1 km autour d'un point central, l'église. Dans ce secteur, subsistent des terrains non urbanisés dont la plus grande partie se situe à l'ouest de la voie ferrée, aujourd'hui peu utilisée. Malgré la proximité du centre ville, cette voie ferrée est une coupure. Il paraît souhaitable de densifier la zone urbaine existante.

La présence d'une friche industrielle (ancien abattoir) à proximité du centre ouvre la perspective d'une densification du centre ville en permettant la création d'une zone de lotissements paysagers et l'implantation de locaux assurant la continuité de l'urbanisation existante.

Améliorer le confort. La municipalité, pour faire face au vieillissement des logements du centre a mis en place une Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat en 1986, opération qui s'avère tout à fait bénéfique puisque 138 logements sur les 150 qui n'étaient pas aux normes en centre ville ont déjà été réhabilités.

Une opération "Habitat et vie sociale" est en cours dans le secteur HLM des Noëles, quartier de St Bagan, dans le but de réhabiliter cet ensemble de logements sociaux et de prévenir un processus de dégradation physique, social et urbain que connaissent ces grands ensembles des années 1960.

Proposer de nouveaux logements. L'offre en logement ne répond plus à la demande beaucoup plus axée sur les localités, des logements moins grands. Il convient de dégager de nouveaux programmes.

**AMÉLIORER LES SERVICES
A LA POPULATION**

D'autres actions doivent être menées en ce qui concerne l'accueil et les conditions de vie des personnes âgées. Les structures existantes sont déjà anciennes et ne prennent pas en compte les besoins actuels et spécifiques de cette catégorie de population.

Dans le cadre du plan de développement, un site est actuellement recherché pour la construction d'une maison d'accueil pour personnes âgées et il doit être situé impérativement à proximité du centre ville afin d'éviter l'isolement de cette catégorie spécifique de population.

Loudéac possède un grand nombre d'associations culturelles et de loisirs. Mais les locaux sont souvent adaptés aux besoins des associations et des clubs sportifs. Par ailleurs, Loudéac semble confrontée à un manque d'animation et la population serait désireuse d'une salle pouvant accueillir de plus grands spectacles, des conférences... Les liaisons entre les équipements et les

autres pôles feront l'objet d'une attention toute particulière et devront être privilégiées, qu'elles soient piétonnes, cyclables ou automobiles. Les services techniques municipaux et la caserne des pompiers enclavés devront être déplacés pour un meilleur fonctionnement.

**QUEL TRACÉ POUR
LA QUATRE VOIES ?**

La RN 164 fait aujourd'hui l'objet d'un projet de doublement à 2 x 2 voies. Cette route nationale traverse le département des Côtes-d'Armor d'Est en Ouest. Elle constitue un axe vital pour le développement de la Bretagne centrale.

Actuellement le plan de développement étudie les divers sites que pourrait emprunter la RN 164 pour traverser la commune de Loudéac et les repercussions induites par cette localisation sur l'aménagement global de la commune.

Deux itinéraires ont été proposés par les services de l'Etat :

- une implantation au nord de l'agglomération reprenant une partie de la nationale existante ;
- une création au sud de l'agglomération permettant de mieux desservir les zones industrielles, mais ayant des impacts non négligeables sur les activités agricoles, l'environnement, les possibilités de développement urbain.

Le plan de développement urbain devra intégrer ce nouveau projet d'aménagement lorsqu'il aura été arrêté pour appréhender les repercussions sur le réseau routier interne de la ville et réfléchir à sa restructuration complète.

Parallèlement, la structure urbaine doit se renforcer avec l'aménagement d'un nouvel axe Nord-Sud, afin de :

- mieux relier les zones industrielles avec les grands axes ;
- décharger le centre ville et les secteurs périphériques d'un flux de circulation de transit ;
- reconquérir le boulevard de ceinture très urbanisé qui scinde le centre ville et les quartiers Est.

LES ATOUTS NATURELS

Jusqu'à présent, Loudéac a vécu repliée sur elle-même avec peu d'ouverture sur le site naturel qu'elle possède. Or, le plan de développement urbain a mis en évidence la nécessité pour la ville de s'ouvrir vers les "poumons verts" qui sont à proximité : la forêt domaniale, la grande zone de loisirs aménagée autour du plan d'eau de Pontevic-Bigot.

Cette politique de végétalisation doit être mise en place en :

- reconquérant plusieurs boulevards déchargés de leur circulation ;
- ouvrant au public des espaces verts en plein



Le centre au cœur d'un nouveau look urbain

centre de la commune, avec la création d'un parc ;

- accentuant la présence végétale sur les espaces publics ;
- donnant une concentration paysagère très forte à l'opération greffe qui sera créée à la place des anciens abattoirs, dans la perspective du traitement du boulevard Victor Etienne.

En adéquation avec les volontés de donner une image de marque, améliorer le confort à l'habitant et redonner à Loudéac le rôle de centre, l'urbanisme de la commune doit être renforcé :

- c'est d'abord la reconquête du centre-ville par un traitement des rues convergeant au centre (place de l'église) ;
- la mise en relation des quartiers par la transformation de boulevard de transit en axe structurant ;

- le retraitement de boulevards et notamment le boulevard Victor Etienne en espace plus convivial, plus végétal ;
- une opération greffe à la place des anciens abattoirs avec un programme basé sur le logement et le végétal. ■

Document élaboré par le Cabinet Axial (aménagement et développement) / 13, rue d'Albion, 44085 Nantes. Tél. 40 93 80 90.

Une usine de galvanisation et une soixantaine d'emplois

Au printemps s'ouvrira sur la zone du Très des Bois à Loudéac (un espace "sidéralisé") la société Galva-Industries. Pour Raymond Chevalier, son créateur, c'est l'accomplissement d'un vieux rêve. Cette nouvelle unité lui permettra de satisfaire les besoins de sa première entreprise et de répondre à d'autres marchés très présents sur la région.



Galva-Industries fera mieux que répondre à la consommation des entreprises de Raymond Chevalier, elle s'ouvrira aussi sur les marchés existants.

Les départements bretons sont de très gros consommateurs de matériel galvanisé pour l'agro-alimentaire (élevage) et la construction métallique. Or, paradoxalement, on ne recense qu'une seule usine de galvanisation en Bretagne (à La Chapelle-Caro). De plus, les délais sont importants pour faire face à la demande de plus en plus croissante. C'est à partir de ces constats que Raymond Chevalier, un industriel loudéacien, gros utilisateur de ces types de matériaux, a décidé de créer Galva-Industries. "Notre consommation est actuellement de 3 500 à 4 000 tonnes par an, reconnaît Raymond Chevalier, mais notre usine galvanisera entre 18 000 et 21 000 tonnes. Le marché existe. Il faut savoir qu'il est actuellement galvanisé 45 000 tonnes annuelles sur l'ensemble des Côtes-d'Armor, du Morbihan, de

Outre ces motivations d'ordre purement économique, Raymond Chevalier avoue également avoir choisi le site de Loudéac parce qu'étant lui-même Loudéacien, que la cité se trouve sur un axe routier intéressant en Centre-Bretagne et parce que la Ville a accueilli ce projet avec un intérêt certain. Celle-ci s'est, en effet, engagée à céder, contre paiement échelonné, un terrain de 7 hectares aménagé et clos, disposant d'une plateforme goudronnée de près de 2 hectares. La Ville s'est aussi engagée à réaliser un bâtiment d'une valeur de 7,5 MF, qui sera vendu en l'état fauché d'achèvement à Galva-Industries, et à solliciter des subventions (Région, Département, Ville) pour un total estimé à 1,6 MF.

Compte tenu du volume financier engagé, la Ville a proposé avec succès que cette opération soit prise en compte par le SIDERAL (20 communes sur quatre cantons).

Commentaires de Didier Chouat, le député-maire, tout heureux d'enregistrer la première création d'industrie depuis son élection : "Cette industrie métallurgique va nous permettre de diversifier un peu nos activités très liées à l'agro-alimentaire".

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 54

Création

Restructuration

Un nouveau rôle pour Olida

Olida, l'une des plus importantes entreprises de salaisons-charcuteries, ne pouvait ignorer la Bretagne, première région d'élevage de porcs avec 60 % de la production française. C'est à Loudéac, en plein pays d'Armor, qu'elle choisit de s'implanter il y a vingt-cinq ans. Au départ, l'usine produisait 300 tonnes par mois. Aujourd'hui, elle atteint 2 000 tonnes. En même temps, elle redéfinit sa vocation première : développer une activité de découpe pour la fabrication des produits de la société (1).

EN RÉGULE AVEC LES NORMES EUROPEENNES

Cette usine de 5 000 mètres carrés (qui a déjà commencé à sortir de terre) recevra les équipements les plus performants en matière de galvanisation. Précisons au passage que cette technique vise à protéger les métaux ferreux par une couche de zinc. Elle permet de garantir des pièces métalliques contre la corrosion et de leur donner un aspect agréable, ou de transformer leurs propriétés physiques.

Cette application, qui nécessite un énorme besoin en énergie, réclame des outils de haute technologie afin de réduire les coûts de traitement. Un partenariat actif entre EDF-GDF Services Côtes-d'Armor, Industriel Ouest (cabinet d'ingénierie), Suddéstra (le constructeur) et le Crédit Agricole a permis de proposer à Galva-Industries un dossier complet comprenant notamment une cuve de 15 mètres de zinc en fusion, chauffée à 450° par induction électrique, un bilan prévisionnel de consommation, un financement adapté et surtout un système biologique de dégraissage et de préparation des pièces. "La mise en place de ce procédé de traitement Camex permet d'éviter la quasi-totalité des émissions d'acide dans les ateliers et dans l'environnement, explique Raymond Chevalier. En particulier, le dégraissage biologique est assuré par des bactéries sélectionnées qui se régénèrent en continu. De plus, ce procédé assure la filtration des bains en circuit fermé, ce qui évite les rejets de produits chimiques dans l'environnement. Les boues sont ensuite envoyées dans des entreprises spécialisées pour traitement".

Cette installation coûtera 3,7 MF (pour un total de 30 MF d'investissement), mais elle permettra aussi à Galva-Industries d'être en règle avec les normes européennes les plus sévères pour les émissions de vapeurs toxiques et rejets et améliorera les conditions de travail. Galva-Industries sera la première installation complète utilisant le procédé Camex en France. Ce souci de protection de l'environnement n'a, du reste, pas échappé aux responsables économiques des Côtes-d'Armor, lesquels ont récemment décerné un Oscar 1990 à l'entreprise, avec mention spéciale du jury.

Dans moins de trois mois, les premiers essais devraient être réalisés dans la nouvelle usine. Et avant trois ans, une soixantaine de personnes devraient travailler pour le compte de Galva-Industries. Un bon bol d'air pour l'emploi en Bretagne centrale. ■ J.L.S.

* Galva-Industries (capital 2 000 000 F) aura pour actionnaires Raymond Chevalier (51 %), Guy Chouard (24,5 %) et Marcel Nouet (24,5 %). Dir. : R. Chevalier.

Abattage, découpe de carcasses, production de viande fraîche destinée à la fabrication des jambons cuits, salaisons diverses, charcuteries, saucissons secs : l'usine Olida de Loudéac est l'un des symboles de l'importance économique de cette activité en Bretagne. Première spécialisée de l'unité loudéacienne : on n'y travaille que la truie, soit vivante, soit abattue. "Nous utilisons un peu de porc, mais des morceaux choisis (épaule, jambon)", précise Michel Lotte, directeur de l'établissement. En 1990, l'entreprise a transformé 19 500 tonnes réparties en trois grandes catégories de produits : jambon et épaule cuits, poitrine, filet bacon (ce qu'on appelle, en terme générique, le salaison, et qui représente 59 % du tonnage), les produits de charcuterie (pâtés, terrines, 21,5 % du tonnage) et le saucisson sec (16,5 % du tonnage).

PROFITER D'UNE SITUATION

L'arrivée du nouveau PDG Karl Goëtze, à la tête d'Olida, le 2 avril dernier, correspond aussi à une nouvelle donne pour Loudéac. "Désormais, l'une des missions essentielles de l'usine consiste à redévelopper une activité de découpe pour la fabrication des produits de la société, explique Alexis Néri, chargé du Développement à Olida S.A. Loudéac se situe en pleine région porcine et aura donc en charge la fourniture de matières premières aux autres usines. A elle l'abattage, la découpe de carcasses, la production de viande fraîche".

Ce virage marque en même temps la fin de la fabrication de conserves. "La société a décidé de cesser cette activité simplement parce que sa vocation est de redevenir l'un des premiers grands groupes français en frais", argumente Alexis Néri.

Toujours à propos du plan de redressement opéré par Karl Goëtze, ajoutons que le nouveau patron a entrepris de redonner un contenu à la marque Olida, notamment en redéfinissant ses marques autour de quatre gammes de produits (Olida pour la charcuterie libre-service et les produits à la coupe, Cochochon pour le saucisson libre-service, Pierre Bertrand pour les saucissons secs à la coupe et Lotie, marque réservée au réseau des bouchers-charcutiers professionnels) et en rationalisant la distribution : grandes et moyennes surfaces (GMS), bouchers-charcutiers, restauration collective, export. Au passage, le nombre de références a été ramené de sept cents à trois cents.



Michel Lotte et Alexis Néri - "Tout pour l'art traditionnel du charcutier".

PREMIER ABATTEUR DE COCHES

Autant dire que le nouveau rôle qui vient d'être attribué à Loudéac va modifier tangiblement les chiffres. Jusqu'à l'ère dernier, l'unité locale abattait 450 cochons par semaine. Aujourd'hui, elle atteint la cadence de 1 300 cochons et 1 700 à 1 800 carcasses passent à la découpe chaque semaine. "Nous sommes actuellement le plus gros abatteur breton - et peut-être national - de cochons", informe Michel Lotte. Objectif avoué de la direction : découper 2 800 carcasses hebdomadaires avant 1992, un seuil qui permettrait à Loudéac de couvrir les trois-quarts de la production de la société. L'objectif ne manquera pas de réjouir les groupements de producteurs de la région, souvent embarrasés pour se séparer de leurs cochons.

Reste à savoir en quoi cette restructuration peut modifier l'avenir des 658 employés sur le site de Loudéac, dont les ateliers tournent en 2 x 8 heures avec également une équipe de nuit pour les besoins sanitaires. Si Michel Lotte et Alexis Néri reconnaissent que le nouveau profil de l'usine suppose un surplus de main-d'œuvre, ils tiennent cependant à ne pas dépasser les limites du réalisme : "Nous ne sommes pas partis pour une embauche à tout va. En revanche, notre effort va s'orienter sur la formation. Par ailleurs, nous venons de signer dix contrats de qualification".

Un discours qui va dans le sens de l'action
ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 55

menée par Karl Goëtze, un homme qui ne se gêne pas pour boucler parfois les hiérarchies bien établies mais dont la compétence a toujours été reconnue. Formé à la rudesse allemande, Karl Goëtze a décidé de placer Olida sur du sérieux et du long terme. Pour preuve, il envisage notamment d'introduire Olida en Bourse d'ici à 1995. ■ J.L.S.

(1) Olida S.A. (Groupe Olipar : agro-alimentaire et immobilier) dispose de cinq usines : Loudéac (Bretagne), Libourne (Aquitaine), Saint-Symphorien-sur-Coise (Moyens du Lyonnais), Illkirch (Alsace) et La Tour du Pin (Dauphiné).
Caractéristiques de l'unité de Loudéac :
Surface du terrain : 100 000 m²
Surface de plancher : 34 000 m²
Passoires frigorifiques : 3 200 000 frigories/heure
Capacité de production : 25 000 tonnes/an



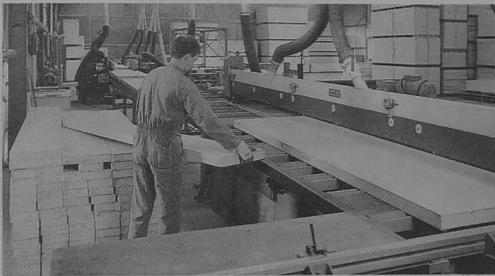
L'environnement de l'usine loudéacienne fait l'objet des plus grands soins.

Bientôt une soixantaine d'emplois sur ce site.

"l'île-et-Vilaine et de l'Finistère". Ajoutons que l'augmentation de ce tonnage croît de 5 à 10 % chaque année, notamment en raison de notre industrie agro-alimentaire et de notre environnement côtier (air salin).

Un nouvel atelier pour la Sérupa

L'histoire de la SERUPA remonte à la création d'une entreprise familiale par les frères Hamon, Paul et Bernard, vers les années 1960. Son activité principale résidait dans l'exploitation forestière et la scierie à laquelle s'adjoignait une activité annexe : la construction de hangars agricoles. Avec le développement de l'élevage intensif en Bretagne, l'activité construction a connu un fort développement et un département spécialisé a été créé. Le succès de cette initiative a conduit les frères Hamon à scinder les activités de l'entreprise familiale et à créer en 1974 deux entreprises distinctes : une entreprise tournée vers l'exploitation forestière et la scierie, dirigée par Paul Hamon, et une entreprise orientée vers la construction de bâtiments d'élevage, S.E.R.U.P.A. (Société d'Etude et de Réalisation d'Unités de Production Animale) animée par Bernard Hamon.



Le bureau d'études dispose d'un logiciel étude et tracage de charpente métallique qui lui confère une grande rapidité de calcul. Ce système, une fois transféré sur le nouvel outil de production, va permettre une sortie automatisée des charpentes.

SERUPA a connu, dans le secteur du bâtiment et de l'équipement pour l'élevage, une belle croissance - pourtant freinée à plusieurs reprises par des chutes cycliques du marché de l'élevage - et a su s'imposer sur le plan national. Elle est devenue leader, en particulier dans le domaine de la réalisation de fermes de ponte. Le poulailler de chair représente pour l'entreprise une part importante de son activité et fait l'objet d'une recherche permanente dans le but d'améliorer les performances techniques et économiques des élevages. Différents types de poulaillers, représentant chacun des avantages particuliers liés à un mode d'élevage ou au climat d'une région sont réalisés sur l'ensemble du territoire français, la plupart du temps en étroite collaboration avec les coopératives, sociétés d'aliment, groupements ou autres distributeurs.

L'objectif est de fournir à un producteur, en relation avec son partenaire sur le terrain, une "machine d'élevage" performante qui doit permettre de recevoir des animaux dans une ambiance idéale, de réduire les coûts de

main-d'œuvre et les circulations d'animaux, de réduire le coût des consommables (électricité - chauffage), les coûts d'entretien et de durer afin de diminuer les coûts d'amortissements. Cinq impératifs qui seront désormais plus faciles à atteindre grâce au nouvel atelier que la société a inauguré le 9 novembre dernier. "Ce nouvel outil va permettre à l'entreprise de garder sa place sur le marché et d'ouvrir des horizons nouveaux, car nous pouvons, à partir de cet équipement, réaliser de façon compétitive et qualitative des éléments de charpente métallique et poulaillers diversifiés" confie le Pdg Bernard Hamon.

SORTIR DES FRONTIÈRES

Il est vrai que pour réaliser ce qu'elle appelle cette "machine d'élevage", plus ou moins complexe selon les types de productions, l'entreprise doit coordonner et rassembler le savoir-faire de divers métiers (sols, terrassements, maçonnerie, menuiserie, ventilation, humidification, distribution d'aliment, évacuations, informatique, électronique...). Si la SERUPA est conceptrice d'une grande partie des éléments, elle n'en fabrique pas moins que les éléments principaux. "Nous intervenons dans la mise en place d'é-

lément comme "enssembler", prenant en compte les différents intervenants spécialisés dans leur domaine" explique la Direction.

L'unité de Merdrignac fabrique une partie des structures métalliques, des panneaux sandwich et des menuiseries. Les éléments d'équipements et d'aménagement sont fabriqués par des entreprises spécialisées travaillant sous contrat.

SERUPA a pu sans difficulté, il y a plus de deux ans, transposer sa compétence chantier vers le marché des bâtiments à usages industriels et commerciaux. L'organisation et la mise en place de logiciels étude et tracage de charpente métallique au sein du bureau d'étude ont permis à ce service d'acquiescer très vite une grande efficacité.

La société jouit maintenant auprès des architectes, maîtres d'œuvre et investisseurs, d'une solide réputation et se trouve très sollicitée pour répondre à de nombreux appels d'offres. Cette activité devrait représenter, dans les six prochains mois, de 30 à 40 % du chiffre d'affaires global de SERUPA.

Reste l'export, un sujet qui excite l'appétit de Bernard Hamon : "Bien que nous ayons réalisé quelques opérations hors des frontières, le développement de SERUPA s'est fait principalement sur le marché national. Nous sommes conscients que pour poursuivre notre développement nous devons sortir de nos frontières. SERUPA vient de signer un contrat de joint-venture avec une société espagnole implantée dans l'agro-alimentaire, contrat qui trouve son prolongement par la création d'une société à capitaux partagés : SERUPA Iberica".

Il est vrai que le marché espagnol est très important dans le domaine du bâtiment et de l'équipement pour l'élevage. Le parc existant n'est plus adapté à la concurrence européenne et la demande est immédiate. ■

* SERUPA est une Société Anonyme privée qui emploie 90 salariés, 50 travailleurs indépendants et 50 salariés d'entreprises artisanales. La production Ateliers atteint 1 500 m² de bâtiment par jour et la surface montée 1 500 m² par jour.

- Superficie de l'entreprise : 40 000 m²
- Superficie des ateliers : 8 000 m²

* SERUPA, route de Rennes, BP 49, 22230 Merdrignac. Tél. 96 28 41 61. Fax 96 26 56 05.

Défense de l'environnement

Le savoir-faire plutôt que les banderoles

Comme le dit joliment le président de l'Association Loudéacienne de Défense de l'Environnement (ALDE), "Désormais, nous sommes majeurs et reconnus". Une petite phrase qui illustre bien le chemin parcouru par cette association dont le grand mérite est de ne pas avoir pris le train en marche mais plutôt d'avoir anticipé sur un mouvement.

L'ALDE trouve ses sources au début des années soixante-dix, lorsque Claude Hautefeuille, enseignant, organise une exposition sur le thème "Eau, dentrée précieuse et menacée" et crée au sein du collège un club Jeunes et Nature. C'est l'époque des remembrements et des nouveaux traitements de la forêt. Les communes limitrophes comme St-Barnabé, La Preneuse, la Motte, Trévé, St-Carade, Hémostoir et St-Maudan sont sensibilisées par le devenir de leur environnement et rejoignent Loudéac dans le même élan. Depuis 1973, l'ALDE a multiplié les opérations dont le point d'orgue reste l'acquisition du "Bois Soleil". Cette propriété privée de 11 hectares fut mise en vente au décès du propriétaire. Avec l'appui de "Espace pour Demain" et le soutien financier du ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, l'ALDE en fit l'acquisition en 1979. Une convention fut signée pour assurer la pérennité de ce bois et un comité de gestion fut mis en place pour veiller attentivement sur ce que Claude Hautefeuille appelle "un privilège de posséder un bois d'agrément dans une zone industrielle".

Hélas, l'ouragan du 15 octobre 1987 n'épargna pas le Bois Soleil, lequel fut détruit à 80 %. D'où la révision d'un plan d'aménagement qui va bientôt permettre à l'association de réaliser des plantations nouvelles. Cinq essences viendront redonner tout son éclat au Bois Soleil : châtaignier, merisier, érable, hêtre et chêne rouge.

COMME UNE ENCYCLOPÉDIE

Mais l'action de l'Association Loudéacienne de Défense de l'Environnement ne se résume pas à ce bois d'agrément. Elle est devenue aujourd'hui une sorte d'institution dans le monde écologique. De nombreux maires n'hésitent pas à solliciter l'ALDE et son président au sujet d'une législation complexe et donc souvent méconnue. Dans la plupart des cas, au siège de l'ALDE, on trouve réponse à tout en feuilletant le "Code permanent de l'Environnement et des Nuisances". Une consultation qui s'étend sur un vaste



L'ALDE compte 150 adhérents. Bon nombre d'entre eux fréquentent assiduellement la section randonnée pédestre et entretiennent leur propre document, au cours d'un pique-nique. Les sorties ont lieu toute l'année, le dimanche et le mercredi. On sera à septembre, avec le Conseil Général, sorties estivales le mardi soir.

territoire puisqu'il n'est pas rare que des courriers de Josselin, Merdrignac, Roitrem, Plessis... arrivent sur le bureau des responsables.

Un travail facilité par un bon tissu de relations avec l'ONF qui remplit désormais sa mission, indique Claude Hautefeuille. De même, la DDAS joue la transparence dans ses résultats. Et le SIDERAL, dont nous sommes membres, mène des actions positives. L'ALDE est bien admise dans le giron administratif : préfecture, collectivités territoriales. "Une crédibilité qu'il a fallu conquérir sur le terrain car, il n'y a

pas longtemps encore, les associations de défense de l'environnement étaient considérées comme des empêchements de tourner en rond. Aujourd'hui, à l'ALDE, on est convaincu que la sensibilisation existe en milieu rural. Reste à poursuivre l'effort synonyme d'éducation. "Notre rôle n'est pas un rôle d'opposition, dit encore le président. Ça ne sert à rien d'être anti-quelque chose si on n'est pas pro-quelque chose. Notre mission est donc d'apporter quelque chose de constructif". ■

J.L.S.

* ALDE, 35, rue de Monconseur, 22600 Loudéac.

Forum

Eau et Environnement

Du 3 au 7 avril, Loudéac accueillera un forum "Eau et Environnement". Expositions, tables rondes, conférences, débats se succéderont au Palais des Congrès avec la participation de nombreux intervenants. Auparavant, à partir du 21 mars, des animations décentralisées seront organisées dans chaque chef-lieu de canton (Loudéac, Uzel, Plouguennat, La Chère) avec expos, concours de dessins d'enfants, concours photos, repérage du petit patrimoine... Nous reviendrons sur cette manifestation dans notre numéro de mars.

Renseignements : 96 28 77.

Histoire, architecture, tourisme...

Une association au chevet de la Rigole d'Hilvern

“...L'ouverture de ce canal réveille l'industrie de toute la partie haute de la Bretagne... cette nouvelle voie ouverte permettra de rendre à l'agriculture une multitude de bras dont elle est privée par le nombre considérable d'hommes nécessaires à la conduite des chariots et voitures de roulage...”

La France sera toujours la puissance dominante de l'Europe pendant qu'elle aura en mer autant de vaisseaux de guerre que l'Angleterre et à chaque commencement de guerre elle pourra promptement augmenter le nombre de ces vaisseaux et les armer tous d'une façon avantageuse...

Voilà ce qu'écrivait le comte François-Joseph de Kersauzon dans son "Mémoire sur la Canalisation de la Province" présenté aux Etats d'Hilvern tenu à Rennes en 1746.

C'est ce double motif stratégique d'abord et économique qui sera, 60 ans plus tard, sous Napoléon, à l'origine de la construction du Canal de Nantes à Brest, d'où la Rigole d'Hilvern tire son histoire.

Assurer la jonction des bassins fluviaux de la Loire, de la Vilaine, du Blavet et de l'Aulne maritime avait nécessité la réalisation de canaux "artificiels" avec bief de partage des eaux, échelles d'écluses, réservoirs et rigoles d'alimentation...

DIX ANS DE TRAVAUX

De 1828 à 1838, plus de 600 personnes, hommes, femmes et enfants, les laisses pour compte d'une industrie de la toile en déclin, ont réalisé, sous la conduite d'ingénieurs, de titanesques travaux de terrassements pour construire ce cours d'eau artificiel de 62,5 km de long, de 3 décimètres de millimètre par mètre de pente (0,3 mm), bordé d'un chemin de service, d'une double rangée d'une véritable mosaïque d'arbres. Ainsi, le barrage de Bosméléac dans les Côtes-d'Armor a pu alimenter par le biais de la Rigole d'Hilvern le bief de partage du même nom situé dans le Morbihan et assurer la jonction de l'Oust au Blavet (Pontivy-Rohan).

Pendant près d'un siècle et demi cette rigole a, à sa manière, contribué au désenclavement de la Bretagne intérieure et au développement de l'agriculture, par le biais de cette voie d'eau. Hélas, la concurrence des routes, des voies ferrées et la coupure du Canal de Nantes à Brest par le barrage de Bosméléac et la Rigole d'Hilvern avec toutes les conséquences pour ces ouvrages : ensablement, dégradation, interruption de la navigation de plaisance. L'association de sauvegarde n'a pas baissé pour autant les bras. "Ce

AU CHEVET DE LA RIGOLE

A l'initiative du professeur Michel Kerfanto, directeur de l'Ecole supérieure de chimie de Rennes et maire de St-Gonny, une association est née pour attirer l'attention des autorités sur les malheurs de cet ouvrage, une quinzaine de communes riveraines ou non riveraines ont adhéré à cette démarche. En 1985, les premiers travaux de



La solution argile pour restaurer un ouvrage qui a nécessité dix ans de travaux et 600 personnes.

réfection, mal appropriés d'ailleurs, ont eu des résultats catastrophiques : le dévasage intensif du lit de la Rigole a eu raison des quelques centimètres du corroi d'argile qui assurait son étanchéité et la solution d'une pose d'un ruban bitumeux n'a été guère plus convaincante.

LA SOLUTION ARGILE

Devant ces échecs, le département du Morbihan a opté pour la réalisation d'une station de pompage sur le Blavet, abandonnant du coup le barrage de Bosméléac et la Rigole d'Hilvern avec toutes les conséquences pour ces ouvrages : ensablement, dégradation, interruption de la navigation de plaisance. L'association de sauvegarde n'a pas baissé pour autant les bras. "Ce

n'est pas parce qu'on a construit Beaubourg qu'on doit raser Notre Dame de Paris !"

Avec des subventions du département des Côtes-d'Armor, des opérations témoins (étanchéité à l'argile) ont été réalisées : elles semblent efficaces et surtout respectent l'environnement naturel de l'ouvrage. Elles méritent d'être généralisées aux parties dégradées de la Rigole. Par décret du 18 juin 1989, le transfert des compétences de l'Etat à la Région a eu lieu. Reste le problème de la concession des ouvrages aux départements concernés. A l'association de sauvegarde, et pour suivre ces négociations, il a été mis en place une structure provisoire d'un syndicat mixte départemental regroupant 16 communes. Devant la lenteur des démarches, le syndicat a demandé audience aux autorités régionales : Préfecture et Conseil Régional.

L'ESPOIR : L'INITIATIVE REGIONALE

Décidé à défendre cette Rigole d'Hilvern au delà de tous les clivages administratifs ou politiques, une délégation a été reçue par M. Lacroix, préfet de Région, et M. Bourges, président du Conseil Régional, avant désormais les compétences sur les voies navigables. Si le préfet de Région a assuré le syndicat du possible financement européen qui pourrait être utilisé dans le cadre d'aménagements touristiques, M. Bourges a répondu aux espoirs du syndicat en incluant le problème de la Rigole d'Hevern et du barrage de Bosméléac dans un vaste programme régional de réserve d'eau. D'ailleurs, une initiative immédiate sera prise par la Région pour qu'une étude spécifique à ces ouvrages soit faite.

Après cette entrevue, le secrétaire de l'association fait siens les propos du président Bourges : "Sauver le patrimoine, favoriser par la même la mémoire de la population et encourager la fréquentation touristique : c'est un acte économique pour préserver l'avenir".

Hier, on a construit une voie d'eau pour se défendre et se battre contre les Anglais. Aujourd'hui, on vient de donner les derniers coups de pioche pour réaliser ce tunnel sous la Manche et relater l'Angleterre au continent... Deux pages d'une même histoire où le temps ne peut suspendre son vol...

Cette Rigole d'Hilvern, connue au siècle des Lumières, réalisée au siècle de l'Industrie, sera-t-elle sauvée à l'aube de ce 21^e siècle ? La sauvegarde de ce patrimoine sera le seul témoignage de reconnaissance de notre mémoire collective à tous ceux qui l'ont conçu et réalisé !

KADER BENFERHAT
Secrétaire de l'Association de Sauvegarde de la Rigole d'Hilvern

Initiative

De Loudéac à Pontivy par le fer

Le CFCB - Chemin de fer du Centre Bretagne - vient de naître. Le CFCB est une association dont les buts visent à la promotion du réseau ferroviaire du Centre Bretagne, la remise en service d'autorails sur la ligne centrale de Loudéac à Pontivy, ainsi que le désenclavement ferroviaire marchandise et voyageurs du Centre Bretagne. L'association constitue actuellement un dossier afin de pouvoir concrétiser son projet. Des contacts ont déjà été pris avec les diverses autorités et services concernés. L'idée des créateurs est de travailler en partenariat avec la SNCF et la Région Bretagne afin d'exploiter cette ligne (seul axe transversal breton). Le pari consiste aussi à exploiter Loudéac-Pontivy avec un budget restreint et en réduisant les dépenses au maximum afin de pas retrouver le déficit qui fit fermer la ligne en septembre 1988. Les Chemins de fer du Centre Bretagne ont déjà un autorail, qui lui permet moderniser afin de le remettre en service. Cet engin va, entre autres, être équipé de la radio sol/train. Ce projet prévoit également la gestion informatique sur la tonalité de la ligne et une éventuelle extension.

PAS EN CONCURRENCE AVEC LA SNCF

Par ailleurs, le CFCB, parallèlement à son trafic voyageurs, compte reprendre, dans le cadre d'un accord éventuel avec la SNCF, le trafic marchandises en wagons isolés que la SNCF doit laisser à partir du 28 janvier prochain.

Les Chemins de fer du Centre Bretagne travaillent activement à la réalisation de leur projet et comptent beaucoup sur l'aide de partenaires tels que les industriels ou les collectivités locales. Dans le cadre des achèvements de marchandises, le CFCB espère développer, en collaboration avec une entreprise des Côtes-d'Armor, le transport Multimodal rail/route permettant un gain de temps et une facilité de fiabilité de transport et maintenance sans aucune comparaison avec les systèmes conventionnels de transport de marchandises existants.

Le président du CFCB, Stéphane Hamon, et son équipe de cheminots, techniciens, ingénieurs et permanents, comptent mener à bien leur projet et pouvoir ainsi participer activement au désenclavement touristique et économique de leur région.

Les Chemins de fer du Centre Bretagne veulent regrouper autour d'eux le maximum de déci-

deurs et industriels bretons afin d'unir leurs compétences et leurs énergies pour donner un nouvel essor au Centre Bretagne. L'idée de S. Hamon va même plus loin : "motiver les gens pour, qu'eux aussi, aient envie de créer ou reprendre des activités économiques ou touristiques et développer le potentiel de leur région, il ne faut pas que l'initiative du CFCB reste isolée... que ce soit en matière de transports ou dans d'autres domaines. En aucun cas notre association ne veut se situer en concurrence avec la SNCF ou d'autres moyens de transports, le CFCB veut se placer en complément, voire en partenaire, d'autres moyens. Il est plus que temps de faire quelque chose de concret en matière de transports et dessertes ferroviaires. Loin de toute notion de politique ou d'idéologie, le CFCB veut que le désenclavement des transports soit l'affaire de tous en Bretagne. Les usagers ont des souhaits, les entreprises leurs idées... etc. il faut donc tout prendre en compte et essayer de mettre en place avec la SNCF, le Conseil Régional, et les diverses instances concernées, une politique de transports où le fer aurait une place précise et un rôle à jouer".

* Contacts : Chemins de fer du Centre Bretagne, Stéphane Hamon, B1 SNCF, 2, place de la Gare, 22800 Saint-Brandan. Tél. 96 74 02 15.

CONCEPTION ARCHITECTURALE

innotech

6, rue des Ecoles
LOUDEAC
Tél. 96 28 26 12

DU TRADITIONNEL AU CONTEMPORAIN

10, rue Carnot
56000 VANNES
Tél. 97 47 01 01

« Haute Couture » au prix du « Prêt à Porter »

fin du Spécial LOUDEAC

Transat 6,50

LA COURSE PARTIRA DE DOUARNENEZ

La Transat 6,50 bousscle bien des idées reçues mais plonge aussi ses racines dans les traditions maritimes les plus belles, celles de la solidarité, de l'aventure, du sens marin et de l'authenticité. Dès lors, il n'est pas étonnant que le départ de sa 8^e édition soit donné à Douarnenez. Il aura lieu le 22 septembre et le Winches Club fixe déjà rendez-vous à tous les amoureux de la mer et du sport pour ce qui sera un spectacle à ne pas manquer.

Créée en 1977 en Angleterre sous le nom de Mini Transat, la Transat 6,50 connaît son année de devenir entièrement française en 1985. Son parcours est maintenant stabilisé entre la Bretagne, les Canaries et les Antilles.

Conçue en réaction au gigantisme des courses open de la fin des années 70, la Transat 6,50 a repris le concept des premières Transat anglaises : un homme, un bateau, l'océan. Sur des bateaux d'une taille à faire de la croisière côtière, ses participants affrontent l'Atlantique à mains nues et la valeur du skipper y retrouve toute sa place. C'est d'ailleurs une véritable pépinière de talents par laquelle sont passés Daniel Gilard, les frères Peyron, Lionel Pean, Halvard Mabire, Yves Dupasquier, Isabelle Aulissier ou Laurent Bourgnon.

Depuis 1985 le nombre de concurrents et la notoriété de la course n'ont fait que croître.

PLUS DE 60 BATEAUX

L'édition 1991 devrait être particulièrement brillante : une soixantaine de participants prennent le départ de Concarneau en 1989, ce nombre sera largement dépassé cette année et la Transat 6,50 s'affirme comme la Transat française en solitaire remportant le plus grand nombre de concurrents : elle est devenue un événement sportif international.

Traverser en solitaire l'océan sur un voilier de 6,50 m constitue un authentique exploit que quelques dizaines d'hommes et de femmes venus de tous horizons vont tenter de réaliser.

ITRON

SON BI-O-ACTIF

Stenchal crée un nouveau traitement spécifique formulé pour les peaux sensibles : le son bio-actif, émulsion régénérante à l'efficacité anti-âge triple action. Grâce à ses composants, le son bio-actif apporte une réponse précise au vieillissement des peaux sensibles.

alliamm

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE ET INTELLECTUELLE EN LANGUE BRETONNE

Abonnement 120 F - P. LE BIHAN
16, rue des Fours-à-Chaux - 35400 ST-MALO
C.C.P. 3349-06 Paris



**FONDERIE DE BRONZES D'ART
au sable et à la cire perdue**

De la pièce unique à la grande série
Petite pièce et œuvre monumentale

Cadeaux d'entreprise, trophées, médailles, sculptures,
éditions d'art numérotées, tapes de bouche
Fournisseurs des musées nationaux et des corps d'armée

Martine MERCIER
Rue de la Gare - F 56490 MOHON
Tél. 97 93 93 88 - Télécopie 97 93 97 47

Cadeau ? un abonnement à **armor !**



**LE SPÉCIALISTE
DE L'ANDOUILLE
ET DE L'ANDOUILLETTE**

S.A. BIANIC

Z.1. Kérivin — 29600 MORLAIX
Tél. 98 88 42 76 - Télécopie 940 498
Fax 98 88 01 93

SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par Jacques Le Souder
et Anne-Edith Poilvet

- «Beaucoup de régions regardent notre manière de faire», un entretien avec Michel Guégan
- Aides : profiter pleinement de «l'objectif 5 B», par Loïc Bouvard et Josselin de Rohan
- Le Sides-Vo : une caisse de pération pour cinq communes, par Michel Guégan
- Question : un aéroport à Guer ?
- La carte du CEB
- «Les conditions du développement économique sont là», une interview avec Florence Lahaye
- Spécialisation : l'andouille de Guéméné à Beignon
- Implantation : une fabrique de litères à St-Abraham
- Retour : les coulisses du spectacle à Males-troit
- Une brasserie artisanale : une cervoise Lancelot à la santé de nos ancêtres
- Armorscopie : Taupont prend des couleurs
- Au château de Comper, en Brocéliande : le Centre de l'Imaginaire Arthurien, par Claudine Glot

**Crédit Mutuel
de Bretagne**
une banque à qui parler

Spécial
CENTRE-EST BRETAGNE
Porhoët

**«Beaucoup de régions
regardent
notre manière de faire»**

Certainement plus qu'ailleurs, le milieu rural a besoin de combattants pour survivre et sauver une identité mise à mal par l'érosion d'une certaine modernité. Heureusement, le Centre-Est-Bretagne (C.E.B.) n'en manque pas. Depuis 23 ans, des hommes font l'union au quotidien pour que leur Pays existe. Et d'abord pour qu'il ne meure pas. Président du Syndicat Mixte Centre-Est-Bretagne, Michel Guégan (1) nous livre quelques signes qui inclinent à l'optimisme ; mais il réaffirme aussi sa volonté de continuer le combat sans lequel un territoire serait peut-être déjà le grand oublié de la carte de la Bretagne.

Un entretien avec Michel Guégan



"En milieu rural, nous savons tous que l'union fait la force. Mais il nous faut le prouver chaque jour", estime Michel Guégan.

Armor magazine - Au lendemain de votre élection, vous avez soutenu la mise en place de commissions. Quelles sont-elles et dans quel but ?

Michel Guégan - Avec le renouvellement des délégués, suite aux élections municipales de 1989, nous avons engagé une nouvelle étape. La philosophie ne change pas. L'action en faveur du développement a toujours été et sera toujours d'ordre collectif. Mais pour mieux soutenir cette action, nous avons effectivement créé trois groupes de travail : développement économique et formation, tourisme et culture, affaires sociales. But de l'opération - présenter dans le cadre du FEDER un projet de mise en place d'un Plan de développement des zones rurales fragiles de Bretagne.

A.M. - Ce degré de fragilité s'est-il aggravé ?
M.G. - Il est suffisant pour que nous demandions, par exemple en matière d'agriculture, la mise en place d'une Operation Groupee d'Aménagement Foncier afin d'obtenir des aides à l'installation de jeunes agriculteurs, à la diversification, à l'environnement et au tourisme rural.

**DES CHIFFRES QUI DÉMENTENT
LES PRÉVISIONS DE L'INSEE**

A.M. - Enregistrez-vous des avancées intéressantes depuis un an ?
M.G. - Naturellement, je ne vais pas rappeler le bilan largement positif (2) du Syndicat depuis sa création. Pour parler des temps récents, nous venons de recruter une chargée de missions aux affaires économiques. Son rôle : la prospection

d'entreprises en vue d'implantations nouvelles tant en industrie qu'en commerce et artisanat. S'agissant du tourisme, l'action se renforce dans le cadre du Pays d'Accueil avec également le recrutement d'une chargée de mission. Parmi les axes de travail : la mise en valeur de Brocéliande, du canal et du tourisme fluvial.

Enfin, les affaires sociales restent au centre de nos préoccupations avec, notamment, la réinsertion des handicapés, les personnes âgées et le RMI.

A.M. - En 1988, des études de l'INSEE prévoyaient une baisse de 8 % de la population en Centre-Est-Bretagne d'ici 2012. Les résultats du recensement confirment-ils cette dangereuse dégringolade démographique ?

M.G. - Pour l'instant, nous avons des chiffres qui font démentir les prévisions de l'INSEE. Rejoignons-nous en l'action solidaire des élus et des responsables professionnels et sociaux a fait que les résultats de ce recensement traduisent une stabilisation de la population sur l'ensemble du Centre-Est, à l'exception du secteur nord et surtout de La Trinité-Porhoët, dont la situation demeure très précaire.

A.M. - Comment expliquez-vous cette précaire ?
M.G. - La Trinité-Porhoët connaît le cruel handicap de ne pas être traversée par un réseau routier digne de notre temps.

"L'ÉTAT DOIT OBLIGER LA SNCF"

A.M. - Cela dit, le Centre-Est a connu un spectaculaire déclin démographique depuis quelques années ?

Des lycées catholiques au Pays de Ploërmel

LYCÉE DE LA MENNAIS - 2, rue Général Dubreton - B.P. 36 - 56801 PLOËRMEL Cédex - Tél. 97 74 01 17
Mixte (Ext., 1/2 pens., Int.) - 1300 élèves - Chef d'établissement : M. GUILLAUME

Généralistes :



Seconde à la Terminale
Enseignement Général : Bac A1, A2, B, C, D
Enseignement Technique : 1^{er} G1, G2, G3
• B.T.N G1 Techniques administratives
• B.T.N G2 Techniques quantitatives de gestion
• B.T.N G3 Techniques commerciales
Techniciens supérieurs
• B.T.S. Bureautique et Secrétariat option A - Secrétariat de direction
• B.T.S. Bureautique et Secrétariat option B - Secrétariat commercial bilingue
Formation permanente : B.T.S. Action commerciale

Tertiaires :



L.P.P. SAINT-ARME - 3, avenue de Guibourg - B.P. 122 - 56804 PLOËRMEL Cédex - Tél. 97 74 05 49
Mixte (Ext., 1/2 pens., Int.) - Tutelle diocésaine - Chef d'établissement : M. LAUNAY Claude
• B.E.P. "Administration commerciale et comptable"
• B.E.P. "Communication administrative et secrétariat"
• Bac Pro "Bureautique", option B "Comptabilité et gestion administrative"
• F.C.I. Post B.E.P. "Administration et gestion informatiques des P.M.E."

Agricoles :



L.A.P. LA TOUCHE - B.P. 38 - 56801 PLOËRMEL Cédex - Tél. 97 74 00 55
Mixte (Ext., 1/2 pens., Int.) - 650 élèves - Chef d'établissement : M. CADORET André
Cycle court
• B.E.P.A. "Economie familiale et rurale" option "Accueil en milieu rural"
• B.E.P.A. "Distribution et commercialisation des produits agricoles"
• 4th P. - 3th P. - C.A.P.A. "Emploi d'élevage"
• B.E.P.A. Exploitation
Cycle long
• Seconde de détermination préparant au Bac D¹ et B.T.A.
• B.T.A. Production
• Bac D¹
• B.T.A. Distribution, commercialisation des cultures

M.G. - Nous avons enregistré des progrès énormes avec la mise à quatre voies progressive de Rennes-Guer-Ploërmel-Josselin-Lorient d'une part, de Rennes-Ploërmel-Vannes d'autre part.

A.M. - En revanche, vous perdez du terrain en matière de voies ferroviaires ?

M.G. - Et c'est bien notre souci actuel ! La menace de suppression du trafic marchandises sur la ligne SNCF La Brohinière-Mauron-Ploërmel-Maestroit-Questembert nous oblige à mener un autre combat dont nous aurions volontiers fait l'économie.



La drame de La Trinité-Pohozo : un enclavement routier.

A.M. - Un combat qui semble perdu d'avance face aux arguments de la SNCF...
M.G. - J'estime que l'Etat doit obliger la SNCF à maintenir cette ligne ; ceci dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire. C'est le rôle de la Collectivité publique nationale que d'apporter son soutien aux zones fragiles !

RÉAGIR AU NIVEAU DU GRAND OUEST

A.M. - Vous œuvrez aussi pour la mise en place de l'association des structures de développement local au niveau du Grand Ouest. Pourquoi cette démarche ?

M.G. - Aucun Pays ne doit rester replié sur lui-même mais, au contraire, confronter ses expériences avec d'autres voisins. Pour preuve, en matière d'aménagement rural, nous avons

souvent été à l'avant-garde en proposant des projets ou des solutions qui ont été repris à l'échelon national. Beaucoup de régions regardent notre manière de faire. Autre exemple : la menace de fermeture de la ligne SNCF que nous venons d'évoquer n'est pas, hélas, spécifique au Centre-Est-Bretagne. D'autres Pays sont également touchés par ces mêmes décisions. Sur un tel thème, il est donc essentiel que nous réagissions au niveau du Grand Ouest.

A.M. - Le C.E.B. est un adepte des relations extérieures et n'hésite pas à franchir les frontières (Suisse, Belgique, Hongrie...). Que rapportent de tels échanges ?

M.G. - Tous ces contacts sont plus qu'intéressants et demandent à être suivis et consolidés. Nous avons pu déjà en mesurer les premières retombées au niveau touristique.

A.M. - Quelle tendance le baromètre économique indique-t-il ?

M.G. - Mieux qu'hier... et, je l'espère, bien moins que demain.

A.M. - Peut-on dire que le Centre-Est-Bretagne souffre d'un enclavement en matière d'enseignement supérieur ?

M.G. - Non. Notre chance est d'être à une demi-heure de Rennes. Et puis, nous sommes également proches de Lorient où la délocalisation des universités offre désormais plus de trente formations post-Bac.

"SA RAISON D'ÊTRE"

A.M. - Le Syndicat Mixte que vous presidez

compte 53 communes. N'est-ce pas un peu lourd à gérer politiquement ?

M.G. - Certes, cinquante-trois communes, ça fait beaucoup. Mais l'union fait la force. L'unité de Pays ne fait que se renforcer. Il faut bien comprendre que notre action se situe à deux niveaux, un peu comme une fusée à deux étages : les SIVOM et le Syndicat qui permet de se faire connaître sur le plan européen. A la veille du Marché Unique, le Centre-Est-Bretagne a plus que jamais sa raison d'être.

A.M. - Un sentiment d'optimisme se dégage dans vos propos.

M.G. - Il y a tout lieu d'être optimiste si les gens restent unis et solidaires, si les ridicules que- relles de clochers sont définitivement enterrées.

A.M. - A propos de solidarité intercommunale, tout le monde en parle mais peu d'élus l'appliquent jusqu'au bout. Croyez-vous en un partage équitable au sein du C.E.B. ?

M.G. - Le partage de la taxe professionnelle est réalisable en procédant par paliers, comme le font actuellement certains syndicats intercommunaux de base.

A.M. - Vous y croyez vraiment ?

M.G. - Absolument. Cette péréquation est possible. Il faudra bien y arriver. ■

Recueilli par JACQUES LE SOUDER

(1) Michel Guégan est également maire de La Chapelle-Caro.
(2) Parmi les acquis : Contrats de Pays, Opérations de Promotion, O.I.D., Contrat d'assainissement, Conventions avec des organismes bancaires, Pays d'Accueil, Opération Chefs-Lieux Vivants...



Le passage à niveau fermé à la gare de Ploërmel, une image qui se raréfie.

Aides au développement

Profiter pleinement de « l'Objectif 5 B »

Le syndicat mixte Centre Est Bretagne s'est longtemps battu pour obtenir une Opération Intégrée de Développement. Nous nous sommes particulièrement réjouis lorsque le Conseil Régional de Bretagne a obtenu cette Opération Intégrée de Développement pour l'ensemble de la Bretagne Centrale.

Notre région a pleinement bénéficié de crédits accordés dans ce cadre. Les chefs d'entreprises peuvent obtenir jusqu'à 50 % de subventions sur les bâtiments industriels, y compris les aides du département du Morbihan. Ceci semble particulièrement incitatif pour une implantation dans notre région.

Aujourd'hui, nous pouvons bénéficier d'aides dans le cadre du Plan de Développement des Zones Rurales Fragiles de Bretagne, en application du nouveau règlement du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) appelé "Objectif 5B".

Entre 1990 et 1993, 730 MF de crédits seront accordés dont 185,6 MF de crédits communautaires ; FEDER 46 MF, FEOGA 93,7 MF, FSE 45,9 MF.

C'est dans ce cadre que nous avons préparé avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, l'ADASEA, la Chambre d'Agriculture, une Opération Groupee d'Aménagement Foncier (OGAF) avec les objectifs et actions suivants :

- Orientation foncière vers des jeunes s'installant

- Amélioration des conditions d'installation

- Aides à l'agro-tourisme et à l'agro-sylviculture

- Aides à une meilleure intégration de l'activité agricole dans l'environnement

- Participation à un réseau d'étude et de suivi d'exploitations extensives.

Ainsi, le secteur agricole qui connaît aujourd'hui bien des problèmes que nous comprenons et auxquels nous voudrions apporter des solutions, bénéficiera d'aides supplémentaires.

Nous souhaitons également porter notre effort dans le domaine de la formation. C'est pourquoi nous négocions un contrat d'actions qui portera sur les points suivants :

- Accompagnement pédagogiques des élèves en difficulté

- Enseignement des langues

- Initiation à l'informatique.

Les chefs d'entreprises continueront à bénéficier des aides semblables à celles qui existent dans le cadre de l'O.I.D.

Nous porterons également nos efforts sur le problème du tourisme pour obtenir, dans le cadre de l'objectif 5B, des crédits supplémentaires.

Ainsi, notre région bénéficiera-t-elle de nouvelles aides pour permettre son développement et nous nous félicitons de voir que les élus et les responsables professionnels et sociaux ont préparé ensemble ce nouveau plan de développement. ■

LOÏC BOUVARD

Conseiller Régional

Député du Morbihan

Vice-président de l'Assemblée Nationale

JOSELIN DE ROHAN

Sénauteur-Maire de Josselin

Conseiller Général du Morbihan

Le Sides-Vo

Une expression exemplaire de solidarité entre cinq communes

L'avenir du monde rural est lié, en grande partie, à la solidarité intercommunale. En effet, les communes d'un même secteur géographique n'ont pas toutes les mêmes chances. Certaines, grâce à leur localisation près d'un axe routier important, ou grâce au développement qu'elles connaissent déjà, sont plus favorisées que d'autres.

Il est indispensable que celles-ci expriment leur solidarité avec l'ensemble du milieu rural environnant. Or, la solidarité exige le partage des ressources financières apportées par les entreprises, l'artisanat, le commerce, les services ou le tourisme.

Il existe plusieurs formes de péréquation de la taxe professionnelle.

Au départ, certains syndicats intercommunaux ont commencé par se répartir la taxe professionnelle versée par les entreprises industrielles implantées sur une zone intercommunale aménagée par l'ensemble des communes de la structure de coopération intercommunale. Il s'agit, me semble-t-il, d'une première génération de syndicats de solidarité.

Ensuite, certains syndicats intercommunaux

ont décidé de partager également la taxe professionnelle pour toutes les entreprises s'implantant sur l'ensemble du territoire des différentes communes. Il s'agit de la seconde génération de syndicats de solidarité.

Dans ces deux premiers cas, il n'y a véritablement partage qu'au bout de six ans, puisque, dans notre région, les entreprises bénéficient pour la plupart de cinq ans d'exonération de taxe professionnelle.

DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

C'est pourquoi dans le cas du Syndicat intercommunal de développement économique et de



St-Abraham dans le Syndicat de péréquation ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 63

solidarité du Val d'Oust (SIDES-VO) qui regroupe les cinq communes de Caro, La Chapelle-Caro, Missiriac, Saint-Abraham, Saint-Laurent, il a été décidé de partager, non seulement la richesse produite par les entreprises à venir, mais également celle générée par le développement des entreprises existantes. Nous avons donc pris en considération l'augmentation des bases annuelles de la taxe professionnelle. Nous avons garanti à chaque commune une augmentation égale à l'inflation et le surplus est partagé entre toutes les communes.

Il s'agit de la troisième génération de syndicats de solidarité où l'on partage les fruits de l'expansion créée non seulement par les entreprises industrielles, mais aussi par les artisans, les services, en un mot par toutes les activités soumises au paiement de la taxe professionnelle dès l'année qui suit la création du syndicat intercommunal.

Dans le cas du Sides-Vo, seulement deux communes alimentent aujourd'hui le fonds de péréquation. Il s'agit bien de l'expression d'une solidarité voulue volontairement par les communes adhérentes à cette structure de coopération intercommunale. ■

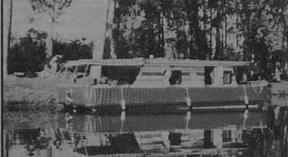
MICHEL GUÉGAN



Armor Inox

CONSTRUCTEUR POUR L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Siège social et usine : Route de Dinan - B.P. 16 - 56430 MAURON - Tél. 97 22 62 63 - Télex 740 069 - Fax 97 22 67 60



Découvrir les canaux bretons

en famille ou entre amis - bateaux tout confort 4 ou 6 personnes - sans permis

Journée - Semaine - Week-end

Base de départ : Josselin

LE RAY LOISIRS, 14, rue de Caradec - 56120 JOSSELIN

Téléphone 97 75 60 98



COUPON A RETOURNER

M. _____

Adresse _____

Ville _____

Tél. _____

pour envoi gratuit d'une documentation

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 62

Un aérodrome à Guer ?

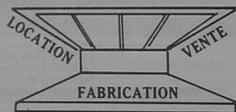
Bientôt un aérodrome à Guer ? Après le passage du général de Boissieu, en milieu d'année dernière, lors d'une exposition consacrée à Charles de Gaulle, la question fait salver beaucoup d'élus et responsables locaux.

En fait, en réclamant un aérodrome pour le camp de Coëtquidan, le gendre du général de Gaulle qui commanda les écoles militaires de Coëtquidan entre 1963 et 1967 n'a fait que reprendre un vœu émis par le président à la fin

des années cinquante. "Le général de Gaulle n'avait accepté de construire cette école qu'à la condition qu'il y ait un aérodrome" a rappelé le général de Boissieu, lequel estime que le rayonnement de St-Cyr et les impératifs d'instruction nécessitent aujourd'hui la création d'un aérodrome pouvant accueillir des avions gros porteurs.

De l'avis même du général de Boissieu, la dépense serait raisonnable, la plate-forme pouvant être réalisée par le Génie de l'Armée de l'Air. ■

MACHINERIES - SCENES - GRILLS TECHNIQUES - PONTS



CREATUB

MALESTROIT
Tél. 97 75 25 27

EI L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE **COCA**

ENTREPRISE ÉLECTRIQUE et TRAVAUX de GÉNIE CIVIL
Siège Social : 29, rue de Rome - PARIS (8^e)
Direction Régionale : 12, rue de Loquidy - NANTES

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC INFORMATISÉ - LIGNES ÉLECTRIQUES ET POSTES - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELLES - INSTRUMENTATION, AUTOMATISMES, INFORMATIQUE - CONDUITES EAU, ASSAINISSEMENT, GAZ - TUYAUTERIES INDUSTRIELLES - BATIMENTS, OUVRAGES D'ART
CENTRE DE PLOËRMEL
Le Bignon - 56800 PLOËRMEL - Tél. 97 74 01 21 - Télécopie 97 74 22 51 - Téléc 950 504 F

S.A. LEVEAU
Parc d'Activités du Val d'Oust
ST-ABRAHAM - Tél. 97 74 84 84
56140 MALESTROIT
Fax 97 74 80 76

UNE NOUVELLE GAMME DE COPEAUX POUR TOUS TYPES D'ÉLEVAGE
LA LITIÈRE IDÉALE DES ÉLEVÉURS PROFESSIONNELS

SCIURE DE PIN - ÉCORCES DE PIN DÉCORATIVES
ÉCLATS DE HÊTRE POUR FUMAGE - FIBRE DE BOIS EXPÉDITION
BUCHES COMPACTÉES (un nouveau combustible d'enfer)

Coup d'œil La carte du Centre-Est Bretagne



Economie

Florence Lahaye : «Les conditions du développement sont là»

«**J**e suis davantage attirée par l'économie que par le tourisme» indique d'emblée Florence Lahaye, l'animatrice économique du Centre-Est Bretagne. Il est vrai qu'avant d'arriver en pays de Ploërmel, en avril 1990, cette jeune femme de vingt-quatre ans avait déjà largement découvert sa voie. Titulaire d'un DEUG en Administration Économique et Sociale et d'une Maîtrise de Sciences de Gestion, Florence avait réalisé, dans le cadre du programme MIRCEB, une exposition pour la promotion de la Bretagne aux États-Unis. Profitant de son séjour chez l'Oncle Sam, elle avait également réussi un joli coup en trouvant un distributeur américain pour un artisan du C.E.B. (1). Entretien avec une "femme en mouvement".

Armor magazine - Chargée de mission aux affaires économiques - le terme est vague. Sur quel axe précis s'articule votre fonction ?

Florence Lahaye - D'abord, je préfère le terme animatrice économique. Quant à ma fonction, elle s'appuie sur trois axes qui sont la prospection industrielle, l'animation économique locale et une assistance auprès de Michel Guégan, le président du Syndicat mixte.

A.M. - Développons. Quelle technique employez-vous pour la prospection industrielle ?

F.L. - En premier lieu, nous utilisons les méthodes de publicité. Nous nous sommes aperçus qu'à travers la publicité, nous pouvions toucher aussi efficacement le chef d'entreprise que le consommateur. C'est la forme de marketing direct que nous utilisons le plus.

A.M. - Le Salon est-il un support que vous sollicitez ?

F.L. - "S'implanter" dans un Salon à Paris réclame beaucoup de démarches et de temps. Nous avons connu une expérience avec la commune de Guer qui avait installé un stand dans la capitale. Heureuse surprise, nous avons obtenu des retombées qui, si elles n'ont pas directement

bénéficié à Guer, ont néanmoins été favorables au Centre-Est-Bretagne. Cela dit, nous nous interrogeons quand même sur la véritable utilité des Salons pour notre prospection. Je serais plutôt favorable, par exemple, au Salon de la sous-traitance, avec une solidarité du C.E.B.

A.M. - Visiblement, vous ne négligez pas les voyages à l'étranger...

F.L. - Nous avons effectivement entrepris des voyages en Suisse, avec des élus et des responsables d'entreprises. Le but est de rechercher des débouchés, du savoir-faire et des partenaires.

ATOUTS ET SERVICES

A.M. - Quels arguments avancez-vous lorsque vous rencontrez un porteur de projet ?

F.L. - Les atouts sont nombreux. Il y a d'abord les primes à l'implantation d'entreprises pouvant aller jusqu'à 50 % du bâtiment et parfois jusqu'à 50 000 F par création d'emploi. D'autre part, il existe ici une qualité de vie qui peut attirer certains décideurs. Il existe également une main-d'œuvre très motivée, sérieuse,

avide de formation et qui possède un sens de l'entreprise qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs. Enfin, nous disposons d'une situation géographique enviable avec un réseau routier (sans péage) qui sera parfait en 1993.

A.M. - Ça, c'est pour l'opération séduction. Mais votre action se prolonge-t-elle ?

F.L. - Bien sûr. Je dirais que nous allons au-delà de la simple prospection. Nous assurons aussi un service auprès des chefs d'entreprises qui, pour des raisons de temps et de connaissances, préfèrent souvent se décharger des lourds dossiers et autres problèmes administratifs. Des lors, notre mission consiste à établir une étude de localisation, effectuer une recherche de financement et nous servons d'intermédiaires auprès des administrations pour les aides publiques car il importe de bien déterminer le véritable coût de l'entreprise.

Enfin, nous pouvons également nous occuper du logement, du recrutement et de la formation du personnel.

INTERMÉDIAIRE ENTRE LES INDUSTRIELS

A.M. - Quel distingué établissez-vous entre la prospection industrielle et l'animation locale ?

F.L. - L'animation locale, c'est un peu le service après-vente. Elle part de l'information aux entreprises jusqu'à la recherche de partenariat avec l'étranger, en passant par le montage de dossiers de financement et d'aides et la tenue d'un fichier de terrains et de bâtiments. En somme, l'animation locale concerne la documentation, l'investissement, l'extension, le développement.

A.M. - Reste l'assistance auprès du président Michel Guégan...

F.L. - Cette mission d'assistance est très généraliste et touche à tous les problèmes d'ordre économique. Elle peut consister en un montage de contrat, en l'organisation d'un voyage...

A.M. - L'arrêt du trafic marchandises sur les lignes SNCF peut-il porter un coup fatal à la région ?

F.L. - Manifestement, il y a danger. Et les chefs d'entreprises s'inquiètent, à juste raison, des menaces qui pèsent sur ces lignes.

A.M. - Si il vous fallait, en trois mots, résumer votre action ?

F.L. - Faire travailler le C.E.B. ■

Recueilli par
JACQUES LE SOUDER
(1) Jacqueline Mercier, Les Bronzes de Mohon



Florence Lahaye est titulaire d'une formation qui lui fournit de solides bases pour une bonne compréhension de la vie des entreprises. Son dynamisme fait le reste.

s.a.r.l. GICQUEL
et Cie

Nouvel agent **FIAT**

RÉPARATIONS AUTOMOBILES
ET AGRICOLES

8, avenue du Commandant Ameil
56140 MALESTROIT
Tél. 97 75 12 33

menuiserie
fabrique de cercueils

Ets **F.B.M.** s.a.r.l.

56380 BEIGNON
Tél. 97 75 73 74

Spécialisation

«L'andouille de Guéméné» à Beignon

La société Bianic veut se spécialiser dans la fabrication artisanale de «l'andouille de Guéméné» et en faire une production à échelle industrielle. La société Bianic opte pour la spécialisation et non pour la diversification.

C'est-à-dire à la main, et de lui apporter les techniques modernes qui garantissent toutes les normes sanitaires au consommateur. Cette fabrication à grande échelle s'attache à répondre aux exigences du marché qui demande de plus en plus



Pierre, Claude et Michel, les trois frères Bianic.

Elle dispose d'un savoir-faire dans la fabrication d'andouilles de Guéméné, puisqu'elle en produit à Morlaix 3 tonnes par semaine. Son unité morlaisienne ne suffisant pas pour une production supérieure, la SA Bianic a décidé de construire une usine de fabrication artisanale d'andouilles de Guéméné à échelle industrielle dans le pays d'origine de l'andouille.

Elle s'est fixée pour objectif un chiffre d'affaires de 15 millions de francs en 1991 et de 40 millions de francs en 1992.

Les Frères Bianic se sont donné pour challenge la fabrication à échelle industrielle d'un produit qui ne peut être confectionné qu'artisanale-

plus du haut de gamme dans cette catégorie de produit.

Bianic est la seule unité de production en France à produire l'andouille de Guéméné à une échelle aussi importante et à présenter des normes sanitaires aussi strictes.

BIANIC EN CHIFFRES

Chiffres d'affaires : 1988 : 33 millions de francs, 1989 : 43 MF, 1990 : 50 MF, 1991 (prévisions) : Morlaix (29) : 55 MF, Beignon (56) : 15 MF.

Productions : Morlaix : production industrielle d'andouilles et andouillettes (2 000 tonnes), terrines de poissons et salades diverses : 3,5 MF.

Beignon : production d'andouille de Guéméné : 1^{re} année : 200 tonnes, 2^e année : 400 tonnes.

Personnel : 110 personnes en fin 1990. Investissements : Morlaix : programme 1990-1992 : 3 MF d'investissements en matériel, neuf ou rénové. Beignon : 8 MF.

Vente : 70 % de la production est référencée en GMS, soit dans 250 hyper, 30 % à des grossistes ou confrères saisonniers. ■

Implantation

Une fabrique de litières à Saint-Abraham

Leader national dans son créneau, sous la marque «France Copeaux», la Sté Leveau s'installera le 15 janvier prochain sur le Parc d'activités du Val d'Oust, entre La Chapelle-Caro et St-Abraham. En même temps, elle crée sa société de production, baptisée Procoppo.

Déjà en position de pointe sur le marché français de la production de copeaux, l'entreprise de Joel Leveau s'approprie à passer la vitesse supérieure. Sur les 16 230 m² acquis par cette société, un bâtiment de 1 300 m² va permettre de compléter l'activité majeure de la maison qu'est le copeau floconné, en transformant et commercialisant une gamme de produits nouveaux :

- écorce de pin décorative pour paysagistes
- éclats de hêtre pour l'industrie du fumage
- sciure de pin pour usages industriels
- bilches compactés (nouveau combustible propre et efficace)
- fibre de bois pour expéditions
- paille de chanvre dépoussiérée et conditionnée.



Aux éleveurs confrontés aux problèmes de litières, France Copeaux propose la formule copeaux de pin extra-spec. Et en même temps, la marque donne le coup d'envoi du Parc d'activités du Val d'Oust.

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 66

L'origine de cette implantation : le Syndicat Intercommunal pour le développement économique et social du Val d'Oust qui regroupe les communes de St-Abraham, La Chapelle-Caro, Missillac, Caro et St-Laurent sur Oust. Entre le Syndicat et la S.A. Leveau, l'animatrice économique du C.E.B. Florence Lahaye, a su mettre toute sa force de persuasion pour parvenir à la signature de ce premier contrat de vente de terrain. Il s'agit donc aussi d'un succès de l'intercommunalité.

Une brasserie artisanale

Une Cerveoise Lancelot à la santé de nos ancêtres

Ce n'est plus un rêve, Astérix peut désormais se désaltérer en ouvrant une vraie Cerveoise. Il devra ce bon moment à Bernard Lancelot, un apiculteur de St-Servant, qui vient de créer sa propre brasserie artisanale. Une démarche qui, en dépit des apparences, ne va pas à contre-courant d'une certaine logique économique.

UN ART DE CONSOMMER

Le succès de la Cerveoise Lancelot ne se démentira pas puisque les 4 000 bouteilles sorties en 1990 ont rapidement trouvé preneurs. «Nos points de vente se sont retrouvés en rupture de stock, avoue notre brasseur de Brocéliande ; c'est un bon signe car nous avons déjà des contacts à l'étranger alors que nous n'avons pas vraiment commencé à prospecter la Bretagne». L'objectif 1991 est fixé à 11 000 bouteilles. Pour autant, Bernard Lancelot ne tombera pas dans le piège de la production à outrance, à visage pseudo-industriel. La Cerveoise, c'est d'abord un esprit. La démarche s'inscrit avant tout dans une ligne culturelle qui va à l'encontre de l'économie mais qui n'est pas anti-économique. Explications de l'intéressé : «Bien sûr, la règle économique va dans le sens de l'uniformité. Mais on se dirige de plus en plus vers deux marchés différents dont l'un consiste à refaire des produits régionaux».

À ce titre, la Cerveoise a su se dessiner une forte image culturelle : le pays, le manoir, le moine, la fabrication et, naturellement, le goût. «Nous assistons à une demande de bière plus typée, plus douce». Les fins palais en quête d'une saveur qu'on croyait perdue ne seront pas déçus. La Cerveoise Lancelot a sa place sur la Table Ronde.

Conditionnée uniquement dans des bouteilles de 75 centilitres, parsee d'une étiquette illustrée par une gravure de Carmelo de la Pinta, peintre de Pont-Aven, elle a aussi été réinventée pour répondre à un autre art de consommer.

La Bretagne centrale, qui a tant besoin de se reconvertir, n'est pas forcément un handicap pour la promotion d'un tel produit. Pour preuve, quelques artisans locaux tablent sur la qualité de vie de certaines communes comme Lizio pour mettre en place un G.I.E. dont le but sera d'attirer le visiteur et lui faire découvrir les richesses du terroir. Parmi celles-ci, la Cerveoise Lancelot, l'une des deux seules brasseries artisanales actuellement recensées en Bretagne (1).

Et dire qu'au début du siècle, on comptait plus de trois mille brasseries en France. ■ JACQUES LE SOUDER

(1) La seconde est la Brasserie des 2 rivières, à Morlaix.



La Cerveoise Lancelot, brassée et mise en bouteille par Bernard Lancelot au Manoir de Guermahia à St-Servant (56220). Une bière ancienne, bretonne, sur levure, à servir frais et avec précision.

Retour

Les coulisses du spectacle à Malestroit

Depuis un an, la Société Créatub est installée à Malestroit, tout près de la gare. Mais l'entreprise a déjà quinze ans d'existence. Manquant d'espace à Rennes, habitant Malestroit, le PDG Jean Hervot a donc opté pour un transfert de sa société. Un retour au pays qui s'explique également par une situation géographique répondant mieux au marché breton.

Evénements et infrastructures : ces deux mots suffisent à décrire Créatub, entreprise spécialisée dans la vente, la location et l'ingénierie de tout ce qui fait le décor d'un spectacle.

En fait, le registre de Créatub est vaste. De la construction de podiums, scènes, régies et autres tours, à la suspension de grilles techniques, écrans géants, éclairage, sonorisation, décors, en passant par l'abri de scènes ou la couverture de tribunes, Créatub se propose de planter les décors

avant toute sorte d'événement (culturel, sportif, économique...). La société ne donne pas que dans le temporel. Avec son atelier métallique et son bureau de conception, elle réalise également des équipements scéniques destinés aux salles polyvalentes, palais des congrès, théâtres...

«Nous travaillons pour des scénographies, des expositions, des architectes...» indique Jean Hervot, qui illustre son propos par l'exemple récent d'un éclairage pour une exposition de meubles anciens ou d'un jeu de lumières pour un immeuble. S'agissant de la sonorisation, Créatub a

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 67

signé les championnats du monde de cyclisme à Chambéry et est actuellement sous contrat avec le Stade Rennais. Disposant d'une puissance électrique capable d'alimenter 400 stands, l'entreprise de Malesroit a également œuvré dernièrement au Salon du Bateau. Et parmi les projets, figure l'équipement d'un mini-studio tété pour filmer les maquettes.

Une dizaine d'entreprises de ce type sont recensées en France et Créatub est la seule implantée en Bretagne. Pour Jean Hervot, la concurrence se joue au niveau des idées : "Ça évolue très vite, notamment sur les structures. Il y a quelques années, les formes cubiques étaient à la mode. Aujourd'hui, on enregistre



Plan pour la fête. Signé Créatub.

avantage de pyramides. Mais déjà, on devine l'arrivée des constructions discrètes, faites de fausses perspectives, avec des portes à faux importants". Tout le problème consiste donc à trouver le compromis entre la réalité technique et l'esthétique. Un impératif qui ne semble pas effrayer la direction, laquelle mise beaucoup sur son expérience et une bonne écoute de ses clients. Actuellement, la société emploie six personnes à temps complet et une dizaine d'intérimistes du spectacle l'été. Mais les projets inclinent à une extension des bâtiments. Si tout va bien, Créatub pourra faire travailler vingt à vingt-cinq personnes dans le courant de l'année. ■ J.L.S.

* Créatub, la Gac, 56140 Malesroit - Tél. 97 75 25 27

Armorscopie

Taupont prend des couleurs

Depuis un siècle, l'histoire du développement de Taupont paraît bien mouvementée. Depuis précisément le jour où le chef-lieu de la commune fut déplacé du Vieux-Bourg... au Nouveau-Bourg, sur la route de La Trinité-Parhoët.

Le nouveau bourg, mieux situé géographiquement, mais pratiquement dépourvu de tout équipement jusque là, connaît alors une expansion rapide. La plupart des bâtiments, y compris l'église, datent de cette époque. "L'ensemble n'est donc pas, sur le plan architectural, très original, confesse le maire, Michel Malabouët. Mais la structure du bourg, relativement étendue avec son immense place autour de l'église, constitue un espace libre et très caractéristique".

Depuis les années 1970, ce sont les abords de l'Étang au Duc ("L'or bleu de la commune", dit le maire) qui ont connu une véritable explosion de constructions neuves. Ce dernier phénomène a largement contribué au boom démographique (+ 13 %), provoquant le mouvement migratoire le plus élevé du canton (hors Gourehel). Taupont a su ainsi attirer une population active, et notamment des jeunes ménages de conditions moyennes, davantage en quête d'un cadre de vie et de possibilités de logement que d'un emploi dont l'endroit n'est pas détenteur. Il nous faut ici remarquer que Taupont est le terri-

toire bâti le plus proche de l'agglomération pléméléaise et que cette situation se conforme avec la pratique de prix de terrains particulièrement séduisants (60 à 100 F le mètre carré). Autre singularité de la commune : elle est constituée de plusieurs villages dont la population est sensiblement égale à celle du bourg. Des villages comme La Touche, le Vieux Bourg, Bodiell et le centre-bourg se situent tous dans une fourchette de 100 à 150 habitants. "Il y a là une déconcentration urbaine dont il faut tenir compte, notamment dans les actions d'accompagnement possibles", observe Michel Malabouët.

EN MAL DE COMMERCES

Car le souci du maire, qui vient d'entamer son deuxième mandat, est de voir sa commune développer sa propre animation et de veiller au maintien de la population la plus jeune. Certes, l'agriculture exerce encore un poids certain avec 60 à 70 exploitants dont de très grosses exploitations. Mais Taupont a aussi d'autres atouts dans sa manche. A commencer par le Lac au Duc qui étend 115 de ses 250 hectares sur le territoire local. L'édification d'une base nautique (avec école de voile, planche, ski) et l'aménagement d'une plage (avec terrain de jeux, surveillance de baignade et éte, toboggan aquatique, terrains de camping, glécs...) ont apporté d'indéniables couleurs touristiques à la cité.

Le premier reflexe de la municipalité a aussi consisté à faire l'acquisition de réserves foncières. But de l'opération : dégager une zone d'activités, réserver un espace pour l'urbanisme (lotissement) et accueillir un appareil commercial de proximité. Les Taupontais sont en mal de commerce. Parmi les besoins recensés, la mairie cite une pharmacie, une supérette (avec boucherie-charcuterie), un atelier de mécanique générale, un salon de coiffure (hommes et dames), des cabinets para-médicaux (kiné, infirmière...) et un hôtel-restaurant (que d'aucuns situeraient très bien à la base nautique). Les élus sont d'autant plus convaincus que ce tissu commercial a sa place à Taupont qu'ils citent l'exemple "d'un excellent boulanger-pâtisier, installé depuis peu, et qui s'est taillé une jolie notoriété".

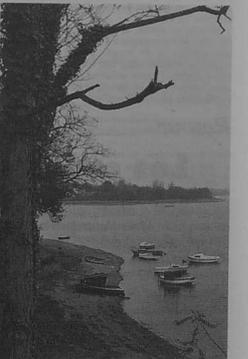
Ayant rattrapé une bonne partie du retard concédé durant les années soixante, Taupont possède désormais des équipements de tourisme et de loisirs apaisés à répondre aux besoins des administrés et des visiteurs. De même, la récente réhabilitation d'une cinquantaine de maisons

anciennes permis d'augmenter un parc de logements très demandé. Actuellement, des chantiers sont ouverts aux quatre coins de la commune : aménagements d'une zone d'activités (5 hectares), d'un lotissement d'une trentaine de lots, d'un terrain destiné à recevoir des pavillons locatifs, d'un espace bientôt pourvu d'une structure pour personnes âgées, construction d'une route, assainissement...

De même, les projets prochainement débattus en conseil municipal concernent l'aménagement de la mairie dans l'ancien presbytère, la poursuite du programme d'assainissement, la construction d'une salle de sports, l'embellissement du Lac au Duc...

Sur les bords de l'Yvel et du Ninian, on s'active à afficher la véritable vocation de Taupont : le bien-vivre, à la porte de Ploermel. ■ J.L.S.

* Taupont : 3 000 hectares, 1 861 habitants. Taupont Plage ou l'exemple vivant d'un aménagement touristique.



Croix millénaire sur le Butte Saint Michel à Niçant sur Yvel.

Au château de Comper en Brocéliande

Le Centre de l'Imaginaire Arthurien

A l'heure où plusieurs projets semblent vouloir se cristalliser autour de la mise en valeur de l'univers des légendes en Bretagne, il nous a paru intéressant de faire le point sur le Centre de l'Imaginaire Arthurien du château de Comper en Brocéliande. Nous avons demandé à sa présidente, Claudine Glot, de dresser le bilan de cette association qui est la seule de ce type existant aujourd'hui, en Bretagne comme en France.

Un rappel d'abord. Dès la conception de cette aventure arthurienne, en 1987, il nous avait semblé qu'une mise en jambes modeste était nécessaire et serait instructive dans le projet que nous entendions, patiemment, mener à bien. Le projet, se le rappelle-t-on, était de créer, à partir du mot de Brocéliande, un mouvement d'attrait pour la forêt et l'idée de chevalerie qui lui est attachée, et mettre en valeur la force émotionnelle d'un tel lieu pour en faire un centre de "pèlerinage" d'une portée inépuisable.

La puissance du légendaire devait, de notre point de vue, mobiliser un public spécifique, relativement large contrairement à ce qui est d'un public plutôt insatisfait par les habituelles destinations du tourisme de masse - en fait, d'un espace bientôt pourvu d'une structure pour personnes âgées, construction d'une route, assainissement... De même, les projets prochainement débattus en conseil municipal concernent l'aménagement de la mairie dans l'ancien presbytère, la poursuite du programme d'assainissement, la construction d'une salle de sports, l'embellissement du Lac au Duc...

Sur les bords de l'Yvel et du Ninian, on s'active à afficher la véritable vocation de Taupont : le bien-vivre, à la porte de Ploermel. ■ J.L.S.

À cela, nous pensions pouvoir aider. Les premières expériences de terrain de 1988 et 1989 avaient indiqué la diversité d'origine des visiteurs. Leurs interrogations, toujours passionnées, parfois simples, parfois savantes, nous avaient confortés dans la conviction que l'univers forestier, les mythes celtiques et les légendes arthuriennes nécessitaient un point de rencontre, un lieu magique aussi, où la curiosité de tous trouverait quelques réponses, quelque satisfaction à une recherche imprévue, mais fervente.

Il y avait les intentions ; il y eut le contexte. Rapidement il nous est apparu que l'enthousiasme serait plus que nécessaire pour vaincre certains scepticismes locaux et régionaux, certaines passivités. Il faudrait compter sur nous-mêmes et de toute évidence s'appuyer sur un compagnonnage d'affinités que le projet semblait déjà susciter. Ce compagnonnage est devenu vite effectif, avec la naissance des Amis du Centre Arthurien, qui compte bon nombre d'acteurs de la vie culturelle - artistes, universitaires, hommes d'image et de communication - et agit, comme allié, le prouver l'évolution du processus engagé.

9 000 PERSONNES PENDANT L'ÉTÉ 1990

Après deux longs saisons test, nous sommes officiellement entrés dans les murs du château de Comper le 1^{er} janvier 1990. Grâce à la généreuse hospitalité de M. et Mme Ferrand, nous avons ouvert pour la première fois durant la saison estivale quatre salles aux visiteurs en cherchant à varier les approches de l'univers arthurien, à montrer la diversité de ses expressions. Nous

proposons cet été trois expositions et un diaporama. A travers les photographies de Pieter Paul Koster, les gravures de Bernard Louélin et de Carmelo de la Pinta, l'icongraphie réunie par les universitaires de Leuven, ou la puissance d'évocation du diaporama d'Yvon Boelle recomposant la "forêt mémorielle" évoquée par Philippe Le Guillou, racontée par PPD, on entreprend ce qui peut devenir un lieu arthurien : un espace affectif accueillant qui se construit malgré, à cause, autour d'une pluralité de formes d'expression, et finit par réunir des énergies et des passions que l'on aurait pu croire contradictoires. Qui n'a pas déjà, à un moment ou un autre, été sensible à la manifestation inattendue de sympathies, d'amitiés arthuriennes ?

Soyons concrets. Voici des chiffres. En 1988 *Arthurus Rex* l'exposition présentée cette année d'encore et consacrée au Roi Arthur dans l'image médiévale avait reçu 800 visiteurs. En 1989, il y en eut 2 500. L'an dernier, dans une perspective plus ambitieuse, et poursuivie de la grande bienveillance verbale des institutionnels, ce sont 9 000 personnes que nous avons accueillies à Comper durant la saison estivale !

1991 : L'ANNÉE EXCALIBUR

L'évoquerai simplement quelques points parmi d'autres. Ils marquent la venue au jour du Centre, ses bonheurs, et aussi... Dans le cadre de la *Fueur de Pierre*, Pierre Comenne, qui préside depuis deux ans aux destinées de la librairie *Les Nouritures Terrestres* à Rennes, avait élu comme thème Brocéliande : vitrine, accrochage de photos, présence des auteurs et surtout édition du texte du diaporama, vendu au profit du Centre Arthurien. Les libraires ont d'ailleurs pour nous bien de l'imagi-



Croix millénaire sur le Butte Saint Michel à Niçant sur Yvel.

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 69

nation : en sympathie à la forêt légendaire, la librairie *La Plume et le Trait* de Clermond-Ferrand : bâtiment de la cité médiévale - s'est mise en campagne ; les deux librairies, Laure Guillet et Yves Theuvsen, nous ont envoyé par télécopie plusieurs dizaines de messages venus rejoindre les 3 500 signatures de l'appel pour que reverdisse Brocéliande. Les gardiens fidèles du légendaire !

Comper a été coopté, dès sa première année d'ouverture au public, par la *Route des Ducs*, qui regroupe pour une promotion commune treize châteaux du Morbihan.

Il faut souligner l'aide que nous a apportée la presse. Nous avons, en avant-scène, ouvert les chemins de Brocéliande à Georges Renou et à Benjamin Augier pour un bel article paru dans *Paris-Match Voyages*. Ont suivi deux articles dans *Ouest-France*, la une en couleurs de *La Liberté du Morbihan*, deux articles et des flashs dans *Les Informations*, deux articles (dont la 4^e de couverture) dans *Le Ploermelais*, un article dans *Ar-Men* et ici même dans *Armor*, etc... Les revues de tourisme, particulièrement en Allemagne, ont abondamment parlé de nous. Quant à la télévision, elle n'a pas été en reste avec deux passages sur FR3, trois sur TF1, trois minutes dans le journal d'Antenne 2...

Pour la troisième fois, nous avons organisé une soirée cinéma, avec le concours de l'Herminette de Pletanle-Grand. Mauvais vouloir des esprits de la forêt ou hoquet dans la distribution : sur les trois films prévus - *Excalibur*, *Yvain*, *Princess Bride* - le dernier n'a pas pu trouver sa route. Les spectateurs, nombreux à se coucher tard, eurent donc avec satisfaction à une deuxième rasade d'Excalibur.

Le producteur Alain Gallot, après l'incendie de septembre, a voulu témoigner pour l'espoir : il vient de mettre la dernière main à un film de 10 minutes qui célèbre une forêt belle bien que meurtrie, un espace spirituel qui, tel l'oiseau phénix, diffuse les flammes pour renaitre plus fort encore. L'affrontement est prévu en soirée, probablement le 20 janvier, sur FR3 Bretagne-Pays de Loire.

Et 1991 sera, pour des raisons qui deviennent bientôt évidentes, l'année *Excalibur*. Une aventure commence à ceux qui l'ont entreprise avec nous soient remerciés. Mais comme il se doit, le cercle peut s'agrandir : que tous ceux qui se sentent attirés par des merveilleux trésors d'univers arthuriens et des légendes de Table Ronde se joignent à nous. ■

CLAUDINE GLOT

* Centre de l'Imaginaire Arthurien, Château de Comper-en-Brocéliande, 56400 Comper - 99 22 79 66.

"L'automne nous a réunis pour un dernier adieu à l'abbé Rouxel, qui avait pris la relève de l'abbé Gillard à Trehoëtren. Nous le remercions et l'aimons. Son âme s'en est allée dans quelque Avalon céleste, mais il reste une présence vive à l'entrée du Val."

cervoise lancetot

MANOIR DE GUERMAHIA
56120 St-Servant-sur-Oust - Tél. 97 73 04 75

art de vivre

Océanopolis

Programme des projections à l'auditorium jusqu'au 15 mars : La vie du phoque gris, film vidéo de 25' retraçant la vie d'un jeune phoque gris, de sa naissance quel que part en Angleterre à son installation dans une colonie aux îles Orades après un passage en soin à la clinique des phoques d'Océanopolis.

Les collectes d'Océanopolis, film vidéo de 10'30" qui représente quelques-unes des techniques utilisées pour capturer les animaux qui peuplent les aquariums d'Océanopolis à Brest. ■

Concours

"Villes et villages fleuris"

Palmarès 1990 - 1ère catégorie (moins de 1 000 habitants) : 1^{er} prix : La Meaugon ; 2^e : Cozès ; 3^e : Mahalon. 2ème (entre 1 001 et 5 000 habitants) : 1^{er} prix : Pontreux et Guérissequin ; 2^e : St-Jean-Brevélay ; 3^e (entre 5 001 et 30 000 habitants) : 1^{er} prix : Vitre ; 2^e : Guingamp et Ploermel ; 4^e : Carhaix-Plouguer ; 4^e (entre 30 001 et 80 000 habitants) : 1^{er} prix : Saint-Briac. ■

Presse

L'Espace Ouest-France

Situé au cœur de Rennes, dans l'immeuble historique du journal, 38, rue du Pré-Botté, l'Espace Ouest-France est un lieu ouvert sur la ville et sa région.

Les vocations : être un forum ouvert au public pour qu'il débâte ou s'informe des problèmes le concernant, également un lieu d'exposition pour présenter au plus grand nombre toutes les créations ou productions culturelles. C'est un lieu au service du public, un nouvel outil de communication pour notre confrère dans l'animation de la vie locale. ■

Irland Fund

Pierre Jeannon, Consul Général d'Irlande et auteur de nombreux ouvrages sur ce pays a été nommé président de l'Ireland Fund de France (ici) à gauche avec le Premier Ministre C. J. Haughey. ■

Irland Fund de France, 112, boulevard J.F. Kennedy, 06000 Antibes.



ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 70

La migration des truites



Le transfert des truites dans des cages immergées en eau de mer.

La Bretagne a produit, en 1990, 12 000 tonnes de truites Arc en Ciel dans ses piscicultures. Lorsqu'elles atteignent 250 g (au bout de 12 à 16 mois), ces salmonides prennent deux directions : soit la vente immédiate, soit l'élevage en mer. C'est en effet au début de l'hiver que quelque 300 tonnes de femelles (les mâles refusent le transfert) quittent l'eau douce et sont embarquées vers des cages immergées au large des estuaires afin d'y poursuivre leur croissance.

"Cette technique est en plein développement et la quantité de truites livrées aux aquaculteurs croît chaque année", affirme Jean-Yves Colletier, président du syndicat des pisciculteurs bretons qui regroupe une centaine de professionnels dans 168 sites.

Pour la truite, commence alors une nouvelle vie avec un nouveau patron, l'aquaculteur. "Le transfert n'est pas une mince affaire pour la truite qui passe d'une eau douce à une eau salée, d'une température de 3° à 8°". Il lui faudra

près de quinze jours pour éliminer le sel et s'habituer à ses nouvelles conditions de vie. "Le taux de mortalité, pendant cette période, oscille entre 3 et 15 %", assure Jacques Thomas, aquaculteur près de Lézardrieux.

Nourrie sur place chaque jour, la truite met de 8 à 9 mois pour atteindre une taille commercialisable de 1,5 kg à 2 kg. Avant que l'eau de mer ne se réchauffe trop et au plus tard début juillet, elle aura quitté ses cages pour une transformation définitive : filetage, fumage...

Activité en pleine expansion, l'aquaculture s'est organisée pour

faire la promotion de ce que ses professionnels appellent un vrai métier de la mer, avec ses contraintes liées à l'environnement, aux conditions climatiques...

"Nous nous sommes également attachés à faire connaître la truite, un poisson moins gras que le saumon et qui peut s'accommoder de multiples façons", dit Yann Martin, président de l'Association pour le Développement de l'Aquaculture bretonne. Des actions ont été menées dans les écoles, auprès des médecins.

La reconnaissance du métier, c'est aussi la formation : des BTA et BTS aquacoles existent à Lannilis, Guérande, l'Ema de Paimpol propose une formation spécifique. Les perspectives de développement sont encore grandes pour la pisciculture et l'aquaculture bretonnes. "Je suis pisciculteur depuis 35 ans, témoigne Jean-Yves Colletier, et l'aquaculture en mer nous apporte depuis une dizaine d'années des nouveaux débouchés et constitue un marché intéressant".

De nouveaux progrès sont à accomplir pour améliorer encore la rentabilité des sites aquacoles : "la truite prospère vite en mer, elle y trouve de l'oxygène et du plancton en permanence, mais on peut parfaire le processus de grossissement grâce, notamment, à l'amélioration du système de distribution alimentaire".

Le reste du chemin, c'est au consommateur de le faire en prévoyant encore plus souvent de la truite à son menu. La qualité du produit mérite un tel effort. ■

ANNE-EDITH POILVET

PETIT ALEVIN DEVIENDRA TRUITE



Quand les œufs sont pondus (octobre à janvier), le pisciculteur presse le ventre de la femelle pour les extraire et recueille de la même manière la laitance des mâles. Le mélange des deux éléments dans l'eau déclenche le processus de fécondation artificielle.

L'alevinage



Les œufs fécondés sont mis dans un incubateur à 11°. Au bout de 3 à 4 semaines, un point noir apparaît à l'intérieur de l'œuf. Les œufs sont alors triés et placés sur des claies immergées dans des bacs.

L'éclosion



L'éclosion intervient après 15 jours d'immersion. Les alevins munis de leur vésicule nutritive passent au travers des claies et se posent sur le fond du bac.



La croissance

15 jours après, l'alevin se lève, frétille et peut alors être nourri de farine de poisson. Il est ensuite transposé dans un bassin où il entame une croissance dans une eau très sérieusement contrôlée. Quand elle atteint 250 g, la truite est vendue ou poursuivie, entre les mains d'un aquaculteur marin, sa croissance en mer.

gastronomie

Champérad 91 un guide européen

Le "Champérad 91" confirme une idée que l'inventeur du guide a tranquillement élaborée au fil des années : la grande cuisine est un fait culturel dont l'art de vivre est la pierre-maîtresse et le cuisiner la figure de proue. Cette redécouverte d'une cuisine intelligente s'accompagne d'un impressionnant travail d'information d'ou surgissent de nouveaux chefs de cuisine.

Le "Champérad 91" démontre que la grande cuisine est un univers du vivant qui sait célébrer la tradition sans pour autant vénérer le vieillot. Dans la tradition, en effet, s'inscrit l'esprit d'invention manifeste, aujourd'hui, par ce que Marc de Champérad nomme volontiers "la génération Ducasse". Au bout du compte, Marc de Champérad a su mettre en œuvre une philosophie du "bonheur immédiat" dont la nouvelle livraison du "Champérad 91" s'applique à être l'illustration.

Le Champérad 91 n'est pas seulement consacré à la France. Il n'a pas attendu 1993 pour célébrer les pays européens : il propose une sélection d'hôtels et de restaurants de 16 pays hors France.

LES BRETONS AU HIT PARADE 1991

Gagne 3 points : Le Piré (Pierres).

Pétasse de farinée : Aynette de la Sablière (Hennebont).

Les Espoirs : Ils ont moins de quarante ans et défendent avec ardeur et conviction la jeune cuisine du terroir : parmi eux, Bernard Rambaud, Le Pressoir, Saint-Avé.

LA BRETAGNE DANS LE PELOTON DE TÊTE

La surprise de 1991 réside dans la troisième place de la Bretagne qui devance Rhône-Alpes. 1. Alsace - 2. Provence-Côte d'Azur - 3. Bretagne - 4. Rhône-Alpes - 5. Aquitaine.

Le "Guide Champérad 1991" : 140 F, en vente en librairie (diffusion Hachette).

Concours national d'art culinaire

Le 5^e Trophée Coq St-Honoré s'est déroulé à l'Hôtel Nikko de Paris. Au Palmarès 1990 des Recettes de Chappons Fermiers de Loue, le 4^e prix est allé à Philippe Girard (Hôtel Sofitel diététique de Quiberon) qui a gagné son poids (70 kg) en volailles fermières de Loué et un Magnum de champagne Pomery. ■

TABLES RECOMMANDÉES

LAMBALLE
"Restaurant LE DONNETABLE, 9, rue Paul Langevin, 22000 Lamballe. Sa cuisine salue de belle allure autour d'une grande cheminée. Ses spécialités, sa carte, ses menus à partir de 68 F. Réservations et livraisons. Ouvert tous les jours sauf lundi. Service tardif. Tél. 96 31 03 50.

CHRONO-GRILL
Michel Renouard et Daniel Lefeuvre ont fêté l'inauguration de leur nouvel établissement à Bruc, face au parc des expositions. (99 52 96 96).

A PONTIVY
Le restaurant gastronomique Le Gambetta et la brasserie La Locomotive, place de la gare, ont changé de propriétaire. Ils sont désormais animés par M. et Mme Dufresne (97 25 53 70).

Règle d'or : le silence

Calme, accueil, gastronomie, environnement, chaleur, art de vivre, tels sont les atouts des Relais du silence, chaîne hôtelière née en 1968 à l'initiative d'hôteliers indépendants qui souhaitent privilégier la détente et le repos.



Photo Robert Lemay

LES RELAIS DU SILENCE GRAND OUEST

C'est dans le superbe cadre de l'hôtel "Ty al Lannec" à Trebeuden en Côtes-d'Armor que se sont réunis récemment une trentaine d'entre eux, en présence de MM. Verrière, directeur du Comité Régional du Tourisme, et Le Sidaner, délégué départemental au Tourisme.

La chaîne des Relais du silence - 150 membres en France, des établissements dans toute l'Europe et au Canada - accueillera six nouveaux Relais dans le grand ouest en 1991, dont "La Desrade" à Belle-Ile en Mer, complétant la gamme d'hôtels très diversifiée... 2, 3 et 4 étoiles - au charme certain.

Bilan satisfaisant d'une saison estivale 90 marquée par une fréquentation accrue de visiteurs étrangers, l'image de la chaîne est à promouvoir et l'année 91 à préparer.

Le Canada, plus précisément le Québec, est une région-sœur par excellence ; une promotion gastronomique de la Bretagne et de l'ouest s'y déroule cet hiver : un "passaport sourire" visant à faciliter la connaissance du grand ouest par les familles canadiennes originaires de France est en gestation.

L'Institut des Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration (IMHR) de Paimpol, dont le directeur-adjoint Pierre-Louis Asselineau était présent à la réunion, verra sa prochaine promotion - la 2^e - parrainée par la chaîne des Relais du silence. La 1^{ère} avait pour parrain "Le Fouquet's"...

COMMUNIQUER

Cette manifestation précédait de peu l'assemblée générale annuelle au plan national qui, cette année, avait choisi la ville rose de Toulouse pour

siéger en novembre. Communiquer : tel était le thème de réflexion retenu... Tant il est vrai que tendre à être les meilleurs : c'est bien, le faire savoir, c'est mieux...

Une récente enquête auprès des hôteliers fait apparaître les Relais du silence comme la 2^e chaîne à laquelle ils aimeraient appartenir : bonne image de marque au sein de la profession qui sait de quoi elle parle !

S'il importe de communiquer entre Relais afin que l'harmonie règne dans la diversité de la chaîne afin que l'esprit "Relais du silence" prévale, il est également essentiel de communiquer avec le public.

Orchestrer une stratégie qui familiarise le voyageur avec l'image : l'oiseau pimpant sur un arbre touffu et l'appellation "Relais du silence" qui symbolisent les hôtels offrant en priorité un lieu de calme et de repos ou le confort, la gastronomie et la qualité de l'accueil sont des atouts majeurs.

Au cours des débats, la communication établie avec le concours de Protourisme, au sein et à l'extérieur de la chaîne, a permis de fixer les objectifs à poursuivre, sélectionner les priorités et définir les moyens les plus appropriés à mettre en œuvre pour les atteindre.

700 MILLIONS DE TOURISTES EN 2010 !

Le tourisme est sans conteste l'activité économique qui a connu la plus vaste expansion dans les dernières décennies. Les 23 millions de touristes internationaux des années 50 vont atteindre 700 millions en 2010. En 1990, la France en a accueilli 45 millions, représentant le 2^e rang mondial derrière les Etats-Unis.

Il est essentiel que les structures d'accueil se positionnent sur ce marché d'avenir et adaptent leurs services et leurs techniques de commercialisation aux nouvelles attentes de nos visiteurs.

Le voyageur reconnaissant sur les commerces qui ponctuent nos routes le logo "Relais du silence" sera naturellement tenté par la gamme des 160 établissements hôteliers français ou des suisses, anglais, espagnols, italiens... qui figurent dans le Guide 1991 dont la sortie sera fêtée mi-février...

"Recevoir quelqu'un, c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous votre toit" affirmait Brillat-Savarin, les Relais du silence l'ont bien compris. ■

CRÊPERIES - PIZZERIAS

LOUDEAC
"LA BELLE ÉPOQUE - Pizzeria-Crêperie - 18, rue de Porthvy, Loudéac. M. et Mme Colin vous accueillent dans un cadre agréable et vous proposent pizzas, galettes, crêpes, grillades. Spécialités d'escapades gourmandes. Tél. 99 28 34 38.

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 71

Le ligne 15 F - TVA 18,6 % - 17 79 F - Cadre 35,58 F TTC en sus - Domiciliation au magazine 30 F

DEMANDES D'EMPLOI

- Chômeur, 49 ans 1/2, cherche formation VIDEO vidéo offset maquette, remise à niveau PHOTO en entreprise industrielle ou commerciale PRESSE ou PUBLICITE. Tous frais payés par ASSÉDIC de la formation débouche sur emploi. Tél. 97 46 31 85.
- A.D.C. TREMPLIN EMPLOI met à votre disposition des DEMANDEURS D'EMPLOI pour tous tâches ponctuelles et de courte durée sans qual. part. 59,65 F/heure pour travail NO, 73,18 pour travail Q. Assoc. agréée par la préf. 96 78 78 00.
- J.F. 29 ans, DEA Sciences humaines, ch. travail de TYPE CULTUREL : librairie, documentation, édition, etc. Tél. 98 90 08 25.
- Artiste peintre bachelier D. disposant voiture et app. photogr. ch. OCCUPAT. arts. litt., sciences, régionalisme, environnement, musiques, etc., temps partiel ou complet. ECR. Armor magazine 252.
- ANIMATEUR RADIO, 24 ans, cherche emploi - SMIC minimum - Préférence région Bretagne - Gweltaz Lagatu, 15, rue Eugène Boudin, 56000 Vannes - Tél. 97 63 71 81.
- J.F. 29 ans D.E.A. Sciences humaines, vente dans librairie, documentation, etc. Tél. 98 98 08 24.

CHÔMEURS...

pour vous la publication d'une recherche d'emploi est GRATUITE

OFFRES D'EMPLOI

MALLUS !

Kinnigou labour war ar c'helenn

Eman Skolaj DIWAN Roparz Hemon o klask ur c'helenn war ar matarnak Kas ho "curriculum-vitae" + ul lizher-kinnig da :

Vurev DIWAN - Sekretourizh Kreiz-29 Treglonoù

SOPEL recherche

pour ses ARMOR Magazine, bulletins cantonales, plans, guides, etc.,

AGENT COMMERCIAL PUBLICITÉ

dynamique, haut niveau, possédant voiture pourcentage permettant gains élevés à éléments performants

Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL B.P. 419 - 22404 Lamballe cedex - Tél. : 96 31 20 37 +

DIVERS

ASSUREZ VOTRE PROTECTION CONTRE FEU, GAZ, VOL, AGRESSION...

C'EST A LA PORTEE DE TOUS Catalogue gratuit à C. (S22) BP 317 91133 Ris-Orangis cedex

STAGES

- STAGES intensifs de langue BRETONNE ouverts à tous toute l'année - cadre formation permanente - (tarif jeunes pour étudiants et lycéens. STUMDI) BP 22, 29870 Lannilis. 98 04 08 31.
- MISIQUE : documentation et informatique documentaire (Véronique Perennou) les 19 et 20 janvier. 97 25 00 49.
- THÉÂTRE (Luc Quistebret) les 12 et 13 janvier. DANSE les 2 et 3 février. M.C. 3, rue de la Paillote, Rennes. 99 59 34 07.
- MISE A NIVEAU bac pour préparer l'examen spécial d'entrée à l'Université. IUT, 56, rue Michel Ange, St-Nazaire. 40 70 37 50 poste 401.
- 12-13 janvier - HARPE celtique. 19-20 CORNEUSE. 20 - DANSES traditionnelles (jours de Nantes). 26 - BOMBARDE. 26 FLÛTE traversière en bois. 27 - KAN HA DISKAN. 9 février. WILON. 9100. ACCORDÉON diatonique et GUITARE CBAP. 97 46 05 95.

VACANCES ET LOISIRS

- NEIGE au Collet d'Allevard, adultes et familles, au départ de St-Brieuc, 15-22 février, heb. HF 2 étoiles. Fed. Leo Lagrange, 32, rue de Trégouët, St-Brieuc. 98 78 07 84.
- SKI ALPIN en ANDORRE 16-23 février pour les 10-18 ans. FOL. 24 bis, bd Charrier, St-Brieuc. 98 94 16 08.
- THAILANDE 13 jours en pension complète 18 février-2 mars ou 23 avril-5 mai. CUBA 15 jours en demi-pension du 20 avril au 4 mai. André Le Provost, rue de la Gare, 22230 St-Guen. 96 28 55 10.
- SKI à Morzine pour skieurs confirmés - à Super-Saxel pour débutants. Hébergement en chalet près de Boège du 22 février au 2 mars. A partir de 2 130 F. (transports compris). Langues et Voyages. Zac du Poulfranc, 56860 Senne. 97 42 52 52.
- LE CAMP VETU propose séjour de 17 février au 1^{er} mars (8-16 ans), hébergement à Thones (Hte Savoie), fermier, log. pittoresque, découverte du milieu, veillées, visites à Annecy. "Le camp vetu". 22210 Plémet. "Le 96 25 61 68.

TRO BREIZH

Depuis le 2 janvier, Brit Air assure la liaison quotidienne St-Brieuc-Paris. Inauguration à Nantes, 104, rue de la Jonelière, de la nouvelle Ecole Diwan. Séminaire annuel de la I.E.C.E. jeunesse des communautés ethniques européennes du 20 au 26 avril à Ploemeur. Le Fidel d'Or du meilleur équipement français (touristique et culturel) a été décerné à Oceanopolis de Brest. Foire-exposition de Guingamp du 6 au 10 juin. A. Nantes, place Jean-Macé, ouverture de l'Olympic Cinéma. L'Abret présente à la "Villette exposition" "eau côtière, eau frontrière". Rendre Air a ouvert une liaison régulière Rennes-Lille. Inauguration à Recz de la salle de concert de la MJC. Prochain Spi Ouest-France / Banque de Bretagne du 28 mars au 1^{er} avril. Un nouveau dépôt d'Armor magazine à Lyon : librairie de France, 55, rue Franklin. Le CHR de Nantes va être doté d'une seconde R.M.N. Au 622 SIMA, une médaille d'Or du 26 février. Le CHR de Châteaubriant, une médaille d'Argent pour la Sté Sedia, de Morlaix. Le prix 90 du GART a été décerné au STUB pour la mise en place du système Taxiut dont 16 lignes desservent les quartiers de St-Brieuc.

EMIGRATION

LE JOURNAL DES BRETONS DE PARIS

Breizh e Pariz

Au sommaire du n° 23 : L'atropé de Bretagne centrale, déjà 1 200 m de piste... - Le conte de Noël d'Yves La Prairie - Le monstre "Langue bretonne" du Finistère - L'emigration bretonne et son rôle - Une paroisse bretonne à Paris au 14^e siècle, l'abbé Saint-Yves - Le Stade Rennais à Paris. Breizh e Pariz, 45, avenue du Maine, Paris 14^e. Abonnement un an : 100 F.

AMICALE DES BRETONS D'AUBONNE

Assemblée générale, suivie de la Galette des Rois, le dimanche 6 janvier à 15 h salle de l'Orangerie. Samedi 16 février à 19 h 30, Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville à Eaubonne, banquet annuel avec le grand orchestre de Roberto Milesi, 260 F pour les adhérents, 285 F pour les autres.

Rens : Michel Presse, 12, rue Goussier, 39 59 82 d ou Yvette Leclaire, 8, rue Raspail, 34 16 23 78.

BRETONS D'ARGENTEUIL

Les Bretons d'Argenteuil, Les Sonneurs et le Cercle celtique Bugale Ar Gwenn Ti Huel organisent leur 14^e fest-noz le samedi 12 janvier de 21 h à 3 h du matin à la Salle des fêtes Jean Villat d'Argenteuil. Musique traditionnelle, chants gallo, Kan ha Diskan, la danse collective est une richesse culturelle de notre patrimoine. Au programme : le groupe instrumental "Folemi" (Vannetais) ; musique gauloise : Blandine et Daniel ; chanteuses de Kan ha Diskan : Mimes Huet et Ribaut ; chanteuses et sonneurs d'Argenteuil.

GUIDE

Grand prix des jeunes poètes

La SPAF organise en collaboration avec le Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment d'Ile-de-France le grand prix régional des jeunes poètes, dont les lauréats seront sélectionnés pour le grand prix national. Ce concours, doté de 10 000 F de prix, est réservé aux jeunes des classes primaires, collèges et CES, lycées et CFA de l'enseignement public et privé. Envoyez pour le 31 janvier : résultats proclamés le 8 mars. Règlement à demander à : Jean Potier, délégué SPAF, 11, rue des Glaniers, 35760 Saint-Gregoire. 99 88 84 84.

ALMANACHS ET ANNUAIRES

- L'ALMANACH DE LA FEMME, le premier guide de l'art de vivre au féminin conçu et rédigé par Martine Mailal, de qui un agenda des 12 mois de l'année, l'almanach de la femme se veut l'album de modes, des traditions, des rituels de la maison, le guide familial de la femme, son répertoire de pense-bête. Elaboré autour portraits de femmes parmi lesquelles Veronique Sanson, Irène Franck, Françoise Gomez, Florence Arthaud, maison, l'art, la mode, le sport, la gastronomie, les objets de l'art de vivre, grandes femmes du passé, les grandes questions féminines d'aujourd'hui sont au sommaire de cet album. Ed. Chaperard, 80 F.

SPORTS

Gymnastique

25 gymnastes soviétiques et 8 français, tous champions olympiques du Monde ou d'Europe, seront à Plein le vendredi 18 janvier de 20 h à 30, une matinée solidaire est prévue à 15 h (tarif réduit). Au programme : gymnastique, trampoline, G.R.S., tumbling, acrobatie.

Nantes

Championnat d'Europe féminin de tennis

un beau succès sportif

Identité sportive d'une ville se reconnaît aux succès de quelques grandes équipes, au tissu associatif sportif et au parc d'équipements mis à la disposition des pratiquants. Mais aussi à la perméabilité inscrite dans un calendrier annuel de quelques grands événements. A Nantes, au tournoi international pupilles de football de la St Pierre à Pâques (13 ans d'âge), à la Régatade Universitaire de mai, au Nantisme d'athlétisme en juin est venu s'ajouter depuis 1988 le championnat d'Europe féminin de tennis. Cette année dix des 100 meilleurs joueuses mondiales y étaient rassemblées dont Jo Durie, star des années 80, ou des joueuses engagées désormais sur le sérieux de la gloire comme la soviétique Medvedeva, la belge Appelmann ou la balnoise Julie Halard. Sur le banc des capitaines on trouvait pour la Grande-Bretagne, souverain intact des années 60, l'inimitable Ann Jones et le "Monsieur Avantage Français" de la Coupe Davis François Jauffret.

CONFERENCES-DEBATS

- Fondation Lamennais - Conférences à 20 h 30, salle C. Chéruet, 9, rue de l'Yver, le 9 janvier. Yves Jouannen, thologien, les trois religions monothéistes à travers les trois Livres. Le 30, professeur Jean-Louis Vannier, un philosophe au présent. Le 6 février, professeur Paul Blumquart, comprendre la post-modernité.
- Gwezenn - Le 18 janvier à 20 h 30, maison du temps livre à Allans le Vau de Quip, histoire d'une seigneurie bretonne, par Georges Le Clerc. Le 1^{er} février à 20 h 30, salle de St-Jacut les Pins, eau des sources et des puits, par Patrick Rossak.

NECROLOGIE

- Raymond Delaporte, universitaire et éditeur. Il avait été bachelier du PNB et directeur de L'Heure Bretonne.
- Père Joseph Château, 87 ans, prieur de Bretagne des Chevaliers de Saint-Sulpice.
- Guy Plunemann, 83 ans, fondateur de l'Association des Bretons de Couëronville, ancien vice-président de la Fédération des Bretons de Paris.
- Docteur Roger Miché, 72 ans, ancien maire et conseiller général d'Evén.
- René Leduc, pionnier de l'aviation, né en 1907 à St-Pierre en Retz.

ARMOR MAGAZINE

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 73



Raoul Margat avec Catherine Saur qui reçoit de nombreux coups de ses abonnés. (Ph. B. Lagrègne)

CARNET

- Jean Blécan (Brest), 44 ans, a été élu président du Conseil breton de l'Ordre des experts-comptables et comptables agréés (A.E.C.).
- Alain Le Bihan (Lorient-Morlaix) succède à Martial Penvenec à la présidence de Bodelag ar Sonerien.
- François Mathurin Gourves, né à Yves Sabourès (la St), c'est un autre Breton, Henri Bourges, un rennais de 57 ans, cousin du président du Conseil Régional, qui est porté à la présidence des deux chaînes publiques de télévision, Antenne 2 et FR3.
- Cocktail-déjeuné de l'Association des cadres bretons le 17 janvier à 20 h au Sénat.
- Originaire de Campbon, Jean Rouvard, 38 ans, a reçu le prix Goncourt pour son roman "Les champs d'honneur" (édité de Mnéul).
- Né à Lorient en 1934, Pierre Biais est nommé général de brigade aérienne.
- Christiane Le Gallou, 43 ans, a été élue maire de Gourlizon.

ARMOR MAGAZINE

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 73

ARMOR MAGAZINE

ARMOR MAGAZINE - JANVIER 1991 73

COURRIER

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

"Je suis heureuse de voir qu'au moment où l'Afrique est souvent décriée, un Breton d'origine africaine est mis à l'honneur". Agnès Courade, conseiller chargé de la Communication.



Kofi Yamgnane visite la Salle de Communications du CMB (photo A. Geresec)

LES SOCIALISTES ET LE PEUPLE BRETON

"Tu as dû, comme moi être agréablement surpris par la prise de position d'une majorité d'élus socialistes bretons au Conseil Régional. Certes la motion finale adoptée à l'unanimité, ce qui a valeur d'avis, témoigne pour le pouvoir, ne fait pas référence au Peuple Breton mais il y a tout de même une avancée certaine. Je rapproche ce phénomène de la relance du BREIS par Charles Josselin.

Le tournant de 1993 sera dur à négocier mais l'affaire corse et la prise de position des élus alsaciens à la Chambre constituent des avancées. Chez les socialistes, le jacobinisme, auparavant soutenu par les Mitterrandistes, ne l'est plus que par les amis de Chevènement, ce qui est hautement significatif". Henri Armo, élu clémenceux, Renéul Vail-André.

LE 250^e NUMÉRO

"Pour le 250^e numéro d'Armor magazine un grand bravo... et aussi pour ce combat de chaque jour pour l'honnêteté et l'indépendance de la presse périodique". JEAN MATAGRIN, président du Syndicat national des publications régionales (SNPR), psg de l'hebdomadaire "le Tout Lyon".

POUR UNE NOUVELLE "PLACE DE GRÈVE"... A LA CAMPAGNE !

"La France est une démocratie et les Parisiens s'en rendent compte presque tous les jours. En effet, il ne se passe pas de semaine sans que la capitale ne soit envahie de manifestants de tous poils qui viennent vrai, mais à un degré moindre, pour les grandes villes de province ("Paris et le Désert français", c'est bien connu). Jusque-là, rien d'anormal. Mais là où le bât blesse, c'est que ces manifestants sont aussi des genseurs (sans parler des casseurs) pour les rivières. De même lors des grèves, qui touchent l'usage des usagers sans qu'il n'y aurait pas de travail pour les grévistes en question et qui sont donc à la fois pris en otages et rackettés... Et alors là, ce n'est plus de la démocratie mais de la démo-amorcho-cra-tie ! Le droit de grève, ce n'est pas l'autorisation d'embêter les citoyens. Au Japon, le gréviste arbore un brassard blanc et poursuit... son travail ! En France - le nombril ! - il serait temps de revoir le problème et de discuter au Parlement de deux propositions de loi :

1. Le respect du droit de grève dans le respect des droits des usagers.
2. L'instauration dans chaque circonscription d'une nouvelle "Place de Grève" EN PLEINE CAMPAGNE où les manifestants pourraient tourner en rond avec leurs banderoles et leurs slogans sans gêner qui que ce soit, avec, en prime, des carcasses de voitures fournies par les services de police pour que les casseurs pussent se défouler... Et ce jour-là, nous serons enfin dans une vraie démocratie : "quand la liberté finit là où celle des autres commence...". MICHEL DE SAINT-HERVE, Châteaubriant.

FÉDÉRATION BRETONNE LÉGITIMISTE

"La FBL (Association Loi 1901) regroupe les cercles de la province, adhère librement à l'Union des Cercles Légitimistes de France tout en gardant une large autonomie comme celle dont bénéficiait encore la nation bretonne à la veille de la révolution française. Nous essayons de nous situer dans la tradition des nombreux Bretons monarchistes qui ont milité activement et efficacement, depuis 200 ans, pour restaurer les libertés bretonnes.

Sans partager toutes les prises de position d'Armor magazine, nous apprécions beaucoup la qualité de ses informations, son ton mesuré mais ferme, son honnêteté !". Pierre Colézien, président de la FBL, BP 1851, 35018 Rennes Cedex.



armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969
Membre du Syndicat national des publications régionales (SNPR)
Directeur - rédacteur en chef
YANN POILVET

- * Direction, rédaction, administration, publicité : Pont St-Jacques - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex - T. 96.31.20.37 +
- * Renerzh, skridaozerzh, mererzh, braderzh : Pont Sant Jakez - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex - Pg. 96.31.20.37 +
- * Télécopie : 96 31 22 12

* Éditeur : SOPEL SARL au capital de 20 000 F (princ. d'op. associée) : Yann Poilvet, Anne-Edith Besrechell, Durle. 59 ans à partir du 12 juin 1974.
Gérant : Yann Poilvet
* ISSN international standard serial number : Fr 0044-8966/9441107735-X
* N° INRPAS 70 506
* N° SIRET : 302306741 00018

* Secrétaire général
Thérèse Depeix

* Administration et publicité
CATHERINE BOTTEL - EURY

* Rédactrice en chef
ANNE-EDITH POILVET
assistée de JACQUES LE SOUDER
et ANDRÉ-GEORGES HAMON
et de Hervé le Borgne, Yann Brekilian, Armal Calvé, Jean Clavier, Guy Chevalier, Christine Diétrich, Philippe Derrennes, Louis Frevrier, Pierre Le Goff, Serge Graffard, Patrick Hamon, Georges Leost, Hélène Maurice, Gilles Mourin, Thérèse Mouvan, Myroline, Octave Lotte, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Michel Philpennes, Sylvain Philpennes, Alain Robert, Yves Robert, René Sauvaget, Daniel Trehic.

* Publicité
S. Chapeau, Patrice Crussion, Gérard Gautier, Patricia Legrandjacques, Robert Lemay, Jean-Claude Papi.

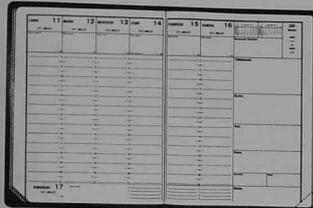
- * Abonnement d'un an : 175 francs
- * Abonnement de soutien : 260 francs
- * Abonnement pour l'étranger : 240 francs
- * Ajouter le tarif postal en vigueur.
- * Changement d'adresse : 30 francs (joindre la dernière bande)
- * C.C.P. Armor-Magazine : Rennes 2691-70 Y.
- * Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.
- * Armor-Magazine ne publie pas de communications.
- * Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus.
- * Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- * Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.
- * La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf indication expresse.
- * La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- * Seules les personnes titulaires de la carte militante 1991 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-Magazine.
- * Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor-Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.
- * Le bulletin d'abonnement est en page 19.

- * Diffusion : N.M.P.P. - Bât. gares - Dépôts directs - Abonn. Services
- * Imprimeurs : Saint-Michel, Z.A. La Hazai, rue M. Segar, Trégueux - Tél. 96 61 42 88 - N° imp. 1373
- * Photographes : Graphic Arts Z.A. Les 4 Vents - Plo
- * Rener ar gelaouenn (directeur de la publication) : Yann Poilvet.

L'AGENDA 1991

armor magazine

Pour la première fois, nous éditons des agendas de haut standing, fabriqués en Bretagne (Quo-Vadis, à Nantes-Carquefou), portant le logo d'ARMOR magazine. Ils sont disponibles, en TIRAGE LIMITÉ



AU CHOIX :

* L'Agenda "planing" de bureau
PRESIDENT + répertoire à touches, couv. plastique. Format : 21 x 27 cm.
A notre siège : 85 F. Franco : 100 F.

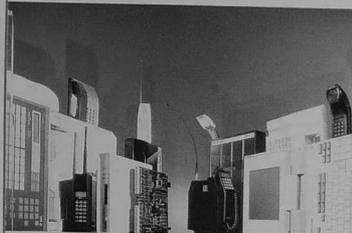
* L'Agenda "planing" de poche
AFFAIRES + répertoire, couv. plastique. Format : 10 x 15 cm.
A notre siège : 37 F. Franco : 49 F.

Joindre votre chèque à la commande au nom de ARMOR magazine (C.C.P. Rennes 2691-70 Y)

Les chèques qui nous parviennent après épuisement du tirage seront renvoyés aussitôt à l'expéditeur.

MATRA COMMUNICATION

Le service en PLUS



DIRECTION RÉGIONALE BRETAGNE

27, rue des Landelles - Z.I. Sud-Est
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél. 99 53 97 97 — Fax 99 32 07 51

AGENCES

BREST - QUIMPER
LORIENT - ST-BRIEUC
RENNES - ST-MALO

CENTENAIRES DE BRETAGNE

"Dans votre courrier de décembre 90, M. E.H. Leclercq se posait la question, à savoir si sa mère âgée de 102 ans et demeurant à Erquy était la doyenne des Côtes-d'Armor. J'ai répondu personnellement à M. Leclercq en lui disant qu'à St-Quay-Portrieux, la "Fraternité Quinocéenne", maison de retraite, avait comme pensionnaires deux centenaires. L'une qui vient de fêter ses 100 ans et Mme Le Garignon née le 29 mai 1885 ; bientôt 106 ans ! Quant à savoir si Mme Le Garignon est la doyenne des Côtes-d'Armor et peut-être de Bretagne, la question reste posée. Peut-être qu'un lecteur saurait nous donner la réponse". Sylvain Le Cardinal, 276, rue du Parc des Sports, 22940 Plaintel.

GUERRE LA DE

Journal Nationaliste Breton

BIMESTRIEL
Le N° 12 F. Abonnement 120 F
Dir : J. LE MAHO
190 bis, av. de Cléchy
75017 - PARIS

TRON

POUR L'HOMME D'AUJOURD'HUI

Armani Eau pour homme, une eau de toilette fraîche qui allie avec audace les notes épicées de la canelle, de la girofle et de la coriandre aux épices sereuses de la bergamote, du citron vert de Californie et de la mandarine d'Italie, sans oublier la douce lavande, le subtil neroli et l'élégant petit grain de Grasse.

CHANGER DE TÊTE

On a toujours envie de changer de tête, d'apporter de la fantaisie à sa chevelure. Jean-Marc Manatis a créé pour le Club des Créateurs de Beauté des accessoires de coiffure qui s'adaptent aussi bien aux cheveux courts qu'aux cheveux longs, aux bruns comme aux blonds...

L'UNE DE CES DEUX MAISONS COÛTE 4000 F DE PLUS PAR AN EN ENERGIE...

ET TROP CHER A L'ATMOSPHERE.



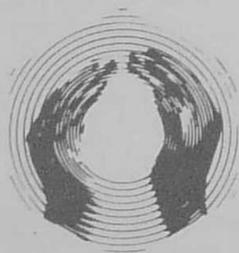
Ces deux maisons sont identiques...

Même surface, même âge, elles abritent le même nombre de personnes. Pourtant l'une coûte 4 000 F. en énergie de moins par an. La raison ? Elle est simple : ses habitants ont fait isoler la toiture, calorifuger les canalisations, réguler la température sans se priver du confort 19°C. Avec moins de 8 500 F. de dépenses (dont la partie "isolation thermique" est déduite des impôts), ils gagnent chaque année 4 000 F.

Et ainsi, sans même s'en rendre compte, ils protègent mieux l'environnement : moins d'énergie consommée, c'est moins de pollution et c'est préserver la nature.

Certaines vérités sont bonnes à rappeler..., surtout quand notre avenir en dépend. Il existe bien d'autres possibilités : pour les achats d'électro-ménager, comparer les consommations indiquées sur les étiquettes, entretenir ou changer de brûleur, acheter une chaudière performante, utiliser des énergies renouvelables et même, bien choisir sa maison.

Renseignez-vous auprès des professionnels de l'énergie et du confort, de votre installateur ECOPLUS, de votre syndic, de votre administrateur de biens ou des centres de qualité-chauffage. Ils sont bien conscients de l'enjeu. Et si vous désirez vous-même en savoir plus tout de suite consultez sur Minitel le 36-15 code AFME ou demandez des conseils personnalisés ou notre documentation gratuite en appelant le 05 111 333 (numéro vert, appel gratuit).



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
DELEGATION REGIONALE BRETAGNE

33, boulevard Solférino
35004 RENNES Cédex
Tél. 99 30 04 04

MAITRISE DE L'ENERGIE. LES CHOIX SONT ENTRE NOS MAINS.